



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 141
Le mardi 22 septembre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

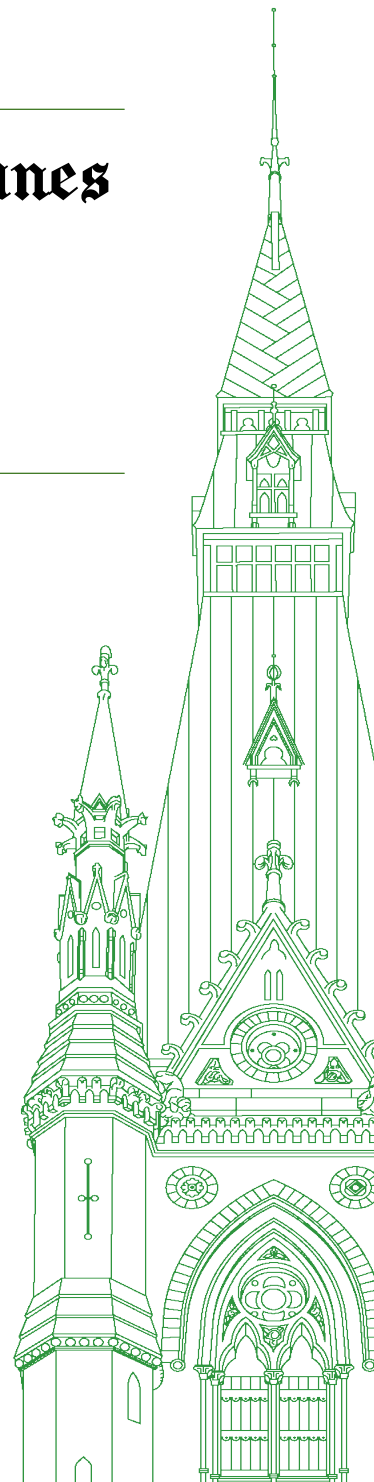


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 22 septembre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 32^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur la composition des comités de la Chambre.

Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

FINANCES

L'hon. Karina Gould (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le quatrième rapport du Comité permanent des finances, intitulé « Recommandations du Comité permanent des finances pour le budget de 2026 ».

J'aimerais prendre un moment pour remercier tous les Canadiens et toutes les organisations qui ont contribué à ce rapport. Nous avons reçu plus de 1 350 mémoires et entendu plus de 90 témoins. Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres du Comité pour l'excellent travail qu'ils ont accompli en vue de produire ce rapport.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, comme il est plus tard aujourd'hui, si la Chambre donne son consentement, je propose que le 32^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

PÉTITIONS

LE CHALUTAGE DE FOND

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition signée par de nombreuses personnes de l'extérieur de ma circonscription, mais aussi de ma circonscription.

Les signataires sont très préoccupés par le chalutage de fond, une pratique qui consiste à traîner, sur les fonds marins, des chaluts très lourds qui emportent tout sur leur passage. Il s'agit d'une méthode de pêche non sélective que le terme « filets » est bien loin de décrire. Ce sont des engins lourds qui causent d'énormes dégâts.

Les Nations unies et diverses organisations internationales ont recommandé de mettre fin au chalutage de fond. Le ministère des Pêches et des Océans a fourni des données sur certaines espèces de poissons de fond, mais il n'a pas encore pris de mesures pour protéger l'ensemble de l'écosystème.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de mettre en œuvre la Convention des Nations unies de 2011, qui prévoit un moratoire sur le chalutage de fond, qui s'apparente à la coupe à blanc, mais dans les fonds marins.

LE DROIT DE SE DÉFENDRE

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole pour présenter une pétition signée par des propriétaires respectueux des lois de Carleton, de Kanata, de Nepean, de Nipissing, de Timiskaming et de ma belle circonscription, Algonquin—Renfrew—Pembroke.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention sur le fait que les propriétaires de maison et les propriétaires fonciers ne peuvent compter sur aucune protection juridique lorsqu'ils doivent se protéger, protéger leurs biens et protéger leur famille contre les criminels violents enhardis par 10 années de politiques libérales laxistes en matière de criminalité. C'est pourquoi les conservateurs ont présenté le projet de loi C-270, Loi sur la protection de nos foyers, qui précise les normes juridiques relatives à la légitime défense de ses biens. Cette mesure cible les crimes contre lesquels les gens ne seraient pas punis pour avoir défendu leurs biens.

Ordres émanant du gouvernement

● (1005)

LA SÉCURITÉ CONTRE LES INONDATIONS

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des habitants d'Abbotsford, de Chilliwack—Hope, de Merritt et de Princeton qui réclament des infrastructures plus solides et plus résilientes le long des corridors commerciaux névralgiques du Canada, en Colombie-Britannique. Les inondations dévastatrices de 2021 ont montré à quel point ces routes sont importantes pour nos collectivités et pour notre économie nationale. Elles sont essentielles à la sécurité publique, à la sécurité alimentaire et aux interventions d'urgence.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconnaître le West Coast Corridor Resiliency Partnership comme un partenaire stratégique et de soutenir les investissements à long terme dans les transports, l'atténuation des inondations et les infrastructures essentielles au transport des marchandises dans notre pays. Ils demandent un engagement à l'égard d'investissements à long terme qui renforcent nos infrastructures afin de permettre au Canada de faire du commerce.

LA SANTÉ

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un immense honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter la pétition E-7298, signée par plus de 22 000 Canadiens, qui reconnaît le rôle essentiel que jouent les infirmières et les infirmiers au sein de notre système de santé publique et les graves problèmes touchant le recrutement et le maintien en poste de ces professionnels. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de créer un crédit d'impôt fédéral remboursable pour les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés, les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés et les infirmières et infirmiers praticiens en s'inspirant du crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne annoncé dans le budget fédéral de 2025.

Je remercie Linda Silas, infirmière, syndicaliste et présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, d'avoir parrainé cette pétition. Je tiens à souligner encore une fois qu'il y a une pénurie persistante de personnel infirmier au Canada, attribuable en partie aux défis en matière de recrutement et de maintien en poste, à la lourdeur de la charge de travail et à la hausse du coût de la vie. J'espère que le gouvernement donnera suite à cette pétition.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES CARBURANTS AU CANADA

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.) propose que le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir d'être de retour ici, ce matin.

[Traduction]

C'est un plaisir de revoir tous mes collègues. Je vois beaucoup de sourires des deux côtés de la Chambre. C'est formidable d'être de retour et d'être entouré de tant de visages familiers. C'est également formidable de voir de nouveaux visages de ce côté-ci de la Chambre, et je tiens à souhaiter la bienvenue au Parlement aux nouveaux élus. Oui, ils ont été élus et ils représentent désormais les habitants de leur circonscription avec brio et beaucoup d'énergie.

Comme tous les députés, j'ai passé l'été à rencontrer des Canadiens — comme nous devrions tous le faire — à Charlottetown, à Edmonton, à Toronto et, bien sûr, dans ma propre circonscription, Saint-Maurice—Champlain. Tous les gens que j'ai rencontrés tentent, comme nous, de s'adapter à un monde en mutation rapide. Pour ces Canadiens, j'ai de bonnes nouvelles, et c'est pourquoi c'est un honneur pour moi de participer au débat d'aujourd'hui sur ce projet de loi très important, le projet de loi C-38, la Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

[Français]

Les mesures contenues dans ce projet de loi vont fournir aux Canadiens le soutien dont ils ont besoin maintenant.

[Traduction]

Nous sommes confrontés à un monde de plus en plus complexe, de plus en plus instable et, pour beaucoup, plus coûteux et imprévisible. Les États-Unis imposent de nouveaux droits de douane au Canada. Les conflits mondiaux et les perturbations persistantes de l'approvisionnement au Moyen-Orient font grimper les prix des carburants partout dans le monde, ce qui accentue la pression sur le budget des ménages, ici comme dans de nombreux autres pays. Dans ce contexte, le gouvernement canadien continue de se concentrer sur ce qu'il peut contrôler: bâtir un pays plus fort, plus indépendant et plus abordable.

● (1010)

[Français]

L'incertitude économique et la hausse du coût de la vie font de l'abordabilité une préoccupation de premier plan pour les familles et les entreprises partout au Canada. L'une des priorités de notre gouvernement consiste à aider les Canadiens et les Canadiennes à conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné. Alors que nous travaillons sans relâche à renforcer le Canada à long terme, nous donnons dès aujourd'hui un coup de pouce aux Canadiens pour les aider à faire le pont vers cet avenir meilleur et plus certain.

[Traduction]

Le gouvernement s'emploie à diversifier ses partenaires commerciaux à l'étranger, à attirer des quantités sans précédent d'investissements étrangers directs — et je suis sûr que personne n'a oublié l'excellent sommet sur l'investissement que nous avons tenu —, à assurer une gestion financière responsable, comme s'y attendent tous les Canadiens, et à soutenir ceux qui subissent la pression du coût de la vie au quotidien. Il ne fait aucun doute que le projet de loi C-38 constitue un élément clé de cet effort.

Le projet de loi C-38 n'est que la plus récente initiative prise par le gouvernement pour aider les Canadiens à faire face à la hausse des coûts du carburant. Les députés se souviendront qu'en avril dernier, nous avons suspendu temporairement la taxe d'accise fédérale sur l'essence, l'essence d'aviation, le carburant diesel et le carburant d'aviation. Grâce à cette mesure, le taux de la taxe d'accise fédérale sur les carburants est passé à zéro cent le litre. Les effets positifs se sont fait sentir immédiatement.

[Français]

Lorsque la suspension est entrée en vigueur, le prix de l'essence a diminué de 0,11 \$ le litre dès le premier jour. Je le répète, c'était 0,11 \$ le litre dès le premier jour. Cela démontre que les économies ont rapidement été transmises aux consommateurs. La suspension devait prendre fin plus tôt ce mois-ci, après le 7 septembre. Avant cette échéance, notre gouvernement a annoncé son intention de prolonger jusqu'au 31 janvier 2027 la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Par la suite, les taux réguliers seront réduits de 50 % jusqu'au 31 mars 2027 inclusivement.

[Traduction]

L'adoption du projet de loi C-38 permettrait aux Canadiens d'obtenir dès maintenant l'aide dont ils ont tant besoin à la pompe. Ce serait une aide immédiate et ciblée, dont les effets se feraient ressentir dans tout le pays. Une telle mesure a déjà permis de réduire les dépenses courantes des Canadiens, notamment dans les secteurs du camionnage, de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison.

[Français]

Le soutien accordé aux Canadiens est immédiat et il est considérable. L'incidence financière supplémentaire estimée de la prolongation de la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants s'élève à environ 2,9 milliards de dollars. Ainsi, les Canadiens devraient bénéficier d'un allègement fiscal total estimé à 5,3 milliards de dollars en 2026 et en 2027.

Nous savons que cette mesure continuera de changer les choses pour les Canadiens et les Canadiennes, et nous savons aussi que la prolongation de l'allègement de la taxe sur les carburants fait partie des mesures qui aident les familles, les travailleurs et les entreprises à composer avec l'incertitude économique mondiale.

[Traduction]

Mettons cette mesure en contexte et parlons de responsabilité financière et de vigueur économique, car le Canada entre dans cette période marquée par un nouvel ordre économique mondial en position de force. Malgré les difficultés mondiales, l'économie canadienne demeure solide. Puisqu'il s'agit de mon premier discours au Parlement depuis la rentrée, je saisis l'occasion pour remercier tous les travailleurs du pays. Ils font preuve d'une résilience exceptionnelle. Je remercie tous les propriétaires d'entreprise, qui méritent, je pense, tous nos applaudissements, car ce sont eux qui font fonction-

Ordres émanant du gouvernement

ner ce pays au quotidien. Je tiens également à remercier les innombrables petites et moyennes entreprises d'un bout à l'autre du pays, qui se sont révélées très résilientes.

Le monde constate que le Canada est beaucoup plus résilient qu'on ne l'aurait cru. Malgré les turbulences liées aux droits de douane et aux autres incertitudes qui agitent le monde, la résilience dont fait preuve le Canada est une source d'inspiration pour nous tous et pour le monde entier. En effet, l'économie canadienne est si résiliente que le Fonds monétaire international prévoit qu'elle se classera deuxième parmi les pays du G7 pour sa rapidité de croissance cette année et l'année prochaine. Cela témoigne de la résilience des citoyens, des travailleurs et des entreprises partout au pays.

Grâce à ces résultats, notre situation budgétaire est de bonne tenue. Comme la mise à jour économique du printemps le soulignait, nous avons réduit le déficit prévu du Canada pour 2025-2026 de plus de 11 milliards de dollars par rapport au budget de 2025. Cette marge de manœuvre budgétaire nous permet de bâtir un Canada à la fois fort et équitable. À mesure que les recettes publiques ont augmenté, nous avons réorienté une partie de cette croissance vers des mesures destinées à améliorer l'abordabilité et à soutenir les Canadiens dans le besoin.

● (1015)

[Français]

Ces mesures ont vraiment un effet sur la vie des Canadiens et des Canadiennes de partout au pays. Alors que le Canada continue de bâtir une économie plus forte, plus résiliente et plus indépendante, le gouvernement prend des mesures concrètes pour réduire les coûts dès maintenant tout en investissant dans la prospérité à long terme. Par exemple, nous allons doubler la capacité du réseau électrique canadien, afin de disposer d'une énergie propre, fiable, abordable et produite chez nous.

[Traduction]

Le gouvernement a déjà fait beaucoup pour réduire le coût de la vie pour les Canadiens. Dès le 1^{er} juillet 2025, nous avons réduit l'impôt sur le revenu de 22 millions de Canadiens en faisant passer de 15 à 14 % le taux d'imposition marginal de la première tranche de revenu des particuliers. En fait, il s'agissait de la toute première mesure prise par le nouveau gouvernement, ce qui s'est traduit par un allègement fiscal pouvant atteindre 420 \$ par an pour une personne, soit jusqu'à 840 \$ par an pour les familles à 2 revenus. Nous avons supprimé la taxe sur les produits et services pour les acheteurs d'une première maison neuve d'une valeur maximale de 1 million de dollars, et réduit la TPS pour les premiers acheteurs d'une maison neuve d'une valeur comprise entre 1 et 1,5 million de dollars.

[Français]

Cet allègement a permis à davantage de Canadiens, en particulier aux jeunes familles, de réaliser leur rêve d'accéder à la propriété. Nous avons éliminé la tarification fédérale du carbone pour les consommateurs à compter du 1^{er} avril 2025, ce qui a directement permis aux Canadiens d'économiser à la pompe. À cette même date, notre gouvernement a également supprimé l'obligation pour les provinces et les territoires d'appliquer une tarification du carbone pour les consommateurs.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Pour offrir un soutien supplémentaire à plus de 12 millions de Canadiens, nous avons également lancé l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, une mesure phare qui est immédiate, ciblée et concrète pour les familles d'un bout à l'autre du pays. Elle permet à une famille de recevoir jusqu'à 1 890 \$ cette année et environ 1 400 \$ par année pendant les 4 prochaines années, et elle permet à une personne seule de recevoir jusqu'à 950 \$ cette année et environ 700 \$ par année pendant les 4 prochaines années. C'est une mesure concrète qui aidera les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, mais il y a beaucoup plus encore.

Nous avons pérennisé le programme national d'alimentation scolaire, ce dont tous les députés devraient être fiers. Ce programme change la donne pour de nombreux enfants et de nombreuses familles du pays. Il suffit de parler aux enseignants pour savoir à quel point cette mesure est appréciée et améliore concrètement les choses. Grâce à elle, jusqu'à 400 000 enfants par année bénéficieront de repas à l'école. Voilà le genre de choses pour lesquelles nous avons été élus: être là pour les enfants, les familles et les Canadiens. Ce programme permettra aux familles participantes qui ont 2 enfants à l'école d'économiser environ 800 \$ par année sur leurs dépenses alimentaires. C'est une mesure vraiment utile pour beaucoup de gens.

Nous avons également créé des prestations fédérales automatiques, à compter de l'année d'imposition de 2026, afin de garantir que jusqu'à 5 millions de Canadiens à faibles revenus perçoivent automatiquement les prestations auxquelles ils ont droit au cours de l'exercice financier de 2028. Voilà une mesure très importante. C'est ce que nous devons faire pour soutenir les Canadiens.

[Français]

Le Canada est bien placé pour faire face aux pressions externes engendrées par un monde de plus en plus fragmenté et incertain au-delà de nos frontières. Nous ne pouvons pas contrôler les forces mondiales qui font grimper les prix, mais nous pouvons contrôler notre façon d'y réagir.

● (1020)

[Traduction]

Le gouvernement réduit les impôts et améliore le pouvoir d'achat afin d'aider les Canadiens à faire face à leurs dépenses quotidiennes, tout en bâtissant une économie plus solide et plus autonome. Les Canadiens en sont conscients et soutiennent ce projet qui vise à rendre le Canada plus fort.

Ce n'est pas un hasard si le gouvernement a fait de ce projet de loi l'une de ses priorités pour la session d'automne. Les Canadiens attendent de nous tous que nous prenions des mesures rapides et concrètes, et quand je dis « nous tous », je ne parle pas seulement des députés assis de ce côté-ci de la Chambre. Je m'adresse à tous mes collègues présents ici ce matin. Ils attendent de nous tous que nous nous attaquions aux problèmes liés au coût de la vie, et aujourd'hui, nous offrons à chaque député de la Chambre une occasion non seulement de s'exprimer, mais aussi de prendre des mesures concrètes pour soutenir les familles canadiennes.

Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays suivront ce que feront les gens aujourd'hui parce que le projet de loi envoie le message que nous sommes à leurs côtés. Nous sommes là pour eux, et c'est précisément le genre de message que les Canadiens attendent de la Chambre. Nous répondons aux besoins des Canadiens et nous nous

attendons à la même chose de tous les autres députés. L'adoption de cette mesure législative ferait avancer le travail important mené par le gouvernement pour réduire les coûts pour les Canadiens d'aujourd'hui tout en bâtissant une économie plus forte pour les générations futures.

J'exhorte tous les députés à adopter sans tarder le projet de loi C-38. Saisissons l'occasion. Faisons preuve d'ambition. Unissons nos efforts pour soutenir les Canadiens.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, je siège à la Chambre depuis assez longtemps — presque 11 ans maintenant — pour me souvenir que les libéraux avaient critiqué la proposition des conservateurs de supprimer la taxe d'accise sur les carburants. Ils accusaient les conservateurs de répandre de la désinformation et affirmaient que cette mesure n'aurait en réalité qu'un effet limité sur le coût de la vie. Pourtant, le ministre des Finances propose cette même mesure aujourd'hui.

Le ministre a parlé de mesures rapides et concrètes. Or, en avril 2024, le chef de l'opposition a présenté une motion de l'opposition visant à faire économiser 670 \$ aux familles grâce à la suppression de la taxe sur l'essence. Le 15 avril 2026, le député de Calgary-Est a proposé une autre motion. Plus tard, le 27 mai 2026, le député de Richmond—Arthabaska—des-Sources a présenté une autre motion visant à supprimer la taxe sur l'essence. Dans chacun de ces cas, les motions de l'opposition auraient pu apporter un réel soulagement aux Canadiens parce que les conservateurs prenaient les devants et constataient la crise de l'abordabilité qui touchait déjà les Canadiens. Les libéraux nous ont plutôt accusés de propager de la désinformation.

Chaque fois, les libéraux ont voté contre, y compris le ministre des Finances. Pourquoi ce revirement?

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue, car c'est un député estimé et chevronné de la Chambre. J'essaie de comprendre ce qu'il communique aux Canadiens qui nous écoutent à la maison. Je crois qu'il indique qu'il va voter pour le projet de loi, ce qui, selon moi, est une bonne nouvelle, car c'est une mesure que nous devrions tous soutenir en raison de son caractère pertinent, ciblé et immédiat. Elle aura une incidence partout au pays; elle permettra de réduire les pressions exercées sur le prix de l'essence et des aliments.

Je suppose que le député saura convaincre tous ses collègues, car je sais qu'il jouit d'une grande influence au sein de son caucus. Il réussira à convaincre tous ces députés de se rallier au gouvernement et d'agir dans l'intérêt des Canadiens.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, le ministre des Finances n'est pas sans savoir, étant donné les négociations qui ont eu lieu pour obtenir le consentement unanime des partis relativement à divers volets du projet de loi, que je voterai pour. J'ai néanmoins des réserves et je me réjouis à la perspective de les faire valoir un peu plus tard.

Quoi qu'il en soit, puisque le ministre a évoqué le sommet de l'investissement, j'avoue qu'il y a une mesure que j'appelle de tous mes vœux: j'aimerais que le ministre des Finances modifie la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. Le ministre sait que l'Office, à sa création en 1997, n'avait qu'une seule consigne: investir l'argent des retraites des Canadiens de manière à optimiser son rendement, sauf qu'en conséquence, cet argent se retrouve plus souvent à l'étranger qu'au Canada, plus souvent aux États-Unis qu'ici.

J'aimerais que l'argent destiné à ma retraite soit investi à l'école au coin de la rue ou à l'hôpital de mon quartier, qu'il donne un coup de pouce aux petites entreprises. Je ne veux pas qu'il aille à Petco, aux États-Unis, ni à Grok, qui s'en sert pour perfectionner des hy-pertrucages...

• (1025)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je rappelle à la députée qu'elle doit poser une question.

Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne: D'entrée de jeu, madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue d'appuyer le projet de loi. Quand le gouvernement a besoin d'appuis pour améliorer les choses, elle répond toujours présente. Je la remercie donc au nom du gouvernement, oui, mais aussi de tous les Canadiens pour tout ce qu'elle fait et pour la position qu'elle adopte à la Chambre. J'ai le privilège de la voir à l'œuvre depuis presque 12 ans maintenant, et elle est toujours prête à donner son appui au gouvernement pour faire bouger les choses.

Ce qu'a dit la députée dans le contexte du sommet sur l'investissement devrait la rassurer. Elle sait sans aucun doute que le fonds de pension du Canada continue d'investir des sommes tout à fait substantielles dans l'économie canadienne. C'est une excellente chose. C'est toujours un plaisir pour moi de travailler avec la députée.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je pense à mes concitoyens et à leurs attentes. Le premier ministre dirige un gouvernement qui parle beaucoup de bâtir un Canada plus fort et plus sain, sans pour autant négliger la question importante de l'abordabilité. Je repense à l'une des toutes premières mesures qu'a prises le nouveau gouvernement, à savoir la suppression de la taxe sur le carbone, puis l'octroi d'un allègement fiscal à plus de 20 millions de Canadiens.

Aujourd'hui, le ministre des Finances a présenté des mesures qui reflètent fidèlement tout ce que les députés libéraux réclamaient: accorder un allègement fiscal supplémentaire sous la forme d'une réduction de la taxe sur l'essence afin de remédier au problème de l'abordabilité, une question qui, je le sais, lui tient particulièrement à cœur, tout comme à mes collègues.

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la Présidente, je tiens simplement à féliciter mon collègue. Il est un véritable porte-parole du gouvernement à la Chambre. Il a raison. Cela fait partie des mesures. Nous comprenons que l'abordabilité financière est une priorité absolue, et nous intervenons sur tous les fronts à cet égard. Les Canadiens sont préoccupés à l'idée de devoir survivre jusqu'à la fin de la semaine ou du mois, à l'idée de faire face au prix des aliments, des loyers et de l'essence. Il a raison de dire que nous disposons d'un ensemble de mesures pour aider les Canadiens. Nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous avons réduit l'impôt sur le revenu de 22 millions de Canadiens. Nous avons supprimé la taxe sur le carbone pour les consommateurs et accordé un allègement de la TPS aux acheteurs d'une première maison.

À chaque étape, nous avons été là pour soutenir les Canadiens. Notre message est très clair: nous serons toujours là pour les aider. Nous allons bâtir un Canada fort. Nous y parviendrons ensemble. Nous devrions tous être fiers de ce que nous pouvons accomplir

Ordres émanant du gouvernement

dans notre pays. Nous nous soutenons les uns les autres, et nous préparons l'avenir. Nous allons bâtir un Canada fort.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le ministre des Finances d'avoir accepté de présenter le projet de loi C-38. Grâce aux pressions incessantes des conservateurs, nous bénéficions aujourd'hui d'un certain allègement fiscal. Le ministre des Finances a aussi présenté une série d'autres mesures liées au coût de la vie.

Il convient de souligner à la Chambre des communes que le gouvernement s'en tire mieux avec les finances en raison du prix élevé du pétrole. Une grande partie de ce pétrole traverse ma circonscription. En effet, 37 % du pétrole empruntant l'oléoduc Trans Mountain passe par la prairie Sumas, où il y a eu une grande inondation en 2021. Cette région est très vulnérable. Dans le protocole d'entente conclu entre le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique cet été, on s'est engagé à fournir 20 millions de dollars pour financer l'étude, mais il n'y a aucun engagement définitif à installer une station de pompage pour protéger les terres les plus importantes sur le plan agricole de la province, l'oléoduc Trans Mountain et l'endroit où l'on souhaite construire un nouvel oléoduc.

Le ministre des Finances pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement financera une nouvelle station de pompage pour protéger les investissements futurs dans le corridor de l'oléoduc Trans Mountain, les terres agricoles les plus importantes de la Colombie-Britannique et...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le ministre des Finances a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la Présidente, mon collègue soulève une question fort pertinente, et je l'en remercie. Quel plaisir d'entendre un député de la Colombie-Britannique appuyer le programme ambitieux que nous voulons mettre en œuvre.

Comme l'a récemment souligné le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie, l'architecture énergétique mondiale est en pleine transformation et le Canada est appelé à y jouer un rôle de premier plan. C'est un projet pour tous les Canadiens. Cela dit, nous devons veiller à exploiter nos ressources de façon durable et responsable. Le député peut avoir la certitude que le gouvernement continuera de travailler main dans la main avec tous les partenaires concernés, notamment la Colombie-Britannique et les nations autochtones. Nous allons agir dans l'intérêt des Canadiens. Je remercie le député de sa question.

• (1030)

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les néo-démocrates veulent une aide immédiate pour les gens. Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Or, à lui seul, ce projet de loi coûterait plus de 5 milliards de dollars. Je rappelle à la Chambre que les sociétés pétrolières et gazières engrangent des profits records. C'est du jamais vu. En Grande-Bretagne, les conservateurs ont même instauré une taxe sur les bénéfices exceptionnels. Pourtant, ici au Canada, nous n'arrivons pas à convaincre les libéraux, ne serait-ce qu'à envisager une telle mesure.

Ordres émanant du gouvernement

Voici ma question au ministre des Finances: y a-t-il un chiffre? Y a-t-il un seuil? Y a-t-il un montant de profits? Est-ce 200 milliards de dollars? Est-ce 300 milliards de dollars? Quel sommet les profits devront-ils atteindre pour que les libéraux imposent enfin une taxe sur les bénéfices exceptionnels? De l'aide sociale aux entreprises parasites: voilà précisément ce qui se passe ici. Les Canadiens ordinaires ne devraient pas avoir à faire les frais de ce projet de loi.

L'hon. François-Philippe Champagne: Madame la Présidente, tout d'abord, l'appui des néo-démocrates est le bienvenu. Je pense qu'ils comprennent qu'il s'agit d'une mesure dont les Canadiens ont grandement besoin. Il est question ici des Canadiens. Ce soutien s'adresse aux familles, aux camionneurs et aux agriculteurs — bref, à ceux qui assurent la logistique et qui nourrissent le pays. C'est une mesure qui s'impose et qui aura des effets tangibles.

Je me réjouis de cet appui, et je suis convaincu que le député nous aidera, au comité, à faire avancer ce dossier le plus rapidement possible afin de montrer que le NPD peut défendre les intérêts des Canadiens.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Madame la Présidente, avant de commencer, je demande le consentement unanime de la Chambre pour partager mon temps de parole avec mon collègue de Barrie-Sud—Innisfil.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La députée a-t-elle le consentement unanime pour partager son temps de parole?

Des voix: D'accord.

Tamara Jansen: Madame la Présidente, j'aimerais parler aux députés d'un homme que j'appellerai David. David est propriétaire d'un petit café sur une rue principale comme on en trouve dans presque toutes les villes du Canada. C'est un endroit sans prétention. Il y a une dizaine de petites tables, un menu affiché sur une ardoise derrière le comptoir et une clochette au-dessus de la porte qui a probablement retenti un million de fois. David allume les lumières, attache son tablier et se prépare à l'heure de pointe du matin. Il fait cela depuis 20 ans et il connaît bien ses clients. Il sait à qui il devra servir une dose supplémentaire d'espresso et quelle équipe de construction franchira la porte juste après six heures.

David aime son entreprise, mais, récemment, il a commencé à redouter l'ouverture des enveloppes qu'il reçoit par la poste. Le prix de tout ce qu'il achète a augmenté sous le gouvernement libéral. Les grains de café coûtent plus cher. Le lait coûte plus cher. Les gobelets en carton coûtent plus cher, tout comme ses assurances, son électricité et son loyer. David ne peut pas simplement refiler chaque augmentation à ses clients parce qu'il sait qu'ils sont eux aussi en difficulté. Il le constate chez son client qui avait l'habitude de commander un petit-déjeuner et qui ne prend maintenant qu'un café, ou chez la jeune mère qui venait trois matins par semaine et qui vient maintenant une fois par semaine seulement. David absorbe donc tout ce qu'il peut.

Il y a ensuite la machine à espresso. Voilà bientôt 15 ans qu'elle trône derrière le comptoir. Chaque matin, David écoute ses râles et ses grincements métalliques, en espérant qu'elle tiendra encore une journée. Une nouvelle machine améliorerait l'efficacité de son établissement, consommerait moins d'électricité et lui permettrait de servir ses clients plus rapidement. Son entreprise pourrait même prendre un peu d'expansion. Hélas, une fois les salaires versés, le loyer acquitté, les fournisseurs payés et la part de l'État prélevée, il ne reste déjà plus rien de la somme que David espérait consacrer à l'achat d'une nouvelle machine. Alors, comme d'habitude, il appelle

le réparateur, fait remplacer une énième pièce et se dit: « Peut-être l'année prochaine. »

Les députés se souviennent-ils de la jeune maman que David avait l'habitude de voir trois matins par semaine? Suivons-la chez elle. Son mari et elle habitent à quelques rues de là seulement. Ils ne sont pas pauvres. Ils travaillent tous les deux. Ils possèdent une maison modeste, ils ont deux enfants et deux revenus. Il y a 10 ans, ils estimaient que leur situation était plutôt bonne. C'est le genre de famille que l'on considérait autrefois comme appartenant à la classe moyenne aisée, mais, ces derniers temps, « aisée » n'est plus le terme qu'ils utiliseraient. Leur voiture familiale a maintenant 15 ans. Un voyant d'alerte s'est allumé sur le tableau de bord. Le mécanicien leur a annoncé que des réparations coûteuses s'imposaient, et ils savent qu'ils auraient vraiment intérêt à la remplacer. Il y a 10 ans, c'est probablement ce qu'ils auraient fait. Aujourd'hui, ils regardent le prix d'une voiture neuve, ils estiment le montant des mensualités, et ils décident que leur vieille voiture devra tenir encore un hiver.

Quittons maintenant la cuisine de cette famille et rendons-nous dans une pièce bien différente. Imaginons une salle de réunion vitrée surplombant la ville. Autour de la table, ce ne sont pas maman et papa qui se demandent si le toit tiendra un hiver de plus. Ce sont des cadres, des comptables, des avocats et des conseillers en investissement qui décident où une multinationale devrait investir son prochain milliard de dollars. Ottawa a désormais ajouté un nouvel élément sur la table de cette salle de réunion: la « méga-déduction », un nouvel allègement fiscal majeur destiné à convaincre les entreprises disposant de capitaux, comme, disons, Brookfield, d'investir ici.

Comparons les trois pièces. Dans la cuisine, les parents sont installés à la table. Ils ont déjà passé et repassé leurs factures en revue. Ils ont besoin d'acheter une nouvelle voiture et de faire réparer le toit, mais aucun des deux n'est admissible à la dernière mégadéduction des libéraux. Dans le projet de loi C-38, Ottawa ne leur offre que quelques cents le litre lorsqu'ils font leur plein d'essence.

À quelques rues plus loin, David pourra peut-être profiter de la mégadéduction s'il achète la nouvelle machine à espresso. Cependant, il devra d'abord trouver l'argent. Après avoir payé ses employés et ses fournisseurs, puis son loyer et ses taxes, il ne lui en reste pas assez. Soyons réalistes. Une déduction d'un achat qu'on ne peut pas se permettre n'est pas particulièrement utile. Son allègement fiscal vaut autant que celui des parents : quelques cents le litre quand il fait le plein.

Il y a aussi une troisième pièce, où les chiffres ont beaucoup plus de zéros. La pièce se trouve dans le siège social à New York d'une entreprise, qui possède suffisamment de capitaux pour effectuer des investissements colossaux et une équipe de comptables capables de calculer à quel point une déduction fiscale devient profitable. Ils sont chanceux, un ancien membre de leur conseil d'administration est, en ce moment même, le premier ministre du Canada. Ottawa offre aux gens de cette pièce un énorme avantage fiscal, et c'est là où, à mon avis, quelque chose ne tourne vraiment pas rond.

• (1035)

Qu'on me comprenne bien: la réduction du fardeau fiscal a toujours été un principe conservateur. Je veux que les entreprises investissent au Canada, qu'elles prennent de l'expansion ici et qu'elles créent de bons emplois, mais les allègements fiscaux ne devraient pas être réservés à ceux qui ont suffisamment d'argent et les relations haut placées qu'il faut pour en profiter. Si un fardeau fiscal moins élevé aide une multinationale à investir et à croître, pourquoi ne voudrions-nous pas accorder le même répit à David? Pourquoi ne voudrions-nous pas l'offrir aux familles ordinaires? Depuis des années, les gens voient une part de plus en plus importante de leur paie partir en impôts, tandis que le coût du logement, de la nourriture et du carburant, lui, augmente. Les petites entreprises doivent composer avec les mêmes coûts croissants, ainsi qu'avec une série de taxes, de formalités administratives et de règles gouvernementales.

Maintenant, après avoir fait en sorte qu'il soit de plus en plus difficile pour eux d'améliorer leur sort, les gouvernements leur offrent quelques sous en guise de répit temporaire sur l'essence et ils s'attendent à ce que les gens leur soient reconnaissants. Les Canadiens méritent mieux que ça. David n'a pas besoin qu'Ottawa gère son café ni qu'un programme gouvernemental lui dise qu'une nouvelle machine à espresso rendrait son entreprise plus productive. Il le sait déjà. Il lui faut suffisamment d'argent à la fin du mois pour l'acheter. Les familles n'ont pas non plus besoin qu'Ottawa décide où leur argent serait le mieux employé. Les parents savent déjà exactement à quoi ils doivent consacrer leurs prochains 100 \$. C'est à eux d'en décider, puisque c'est leur argent.

Oui, accordons-leur l'allègement de la taxe sur les carburants prévu dans le projet de loi C-38, mais ne présentons pas ces quelques mois d'allègement comme une solution. Les conservateurs réclament depuis longtemps, des années en fait, un allègement du prix de l'essence à la pompe; nous sommes donc heureux que les libéraux aient enfin découvert qu'une réduction du fardeau fiscal peut réellement aider les gens. Cependant, voilà ce qui arrive lorsqu'un gouvernement libéral tente d'emprunter une idée aux conservateurs sans en comprendre le principe sous-jacent. Les Canadiens n'ont pas besoin d'un répit temporaire face aux prix élevés. Ils ont besoin de mesures qui font baisser les prix. Le prix de l'essence a explosé, et bien que le Canada dispose de certaines des plus grandes ressources énergétiques au monde, des années de taxes, de réglementation et d'obstacles à l'exploitation de ces ressources nous ont rendus plus vulnérables face à la hausse des prix mondiaux de l'énergie. C'est un piège que les libéraux ont eux-mêmes créé.

Quand on parle d'allègement, on parle de baisse d'impôts, d'énergie abordable et d'exploitation des ressources que les Canadiens possèdent déjà. Cessons d'alourdir le fardeau financier des personnes qui produisent, qui travaillent, qui embauchent et qui élèvent des familles au Canada. Cessons d'alourdir le fardeau financier des personnes qui travaillent pour élever leur famille au Canada. Cessons de traiter les petites entreprises comme une source inépuisable de recettes fiscales et de paperasse. Cessons de soutirer de l'argent aux Canadiens pour ensuite décider à Ottawa quelle multinationale le récupérera. Éliminons plutôt les obstacles qui étouffent la classe moyenne et les petites entreprises, puis donnons aux Canadiens la possibilité de faire ce qu'ils ont toujours fait.

Voici ce qui semble échapper à Ottawa: nous n'aurions pas à attendre 10 ans pour que les investissements d'une entreprise étrangère se répercutent sur le reste d'entre nous. Les petites et

Ordres émanant du gouvernement

moyennes entreprises emploient près des deux tiers des travailleurs du secteur privé au Canada. Si des milliers d'entreprises comme celle de David avaient un peu plus de marge de manœuvre, les gens ordinaires en ressentiraient presque immédiatement les effets. David n'a pas besoin de 10 ans pour décider quoi faire des quelques milliers de dollars supplémentaires qui pourraient rester dans son entreprise. Il le sait déjà. Il réparerait la machine, il achèterait de l'équipement, il donnerait un quart de travail de plus à un employé ou il embaucherait enfin une personne dont il a besoin depuis des mois.

Peut-être que la mère de famille pourra recommencer à s'arrêter au café de David trois matins par semaine. Ses 5 \$ iront dans la caisse de David, qui pourra payer son employé. Ce dernier ira acheter son dîner au coin de la rue. Un couvreur pourra récupérer l'entreprise familiale. Un mécanicien pourra être payé. Les gens recommenceront à faire des projets au lieu de les reporter à l'année suivante. Personne à Ottawa n'aura eu à décider où dépenser l'argent. Les Canadiens ordinaires l'auront fait eux-mêmes.

C'est ça, la prospérité. Les Canadiens conservent une plus grande partie de leurs revenus, ils font leurs propres choix, ils bâtissent leur entreprise, ils prennent soin de leur famille et ils offrent une vie meilleure à leurs proches. Un gouvernement conservateur se battra pour cela.

• (1040)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le projet de loi C-38 vise à alléger le coût de la vie pour les Canadiens. Le gouvernement reconnaît que c'est très important. L'année dernière, il a créé le Programme national d'alimentation scolaire, qui vient en aide à 400 000 enfants. Je suis heureux que le Parti conservateur appuie aujourd'hui le projet de loi C-38.

Je me demande si la députée pourrait nous dire si, selon elle, le Parti conservateur devrait revenir sur sa position et appuyer le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, qui vient en aide à 400 000 enfants d'un bout à l'autre du pays.

Tamara Jansen: Madame la Présidente, nous sommes en faveur d'un allègement des taxes fédérales sur les carburants pour les Canadiens. La question est de savoir si le gouvernement va assez loin. Le projet de loi C-38 laisserait la taxe d'accise à zéro jusqu'au 31 janvier seulement. Il ramènerait ensuite la taxe à la moitié du taux normal en février et en mars, puis au taux normal en avril.

Les problèmes d'abordabilité que vivent les Canadiens ne disparaîtront pas soudainement en février. Les familles devront encore se rendre au travail en voiture. Les entreprises auront encore besoin de transporter des marchandises. Les agriculteurs et les producteurs devront encore assumer le coût du carburant. C'est pourquoi les conservateurs demandent que l'allègement de la taxe sur les carburants se poursuive jusqu'à la fête du Canada dans le cadre d'un effort plus large de réduction des coûts.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Madame la Présidente, il m'apparaît vraiment important de parler à la Chambre de la situation des Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Pendant que j'étais assise ici, j'ai reçu un message d'un agriculteur de ma circonscription qui m'a dit payer 2,43 \$ le litre pour le diesel qu'il utilise à la ferme. Il se demande à quel moment les coûts auront tellement grimpé qu'il n'aura plus les moyens de produire.

Ordres émanant du gouvernement

Je me demande si la députée entend des récits semblables. Croit-elle que la mesure proposée répond de manière significative aux préoccupations que nous entendons souvent de la part des agriculteurs, qui nous disent que, avec l'augmentation du coût des intrants, il devient vraiment impossible d'avoir une entreprise viable?

Tamara Jansen: Madame la Présidente, si les députés savaient le nombre incalculable de fois qu'on m'a parlé du coût du diésel ces deux dernières semaines. Le coût des combustibles ne se répercute pas seulement sur le prix qu'une famille doit payer pour faire le plein. Le combustible fait partie des intrants nécessaires à la production et au transport des marchandises d'un bout à l'autre du pays; c'est ce qu'on entend partout. Il faut du combustible aux agriculteurs pour utiliser leurs machines et aux camionneurs pour transporter les marchandises. De même, les entreprises en ont besoin tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Quand le coût des combustibles augmente, cette augmentation ne disparaît pas comme par magie. Elle ajoute d'autres pressions sur les producteurs, les entreprises et, au bout du compte, les consommateurs. Si on prolonge l'allègement, un de ces coûts restera bas à un moment où les gens et les entreprises du Canada sont déjà aux prises avec une grande incertitude économique. L'objectif devrait consister à maintenir de faibles prix au lieu de recommencer à les faire augmenter.

• (1045)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'avoir attiré l'attention sur les petites entreprises. Avec l'allègement tarifaire, nous avons vu, entre autres, que la plupart des programmes ne s'adressent pratiquement pas aux entreprises de moins de 1 million de dollars, comme le café dont elle a parlé tout à l'heure. Je me demande si ma collègue pourrait nous en dire plus là-dessus et décrire comment les choses se passent dans sa circonscription.

Tamara Jansen: Madame la Présidente, c'est ce que j'entends partout où je vais. Nous avons organisé un grand pique-nique la fin de semaine précédant notre retour, et tout le monde a parlé du fait que cette situation rendait très difficile pour les entreprises de poursuivre leurs activités.

L'allègement de la taxe sur les carburants n'est qu'un élément d'une approche économique plus large. Dans leur plan d'action économique, les conservateurs réclament le maintien de l'allègement de la taxe sur l'essence jusqu'à la fête du Canada, l'approbation plus rapide des projets en attente de permis fédéraux, l'abolition de la TPS sur les automobiles fabriquées au Canada, l'élimination de l'impôt sur les gains en capital réinvestis au Canada et la réduction d'autres obstacles aux investissements canadiens.

Le principe reliant ces mesures est simple: réduire les coûts pour les familles et les employeurs et créer de meilleures conditions pour l'investissement, l'emploi et la croissance.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui au sujet de ce projet de loi, qui maintiendrait la réduction de la taxe d'accise sur le carburant jusqu'en janvier. Au cours de l'été, j'ai écouté mes concitoyens et bon nombre des propriétaires d'entreprise qui ont dû faire face à la guerre tarifaire injustifiée qui sévit actuellement et qui a été déclenchée par l'administration américaine. Ce type d'allègement et son maintien sont les bienvenus.

Comme l'a déjà dit Ann Landers, la célèbre chroniqueuse, « les gens intègres s'attendent à ce qu'on les croie », et, quand on ne les croit pas, « le temps finit par leur donner raison ». La présentation de ce projet de loi par le ministre des Finances prouve que les

conservateurs ont agi avec intégrité dans ce dossier et qu'ils ont travaillé fort pendant de nombreuses années pour faire économiser de l'argent aux Canadiens. Nous voyons cela comme une aide temporaire bienvenue qui ne va peut-être pas assez loin, mais qui peut s'opposer à l'idée de faire économiser de l'argent aux gens? Il est certain que les conservateurs font valoir ce point depuis des années.

Soyons honnêtes: une grande partie des difficultés auxquelles le Canada, les Canadiens et nos entreprises sont confrontés sont attribuables à des politiques économiques inefficaces que nous nous sommes nous-mêmes imposées, des politiques qui n'ont ni amélioré la vie des Canadiens ni permis à ceux-ci d'économiser de l'argent. En fait, elles leur ont coûté énormément d'argent au fil des ans, en particulier au cours des 11 dernières années, et le problème persiste. Bon nombre de ces politiques inefficaces ont été mises en œuvre bien avant que Donald Trump devienne président des États-Unis. Ce sont les entreprises et les travailleurs de tous les secteurs au Canada, notamment de l'énergie et des secteurs qui exercent leurs activités à l'échelle interprovinciale, ainsi que les familles canadiennes qui en font les frais.

Au fil des ans, nous avons vu des Canadiens, en particulier des aînés et des mères seules, qui sont parmi les moins en mesure d'absorber ces coûts, entrer à l'épicerie, regarder les prix et, malheureusement, devoir remettre de nombreux articles sur les tablettes. Il y a un problème endémique de nutrition et de sécurité alimentaire au pays. Je le sais parce que bon nombre des appels que je reçois à mon bureau de circonscription consistent littéralement à aider des gens au bord du désespoir parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer leur loyer, leur épicerie et les produits de première nécessité.

Depuis de nombreuses années, les conservateurs réclament l'élimination de la taxe d'accise sur l'essence, de la taxe sur le carbone et d'autres taxes, car elles ont un effet domino sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement qui se répercute sur les prix en magasin. Quand les producteurs, les grossistes et les transporteurs doivent payer ce genre de taxe, les consommateurs en subissent les conséquences. Ce n'est que maintenant, après 11 ans, que le gouvernement libéral commence à comprendre ce que nous avons compris il y a des années: bon nombre de ces politiques économiques inefficaces, y compris les hausses de taxes, ont ce genre de répercussions sur les gens.

J'interviens aujourd'hui pour appuyer le projet de loi, mais je rappelle également à la Chambre — et à vous, madame la Présidente, car je sais que vous en êtes consciente — que les conservateurs ont proposé à plusieurs reprises de réduire les taxes sur l'essence, qu'il s'agisse de la taxe d'accise sur l'essence, de la taxe sur l'essence pour les industries ou d'autres taxes. Chaque fois que nous avons proposé de telles mesures dans des motions de l'opposition, tous les députés libéraux s'y sont opposés. C'est arrivé trois fois.

La première fois, c'était en 2024, lorsque le chef de l'opposition a proposé l'abolition des taxes sur les carburants afin de réduire le coût de la vie pour les Canadiens. À l'époque, les conservateurs anticipaient déjà les problèmes. Nous ne prêtions pas attention aux sondages. Nous étions à l'écoute de nos concitoyens, qui voyaient les taxes sur les carburants faire grimper non seulement le prix de l'essence, mais aussi celui de la facture d'épicerie et de tous les biens de consommation. À ce moment-là, en 2024, nous avons proposé de supprimer la taxe sur l'essence. C'est le chef de l'opposition qui l'a demandé. Qu'ont fait les libéraux? Ils ont voté contre.

• (1050)

Puis, lorsque le Parlement a repris ses travaux le 15 avril 2026, le député de Calgary-Est a proposé une motion qui dit:

Que, étant donné que,

(i) les prix de l'essence ont grimpé en flèche,

(ii) les Canadiens paient désormais près de 20 % de plus à la pompe que les Américains en raison des taxes élevées imposées par les libéraux,

la Chambre demande au gouvernement d'adopter le plan conservateur visant à faire économiser 25 cents par litre aux Canadiens en supprimant les taxes fédérales sur l'essence et le diesel...

Le diesel se situe dans une catégorie à part lorsqu'il est question des prix et de leurs répercussions sur les producteurs, en particulier dans le secteur agricole.

Je poursuis la lecture de la motion présentée en avril dernier:

a) en supprimant la taxe d'accise sur les carburants pour le reste de l'année 2026, qui coûte 10 cents par litre aux Canadiens;

Tous les libéraux, sans exception, ont voté contre cette motion. En fait, si je me souviens bien du débat tenu à l'époque, les libéraux qui prenaient la parole accusaient les conservateurs de diffuser de fausses informations et de mentir aux Canadiens au sujet des économies qu'ils réaliseraient si la taxe d'accise sur le carburant était abolie. Pourtant, nous sommes aujourd'hui saisis d'un projet de loi du gouvernement qui propose précisément ce que nous réclamions il y a quelques années. Si cette mesure avait été adoptée à l'époque, les Canadiens auraient déjà commencé à économiser.

Le 27 mai 2026, le député de Richmond—Arthabaska—des-Sources, au Québec, a parlé du prix de l'essence, qui coûtait 13 % de plus au Canada qu'aux États-Unis, soit une différence de 22 ¢ le litre, en moyenne. Encore une fois, tous les députés libéraux ont voté contre ce qui était proposé. Les gens intègres s'attendent à être crus. Lorsqu'ils ne le sont pas, le temps finit par leur donner raison, et il donne justement raison aux conservateurs sur cette question comme sur beaucoup d'autres, y compris la taxe sur le carbone et les autres mesures législatives qui étaient à l'origine des idées des conservateurs et que le gouvernement est en train de mettre en œuvre.

Je souscris au principe selon lequel s'il s'agit d'une bonne idée, il importe peu qu'elle vienne des libéraux, des conservateurs, des néo-démocrates ou du Parti vert. Si c'est une bonne idée qui profite aux Canadiens, aux familles canadiennes et aux entreprises canadiennes, il faut l'appuyer. Chacune des motions de l'opposition que nous avons présentées était une bonne idée, qui aurait pu faire économiser de l'argent aux familles et aux entreprises canadiennes, mais les libéraux ont systématiquement voté contre ces propositions. Aujourd'hui pourtant, c'est tout à coup une bonne idée.

En tant qu'opposition, nous avons l'obligation constitutionnelle de remettre en question ce que fait le gouvernement. Nous avons l'obligation constitutionnelle de lui demander des comptes. Il s'agit de remettre en question les décisions qu'il prend ainsi que les mesures législatives, les réformes réglementaires ou toute autre mesure qu'il propose. C'est notre obligation constitutionnelle, et nous la respectons avec beaucoup de respect et d'intégrité.

Il est également de notre devoir de proposer des solutions au gouvernement quand les choses ne fonctionnent pas, c'est-à-dire quand les lois, les règlements ou d'autres politiques font défaut. C'est précisément ce que nous avons fait. Je sais que le leader du gouvernement à la Chambre est intervenu hier pour accuser les conservateurs de proposer des mesures qui seraient contraires aux

Ordres émanant du gouvernement

valeurs canadiennes. Le gouvernement préfère avoir un public plutôt qu'une opposition. Il s'agissait là de bonnes idées proposées il y a déjà plusieurs années. Nous continuerons à proposer des idées qui aideront les Canadiens.

Je terminerai par un message que j'ai reçu d'un citoyen. Comme la Chambre le sait, nous avons la possibilité de communiquer à tout moment par divers moyens, notamment par des envois postaux. J'ai reçu celui-ci au cours de l'été.

Chris, d'Innisfil, a écrit: « La taxe sur l'essence doit être considérablement réduite », ce qui ferait automatiquement baisser les prix ainsi que le coût de la vie. Aujourd'hui, alors que je m'adresse à la Chambre, je tiens à dire à Chris que je regrette que nous n'ayons pas pu agir plus tôt. L'opposition s'est efforcée de lui rendre la vie plus abordable et de lui permettre de faire des économies. Aujourd'hui, c'est ce que nous allons faire.

Nous allons appuyer le gouvernement dans cette démarche. Toutefois, la mesure ne va pas assez loin. Nous estimons qu'elle devrait être prolongée au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027, car la crise économique, la crise de l'insécurité alimentaire et la crise du coût de la vie que vivent les familles sont bien réelles et vont perdurer sous le gouvernement libéral.

• (1055)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, comme je l'ai dit plus tôt, je me réjouis de constater que le Parti conservateur reconnaît l'intérêt d'appuyer ce projet de loi en particulier. J'espère que, dans un esprit de collaboration, nous pourrions compter sur le même appui à l'égard d'autres projets de loi, alors que nous essayons de bâtir un Canada plus fort et plus prospère.

Ma question pour le député d'en face est la même que j'ai posée à l'une de ses collègues: le Parti conservateur est-il prêt à revoir sa position au sujet du programme de nutrition dans les écoles, qui nourrit 400 000 enfants au Canada?

John Brassard: Madame la Présidente, il n'y a rien à revoir. Le gouvernement l'a adopté. Il a été instauré. Dans ma circonscription, je n'ai pas entendu grand-chose me confirmant qu'il soit réellement bénéfique pour les enfants. Personne ne communique avec moi pour me dire que c'est le meilleur programme au monde.

Nous soutiendrons les mesures qui servent les intérêts des Canadiens, des familles canadiennes, des travailleurs canadiens et des entreprises canadiennes, et nous soutiendrons celles qui leur permettent de faire des économies en cette période de grave crise économique. Encore une fois, il s'agit d'une blessure que nous nous sommes infligée nous-mêmes et qui remonte à bien avant l'accession de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Conformément à notre obligation constitutionnelle, nous nous opposerons vigoureusement à tout ce qui n'aide pas les travailleurs, les familles et les entreprises d'ici, et l'historique du gouvernement libéral montre que ceux-ci n'ont guère reçu d'aide, sauf les proches du Parti libéral.

Ordres émanant du gouvernement

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, les libéraux ont affirmé pendant des mois et des mois que leur taxe sur l'essence était sans rapport avec la crise du coût de la vie. Nous avons présenté motion après motion pour l'abolir, et les députés libéraux s'y sont tous opposés. Mon collègue pourrait-il nous expliquer ce qu'il pense de ce revirement des libéraux? Pourquoi, après tous ces mois, admettent-ils aujourd'hui qu'ils avaient tort, alors que les Canadiens auraient pu bénéficier d'une baisse des taxes sur les produits alimentaires depuis des mois? Ils s'y mettent un peu tardivement. Pourquoi nos collègues libéraux ont-ils changé d'avis?

[Français]

John Brassard: Madame la Présidente, avant tout, je souhaite mentionner que je suis désolé de ne pas m'être fait poser de question par mon collègue de Mirabel.

[Traduction]

Je vais toutefois répondre à la question que le député vient de poser. Je crois en avoir déjà parlé. Je ne pense pas qu'il y ait de place dans l'idéologie des libéraux pour le concept selon lequel, peu importe qui propose une idée, si celle-ci est bénéfique pour les entreprises et les travailleurs canadiens, il conviendrait de l'adopter. Cette mesure aurait pu permettre aux gens de faire des économies, non seulement tout au long de l'été, mais aussi dès 2024, lorsque nous avons proposé pour la première fois la suppression de la taxe d'accise sur les carburants. En tant que conservateurs, nous avons constaté — comme nos concitoyens nous le disaient à l'époque — que cette taxe avait un impact profond non seulement sur la situation personnelle des Canadiens, mais aussi sur l'ensemble de l'économie, par un effet domino.

La seule chose que je puisse dire au député, c'est que si ce n'est pas une idée des libéraux, alors c'est une mauvaise idée; voilà comment cela se passe ici. Il est temps d'arrêter de penser ainsi et de commencer à penser aux Canadiens, plutôt qu'à nos ambitions politiques à la Chambre.

• (1100)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je ne veux pas être trop pointilleuse, mais les conservateurs n'ont-ils jamais pensé à poursuivre les libéraux pour plagiat? Le gouvernement actuel met en œuvre le programme conservateur point par point.

J'ajouterais un autre point, qui entraîne des changements auxquels je ne souscris pas. Je sais que les conservateurs auraient des raisons de se réjouir, mais pourquoi promettre de réduire l'aide au développement à l'étranger? Les libéraux ont promis qu'ils ne le feraient pas, puis ont réduit cette aide de 2,7 milliards de dollars. Il y a eu beaucoup de promesses. Par exemple, les libéraux ont promis d'atteindre les cibles de l'Accord de Paris. De toute évidence, ils ne respectent pas leurs promesses.

Je demande à mon collègue de Barry South—Innisfil si les conservateurs ont envisagé d'embaucher un avocat.

John Brassard: Madame la Présidente, c'est une excellente question. Le premier ministre a prouvé qu'il sait plagier. C'est un fait bien documenté qu'il a plagié beaucoup de choses, alors je ne suis pas surpris, en tant que conservateur, qu'il plagie notre programme, car les mesures qu'il comprend sont celles dont les Canadiens avaient besoin. Malheureusement, ils ne l'ont pas soutenu aux élections, mais nous continuerons de proposer des solutions visant à améliorer la vie des gens.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, ça fait quelques fois que je me lève un peu à l'avance pour commencer mon discours. Des fois, on prend des vacances ou un temps de repos et on perd la main.

Comme on le sait, il n'y a plus de suspense avec moi: je commence toujours une période de travaux parlementaires en disant à la présidence que je suis content de la voir. Notre Présidente est resplendissante, et il est agréable de la voir ici en bonne santé. Ça me fait vraiment plaisir de la voir présider, d'autant plus que nous commençons la période de travaux parlementaires avec un projet de loi assez important.

Il s'agit d'un projet de loi très court, et nous le connaissons bien parce que nous en avons déjà adopté une première mouture au mois d'avril dernier. Ce que le gouvernement veut faire, c'est tout simplement reconduire la suspension de la taxe d'accise sur les carburants pendant encore quelques mois.

Je veux que le gouvernement sache que je pense que le travail parlementaire que nous avons à faire est important. Je pense qu'il est important qu'on fasse ce travail en comité, qu'on reçoive des témoins. Il est important qu'on remette en question l'efficacité de cette mesure. Il est important qu'on discute des solutions de rechange à cette mesure. Ce n'est pas la seule mesure qui pourrait permettre aux consommateurs, aux agriculteurs et aux gens des chaînes de distribution de diminuer leurs coûts. Il est donc important de faire ce travail parlementaire.

À un moment donné, j'avais une certaine inquiétude, soit que le gouvernement soit tenté de faire adopter le projet de loi extrêmement rapidement, voire sous bâillon, en disant que ça coulait de source, que ce n'était pas controversé, que nous n'avions pas besoin de faire notre travail de parlementaires et que nous l'avions déjà adopté en avril.

Il est important de rappeler l'importance du rôle de l'opposition. C'est d'autant plus vrai dans un Parlement qui est de plus en plus majoritaire. Il faut aussi rappeler le rôle de la société civile. Il faut rappeler l'importance de recevoir des témoins. Il y a des gens de la société civile, des gens du secteur privé, des universitaires et des chercheurs, qui, à bien des égards, connaissent beaucoup plus ce mécanisme fiscal que le ministre des Finances lui-même. On doit avoir la décence d'inviter ces gens pour qu'ils nous parlent de la taxe.

Quelle est la réelle situation du prix de l'essence et de la taxe sur l'essence? J'en avais parlé lors des débats tenus avant les vacances et les élections partielles. D'ailleurs, je salue mon nouveau collègue, qui, soit dit en passant, vient de ma région d'origine. Il faut qu'il sache qu'il y a une rue Garon, à Chicoutimi, en l'honneur de mon grand-père. Je ne l'ai jamais connu, car il est décédé il y a longtemps, mais je suis convaincu qu'il serait souverainiste aujourd'hui. Cela dit, c'est un autre débat.

Quand j'ai parlé du prix de l'essence au mois d'avril dernier, je m'étais amusé à prendre un indicateur assez stable, soit le prix d'un litre d'essence sans plomb — à une certaine époque, c'était un enjeu — dans une station libre-service au cours des 25 dernières années. Pour l'inflation, je l'ai ajusté à l'indice des prix à la consommation. On voit que, sur une période de 25 ans, le prix de l'essence, en moyenne, n'augmente pas, ce qui est assez surprenant. En chiffres réels, il augmente à la pompe, mais tout le reste dans l'économie augmente. Quand on considère l'inflation, le prix est assez stable et se situe à peu près à 1,60 \$. Même si la tendance à long terme est plate, le prix de l'essence fluctue beaucoup. En effet, il peut passer de 1,60 \$ à 2 \$ à 1,40 \$.

Depuis environ 25 ans, le prix de l'essence, en termes réels, a beaucoup fluctué, mais il est resté assez fixe. Pour 80 % des Québécois et des Canadiens, il y a eu une appréciation réelle importante du pouvoir d'achat. Ce que ça veut dire, c'est que les salaires et les revenus des gens, même s'ils ont connu un ajustement lié à l'inflation, ont augmenté plus vite que le coût de la vie. Qu'arrive-t-il quand les 80 % de Canadiens les plus riches ont une augmentation importante de leur pouvoir d'achat et voient, en termes réels, le prix de l'essence stagner, mais fluctuer un peu? Ça fait que, depuis ce temps, il y a eu une augmentation du nombre de kilomètres roulés par personne, une augmentation de la consommation d'essence par ménage, une augmentation de la taille moyenne d'un véhicule et une augmentation du nombre de véhicules par ménage. Dans la région de Montréal, pour cette période, le parc de véhicules automobiles a augmenté plus vite que la population.

• (1105)

Ce n'est pas si clair que ça que cette proportion de 80 % de gens qui ont des plus gros véhicules qui consomment beaucoup d'essence est celle à qui on doit donner la priorité par une mesure immédiate d'aide par l'entremise de la taxe sur l'essence, d'autant plus que ce n'est pas clair que cette mesure favorise aussi la transition. Ce serait à discuter en comité avec des témoins. Nous savons que nous sommes devant un gouvernement qui a abdiqué ses responsabilités climatiques et qui a abdiqué ses cibles de réduction de GES. Ce n'est donc pas clair que ces 80 % de gens sont ceux qui doivent avoir la mesure d'aide la plus immédiate.

Maintenant, il y a 20 % des gens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, qui vivent de paie en paie, qui ont eu une mauvaise surprise dans la vie, une séparation ou un déménagement. Ils n'ont souvent pas le choix d'avoir un véhicule parce qu'ils ne sont plus capables, aujourd'hui, de se payer un logement dans les grandes villes et dans les centres urbains, qui sont devenus très chers. Même si le prix de l'essence est resté assez fixe avec le temps, encore une fois lorsque ajusté pour l'inflation, ces gens sont extrêmement vulnérables aux fluctuations du prix de l'essence. Pour un ménage qui a de la difficulté à joindre les deux bouts, quand le prix du litre d'essence passe de 1,68 \$ à 1,75 \$, c'est grave. Ça veut dire qu'on ne mangera peut-être pas. Ça veut dire qu'on va peut-être priver les enfants de quelque chose, qu'on va acheter un vêtement de moins, qu'on va réduire les dépenses relatives aux vacances, à l'éducation ou aux fournitures scolaires. C'est ça, l'enjeu.

Ça nous ramène, encore une fois, à regarder l'adéquation entre qui a besoin d'aide et qui cette mesure favorise. Cette mesure favorise 100 % des gens qui consomment de l'essence, y inclus les députés conservateurs qui arrivent dans le stationnement avec des camions 10 fois plus gros que ma propre voiture. Pour aider 20 % des gens qui en ont besoin, on dépense pour 100 % des gens. Il faut

Ordres émanant du gouvernement

aussi questionner la méthode. Un transfert ciblé ne serait-il pas plus approprié?

Je sais que le ministre des Finances a bonifié le fameux crédit pour la TPS, à juste titre d'ailleurs. Cela n'a pas été controversé l'hiver dernier ou le printemps dernier. Il a changé le nom. Je ne me souviens pas du nom qu'il lui a donné, mais il doit y avoir les mots « Canada fort » parce qu'ils appellent tout comme ça. Il a bonifié l'allocation qui va à ces gens, ceux qui en ont le plus besoin. Un transfert, un crédit pour la TPS, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, je pense, ajustée en fonction du revenu des gens, de la composition familiale, alignée sur les critères qui mènent à avoir les prestations familiales, ça permet de cibler les gens à aider.

Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'avec 1 \$ de fonds public, il est possible d'aider cinq fois plus la personne qui en a besoin. Je pense que c'est une conversation que nous devons avoir. Quand une personne va à la station-service, elle sort de l'argent de ses poches et elle paie le litre d'essence. Il y a deux façons d'aider: augmenter ce qu'elle a dans ses poches ou faire baisser le prix du litre d'essence, ou du moins contrôler la hausse. Je ne sais pas par quelle sorte de mécanisme intellectuel notre gouvernement en est venu à penser que, la seule façon d'aider les gens les plus pauvres, c'était juste de jouer sur l'augmentation du prix du litre d'essence.

Si on pense que les gens ont davantage besoin d'aide, je pense que, possiblement, l'allocation pour l'épicerie serait un bon mécanisme. Ça mérite d'être discuté, d'autant plus qu'il y a une espèce de mythe dans l'opinion publique voulant que baisser de 1 ¢ la taxe d'accise ait pour effet de baisser de 1 ¢ le prix à la pompe. C'est faux. Quand on baisse la taxe d'accise, des gens qui se trouvent tout le long de la chaîne de distribution vont aller s'approprier cette baisse; le distributeur, le raffineur ou les stations-service elles-mêmes. C'est loin d'être clair que ça va finir dans les poches du consommateur.

Pourquoi? C'est parce que le consommateur a une demande souvent fixe pour ça. Il faut qu'il se déplace, surtout les 20 % de gens qui sont le plus dans le trouble et qui ont le plus besoin d'aide. Ces gens doivent se déplacer du point A au point B, ils doivent aller au travail, ils doivent aller à l'épicerie. Ces gens doivent faire le plein et ils vont le faire. Ils vont faire le plein à 1,68 \$, à 1,72 \$, à 1,80 \$ ou à 1,85 \$ le litre. Ils vont le faire quitte à se priver d'autre chose. Les détaillants le savent et l'industrie pétrolière le sait. Ça s'appelle, dans un cours d'économie, une demande inélastique.

• (1110)

Ça veut dire que le détaillant sait que la personne va faire le plein quand même et il va donc empocher la baisse de la taxe d'accise. C'est ce qu'on observe. Les stations-service ont des équipes de relations publiques. Bien sûr, elles baissent les prix pendant une journée ou deux. Puis les gens oublient. Après, on dit que c'est la faute de l'Iran et on hausse le prix.

Ordres émanant du gouvernement

On commence à voir des études sur d'autres pays qui ont utilisé la méthode du gouvernement actuel pour mettre de l'argent dans les poches des gens. David Byrne, un chercheur mondialement reconnu en matière d'économie industrielle et plus précisément d'enjeux de concurrence liés au prix de l'essence. C'est sa spécialité. Je ne sais pas comment il en est venu à faire ça, mais il y a mis toute sa vie. Lui, il a commencé à étudier les données australiennes. Il s'est rendu compte que le même mécanisme utilisé au Canada ne finissait effectivement pas dans la poche des gens les plus pauvres. Il s'éten- dait partout le long de la chaîne.

Le gouvernement pense-t-il que les détaillants ont besoin d'aide? C'est possible. Pense-t-il que les stations-service ont besoin d'aide? C'est aussi possible. De toute évidence, il pense que les pétrolières ont besoin d'aide. Il passe ses journées à leur donner de l'argent public et des subventions. C'est à peu près la seule chose qui l'inté- resse, à part voyager.

Alors, l'idée qu'en débattant du projet de loi aujourd'hui on va dé- battre d'une aide qui va finir dans la poche des gens qui en ont le plus besoin doit être évaluée. On doit avoir des preuves empiriques, des données. On doit avoir une preuve que c'est vrai.

Au Bloc québécois, nous demandons depuis des années que la prestation de la Sécurité de la vieillesse soit augmentée. Les aînés, eux, ont souvent des revenus fixes. Eux, ils font face aussi à l'infla- tion. Eux aussi, ils doivent se déplacer. Eux aussi, ils ont des pro- blèmes, parce que le transport en commun devient souvent compli- qué avec l'âge. Ils ont des services de santé à aller chercher.

On nous a dit qu'on allait augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus et que les aînés de 65 à 74 ans seraient une deuxième classe d'aînés. Ils sont moins impor- tants. Ce que le ministre des Finances nous a dit à l'époque, tout comme sa prédécesseure, c'est qu'on n'avait pas d'argent pour ça et que ça coûtait trop cher. De mémoire, il était question environ de 3,8 milliards à 4 milliards de dollars par année. Il n'y avait pas d'argent pour aider les aînés.

Combien coûte la mesure proposée aujourd'hui? J'ai regardé l'évaluation. Il s'agit de 5,3 milliards de dollars. Aujourd'hui, on discute de 5,3 milliards de dollars qui vont probablement échouer en grande partie à aider les gens qui en ont le plus besoin. De plus, si la baisse de la taxe d'accise se répercute sur le prix de l'essence, elle va aller aussi dans les Hummer de ceux qui en ont acheté.

Est-ce que ça signifie que tout est mauvais là-dedans? Non, ça veut plutôt dire que ce n'est peut-être pas assez ciblé, que ce n'est peut-être pas le seul mécanisme et que ça coûte cher. Ça veut aussi dire que le gouvernement a le budget pour ça. Ça veut aussi dire que ces fonds ont un usage alternatif. La question n'est pas de sa- voir si on est capable de payer 5,3 milliards de dollars. On le peut probablement. La question, c'est de savoir à quoi on renonce.

Des aînés nous écoutent aujourd'hui. Ils se font dire de se serrer la ceinture depuis le début du mandat libéral. Le vrai, celui de 2015, car c'est là que cela a commencé. C'est ce que se font dire les aînés. Il y a des aînés dans toutes nos circonscriptions. Madame la Présidente, je connais des aînés dans votre circonscription qui me disent la même chose. En somme, on va leur dire qu'on est capable de trouver 5,3 milliards de dollars, finalement.

Il est important qu'on fasse le travail parlementaire. Ce que je fais aujourd'hui n'est pas une grande envolée pour dire que tout est bon ou que tout est mauvais, c'est un appel à la rationalité, un appel

à étudier cette mesure. C'est un appel pour dire que ce n'est pas vrai que ça doit passer dans le beurre, que ça doit toujours aller à toute vitesse, que ça doit contourner les comités et que nous devons faire l'économie du travail parlementaire pour lequel nous sommes payés, en somme.

On a reçu des témoins quand on a étudié le projet de loi pour la première fois. Beaucoup de gens se sont prononcés. Il n'y a pas d'u- nanimité au Québec. Je ne dis pas que tout le monde est contre et je ne dis pas que tout le monde est en faveur de ça, mais il y a claire- ment une conversation au Québec sur l'utilité de cette mesure. De toute évidence, il y en a une.

Il y a eu des consultations prébudgétaires. Les budgets arrivent à l'automne. On a fait ça au mois de juin. On y a travaillé avec nos collègues du Comité permanent des finances, au mois d'août. Cer- tains témoins ont comparu. C'étaient des gens rigoureux comme, par exemple, Luc Godbout, titulaire de la chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

• (1115)

Ce sont des gens qui se font rigoureusement un devoir d'informer le public. C'est reconnu depuis des années. Luc Godbout nous a dit:

[...] à nos yeux, l'exonération de la taxe d'accise fédérale sur le carburant appa- rait mal avisée sur le plan des finances publiques. Il convient de ne pas prolon- ger ce congé fiscal et de maximiser les chances de rétablir la taxe qu'elle était et, éventuellement, de l'indexer.

L'autre chose, c'est que la taxe sur l'essence, ajustée pour l'infla- tion, baisse si on ne l'indexe pas. Son poids dans nos portefeuilles baisse au fil des années. C'est ce qui est arrivé au fil des années.

Luc Godbout a dit aussi :

Je vous rappelle qu'un congé fiscal de cette nature profite davantage aux mé- nages à revenus plus élevés qu'aux ménages moins nantis. Donc, pour favoriser la remise en place de la taxe, il faudrait probablement songer à envisager de verser cette taxe dans un fonds de développement pour les collectivités ou encore dans un autre fonds consacré à ce domaine.

Je pense que ça vaudrait la peine qu'on entende ces gens en co- mité. Ça vaudrait la peine de leur demander sur quoi se fonde leur analyse. Ça vaudrait la peine de recevoir d'autres parties qui pensent l'inverse.

Si nous remettons en question la mesure, on nous dit que nous sommes contre le Canada, contre les ménages, et que nous ne vou- lons pas aider les Canadiens. Je pense qu'on vaut mieux que ça dans ce Parlement-là.

Il y a d'autres gens qui sont venus en comité. Dans son mémoire prébudgétaire, l'organisme Alliance Transit dit ceci:

Après l'abolition récente de la taxe carbone, ce nouvel allègement fiscal laisse derrière les ménages sans voiture et ceux ayant fait l'acquisition d'un véhicule élec- trique, qui sont nombreux au Québec et dans les centres urbains de tout le pays. Il prive en outre le Canada de sommes importantes pour lutter contre la pauvreté et entretenir nos infrastructures qui sont dans un état lamentable. C'est une mesure in- équitable et court-termiste.

Qui fait partie d'Alliance Transit? J'ai toute une page d'organismes qui portent ce message, notamment Accès transports viables, Équiterre, le Réseau des centres d'expertise de mobilité — anciennement l'ACGDQ —, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Trajectoire Québec, Vivre en ville, Ville en vert, Vélo Québec, Nature Québec, Les oubliés de l'autobus. Ça en fait des gens. Ce n'est pas dogmatique, ce que disent ces gens. C'est fondé sur des faits. On le sait. On enseigne ça aux tout petits à l'université, quand ils arrivent au baccalauréat. On leur dit que ce n'est pas parce qu'on donne théoriquement un congé fiscal que la personne qui exploite l'entreprise et qui gère le congé fiscal — la station-service dans le cas de la taxe d'accise — ne va pas mettre l'argent dans ses poches.

De quoi a-t-on besoin? On a besoin d'abord d'élargir la conversation. Les libéraux sont là et ils écoutent. Plus jamais ces gens-là ne pourront dire que l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés coûte trop cher. Plus jamais ils ne pourront nous dire que c'est une mauvaise façon mal ciblée d'aider parce que la pension de la Sécurité de la vieillesse est dégressive avec le revenu. Elle cible mieux.

Ces gens-là doivent nous expliquer si cette hausse va devenir permanente. L'économiste Milton Friedman disait qu'il n'y a rien de plus permanent qu'une politique temporaire. On l'a fait une fois. On l'a refait. Est-ce qu'elle va être encore temporaire dans quelques mois s'il y a une autre guerre? Est-ce qu'elle va être encore temporaire si la situation persiste en Iran? Comment est-ce qu'on insère ça dans le budget? Comment est-ce qu'on informe aussi le contribuable, plutôt que d'annoncer ça ainsi en plein été, de déposer l'avis de voies et moyens, et d'essayer de faire passer ça à la va-vite?

À partir de quel moment va-t-on renouveler la mesure la prochaine fois et selon quel critère? Est-ce que c'est juste le ministre des Finances qui met un peu de salive sur le doigt, qui met ça au vent et qui dit qu'on la renouvelle? Est-ce qu'il y a un critère? Quel est le critère? Est-ce qu'il y a une évaluation du résultat? Est-ce qu'on connaît les conséquences de ça? Est-ce qu'on a embauché des chercheurs pour le savoir? Quelles études le ministère des Finances a-t-il faites depuis le mois d'avril pour nous démontrer que cette mesure va réellement être une mesure d'aide qui va finir dans les poches de ceux qui en ont besoin?

Je pense que ce Parlement-là a besoin de se pencher sur une mesure législative comme ça, d'autant plus qu'elle est déjà en application, d'autant plus qu'elle a déjà un avis de voies et moyens. On n'est pas en train de la bloquer. Ce Parlement a besoin de comprendre si, dans les circonstances actuelles, c'est la bonne façon d'investir le dollar du contribuable.

• (1120)

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mon collègue et je le félicite. J'aimerais souhaiter à mon honorable collègue une bonne rentrée parlementaire.

Il a parlé de ce qui mérite d'être discuté. Moi, j'ai deux questions très limpides à lui poser et j'espère qu'il pourra y répondre d'une façon très limpide, très catégorique.

Premièrement, je comprends que le Parti québécois appuie ou réclame la suspension de la taxe d'accise sur l'essence. Est-ce que le Bloc québécois va appuyer le Parti québécois sur cette question-là?

Ordres émanant du gouvernement

J'ai aussi une seconde question très rapide. Il a parlé très longtemps avec beaucoup de détails, mais j'aimerais juste savoir comment il va voter.

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, d'abord, nous allons certainement voter pour le renvoyer en comité. Nous ne voulons pas que le projet de loi soit rejeté, nous voulons le renvoyer en comité. C'est notre travail. Ayant lui-même été le Président de la Chambre pendant un petit moment, le député sait fort bien qu'il faut que ça aille en comité afin que nous puissions faire un travail parlementaire diligent.

On se rappellera que nous avons voté en faveur de cette mesure au mois d'avril. Ce que je dis, c'est que, contrairement à Québec, on l'a mise en œuvre ici et on l'a appliquée. Il faut alors savoir ce qui arrive avec ça.

Maintenant, peut-être que je me trompe. Le député a l'air de suivre ça peut-être même plus que moi. Tous les partis à l'Assemblée nationale du Québec ont un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Là, on parle de 5,3 milliards de dollars alors que c'est un gouvernement qui creuse son trou financier année après année. Ce n'est pas juste à cause de Trump. Mon collègue d'en face l'a vu. Le trou se creuse année après année.

Si le gouvernement fédéral avait eu un plan de retour à l'équilibre budgétaire, si les finances publiques étaient plus saines, si la gestion avait été différente, entre autres, pendant toutes les années depuis 2015, la conversation serait entièrement différente. Je pense que les partis à Québec qui proposent ça ou autres choses l'ont inséré dans un cadre global de lutte contre la pauvreté et d'aide aux gens pour le coût de la vie. C'est exactement ce que nous demandons. Ce que nous disons, c'est que ça doit faire partie d'un tout. Je pense que tous les partis à Québec qui proposent ça ou autres choses ont fait l'exercice.

[Traduction]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, le député a évoqué les personnes qui roulent en Hummer, et je tiens simplement à lui signaler que le nouveau Hummer est un véhicule électrique; il se pourrait donc qu'il soit en fait favorable aux personnes qui conduisent ces véhicules.

Je tiens à féliciter le gouvernement libéral d'avoir mis en œuvre le programme des conservateurs, même si c'est peut-être à demi-vitesse ou avec un peu de retard. C'est toutefois ce que nous, les conservateurs, réclamons depuis longtemps, et cette mesure s'inscrit simplement dans une tendance de plus en plus marquée du gouvernement libéral à adopter notre programme et à en faire la promotion.

Le député n'est-il pas d'accord pour dire que le gouvernement libéral met bel et bien en œuvre le programme des conservateurs, même si c'est peut-être à demi-vitesse?

• (1125)

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je vais laisser faire la politiciaillerie. Je vais me concentrer sur la première partie de la question.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai fait une blague sur les Hummers, mais il faut comprendre l'objectif de cette mesure-là. L'objectif, ce n'est pas d'aider les gens qui conduisent en soi. L'objectif, c'est d'utiliser la taxe d'accise, de la baisser et de baisser potentiellement le prix d'un bien que les gens achètent, qui est l'essence, pour laisser plus d'argent dans les poches de ceux qui en ont le plus besoin. Moi, j'ai compris que, l'objectif, c'était ça.

À partir de ce moment-là, la question n'est pas de savoir si on est libre d'acheter la voiture qu'on veut ou pas ou si les gens qui ont des Hummers sont méchants. Ce que je voulais faire, c'est simplement souligner le fait que lorsqu'on baisse le prix de l'essence pour tout le monde, si ça baisse pour vrai, on aide aussi des gens qu'on n'aurait pas aidés avec une mesure ciblée. C'est un appel à l'ouverture d'esprit pour regarder des politiques alternatives ou certainement un ensemble de politiques dont celle-là pourrait faire partie. Je pense que c'est effectivement une réflexion qu'on doit avoir. Quant à savoir qui applique la politique de qui, je ne sais même plus qui est membre de quel parti dans ce Parlement-là. Ça *swing* d'un bord, ça *swing* de l'autre. Ça s'en va au Sénat, ça revient. Je ne le sais plus. Je ne sais même plus quel programme relève de qui. Je sais que ce lui du Bloc québécois n'a pas changé.

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, un rapport du Centre for Future Work prévoit que les coûts pour les consommateurs augmenteront de 50 milliards de dollars, ce qui correspond à une hausse de l'inflation de 4,2 %. C'est ce qui arriverait si le détroit d'Ormuz fermait aujourd'hui. Les coûts de production de pétrole et de gaz n'ont pas augmenté d'un sou, et pourtant, les profits du secteur pétrolier et gazier grimpent en flèche. Par ailleurs, le Centre for Future Work prévoit que les profits excédentaires augmenteront de plus de 65 milliards de dollars. Ce projet de loi aurait pour effet d'augmenter la dette. De toute façon, ce sont les contribuables canadiens qui paient la note. Nous voulons leur donner un répit dès maintenant.

Mon collègue convient-il qu'un impôt sur les bénéfices exceptionnels contribuerait à alléger la pression exercée sur les contribuables canadiens et que le secteur pétrolier et gazier devrait contribuer davantage lorsqu'il est aussi prospère? Nous avons même entendu les conservateurs dire que les libéraux leur ont volé leur programme et sont en train de le réaliser. Nous savons que les conservateurs britanniques ont mis en place un impôt sur les bénéfices exceptionnels du secteur pétrolier et gazier, mais les libéraux ne le feront jamais. Des profits sans précédent sont engrangés, mais aucun seuil n'est défini à partir duquel un impôt sur les bénéfices exceptionnels serait perçu.

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, c'est certainement une question intéressante qui mérite d'être étudiée. Je pense qu'on ne peut pas faire l'économie d'étudier des politiques comme celle-là. Toutefois, je pense qu'en filigrane de ça, ce que notre collègue nous démontre, c'est que nous avons une situation où les problèmes sont permanents. Ce qui est en train d'arriver, d'un point de vue géopolitique, c'est de plus en plus permanent. Le manque de concurrence dans le marché de l'essence, dans la vente au détail de l'essence, c'est un problème qui est permanent. La question de la marge de raffinage, c'est une question qui est permanente. Ces choses-là sont permanentes.

Aujourd'hui, nous savons à deux semaines de préavis qu'on va de mesures temporaires en mesures temporaires. Le consommateur,

lui, ne sait pas ce qui arrivera dans quelques mois à cet égard. Est-ce que ça va être permanent? Est-ce que ça va être temporaire? Quelles sont les autres mesures d'aide? Qu'est-ce qu'on peut pérenniser? Est-ce que c'est fini pour toujours et ainsi de suite? Ce que notre collègue nous démontre, c'est que nous avons besoin d'avoir une réflexion intelligente sur des mesures structurelles et permanentes si le problème devient permanent. Nous avons tout présentement, sauf ce débat-là.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a maintenant la parole.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Madame la Présidente, c'est la première fois que quelqu'un de la présidence nomme le nouveau nom de ma circonscription.

Je voudrais remercier mon collègue. Chaque fois que je l'écoute, j'ai l'impression que je reçois un cours d'économie. Moi qui n'ai pas fait d'études en économie, j'apprends toujours. Ce n'est quand même pas rien d'avoir à la Chambre un docteur en économie. Quand il parle, ses faits sont appuyés par ses connaissances et ses recherches. Je lui laisse le mot de la fin parce que la période de questions et d'observations achève.

Quel message a-t-il envie que les parlementaires ici, dans la Chambre, retiennent de son intervention?

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, mon message est un appel aux parlementaires à faire leur travail et à ne pas toujours se presser.

Je l'ai dit, ce projet de loi est un exemple. Il y a un avis de travaux des voies et moyens. La mesure est appliquée. Nous savons qu'elle va être appliquée. Nous le savons, car nous ne sommes pas fous à temps plein. Nous savons comment les gens vont voter. Nous savons que ça va être appliqué. Ce que nous disons, c'est que, malgré ça, nous ne pouvons pas faire l'économie d'un travail parlementaire intelligent. Ce n'est pas seulement pour nous, les députés. C'est pour la société civile, comme je l'ai dit. Il y a des gens qui connaissent ça et qui font de la recherche là-dessus. Les universités et les centres de recherche sont remplis de gens qui n'attendent que d'être écoutés par les politiciens pour les aider à mieux faire leurs politiques lorsqu'une situation géopolitique comme celle que nous vivons aujourd'hui se présentera de nouveau. Nous le devons à ces gens.

Lorsqu'on fait l'économie de débats, lorsqu'on va trop vite ou lorsqu'on court-circuite le travail des comités, ce n'est pas tant les parlementaires qui sont affectés. Nous sommes faits forts, nous avons la peau épaisse. Ce sont ces gens-là qu'on brime, et je pense qu'ils méritent mieux.

• (1130)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Ces ap- puis de part et d'autre de la Chambre sont très encourageants, ma- dame la Présidente. Les conservateurs, les bloquistes et les néo-dé- mocrates travaillent main dans la main avec nous. Tout porte à croire que le projet de loi sera bel et bien adopté, pour le plus grand bien des Canadiens, d'un océan à l'autre. Ce seront eux, les grands gagnants de la collaboration des députés à l'égard d'une mesure lég- islative positive.

Le député d'en face est-il d'accord pour dire qu'il serait utile, entre autres, de suggérer à nos homologues provinciaux d'accorder eux aussi un allègement de la taxe d'accise sur les carburants?

[Français]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je pense certainement que le fédéral devrait se mêler de ses affaires, et je pense certainement que la politique mérite d'être étudiée. Je pense qu'elle va être adoptée. C'est une évidence. Mon collègue dit que cet argent va aller dans les poches de tous les Canadiens. J'ai passé 20 minutes à dire que ce n'était peut-être pas entièrement vrai et que ça méritait d'être quantifié.

Mon collègue veut que nous travaillions ensemble, mais c'est ce genre de rhétorique, ce genre de phrase apprise par cœur pour les médias et ce genre de trivialité que nous venons d'entendre qui nuisent à notre travail parlementaire.

Ça va être adopté. Les conservateurs vont voter en faveur cette politique. La plupart des gens ici vont voter pour le projet de loi, nous le savons.

Maintenant, essayons de voir plus avant. Que ferons-nous la prochaine fois? Que ferons-nous si ce n'est pas réglé en Iran dans six mois?

Voilà la vraie question, et c'est pour ça que nous avons des comités parlementaires.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je prends la parole sur un volet déterminant du programme du gouvernement. Depuis un an et demi, le premier ministre et le gouvernement se concentrent sur les moyens de bâtir une économie plus forte et plus stable, une économie qui est à l'œuvre pour tous les Canadiens. Je vais en dire davantage à ce sujet, mais il convient absolument de reconnaître qu'au-delà de cette priorité, pour le premier ministre et les députés libéraux, c'est la crise du coût de la vie qui presse le plus. Il faut la résoudre. Nous poursuivons nos efforts dans ce dossier.

Les conservateurs parlent de plagiat. Quand les Canadiens ont élu le premier ministre il y a un peu plus d'un an, avec plus de 70 nouveaux députés libéraux, on a constaté un engagement à l'égard du coût de la vie sur une multitude de fronts. D'ailleurs, la toute première mesure prise par le premier ministre a été d'éliminer la taxe sur le carbone sur les carburants. Cette mesure a permis très concrètement de laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens. Il ne s'agissait pas d'une initiative du Parti conservateur. C'était une initiative inspirée par les Canadiens, car, avant de prendre cet engagement, le premier ministre avait discuté avec des milliers de Canadiens. Voilà ce qui a motivé cette politique. Ce ne sont pas tous les partis politiques à la Chambre qui l'ont appuyée à ce moment-là, mais le gouvernement a soutenu le premier ministre en reconnaissant que l'abordabilité était une priorité.

Les choses ne se sont pas arrêtées là. Que l'on pense à l'une des premières mesures législatives présentées par le nouveau premier ministre du Canada quelques semaines à peine après les élections. Il s'agissait d'un allègement fiscal pour la classe moyenne et plus, dont 22 millions de Canadiens ont bénéficié. Voilà une façon remarquable de s'attaquer au problème du coût de la vie. Encore là, les Canadiens ont pu garder plus d'argent dans leurs poches parce que nous sommes conscients des répercussions du coût de la vie.

Ordres émanant du gouvernement

Puis, un peu plus tard au cours du mandat du gouvernement, toujours au cours de la dernière année, nous avons vu la mise en place de l'un de mes programmes préférés: l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui est une conversion du remboursement de la TPS. Des sommes importantes ont été ajoutées, encore une fois pour aider des millions de Canadiens à composer avec le prix des produits d'épicerie et à subvenir à leurs besoins essentiels. C'est une aide financière que les Canadiens reçoivent régulièrement. Voilà le genre d'initiatives que le premier ministre et le gouvernement ont prises au cours de la dernière année.

● (1135)

Ce n'est pas tout. Si nous examinons la mise à jour économique du printemps ou le budget, peu importe comment on veut l'appeler, l'un de ses points saillants consistait à accorder un allègement de la taxe d'accise sur l'essence aux Canadiens afin de rendre la vie plus abordable. Il s'agissait là d'un engagement substantiel de la part du gouvernement, une économie de 10 ¢ le litre tant pour les entreprises que pour les gens qui conduisent leur enfant à l'école. C'est une somme considérable. Cet allègement a duré jusqu'à la fête du Travail, mais comme les Canadiens le savent, nos voisins du Sud, les États-Unis, nous ont imposé de nouveaux droits de douane, ce qui n'aide pas notre économie.

Ce qui préoccupait le caucus ministériel et le premier ministre, c'était la façon dont nous pouvions apporter notre soutien. L'une des mesures que nous avons envisagées consistait à prolonger l'allègement de la taxe sur l'essence par l'intermédiaire du projet de loi C-38, la mesure législative qui vient d'être présentée et dont nous sommes saisis. Un travail préparatoire a été effectué pour nous permettre de reconnaître que l'adoption du projet de loi présenterait un grand avantage. Voilà pourquoi, dans l'une de mes réponses, j'ai évoqué la question de la collaboration. Le projet de loi C-38 va être adopté aujourd'hui non seulement parce que le premier ministre souhaite qu'il soit mis en œuvre — ce qui est important —, mais aussi parce que nous avons eu une bonne collaboration à la Chambre des communes.

Je remercie tous les députés d'avoir reconnu l'importance du projet de loi C-38 pour améliorer l'abordabilité. Dans le fond, en adoptant ce projet de loi, nous disons à nos concitoyens qu'ils continueront de bénéficier de cette réduction de 10 ¢ par litre d'essence jusqu'à la fin de janvier. Nous savons également que cette mesure législative prolongera la réduction jusqu'à la fin de mars, mais à la moitié du montant, donc 5 ¢ le litre. À mon avis, la Chambre des communes a été inspirée, au moins en partie, par une initiative stratégique dont parle le premier ministre depuis qu'il est devenu premier ministre du Canada, et qui porte sur une question très importante pour tous les Canadiens: l'abordabilité.

Nous allons donc faire adopter le projet de loi ce soir à la deuxième lecture, et il est bon de voir qu'il est au programme. Puisqu'il sera renvoyé au Sénat, je demande au Sénat d'examiner la façon dont la Chambre des communes traite le projet de loi afin de nous assurer qu'il pourra, espérons-le, être adopté rapidement et, enfin, recevoir la sanction royale. Ce sont là des moyens directs que prend le gouvernement pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie.

Ordres émanant du gouvernement

Il existe de nombreux autres exemples de mesures que le gouvernement a prises au cours de la dernière année pour soutenir les Canadiens, et j'aimerais en citer quelques-uns. Je pourrais bien sûr évoquer la bonification de l'Allocation canadienne pour enfants, qui vient en aide aux familles alors qu'elles en ont bien besoin, mais l'exemple que j'aime particulièrement évoquer, c'est le régime de soins dentaires, qui aide des millions de Canadiens. Je pense notamment aux personnes âgées qui disposent d'un revenu fixe. Il y en a d'autres, mais je voudrais concentrer mon attention sur les personnes âgées que nous représentons tous. En tant que parlementaires, nous comptons tous dans nos circonscriptions des personnes qui ont bénéficié directement de ce programme.

● (1140)

C'est un programme pour lequel j'attends toujours de voir un soutien unanime de la part de la Chambre des communes. J'aimerais, par exemple, que les conservateurs reviennent sur leur position à ce sujet. Cela enverrait un message très clair, non pas sur la collaboration, mais sur l'idée même de ce programme en tant que politique publique. Le cas échéant, le programme national de soins dentaires serait assuré d'avoir un avenir.

Un autre programme qui nous tient beaucoup à cœur est le Programme national d'alimentation scolaire, qui permet de nourrir 400 000 enfants aux quatre coins du pays. Voilà une aide bien réelle et concrète. Encore une fois, les conservateurs, en face, se sont opposés à ce programme. Malheureusement, certains députés ont dit qu'il n'existait pas. D'autres ont même été jusqu'à dire que c'était de la foutaise. Le programme donne des résultats concrets. Il permet de nourrir des enfants dans le besoin et, ce faisant, de favoriser leur éducation.

À l'époque où je siégeais à l'Assemblée législative du Manitoba, en 1988, des personnes comme Sharon Carstairs, alors cheffe du Parti libéral, disaient qu'un enfant ne peut pas apprendre le ventre vide. Le problème ne date pas d'hier. Des enfants arrivaient à l'école sans avoir de quoi manger, et leur apprentissage en souffrait. Ce n'était pas le cas de tous les élèves, mais un bon nombre d'entre eux auraient bénéficié de repas offerts à l'école dans les années 1980.

Nous avons un premier ministre qui, quelques mois après son élection, a non seulement réaffirmé son appui à ce programme, mais également annoncé son intention d'en faire une initiative permanente, même si certains à la Chambre qualifient le programme de foutaise. J'espère qu'un jour les conservateurs finiront par reconnaître la valeur de cette mesure. Après tout, que ce soit directement ou indirectement, celle-ci contribue à faire baisser le coût de la vie.

Il y a aussi la consolidation et le financement du régime public d'assurance-médicaments, qui est relativement nouveau. Le gouvernement fédéral en finance certains volets. Nous devons au moins faire de notre mieux pour maintenir le régime, et espérons que le régime prendra de l'expansion. J'aimerais beaucoup qu'il prenne en charge les médicaments pour le zona, par exemple. À tout le moins, le régime vient en aide à des dizaines de milliers de Canadiens qui ont besoin de traitements, par exemple pour la dialyse. Si le régime n'existait pas, le revenu disponible des particuliers qui font de la dialyse serait fortement réduit.

Ce ne sont là que quelques programmes qui, grâce au gouvernement et au leadership du premier ministre, aident la population canadienne à faire face au coût de la vie, mais il y en a beaucoup plus. À mon avis, comme nous allons sans doute siéger jusqu'à minuit,

nous entendrons probablement parler de ces divers types de programme tout au long des délibérations.

Mon temps de parole est limité, mais je tiens à souligner que ce qui aide les Canadiens, c'est une économie plus forte et plus prospère. Par ailleurs, je vais revenir sur les dernières élections et parler de ce que le gouvernement, grâce au leadership du premier ministre, est parvenu à accomplir sur la scène internationale, car le fait de s'attirer les faveurs du monde entier contribue à changer la donne.

● (1145)

Nous devons reconnaître que les droits de douane américains sont conçus, en partie, pour nuire aux Canadiens et les diviser. Nous devons trouver des moyens de faire du commerce avec d'autres pays que les États-Unis. Nous devons nous concentrer sur la souveraineté canadienne. Les députés constateront que nous cherchons activement à mettre en œuvre ce programme.

À mon avis, le fauteuil du premier ministre est occupé par la bonne personne au bon moment dans l'histoire du Canada. Je crois que cela deviendra manifeste dans quelques années. Grâce aux liens et à la capacité de communiquer, ainsi qu'aux relations qui ont été établies, en particulier par le premier ministre, mais aussi par d'autres, des portes se sont ouvertes dans le monde entier.

Nous avons beaucoup parlé du sommet de l'investissement qui a eu lieu à Toronto. L'approche de ce sommet de l'investissement a suscité un grand enthousiasme. J'en ai parlé l'année dernière et je dirais que le premier ministre est un ambassadeur fantastique pour le commerce, les débouchés ainsi que les investissements qui peuvent être attirés au Canada. C'est pour cette raison qu'il est important que le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce, le ministre du Commerce international ou la ministre des Affaires étrangères parlent du fait que le Canada possède ce dont le monde a besoin. Ce faisant, nous bâtissons une économie plus forte.

Si les députés souhaitent se faire une idée de l'efficacité de cette approche, ils peuvent se pencher sur ce qui s'est passé à Toronto plus tôt ce mois-ci. Jamais auparavant, dans l'histoire du Canada, on n'avait enregistré un demi-billion de dollars d'engagements d'investissement. Nous parlons ici de milliards de dollars répartis entre différents projets. Des banquiers d'affaires, des entreprises et des fonds de retraite ont participé au sommet et pris des engagements. Toronto a accueilli le monde entier alors que le premier ministre et le gouvernement organisaient un sommet économique qui, à mon avis, a été l'un des plus réussis que le Canada ait jamais connus. Cet événement s'est traduit directement par près d'un demi-billion de dollars d'engagements. Toutes les régions de notre pays en bénéficieront. L'économie canadienne sera plus forte et plus prospère grâce à ces investissements et à la multiplication des débouchés commerciaux et, ainsi, elle contribuera à résoudre le problème de l'abordabilité parce qu'elle générera les types d'emplois pour la classe moyenne que les Canadiens réclament.

Certes, il y aura des moments difficiles. Certains mois seront difficiles en raison d'une baisse de l'emploi. Cependant, même à un moment où nous subissons des pressions de la part des États-Unis, avec la question des droits de douane et l'incertitude commerciale, nous avons réussi à créer un gain net de plusieurs dizaines de milliers d'emplois depuis que le premier ministre actuel est entré en fonction, grâce aux mesures prises en grande partie par le gouvernement en collaboration avec de nombreuses parties prenantes, y compris les provinces. Je pense qu'il s'agit d'un gain net de plus de 150 000 emplois.

• (1150)

Nous ne pouvons pas contrôler Donald Trump, et je ne voudrais pas le faire à proprement parler. Cela dit, il y a des choses que nous pouvons faire, et nous les faisons.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole au nom des habitants de Coast of Bays—Central—Notre Dame et d'intervenir pour la première fois en tant que député de la circonscription qui a retrouvé son ancien nom.

Je viens d'entendre le porte-parole spécial du premier ministre Trudeau et de son successeur vanter le succès du programme de soins dentaires et affirmer que celui-ci réduit le coût de la vie. Nos adjoints de circonscription discutent avec d'autres adjoints de tout le Canada. Le principal problème auquel ils sont confrontés, ce sont des aînés qui ont été laissés pour compte par ce super programme de soins dentaires et qui, après avoir reçu leur traitement, leur prothèse dentaire ou toute autre intervention, reçoivent une facture de 100 \$, de 500 \$ ou de 900 \$. Hier soir, mon bureau de circonscription de Gander m'a appris qu'une personne âgée a reçu une facture de 10 000 \$ et qu'elle ne sait pas comment elle pourra la payer. Elle est sous le choc.

Ma question s'adresse au porte-parole du premier ministre. Va-t-il cesser de vanter les mérites de ce programme inefficace et le gouvernement corrigera-t-il la situation?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je n'ai pas nommé le député d'en face, mais je vais le faire maintenant, car c'est lui qui a dit que le Programme national d'alimentation scolaire était de la foutaise et qu'il n'y croyait pas. Il a dit que c'était de la foutaise. Est-il surprenant qu'il n'aime pas le programme de soins dentaires qui aide des millions de Canadiens? La réponse est non. Ce n'est pas surprenant.

Je suggère au député de parler aux milliers d'enfants et d'aînés de sa circonscription qui ont bénéficié directement du programme de soins dentaires et du programme scolaire, et de revoir sa position, car il semble qu'elle a beaucoup de poids au sein du Parti conservateur.

Si le Parti conservateur veut s'attaquer au problème de l'abordabilité, il est temps qu'il collabore avec nous sur cette question, car c'est important. Ce sont des mesures qui aident les Canadiens.

• (1155)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Madame la Présidente, mon collègue semble s'être embrouillé dans sa dernière réponse, mais je le remercie d'avoir reconnu que les partis ont collaboré en vue d'offrir un répit aux Canadiens.

Le député de Mirabel a souligné que les pressions inflationnistes ne cesseront pas de sitôt, mais que la mesure d'allègement, elle, est temporaire. Je me demande si le député peut nous expliquer pour-

Ordres émanant du gouvernement

quoi cette mesure est temporaire et pourquoi nous ne la prolongeons pas indéfiniment pour stabiliser le coût des aliments.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question, car elle a tout à fait raison. Il y a eu beaucoup de collaboration au sujet du projet de loi. C'est l'une des raisons pour lesquelles il finira par être adopté très rapidement à la Chambre. Comme je l'ai indiqué plus tôt, j'espère que le Sénat nous fera savoir qu'il entend adopter le projet de loi tout aussi rapidement, compte tenu de la volonté exprimée par la Chambre des communes.

Il est également important de reconnaître que, grâce en particulier au leadership du premier ministre, le gouvernement a reconnu le problème du coût de la vie et son importance pour les Canadiens. Nous continuerons de suivre ce dossier de très près.

Il est important de noter que le projet de loi prolongera jusqu'au 31 janvier 2027 la suspension temporaire de la totalité de la taxe d'accise fédérale de 10 ¢ le litre sur les carburants, après quoi l'allègement sera réduit. Je parle de l'essence que la plupart de nos concitoyens utilisent. Au cours des deux mois suivants, l'allègement sera de 50 %, soit 5 ¢ le litre.

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente, le député a évoqué la question des aînés. Dans ma circonscription, certains aînés ne partagent pas la position du gouvernement. Beaucoup d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

Si l'on compare le montant des impôts payés par des aînés vivant seuls à celui payé par un couple d'aînés percevant le même revenu, on constate que ce montant est plus élevé. Prenons l'exemple d'un couple gagnant 50 000 \$: il paie 600 \$ d'impôts, tandis qu'une personne vivant seule paie 5 800 \$.

En quoi cela va-t-il aider une personne qui ne parvient pas actuellement à joindre les deux bouts avec son revenu fixe? Quelque 72 % des aînés ne partagent pas la position du gouvernement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je pense qu'il est important de savoir que le gouvernement apporte son soutien aux Canadiens non pas dans un seul domaine, mais dans une multitude de domaines. Par exemple, les aînés bénéficient de plusieurs formes d'aide. J'ai notamment évoqué le programme de soins dentaires. Je peux également mentionner la dialyse. De nombreux aînés suivent un traitement par dialyse. Les aînés de plus de 75 ans ont bénéficié d'une augmentation substantielle, bien supérieure à ce qu'aurait été l'augmentation annuelle garantie.

De nombreux aînés continuent à conduire leur véhicule. Un aîné de plus de 90 ans peut encore prendre le volant et il bénéficiera, lui aussi, d'un allègement de la taxe. Certaines personnes se déplacent en autobus. Tout le monde profite de cette baisse de 10 ¢ le litre, qui se répercute sur les tarifs. De façon directe ou indirecte, les aînés bénéficient de mesures d'aide concrètes sous de nombreuses formes.

Ordres émanant du gouvernement

Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): À écouter le député, madame la Présidente, je ne peux pas m'empêcher de penser à ma circonscription. Lorsque le consommateur ou l'habitant moyen de Mississauga-Est—Cooksville passe à la pompe, il économise sur le prix de l'essence. Il faut de l'essence aux gens pour se rendre au travail. Il leur en faut pour reconduire leurs enfants à leurs activités sportives. Il leur en faut pour tout. Les mesures qui font baisser les prix à la consommation sont très nécessaires. Le député en a évoqué beaucoup d'autres. Il a parlé du programme d'alimentation dans les écoles et du régime de soins dentaires. Il a rappelé que nous donnons un coup de pouce aux personnes âgées grâce à diverses mesures d'aide.

L'essence, c'est quelque chose qui influe sur le quotidien de tout le monde. Le député en dirait-il davantage à ce sujet?

• (1200)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je pense que le député vise droit dans le mille. Il est question d'une réduction de 10 ¢ le litre. Ce n'est vraiment pas négligeable. Beaucoup de résidents de sa circonscription en profiteront directement. Grâce au projet de loi, cette réduction sera maintenue jusqu'à la fin de janvier, puis elle passera à 5 ¢ le litre en février et mars. Pour moi, cette mesure fera toute la différence en ce qui concerne le coût de la vie, mais ce n'est pas la seule. J'ai parlé de nombreuses mesures dans mon discours, et le député en a mentionné quelques-unes.

Tout cela pour dire que le caucus libéral et le premier ministre tiennent à donner l'assurance aux Canadiens que le problème nous tient très à cœur et que nous nous employons à faire baisser le coût de la vie. Nous prenons au sérieux les difficultés financières et nous agissons.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face a parlé en long et en large de programmes socialisés de soins dentaires et de programmes maoïstes d'alimentation, mais il fut un temps où les Canadiens avaient les moyens de payer leurs propres soins dentaires, de faire l'épicerie et de nourrir leurs enfants comme ils le voulaient. Les libéraux n'ont remboursé aucune dette depuis 2015, quand ils ont été élus pour la première fois, et les intérêts ne cessent de s'accumuler. Cela se traduit par des taxes et des impôts supplémentaires et par un coût de la vie inabordable pour les Canadiens.

Pourquoi le député d'en face veut-il que les Canadiens dépendent du gouvernement pour tout?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je tiens à être très clair au sujet du programme national d'alimentation que la députée a critiqué en disant qu'il fut un temps où les Canadiens avaient les moyens de nourrir leurs enfants. C'est un peu trompeur, et je vais expliquer pourquoi.

En 1988, j'ai été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba. À l'époque, le Parti libéral avait une cheffe merveilleuse: Sharon Carstairs. Sharon Carstairs parlait souvent des enfants qui allaient à l'école le ventre vide au Manitoba et disait qu'il fallait faire en sorte qu'ils reçoivent à manger dans les écoles.

Dire que ce programme n'est nécessaire qu'aujourd'hui à cause du problème de l'abordabilité est trompeur. Ce n'est pas forcément vrai. Il était nécessaire depuis longtemps. Le premier ministre en avait conscience, et c'est pourquoi nous avons pérennisé ce programme.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, bienvenue au fauteuil.

Je suis honoré de prendre la parole, au nom des citoyens de Skeena—Bulkley Valley, pour discuter de mesures visant à réduire le coût de la vie, en particulier le projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

En passant, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Fort McMurray—Cold Lake.

Le gouvernement décrit le projet de loi C-38 comme le fruit d'une collaboration entre les partis et les députés, ce qui n'est pas tout à fait exact, car le chef et les députés du Parti conservateur déplorait déjà le coût trop élevé de la vie et les pressions subies par les Canadiens bien avant mon arrivée ici. En effet, le chef du Parti conservateur faisait pression pour obtenir cet allègement fiscal à la pompe bien avant mon arrivée, notamment pendant la campagne électorale.

Les libéraux viennent seulement de se rendre compte, cette année, que les Canadiens traversent peut-être effectivement une période difficile et que le gouvernement devrait peut-être leur faire économiser un peu d'argent à la pompe. Ils ont ensuite pris conscience que, loin de diminuer, le coût de la vie augmente au Canada, et qu'ils devraient prolonger l'allègement fiscal pour aider les Canadiens. Il s'agit là de l'une des nombreuses idées proposées par les conservateurs que les libéraux ont reprises.

Nous avons accueilli la proposition d'abolir la taxe sur le carbone, parce que cette idée venait des conservateurs. Les libéraux ont ensuite annoncé qu'ils ne supprimeraient que la taxe sur le carbone pour les consommateurs et que la taxe sur le carbone pour les industries serait maintenue, en disant que nous ne devrions pas nous en inquiéter, car cette taxe n'aurait pas d'incidence sur le coût de la vie. Nous savons tous que toute entreprise qui doit faire des dépenses supplémentaires, y compris en raison d'une taxe, n'absorbera pas ces dépenses; elle refilera la facture aux consommateurs.

Je comprends que de nombreux facteurs contribuent à l'inflation et au coût de la vie. Cette mesure n'est qu'une petite partie de la solution. Par conséquent, même si je salue cette idée, puisqu'elle reprend une proposition conservatrice, je demande au gouvernement d'adopter d'autres idées conservatrices pour faire économiser de l'argent aux Canadiens, non seulement à la pompe, mais aussi à l'épicerie, pour que nous puissions juger le premier ministre selon le prix du panier d'épicerie, comme il l'a demandé. Dans l'ensemble, cette mesure ne règlera pas le problème du coût de la vie, mais elle sera utile. Elle offre une aide aux familles et à nos jeunes, surtout, quand ils font le plein d'essence.

Je partage également l'avis des députés du gouvernement libéral qui ont souligné que nourrir les enfants à l'école n'est pas une initiative nouvelle. Ma propre bande, par exemple, le fait déjà pour les enfants dans les écoles, mais aussi pour les aînés, car nous disposons de revenus autonomes grâce à notre activité économique. Ce n'est pas nouveau, mais le nombre d'enfants qui doivent être nourris à l'école atteint des niveaux records au Canada, un pays industrialisé.

Un nombre record de personnes au Canada ont aussi recours aux banques alimentaires chaque mois, soit plus de 2 millions, dont environ 30 % sont des enfants. Compte tenu de mes origines, je comprends ce que cela signifie. Je comprends les difficultés et la détresse d'une famille de la classe moyenne. Une personne sur cinq qui se rend dans une banque alimentaire a un emploi. C'est ce que j'ai constaté lorsque j'étais député provincial à Victoria et que je me rendais au travail à pied. Je passais devant la banque alimentaire. Une fois par semaine, on y organisait une distribution de nourriture. Peu à peu, j'ai commencé à voir des minifourgonnettes stationnées devant l'établissement et des gens manger la nourriture qu'ils venaient d'y recevoir. C'était difficile de ne pas remarquer ce qui se passait.

Le problème de l'abordabilité n'est plus le même qu'il y a 20 ans. La classe moyenne est désormais touchée. Elle est aujourd'hui en difficulté, au point que même les jeunes professionnels diplômés envisagent de quitter le Canada en raison du coût de la vie.

• (1205)

Il y a un manque de débouchés. Aucun projet n'est approuvé. Rien ne bouge au Canada. En ce qui concerne nos jeunes et notre avenir, je ne sais pas ce qu'il en est pour le reste des gens ici, mais là d'où je viens, nous avons toujours cherché à savoir quel serait l'avenir du pays, de notre province, de notre région et de notre collectivité, dans notre intérêt et, surtout, dans l'intérêt de nos enfants et de nos petits-enfants, en particulier dans un endroit comme le Canada.

Qu'est-ce que les libéraux ont proposé lors d'un congrès? Leur proposition était que ces jeunes essaient de trouver une vie meilleure ailleurs, à l'étranger, peut-être aux États-Unis. Ils envisageaient une taxe d'expatriation de 500 000 \$. Si les jeunes n'ont déjà pas les moyens de vivre au Canada, où trouveront-ils les 500 000 \$ pour quitter le pays? C'est cruel. Investir dans l'avenir, ce n'est pas ça. Comment pouvons-nous investir dans l'avenir si nous ne tenons pas compte des difficultés que connaissent les Canadiens?

Les libéraux font l'éloge de leur régime de soins dentaires et se demandent pourquoi les conservateurs continuent de le critiquer. Quand je retourne dans ma circonscription, des aînés viennent me voir pour me dire qu'ils n'y sont pas admissibles parce qu'ils gagnent trop d'argent grâce à leur pension. J'ai d'ailleurs interpellé une personne âgée à Kitimat, qui faisait ses courses. Elle n'avait qu'un seul article dans son panier: du pain à moitié prix, car il s'agissait de vieux pain. Elle n'était même pas allée dans ce magasin pour acheter du pain. Elle s'y rend régulièrement pour trouver des articles en solde. Or, elle n'en avait déniché qu'un.

Les conservateurs ont proposé beaucoup d'autres mesures que le gouvernement libéral devrait envisager et qui devraient être adoptées. Les quatre ou cinq propositions que les libéraux ont reprises aux conservateurs lors de la dernière campagne électorale et qu'ils ont mises en œuvre étaient un signe encourageant que les libéraux prenaient enfin conscience de la situation difficile dans laquelle se trouvent les Canadiens. La suspension de la taxe sur les carburants est une modeste mesure qui pourrait les aider, mais elle ne sera pas suffisante.

Nous convenons que certaines circonstances mondiales aggravent la situation, et qu'il s'agit de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune emprise. Il existe toutefois au Canada des éléments que nous pouvons contrôler, notamment ce dont nous discutons ici

Ordres émanant du gouvernement

aujourd'hui: la prolongation de l'allègement fiscal sur les carburants. Le gouvernement pourrait renoncer aux emprunts et budgets inflationnistes qui sont proposés. Il pourrait suspendre certains projets qui vont faire grimper l'inflation, comme celui du train à grande vitesse Alto, chiffré à 90 milliards de dollars. On parle ici de 90 milliards de dollars que nous n'avons pas.

Cette prolongation est une excellente annonce, mais elle est assurément insuffisante. Aura-t-elle une incidence sur le pouvoir d'achat, en particulier pour les personnes qui ne possèdent pas de voiture? Cela ne fait que s'ajouter au reste. Au fur et à mesure que le débat avance — et je suis persuadé que de nombreux députés s'en rendent compte —, les coûts continuent d'augmenter, comme en témoignent les débats du gouvernement libéral et le contexte actuel des pressions mondiales. Le gouvernement peut-il se concentrer sur l'abordabilité? Dans le cadre de notre perception du Canada, pouvons-nous nous focaliser sur les mesures que nous pouvons prendre ici et maintenant pour aider les Canadiens, comme celles dont les conservateurs parlent depuis bien avant mon arrivée?

Nous continuerons à nous battre pour que les Canadiens puissent faire face au coût de la vie, à nous battre pour les jeunes et à nous battre pour une version améliorée du Canada. Le gouvernement libéral doit s'inspirer davantage des orientations proposées de ce côté-ci de la Chambre, et pas seulement des quatre ou cinq idées qu'il a reprises aux conservateurs au cours de la dernière année.

• (1210)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, comme je l'ai dit au début des discussions et des débats, il y a un certain nombre d'idées qui circulent. Nous sommes très heureux et reconnaissants que les conservateurs appuient le projet de loi C-38. Il changera la donne pour les Canadiens. Cependant, pour répondre aux observations du député, je dirai que ce n'est qu'une des initiatives que le gouvernement a mises en place pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie.

J'aimerais poursuivre avec une question bien précise. Le député a parlé d'une personne âgée qui n'était pas admissible au programme de soins dentaires, et cela faisait partie du problème. Le député est-il en faveur d'un accès universel et gratuit aux soins dentaires? Est-ce là ce qu'il réclame, parce que ce n'est pas...

Le vice-président: Je dois donner l'occasion de répondre au député de Skeena—Bulkley Valley.

Ellis Ross: Monsieur le Président, je serais ravi de demander à cette personne âgée pourquoi elle n'est pas admissible au programme, et de demander pourquoi le gouvernement continue d'en vanter les mérites comme si c'était la meilleure chose au monde, alors que beaucoup d'aînés, en particulier dans ma circonscription, ne sont même pas admissibles. Pourquoi envoie-t-on des messages contradictoires? Puisque nous parlons vraiment d'abordabilité, comment explique-t-on la situation à une personne âgée qui ne comprend pas pourquoi elle n'a pas accès à ce régime de soins dentaires dont les libéraux vantent les mérites comme si c'était la meilleure invention au monde depuis le bouton à quatre trous? Soyons honnêtes envers les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC): Monsieur le Président, le député de Skeena—Bulkley Valley a soulevé plusieurs points très pertinents ce matin. Je discutais avec une employée qui a souscrit un prêt immobilier d'une durée de cinq ans à un taux de 1,92 %. Malheureusement, cinq ans plus tard, ce taux dépasse désormais les 4 %, ce qui soulève la question de l'abordabilité. Les libéraux continuent d'emprunter à des taux records. Les taux d'intérêt ont doublé, et cette employée m'a parlé de la question de l'abordabilité.

Cette mesure législative serait utile. Il ne fait aucun doute que le projet de loi C-38 contribuerait à rendre l'essence plus abordable. C'est ce que j'entends dire dans ma province, car les agriculteurs doivent composer avec le prix record du diésel.

J'aimerais toutefois m'attarder sur l'expérience du député sur la question de l'abordabilité chez les jeunes.

• (1215)

Ellis Ross: Monsieur le Président, il semble que les jeunes de tout le Canada ne voient pas d'avenir ici, non seulement en ce qui concerne l'abordabilité du logement et le coût de la vie, mais aussi quant à leurs perspectives professionnelles. On ne cesse de parler de la possibilité que le Canada devienne une superpuissance énergétique, mais rien n'est fait. Le Canada est confronté à de nombreux problèmes, mais l'économie et le pouvoir d'achat sont sans doute les enjeux prioritaires pour notre avenir en tant que pays fort et indépendant. En effet, ces 10 dernières années ont plongé les Canadiens dans une situation difficile, et nous essayons de trouver comment nous adapter au nouveau contexte géopolitique mondial, alors que nous n'avons pas vraiment la force nécessaire pour y parvenir.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, lorsque je parle à mes concitoyens — et j'organise de nombreuses réunions communautaires —, je constate qu'ils sont effectivement très préoccupés par le coût de la vie. Comme le député le sait, je voterai moi aussi en faveur du projet de loi. Cependant, mes concitoyens sont aussi très préoccupés par les feux de forêt qui ont frappé la Colombie-Britannique cet été et qui ont amené la province à déclarer l'état d'urgence sur tout son territoire. Je sais que les gens de Skeena—Bulkley Valley s'inquiètent profondément des changements liés à la baisse des niveaux d'eau et de ses répercussions sur le saumon. J'aimerais savoir ce que le député pense de cet autre aspect de la crise que nous observons. Nous ne pouvons pas nous attaquer à ces problèmes séparément. Il faut agir de toute urgence sur les deux fronts.

Ellis Ross: Monsieur le Président, cette question est tout à fait pertinente. En ce qui concerne les mesures prises par les gouvernements, non seulement au fédéral, mais aussi au provincial, l'adaptation n'est pas au rendez-vous. De nombreuses mesures visent à réduire les risques, mais elles ne prévoient aucune adaptation aux réalités qui se manifestent déjà dans nos régions. Par exemple, le gouvernement de la Colombie-Britannique ne dispose d'aucune initiative concrète en matière de gestion forestière dans une perspective de réduction des risques de feux de forêt. Or, le Canada devrait donner l'exemple. Il lui incombe d'administrer les terres fédérales, ainsi que les terres visées par la Loi sur les Indiens. Nous devrions donner l'exemple, et nous espérons que les conservateurs auront justement l'occasion de proposer des mesures en ce sens.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, nous savons que les gens ont du mal à composer avec le coût de la vie et il nous incombe, en tant que législateurs, non seulement de les écouter, mais aussi d'agir. Toute taxe sur les carburants — qu'il s'agisse de l'essence ou du diésel — est, au final,

une taxe sur la nourriture. Le gouvernement est peut-être prêt à l'admettre ou peut-être pas, c'est un point dont on pourra discuter un autre jour, mais quoi qu'il en soit, les Canadiens n'ont plus d'argent et ils n'ont pas le temps d'attendre que nous nous mettions d'accord.

Je commencerai par dire que, même si je crois que le projet de loi ne va pas assez loin, c'est tout de même un pas dans la bonne direction. Les conservateurs demandent aux libéraux de supprimer les taxes sur les carburants depuis des mois. Il est bon de voir qu'au moins quelques libéraux, en face, apprennent des conservateurs. Je ne crois pas que nous serions ici aujourd'hui à débattre de ce projet de loi si ce n'était des pressions incessantes exercées par les conservateurs et le caucus conservateur au cours des dernières années.

Les conservateurs comme moi se battent pour les Canadiens, qui travaillent fort sans pourtant arriver à améliorer leur sort. Environ 35 % des Canadiens déclarent être inquiets pour leurs finances, et 28 % ne disposent pas d'un fonds d'urgence qui suffirait à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les familles canadiennes dépensent 7,8 % de plus en transports, tandis que le coût de l'épicerie a augmenté de 3,1 %. Bien plus de la moitié, soit 56 %, des parents ont déclaré ne pas pouvoir intégrer le coût des fournitures scolaires à leur budget courant.

Pour certains, ce ne sont peut-être que des chiffres, mais il ne faut pas s'y tromper. Derrière chaque chiffre et chaque statistique se cache l'histoire d'un Canadien qui peine à joindre les deux bouts: quelqu'un qui, à l'épicerie, voyant le total à la caisse augmenter plus vite que prévu, enlève des articles du tapis roulant; une famille qui n'a pas tout à fait réussi à acheter tout ce qu'il fallait pour la rentrée scolaire faute de moyens; ou encore des enfants qui ne pratiquent plus de sport organisé parce que le budget familial ne permet pas de les reconduire à leurs entraînements. Ce sont là des histoires vraies que des Canadiens ordinaires m'ont racontées cet été, et je sais que bon nombre de mes collègues ont entendu des récits très similaires de la part de leurs concitoyens.

Il y a des Canadiens qui travaillent à la sueur de leur front et qui font tout ce qu'il faut, mais dont le salaire n'augmente pas au même rythme que l'inflation. Ils doivent composer avec toutes sortes de problèmes. Cet été, en particulier, beaucoup de gens m'ont dit devoir s'y retrouver dans les méandres des propositions de consommateur, des déclarations de faillite et des saisies de bien hypothéqué. Ils n'arrivent plus, et juste parce que ça dure depuis trop de mois, ils sont à un cheveu d'être ruinés. Trop souvent, il y a des enfants en cause. Ils ne comprennent pas nécessairement ce qui se passe, mais ils sont conscients, sans trop savoir pourquoi, que leurs parents sont angoissés.

D'après le Bureau du surintendant des faillites, jamais il n'y a eu autant de déclarations de faillite depuis la fin de la Grande Récession. Ce n'est pas rien. Il n'y a jamais eu autant de faillites depuis la Grande Récession, et le taux d'insolvabilité des consommateurs a encore augmenté, à hauteur de 6,9 % en un an. Parallèlement, les défauts de paiement à l'égard des prêts hypothécaires sont à un sommet depuis 2021. Encore là, derrière chaque statistique se cache l'histoire d'un Canadien en chair et en os qui vivote. Ce sont des histoires déchirantes, et elles commencent à se répéter beaucoup trop souvent.

Ordres émanant du gouvernement

Pour chaque dollar de revenu disponible que gagne son ménage, le Canadien moyen est déjà endetté de 1,76 \$. Selon le cabinet MNP, plus de 40 % de la population est à moins de 200 \$ de l'insolvabilité à la fin du mois. Autrement dit, 40 % des Canadiens sont à moins de 200 \$ de ne pas arriver à payer leurs factures tous les mois. Beaucoup de familles ont épuisé leur bas de laine, refinancé leurs dettes, demandé la charité ou emprunté juste pour parvenir à payer leur loyer ou leur prêt hypothécaire et les nécessités comme l'épicerie ou les fournitures scolaires. Depuis plus de 10 ans, les libéraux gèrent notre économie n'importe comment; en voilà les conséquences bien tangibles.

• (1220)

Le projet de loi offrirait un certain répit, mais il ne constitue pas la solution à l'inflation incontrôlée à laquelle les Canadiens sont toujours confrontés. Si les libéraux voulaient vraiment aider les familles canadiennes à joindre les deux bouts, ils ne se péteraient pas les bretelles pour une réduction de 10 ¢ le litre; ils en feraient plus. Ils adopteraient notre plan visant à éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027. Il s'agit de donner aux Canadiens un répit de la taxe d'accise et de la TPS sur l'essence et le diésel, et d'éliminer définitivement la Norme sur les combustibles propres de 7 ¢ le litre et la taxe sur le carbone pour les industries. Cette mesure pourrait permettre d'économiser 25 ¢ le litre sur l'essence et le diésel, soit jusqu'à 1 000 \$ d'économies pour une famille canadienne moyenne.

Un récent sondage a révélé que 63 % des Canadiens s'opposent à ce que le gouvernement libéral rétablisse la taxe d'accise sur les carburants, et 43 % de ce nombre s'y opposent fermement. Ce n'est pas surprenant, car, tout ce que les familles constatent, c'est que le prix de l'essence semble continuer d'augmenter chaque mois, voire chaque jour. Cette opposition n'est pas concentrée dans une seule région du Canada. Elle se manifeste partout au pays: elle atteint 71 % au Manitoba, dans la circonscription du député, ainsi qu'en Saskatchewan, 64 % en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le Canada atlantique, 62 % en Ontario et 60 % au Québec. Il est évident que c'est ce que les Canadiens demandent. Ils ont besoin d'un répit face à la crise du coût de la vie.

J'habite dans le milieu rural de l'Alberta et je représente des personnes qui y habitent aussi. De nombreux collègues ne peuvent même pas s'imaginer les distances que nous avons l'habitude de parcourir pour vaquer à nos occupations, que ce soit pour aller au travail, amener les enfants à l'école ou à la garderie, se rendre à un rendez-vous médical ou encore pour visiter de la famille et des amis. Je dois parcourir 300 kilomètres simplement pour sortir de ma municipalité. Je ne crois pas que la plupart des collègues présents à la Chambre, qu'ils soient conservateurs, libéraux ou bloquistes, se rendent compte des longues distances que de nombreux députés de circonscriptions rurales doivent faire pour servir leurs concitoyens.

Chaque cent économisé à la pompe permet à la population de faire un choix. Ils peuvent ainsi choisir quelle nourriture ils pourront mettre sur la table ce soir-là, à quels événements ils pourront participer, quelles factures ils pourront payer et comment ils planifient leur avenir. Ils ont ainsi une marge de manœuvre et ils ne dépendent donc pas du gouvernement pour la moindre décision.

Pour certaines personnes au Canada, la facture mensuelle d'essence ou de diésel est relativement petite, mais pour bon nombre des personnes extraordinaires que je représente, ce n'est pas le cas. Cette facture représente une part importante de leur budget mensuel

et on dirait qu'elle ne cesse d'augmenter. Il ne s'agit pas non plus d'une dépense facultative dans leur budget. La plupart des gens que je représente ne peuvent pas utiliser les transports en commun la majorité du temps, soit parce que cette option ne convient pas à leur horaire, soit parce qu'elle n'existe tout simplement pas. La plupart des gens ne peuvent pas se déplacer à pied, car les distances à parcourir sont tout simplement trop grandes, et en hiver, le froid brutal des Prairies n'est pas pour les petites natures. Souvent, ils n'ont pas le choix; ils doivent prendre leur voiture et, chaque fois que le prix de l'essence augmente, ils en ressentent les effets.

Ils comprennent un concept qui semble échapper à de nombreux libéraux: lorsque le prix de l'essence augmente, le prix des aliments suit, car les aliments n'apparaissent pas comme par magie sur la table comme le pensent parfois mes enfants et ils ne sont pas téléportés à une épicerie. Ils sont transportés par camion. Ces camions fonctionnent au diésel et les exploitants de ces entreprises ne peuvent pas simplement absorber ces coûts. Les frais de transport sont ensuite refilés aux consommateurs. C'est le b.a.-ba de l'économie.

Les conservateurs se battent pour rétablir l'abordabilité en réduisant le fardeau fiscal, en mobilisant des investissements, en éliminant les obstacles à la croissance et en faisant la promotion d'un véritable plan d'action économique qui aide les Canadiens à améliorer leur sort. Le plan d'action économique des conservateurs donnerait le feu vert aux 500 projets qui dorment quelque part à Ottawa sur le bureau de quelqu'un et qui étaient censés avancer à une vitesse inimaginable. Les conservateurs ont appuyé les libéraux dans leurs efforts en ce sens. Nous n'imaginions tout simplement pas que cette vitesse inimaginable n'avancerait à rien.

Je demande aux libéraux de se mettre au travail. Les Canadiens ne demandent pas plus de promesses. Ils demandent un véritable allègement qui se reflète dans leur portefeuille. Ils travaillent fort. Ils font des sacrifices et font tout ce qu'ils peuvent pour subvenir aux besoins de leur famille. Cependant, trop d'entre eux continuent de s'appauvrir. Une réduction de 10 ¢ le litre peut apporter un certain soulagement temporaire, mais les Canadiens méritent un gouvernement prêt à s'attaquer à la crise de l'abordabilité en général et à donner aux familles les certitudes dont elles ont besoin pour améliorer leur sort.

Les conservateurs continueront de se battre pour réduire le fardeau fiscal, abaisser les coûts, mobiliser les investissements et mettre en place une économie qui fonctionne...

• (1225)

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué, le premier ministre et le gouvernement prennent la question du coût de la vie très au sérieux depuis le début. Je crois comprendre que les conservateurs souhaitent se concentrer sur un enjeu précis lié au coût de la vie.

J'aimerais parler du prix de l'essence à la pompe. Avant l'arrivée au pouvoir du premier ministre, nous payions une taxe sur le carbone de 17 ¢ le litre. Le premier ministre a éliminé cette taxe pour de bon. À cela s'ajoute un allègement temporaire de 10 ¢ le litre, et c'est ce que permettrait d'accomplir le projet de loi C-38.

Ordres émanant du gouvernement

Le premier ministre comprend les enjeux liés au coût de la vie, et nous sommes sur la bonne voie grâce à une approche holistique.

Laila Goodridge: Monsieur le Président, les conservateurs réclament depuis longtemps l'élimination de la taxe sur le carbone qui s'applique au carburant. Ce n'est pas nouveau. Nous sommes heureux que le premier ministre ait enfin écouté. Lors de la dernière législature, sous le gouvernement libéral précédent, dont le Cabinet comptait bon nombre des mêmes personnes qu'aujourd'hui, le ministre de la Santé est allé jusqu'à dire que les Canadiens qui entreprenaient un voyage en voiture pendant l'été contribueraient à faire brûler la planète. Il s'est montré très véhément à ce sujet.

Cette petite mesure temporaire constitue un petit pas dans la bonne direction. Ce que disent les conservateurs, c'est qu'elle ne va pas assez loin et qu'il faut nous écouter. Nous essayons de collaborer avec le gouvernement et de faire ce qui est le mieux pour les Canadiens. La seule chose qui empêche les libéraux de le faire, c'est d'ouvrir les oreilles et d'écouter.

• (1230)

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, je pense que ce que les libéraux ne comprennent pas, c'est que les taxes ont un effet cumulatif qui se répercute sur les consommateurs quand ils vont à l'épicerie ou qu'ils achètent des produits du quotidien. J'aimerais que ma collègue nous en dise davantage à ce sujet, car les libéraux comprendront peut-être si on leur réexplique.

Laila Goodridge: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, qui a été un leader intrépide au sein des Forces armées canadiennes et qui est un ardent défenseur des familles de militaires canadiens, ainsi que des Snowbirds du Canada.

Mon collègue met le doigt sur le problème. Il ne s'agit pas du fait que les libéraux réduisent le prix de 10 ¢ le litre. C'est que les conservateurs ne croient pas que 10 ¢ le litre suffiront à alléger la pression financière qui pèse sur les familles canadiennes. Je ne sais pas si les députés d'en face ont passé l'été dans leur circonscription à discuter avec des gens en difficulté. Moi, oui, et je sais que mon collègue l'a fait aussi, et ce que nous avons entendu, c'est que 10 ¢ par litre, qui équivaldraient à environ 250 \$ pour une famille canadienne moyenne sur une année, ne changeront rien, alors que 25 ¢ par litre, soit environ 1 000 \$ pour une famille moyenne, auraient un impact. C'est simple.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la députée devrait revoir ses calculs. Je doute des chiffres qu'elle vient de donner.

Adoptons une approche plus holistique.

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Kevin Lamoureux: Non, ses chiffres sont erronés.

Quoi qu'il en soit, monsieur le Président, adoptons une approche holistique pour traiter cette question. La députée estime-t-elle que les conservateurs devraient soutenir d'autres programmes qui contribuent à répondre au problème du coût de la vie, comme le régime d'assurance dentaire et le programme d'alimentation scolaire? Ne s'agit-il pas là de programmes qui aident les gens à faire face au coût de la vie?

Laila Goodridge: Monsieur le Président, ce que j'ai entendu haut et fort quand j'ai sillonné ma circonscription et rencontré des Canadiens d'un océan à l'autre cet été, c'est qu'ils veulent pouvoir agir. Ils veulent pouvoir décider comment dépenser leur propre ar-

gent. Ils croient être en mesure de le dépenser beaucoup mieux qu'Ottawa ne peut le faire. Ils ont peut-être des priorités différentes. Certains des programmes mentionnés par les libéraux sont positifs pour les personnes qui peuvent y avoir accès, mais beaucoup trop de Canadiens sont coincés sur des listes d'attente ou font la queue pour essayer d'accéder à ces services. Ils ne rendent donc pas la vie plus abordable pour les milliers et les milliers de Canadiens qui font la queue pour tenter d'y avoir accès ou qui doivent attendre parce que certaines écoles n'ont rien fait.

L'une des plus grandes sources de frustration, qu'il s'agisse du programme d'alimentation dans les écoles ou du programme de garderies, qui relèvent des provinces, c'est que les libéraux n'ont pas collaboré avec les provinces aussi bien qu'ils devraient le faire, selon moi, pour la prestation de ces services. Ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils ont alourdi la bureaucratie, ce qui signifie que, à l'heure actuelle, plus de 30 % des utilisateurs des banques alimentaires au Canada sont des enfants. C'est une honte. Les libéraux devraient avoir honte.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre pour la première fois depuis la pause estivale. Depuis la dernière fois que j'ai vu des députés à la Chambre, j'ai passé beaucoup de temps à parcourir ma circonscription, comme nous le faisons tous. Au premier coup d'œil, ma collectivité peut sembler minuscule, mais en réalité, elle comprend cinq petites îles distinctes: les îles Saturna, Salt Spring, Mayne, Pender et Galiano. Comme on doit prendre le traversier pour se rendre d'une île à l'autre, l'accès à toutes les régions de la collectivité est difficile. Il est certain qu'il faut beaucoup de temps pour se déplacer avec les traversiers de la Colombie-Britannique. J'appuie certainement la motion de mon collègue juste là, le député de Courtenay—Alberni, pour trouver des moyens, dans le cadre du prochain budget, de fournir des fonds pour offrir de l'aide et rendre plus équitable le mode de subventionnement des traversiers du Canada atlantique et de la Colombie-Britannique.

Je m'éloigne de mon propos principal, à savoir que, sur la péninsule de Saanich — comme le suggère le nom de ma circonscription, Saanich—Gulf Islands —, je représente des zones géographiques très disparates. Me rendre dans 9 collectivités différentes, comme je le fais deux fois par année afin d'organiser des assemblées communautaires de la manière la plus pratique possible pour tous mes concitoyens, m'a permis de vivre une expérience très inspirante qui est un véritable exercice d'humilité: celle d'écouter mes concitoyens dans chacune des cinq petites îles du sud des îles Gulf et sur l'ensemble de la péninsule de Saanich, depuis son extrémité nord, près de la baie Swartz et de l'aéroport, jusqu'aux zones relevant de la circonscription du député de Victoria. Nos circonscriptions se chevauchent à cet endroit.

Les préoccupations des habitants de Saanich—Gulf Islands ne sont pas sans rappeler celles que, j'imagine, mes collègues ont pu entendre partout ailleurs au pays. Le coût de la vie suscite beaucoup d'inquiétudes, notamment en matière de logement. L'accès aux soins médicaux, à un médecin de famille et à l'ensemble des services de santé est également une source de préoccupation majeure. Dans ma région, partout où je me suis rendue, la crise climatique était au cœur des préoccupations. Cet été, la Colombie-Britannique a déclaré l'état d'urgence dans toute la province alors que des incendies incontrôlables faisaient rage. Les images en provenance de Peachland et des environs de l'Okanagan étaient terrifiantes. Nous avons également connu des phénomènes météorologiques extrêmes dans toute la Colombie-Britannique cet été. J'ai déjà habité au Cap-Breton, et j'ai eu le cœur brisé en voyant des routes emportées par les eaux et en apprenant qu'une personne est décédée à la suite des inondations là-bas.

Autrement dit, chaque fois que je me déplace dans ma circonscription, Saanich—Gulf Islands, je sais que ce que j'entends trouve un écho auprès des Canadiens de tout le pays. Il ne fait aucun doute que les Canadiens sont préoccupés par le coût de la vie, et j'appuierai le projet de loi C-38, dont nous débattons actuellement. Toutefois, je le ferai avec quelques réserves parce qu'il renforce une fois de plus l'idée que nous sommes lourdement imposés — ce qui est le cas pour certains Canadiens, mais pas pour d'autres — et qu'une mesure d'allègement temporaire comme celle-ci améliorera vraiment les choses.

J'ai aussi la mémoire longue, et je me souviens que dans le budget de 2008, le premier ministre Stephen Harper a rendu permanente la taxe d'accise sur le carburant. C'est une des meilleures choses qu'il ait faites en matière de politique publique. À nouveau, dans le budget de 2013, il a confirmé et pris l'engagement que l'échelon municipal aurait accès à ces fonds en tant que source prévisible et fiable de financement pour le transport en commun. La provenance de ce financement a changé au fil du temps.

Une des choses qui me préoccupent au sujet de la suspension temporaire de la taxe d'accise sur le carburant, ce sont ses répercussions sur la dette et le déficit, puisqu'elle prive l'État de recettes à un moment où le déficit atteint déjà un niveau sans précédent. Je m'inquiète également de la confusion qu'elle crée pour les administrations municipales. J'ai parlé à des maires qui m'ont dit que le gouvernement fédéral leur a effectivement dit qu'il y a d'autres fonds pour les infrastructures et qu'ils peuvent présenter une demande à ce titre, mais ces fonds ne sont pas aussi transparents, prévisibles et perçus comme aussi fiables pour aider les gens qui comptent sur le transport en commun.

J'ai un certain nombre de points à soulever à ce sujet, mais pendant que nous examinons la prolongation de l'allègement de la taxe sur les carburants prévue dans le projet de loi d'aujourd'hui, concentrons-nous un instant sur le transport en commun. Pour un pays riche et industrialisé, membre du G7, le réseau de transports en commun est d'une médiocrité embarrassante, en particulier dans les régions rurales et éloignées du Canada, surtout si l'on cherche un moyen de transport abordable comme l'autobus ou le train.

• (1235)

Ceux qui possèdent un véhicule peuvent, dans la plupart des cas, se rendre d'un endroit à un autre. Cependant, les gens qui n'en ont pas peuvent se trouver dans une situation périlleuse. Rappelons que les conclusions de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées recommandent fortement que

Ordres émanant du gouvernement

le Canada s'engage à mettre en place un système de transport terrestre abordable et fiable dans les régions rurales et éloignées, car c'est la vulnérabilité des plus démunis qui pousse les femmes et les filles autochtones à faire du pouce sur la route des pleurs.

Pour les gens qui souhaitent se rendre de Prince George à Vancouver, les gens des régions rurales de l'intérieur de la Colombie-Britannique, ou encore les habitants de la Saskatchewan ou de l'Alberta, il y avait auparavant un service d'autobus assez fiable dans la plupart des provinces, mais on l'a supprimé partout tout d'un coup. Autrefois, VIA Rail offrait beaucoup plus de trajets et ceux-ci étaient plus abordables.

J'ai entendu les députés parler d'Alto à plusieurs reprises. Toutefois, le Parti vert estime que le projet Alto doit faire l'objet d'une refonte en profondeur pour atteindre son plein potentiel; en attendant, ce projet n'apporte absolument rien aux Canadiens qui ne vivent pas dans le corridor Windsor-Québec. Il n'apporte rien aux habitants des régions rurales du Nouveau-Brunswick, qui doivent parfois faire cinq, six ou huit heures de route pour aller recevoir des soins à l'hôpital. Il n'y a pas d'autre moyen de s'y rendre; même si on est une personne âgée et même si les routes sont glacées en hiver, il y faut y aller en voiture.

Encore une fois, puisque nous parlons de la taxe d'accise sur le carburant, j'aimerais profiter de cette occasion pour faire quelques observations à ce sujet, compte tenu de son lien historique avec les transports en commun. J'espère que le gouvernement fédéral abordera cette question dans son prochain budget. J'ai insisté auprès du premier ministre avant la présentation du budget de 2026-2027. Lorsque j'ai rencontré le premier ministre au début d'octobre 2025, j'ai justement souligné que nous avions besoin de moyens de transport terrestre abordables au Canada. Les Canadiens des régions rurales et éloignées sont particulièrement défavorisés à cet égard, mais nous constatons également une prévisibilité nettement moindre en ce qui concerne le financement des transports publics urbains.

En ce qui concerne ce projet de loi et la suspension temporaire de la taxe d'accise sur le carburant, il est vrai que certains Canadiens en profiteront: ceux qui achètent de l'essence. Rappelons que les personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir un véhicule n'achètent pas d'essence.

Selon Statistique Canada, un Canadien sur dix vit sous le seuil de la pauvreté en ce moment. Cette situation exige notre attention. Il y a un écart croissant entre les plus riches et les plus pauvres au Canada. Je me souviens du temps où je ressentais une certaine complaisance ou un contentement du fait d'être Canadienne, parce que je me disais que ce genre d'écart entre les riches et les pauvres se trouvait aux États-Unis; on ne le voyait pas vraiment ici.

Nous sommes en train de vivre un changement très important. La classe moyenne en ressent les effets. Quand on parle de la crise du coût de la vie, on parle surtout du fait que, comme certains de mes collègues des autres partis l'ont déjà mentionné, il y a des familles à deux revenus qui n'arrivent toujours pas à joindre les deux bouts. La classe moyenne est en difficulté, et le coût de la vie est de plus en plus difficile à supporter. Qu'est-il arrivé à la répartition des revenus au Canada? Peut-être bien qu'on traverse une lutte des classes sans même le savoir, et que la classe supérieure, ou la classe des milliardaires, a déjà gagné.

Ordres émanant du gouvernement

Un Canadien sur dix vit sous le seuil de pauvreté, mais qu'en est-il des plus riches? En 2000, Forbes avait recensé 15 milliardaires au Canada. Je ne suis pas contre les milliardaires. Enfin, en fait, je le suis un peu. J'estime qu'on devrait faire payer aux milliardaires des impôts suffisamment élevés pour les réduire au rang de simples millionnaires, afin qu'ils soient obligés de compter leurs sous comme tous les autres simples millionnaires que nous sommes. Je plaisante, bien sûr. Je ne fais pas partie de ce groupe. Cela dit, il me semble que le fait qu'il y ait actuellement entre 76 et 82 milliardaires au Canada mérite notre attention. Il y a 26 ans, il y en avait 15. Aujourd'hui, on en compte entre 76 et 82. Certains Canadiens s'en sortent plutôt bien. Certains Canadiens ne se soucient pas de la taxe d'accise sur les carburants. En fait, ils ne se soucient pas non plus de leur impôt sur le revenu.

● (1240)

Nous ne taxons pas leur fortune, ce que nous devrions vraiment envisager. Nous devons envisager d'imposer leurs actifs. Pour ce que cela vaut, lors de la dernière campagne électorale, grâce au Bureau du directeur parlementaire du budget et à la loi qui le régit, les partis politiques avaient le droit de demander à ce bureau de mettre à la disposition de tous les partis politiques un analyste chargé d'examiner les axes budgétaires envisagés par chaque parti afin de connaître l'avis du bureau concernant ces propositions budgétaires.

Il se trouve que, parmi tous les programmes électoraux présentés lors de la campagne électorale de 2025, c'est celui du Parti vert qui nous a le plus rapprochés de l'équilibre budgétaire. Je ne crois pas que qui que ce soit l'ait remarqué dans les médias parce que, malgré nos efforts, nous n'avons bénéficié d'aucune couverture médiatique relative au fait que notre programme était celui qui nous rapprochait le plus de l'équilibre budgétaire. Nous avons réussi à établir ce programme en combinant certaines mesures.

L'une de ces mesures, la taxe sur les opérations financières, était très efficace. On l'appelait autrefois la taxe Tobin. À la fin des années 1990, la Chambre des communes a adopté une motion pour que le Canada adopte la taxe Tobin. Nous l'avons appliquée à l'échelle nationale, et nous avons examiné ce qui se passerait si une taxe de 20 ¢ était prélevée sur chaque tranche de 100 \$ d'opérations boursières ou monétaires. Une telle mesure ne toucherait pas les gens de la classe moyenne qui ont du mal à joindre les deux bouts ni les 10 % de Canadiens qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Par contre, si on appliquait la taxe aux opérations boursières et monétaires, elle pourrait rapporter 55 milliards de dollars aux recettes générales du Canada, ce qui changerait vraiment la donne pour les Canadiens qui éprouvent des difficultés. Elle permettrait d'offrir le transport en commun aux personnes qui ont besoin de se déplacer, mais qui n'ont pas les moyens de posséder une voiture ou qui trouvent beaucoup plus pratique de ne pas avoir à en utiliser une, en particulier dans les régions urbaines. Les régions rurales et éloignées du Canada ont aussi besoin de moyens de transport terrestre.

En ce qui concerne la situation actuelle, le prix de l'essence est un des principaux facteurs qui contribuent à l'inflation en ce moment en raison de la décision prise en février dernier par les États-Unis et Israël de lancer des attaques contre l'Iran, ce qui constitue une violation de la Charte des Nations unies. Je suppose que je pourrais être charitable et dire que le premier ministre s'est mal exprimé initialement quand il a dit que le Canada appuyait les bombardements des États-Unis en Iran. On n'a jamais réussi à provoquer un changement de régime en bombardant un autre pays en violation des lois internationales. Quoi qu'il en soit, depuis le début

des attaques, le prix de l'essence a grimpé en flèche, surtout depuis que le détroit d'Ormuz est bloqué, ce qui était tout à fait prévisible, même si Trump et ses conseillers ne l'avaient pas prévu.

La hausse du prix de l'essence a eu un effet dévastateur sur l'inflation et le prix des aliments. Elle a un impact réel, certainement pour les Nord-Américains, et ailleurs dans le monde, et elle crée beaucoup d'instabilité sur les marchés. Elle suscite beaucoup d'inquiétudes. Qui plus est, elle a permis à l'industrie pétrolière de réaliser des bénéfices exceptionnels.

Nous voici en train de débattre d'un changement mineur qui touchera le Trésor du Canada en augmentant la dette et le déficit, mais pourquoi ne parlons-nous pas de la nécessité d'imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels à une industrie qui, à l'heure actuelle, profite essentiellement de la guerre? Depuis environ un an, le secteur pétrolier et gazier engrange des profits gigantesques, dont une partie a sans aucun doute eu des retombées favorables pour l'économie canadienne. Les finances du gouvernement fédéral, tout comme celles du gouvernement de l'Alberta, ont bénéficié de la hausse des prix de l'essence. Toutefois, cette situation n'a certainement pas soulagé le Canadien moyen, ni l'Américain moyen, ni les nombreuses personnes dans le monde qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, ces personnes doivent aussi composer avec les conséquences de la crise climatique et les déplacements qu'elle entraîne, des déplacements qui amènent certaines personnes à devenir des réfugiés climatiques, parfois à plusieurs reprises au cours d'une même année. Je pense notamment aux communautés des Premières Nations du Nord de l'Ontario, près du parc provincial Wabakimi, qui ont été ravagées par les feux de forêt. Celles-ci étaient mal préparées à affronter de telles catastrophes, entre autres parce que le budget de novembre 2025 prévoyait un nombre scandaleusement insuffisant de mesures axées sur le renforcement de la protection des communautés et la création d'une force nationale de lutte contre les incendies équipée d'avions-citernes.

● (1245)

Le seul engagement pris consistait à louer trois avions-citernes pour quatre ans. Rien de plus. Aucune mesure n'était prévue en matière de protection contre les inondations ni pour l'achat d'appareils. Soit dit en passant, les pompiers du pays ne sont même pas considérés comme des premiers intervenants selon les règles de santé et de sécurité au travail. Ils figurent parmi les travailleurs les moins bien protégés sur le plan de la sécurité, de la rémunération et du régime de retraite.

Je reviens à la question de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels. Selon le Centre canadien de politiques alternatives, un impôt sur les bénéfices exceptionnels de l'industrie pétrolière et gazière pourrait rapporter entre 18 et 48 milliards de dollars au gouvernement du Canada. Encore une fois, cette mesure pourrait nous aider grandement à rembourser la dette. En ce qui concerne les 34 milliards de dollars, pour une raison ou une autre, j'aime convertir des milliards en millions afin que nous puissions réfléchir à ce que cela signifie vraiment d'être milliardaire et à ce que cela signifie vraiment pour le gouvernement canadien de dépenser l'argent qu'il perçoit sous forme d'impôts. Puisque 1 milliard de dollars équivalent à 1 000 millions de dollars, nous avons dépensé 34 000 millions de dollars, sans un seul vote à la Chambre, pour construire le pipeline Trans Mountain par l'entremise d'une société d'État qui, selon ce que l'on propose maintenant, construirait un deuxième pipeline. C'est un gaspillage éhonté d'argent dans un projet payé par le Trésor public, qui, selon le secteur privé, n'en vaut pas la peine parce que ce n'est pas rentable. Cependant, si nous instaurions un impôt sur les bénéfices exceptionnels du secteur pétrolier et gazier qui rapporterait entre 18 et 48 milliards de dollars, et si nous instaurions, comme nous le préconisons, une taxe sur les transactions financières qui rapporterait 55 milliards de dollars, oui, nous pourrions commencer à rembourser la dette et à réduire le déficit.

Je voulais mentionner une chose que j'ai oubliée au sujet des pipelines. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles était en Colombie-Britannique plus tôt cet été et il a dit que l'oléoduc Trans Mountain rapportait des tonnes d'argent. Je tiens à rectifier les faits pendant que j'en ai l'occasion. En fait, même si l'oléoduc Trans Mountain dépasse le seuil de rentabilité d'une année à l'autre et rapporte un peu d'argent, les recettes qu'il rapporte au gouvernement du Canada ne suffisent toujours pas à payer les intérêts sur la dette que les Canadiens ont contractée pour le construire. Si une personne fait de l'argent dans le cours normal de ses activités et qu'elle a investi 34 milliards de dollars pour bâtir son entreprise, personnellement, j'estime qu'elle ne réalise aucun bénéfice tant qu'elle n'a pas récupéré son investissement. Le gouvernement a une dette de 34 milliards de dollars dont pas un seul sou n'a encore été remboursé, mais il semble croire que les pipelines apparaissent comme par magie sous l'oreiller, comme des cadeaux de la fée des dents, et qu'ils ne coûtent rien. Or, il est question de 34 milliards de dollars, et le gouvernement propose maintenant de dépenser 40 milliards de dollars pour un projet qui n'intéresse aucun promoteur du secteur privé.

En ce qui concerne ce projet de loi, si nous voulons apporter un véritable soulagement aux Canadiens et mettre en place de véritables mesures pour réduire le coût de la vie, nous devons envisager d'imposer une taxe sur les bénéfices exceptionnels aux quelques chaînes de supermarchés qui exercent un véritable monopole dans ce pays. Il est absolument indispensable que nous aidions les agriculteurs afin que leurs produits, des aliments sains et locaux, puissent parvenir directement de leurs exploitations à la table des Canadiens. Je salue les mesures prises par le gouvernement pour rendre les serres plus accessibles, mais nous devons également faciliter l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs et tout mettre en œuvre pour que les chaînes de supermarchés s'approvisionnent localement et mettent en valeur les produits locaux, afin que les agriculteurs de notre pays puissent continuer de fournir des aliments sains aux Canadiens.

Le projet de loi C-38 ne ferait pas grand-chose pour s'attaquer réellement à la crise du coût de la vie. Certes, les libéraux se sont

Ordres émanant du gouvernement

inspirés d'une position défendue par les conservateurs l'année dernière. Oui, je vais appuyer le projet de loi, mais j'ai des inquiétudes. Que fait le gouvernement pour aider concrètement les Canadiens à faire face à la crise du coût de la vie? Où sont les mesures destinées à offrir aux Canadiens des régions éloignées et rurales un accès à du transport en commun abordable? Où sont les mesures visant à garantir que les plus démunis ne supportent pas une charge fiscale plus lourde que les plus riches? Il est temps de se pencher sérieusement sur l'équité fiscale dans ce pays et de taxer la richesse et les bénéfices excessifs des multinationales.

• (1250)

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie toujours de travailler avec ma collègue la députée de Saanich—Gulf Islands. Nos échanges sont toujours très enrichissants.

Ce que j'entends dans ma circonscription lorsque je fais du porte-à-porte, c'est que les gens ont confiance dans ce que fait notre premier ministre, dans les mesures que nous mettons en place et dans la manière dont elles aident les habitants de ma circonscription. J'habite au nord de Montréal. Beaucoup de gens qui vivent dans ma circonscription travaillent à Montréal; ils passent donc beaucoup de temps coincés dans les embouteillages sur l'autoroute 15, qui est l'un des tronçons les plus encombrés du Québec. Cette mesure leur apporterait un peu de répit.

Je trouve cette mesure très équilibrée. Nous apporterions un soulagement aux gens à la pompe dès maintenant, tout en préservant les recettes dans le futur afin de pouvoir investir dans les transports en commun, car il y a clairement un problème dans ce domaine. J'aimerais que ma collègue m'explique ce qui fait qu'elle considère cette approche équilibrée comme une bonne mesure.

[Français]

Elizabeth May: Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue le député de Les Pays-d'en-Haut.

Je le connais bien: il était mon voisin à la Chambre. Avant la majorité libérale, j'ai eu le droit de siéger avec eux, de l'autre côté de la Chambre.

[Traduction]

Je sais que sa circonscription dépend beaucoup de l'industrie du ski. Nous ferions bien d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Autrement, faute de neige, il n'y aura plus d'industrie du ski au Canada.

En attendant, je vote en faveur de cette mesure. Je comprends son point de vue quand il dit qu'il faut réduire le stress des gens dont les dépenses d'essence sont aujourd'hui exorbitantes, cela ne fait aucun doute, mais si nous voulons vraiment investir dans l'avenir du Canada, il est temps de faire face à la crise climatique et de réduire les profits excessifs des grandes sociétés pétrolières et gazières qui s'en mettent plein les poches en jouant sur les deux tableaux.

• (1255)

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, je sais qu'il ne s'agit pas seulement de questions, mais aussi d'observations. J'aimerais faire une observation au sujet de ma collègue de Saanich—Gulf Islands. Je la remercie de son intervention. Je sais qu'elle n'est pas millionnaire. Je sais qu'elle n'est pas milliardaire, mais elle a un cœur d'or. Je la remercie des propos qu'elle a tenus.

Ordres émanant du gouvernement

Elizabeth May: Monsieur le Président, je tiens simplement à dire que ce côté-ci de la Chambre n'est pas mal en fait de bons voisins.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que c'était là une observation des plus sympathiques.

Je me tourne vers la présidente du Parti vert. Je comprends que, pour ce parti, il y a une certaine sensibilité concernant la question dont nous sommes saisis. Je me demande si la députée pourrait nous faire part de ses réflexions sur la manière dont le gouvernement peut, indirectement, aider les gens à cet égard.

J'ai beaucoup parlé, par exemple, du programme de soins dentaires, du programme d'assurance-médicaments et de l'allocation pour l'épicerie. A-t-elle d'autres réflexions dont elle peut nous faire part sur l'abordabilité et sur les mesures, directes ou indirectes, que le gouvernement pourrait envisager?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je pense que nous devons vraiment faire preuve d'audace. Nous avons besoin d'un revenu minimum garanti pour éradiquer la pauvreté dans notre pays. La pauvreté coûte cher à l'ensemble de la société. Ce n'est pas une question de charité. Dans un pays riche et industrialisé comme le Canada, il ne devrait pas y avoir un Canadien sur dix qui vit sous le seuil de la pauvreté. Il ne devrait pas y avoir de gens qui dressent des villages de tentes. Nous devrions être en mesure de garantir que chaque Canadien dispose du nécessaire pour vivre, et le système devrait permettre aux gens de gagner de l'argent ailleurs sans avoir à craindre une diminution de leurs prestations. Si nous voulons vraiment nous attaquer à ce problème, mettons fin à la lutte de classes et affirmons que le Canada gagnera à instaurer un revenu minimum garanti.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, pour faire suite à ce souhait particulier de la cheffe, cette dernière pourrait-elle citer un autre pays, parmi ceux du G7 ou du G20, où existe ce qu'elle aimerait voir ici, au Canada?

Elizabeth May: Monsieur le Président, nous avons un caucus anti-pauvreté très dynamique, qui est composé de représentants de tous les partis. Il comprend des députés et des sénateurs. Nous avons entendu de nombreux experts fournir des témoignages. Nous serions le premier pays à instaurer un revenu minimum garanti.

Honnêtement, il y a des tonnes de recherches qui démontrent qu'une telle initiative sauverait notre système de santé. La pauvreté est le principal déterminant social de la santé. Un revenu minimum garanti sauverait notre système de justice pénale et rendrait notre société équitable. Il réduirait les coûts partout. Alors que l'intelligence artificielle menace de remplacer les emplois, la mise en place d'un revenu minimum garanti est le meilleur moyen de nous protéger pour l'avenir. Nous serions le premier pays à prendre une telle initiative.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs veulent faire quelque chose au sujet des taxes sur l'essence et le diésel. Nous voulons que toutes ces taxes soient supprimées jusqu'à la fête du Canada en 2027, car les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. C'est ce dont je vais parler aujourd'hui. Je partagerai également mon temps de parole avec le député d'Edmonton Griesbach, qui poursuivra la discussion.

Pourquoi voulons-nous supprimer toutes les taxes sur l'essence et le diésel? Elles coûtent aux Canadiens de l'argent qu'ils n'ont pas en ce moment. Toute personne qui s'est rendue récemment à l'épicerie peut constater que la situation est sombre. Je voulais acheter des cuisses de poulet, et un petit paquet de cuisses de poulet dans une chaîne d'épicerie relativement modeste coûtait 43 \$. Alors que j'examinais le prix, quelqu'un m'a dit: « Je pense que c'est une bonne affaire. » C'est insensé.

Nous voulons que la taxe sur l'essence soit supprimée jusqu'à la fête du Canada de l'année prochaine, car, lorsque cette taxe est en vigueur, non seulement elle touche les consommateurs à la pompe, qui dépensent de l'argent qu'ils n'ont pas, mais elle influe également sur le coût de tout. Elle touche les producteurs qui sont en pleine récolte et qui ont besoin de diésel pour leurs moissonneuses-batteuses. Ce coût est ensuite répercuté sur le consommateur. Il faut de l'essence et du diésel pour transporter les marchandises dont les consommateurs ont besoin. Lorsque ces taxes s'ajoutent au prix du carburant, qui en fait les frais? Ce sont toutes personnes qui sont en train d'écouter mon discours. Voilà pourquoi la priorité absolue des conservateurs pour cet automne, c'est de faire économiser de l'argent aux Canadiens. Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement de supprimer toutes les taxes sur l'essence et le diésel jusqu'à la fête du Canada de 2027.

Le projet de loi des libéraux dont nous débattons aujourd'hui ne va pas dans ce sens. Les libéraux ont eu l'occasion de travailler en collaboration avec l'opposition, qui fait preuve de responsabilité financière, et de tenir compte de nos recommandations, mais ils ne le font pas. À mes yeux, cela souligne le fait que les libéraux et le premier ministre vont à la rencontre des gens en utilisant beaucoup de mots à la mode et en se mettant en avant sur la scène internationale. Cependant, je ne constate pas beaucoup de résultats lorsqu'il s'agit de faire économiser de l'argent aux Canadiens.

Ne nous y trompons pas: je suis toujours heureuse de prendre la parole et de me battre au nom de mes concitoyens, et ce que j'entends dans la belle circonscription de Calgary Nose Hill, c'est qu'ils ont besoin de pouvoir réaliser des économies. Ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Ils s'inquiètent pour leur emploi, surtout à cause de l'incertitude entourant le commerce. Ils veulent être en sécurité et ils veulent que le système d'immigration soit corrigé. Certaines des politiques que les conservateurs préconisent permettraient de s'attaquer à tous ces enjeux, qui ne sont tout simplement pas pris en compte dans ce projet de loi.

Je tiens à montrer aux députés toute l'importance de la proposition des conservateurs de supprimer la taxe sur l'essence et le diésel pendant une bonne partie de l'année prochaine, ce qui ne figure pas dans ce projet de loi. Selon Money Mentors, 49 % des travailleurs canadiens ont l'impression que leur sécurité financière est moins bonne qu'il y a un an. C'est la moitié des Canadiens. Il ne s'agit pas d'un jeu de devinettes ésotériques. La moitié des Canadiens disent qu'ils ne se sentent plus autant en sécurité qu'auparavant. C'est particulièrement vrai pour les jeunes Canadiens. Je sais qu'il y a beaucoup de jeunes du secondaire qui n'arrivent pas à trouver d'emploi. Ils se demandent, eux aussi, ce que l'avenir leur réserve. Nous devons absolument nous battre pour ces gens.

Les gens paient leurs achats plus cher à cause d'une décennie de déficits inflationnistes libéraux. En fait, ces déficits ont explosé sous le premier ministre. Je croyais que le premier ministre était censé remettre de l'ordre dans nos finances publiques. Il a fait exactement le contraire.

On me demande souvent pourquoi il faudrait se soucier des déficits. Les déficits sont importants parce qu'ils alourdissent notre dette. Quand nous alourdissons la dette nationale, nous devons payer les frais liés au service de la dette. C'est comme les intérêts d'une carte de crédit. Quand nous devons payer des intérêts, nous ne pouvons pas investir ailleurs. J'ai entendu dire que le gouvernement du Canada dépensait désormais plus en intérêts sur sa « carte de crédit » qu'en soins de santé. Voilà qui n'est pas réjouissant. Nous devons veiller à ce que, lorsque le gouvernement dépense de l'argent, il le fasse pour des projets qui permettront aux Canadiens de réaliser des économies. Il doit prendre des décisions financières en ce sens.

• (1300)

C'est pourquoi les conservateurs demandent qu'on élimine la taxe sur l'essence et le diésel pendant une bonne partie de l'année prochaine, ce que ce projet de loi ne ferait pas. Il ne va pas assez loin. C'est un objectif clé.

L'autre chose, c'est que nous devons parler de la façon de protéger les emplois canadiens. L'élimination de la taxe sur l'essence et le diésel pendant une bonne partie de l'année prochaine offrirait également certaines certitudes en matière d'investissement à certains types d'entreprises qui peinent à déterminer leurs coûts d'exploitation dans un contexte où il y a beaucoup d'incertitude, comme c'est le cas actuellement au pays. C'est pourquoi nous, les conservateurs, sommes si déterminés à proposer des mesures qui permettraient aux Canadiens d'économiser de l'argent et de protéger leurs emplois.

Je suis la ministre du cabinet fantôme du Parti conservateur en matière d'immigration. Je suis également la vice-présidente du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. La réalité, c'est que les libéraux ont accueilli trop de gens trop rapidement pour que l'offre de logements, de soins de santé et d'emplois puisse répondre à la demande. Ce n'est juste pour personne. C'est injuste pour les immigrants qui sont venus au Canada pour se bâtir une vie meilleure. C'est injuste pour les Canadiens qui sont déjà ici. En fait, cette tension liée au fait d'accueillir trop de gens trop rapidement a érodé le consensus du Canada en matière d'immigration. Aujourd'hui, bien des gens se disputent des emplois qui disparaissent rapidement.

C'est pourquoi les conservateurs, dont moi et toute l'équipe, réclament des niveaux d'immigration beaucoup plus faibles. Nous demandons au gouvernement de prendre des mesures pour régler la question.

La CBC a rapporté que, d'ici la fin de l'année, deux millions de personnes détiendront un visa qui a expiré ou qui est sur le point d'expirer. À ce que l'on sache, il y a un demi-million de sans-papiers et de personnes sans motif juridique de rester ici. Ces gens doivent partir. Le gouvernement doit avoir un plan pour les expulser. Les Canadiens ont du mal à parler de ce sujet. Cependant, si les personnes n'ont pas de motif juridique de rester ici, il faut régler le problème d'autant plus que le gouvernement libéral a fait venir trop de gens trop rapidement. Nous allons continuer à insister sur ces questions.

Quand les libéraux prennent la parole et qu'ils font toutes ces annonces, ils ne semblent jamais viser les gens de ma circonscription. Ils ont fait une multitude d'annonces, mais mes concitoyens me disent que, chaque matin, ils ont l'impression que leur pouvoir d'achat à l'épicerie diminue. Ils sont moins sûrs de pouvoir payer

leur loyer. Bien des gens de ma circonscription aimeraient bien payer une hypothèque, mais ils n'ont pas les moyens d'acheter une maison.

Encore une fois, il s'agit de faire économiser de l'argent aux Canadiens. C'est pourquoi les conservateurs proposent d'éliminer la TPS sur les habitations neuves d'une valeur de 1,3 million de dollars ou moins. Les Canadiens qui achètent une maison neuve pourraient ainsi économiser jusqu'à 65 000 \$. Ce sont là des mesures sensées qui n'apparaissent pas dans le projet de loi, mais qui profiteraient pourtant directement aux Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts et à payer leurs factures. La situation a des conséquences pour tous les Canadiens, pas seulement pour les jeunes, mais aussi pour les aînés à revenu fixe. À bien des égards, l'inflation au Canada n'a pas son pareil, car elle découle des politiques et des procédures mises en œuvre par les libéraux au cours des dernières années. Les gens n'en ont pas les moyens.

Ce que j'aimerais, et ce que tous les conservateurs aimeraient, j'en suis convaincue, c'est que le gouvernement, au lieu de présenter ce projet de loi ou même de l'amender, retienne notre suggestion d'éliminer la taxe sur l'essence et le diésel pour une bonne partie de l'année prochaine. Nous proposons la fête du Canada. Ce n'est pas ce que prévoit le projet de loi. J'aimerais que le gouvernement ne se limite pas à annoncer des dépenses, mais qu'il annonce plutôt des mesures qui feront réellement baisser le coût de la vie et du panier d'épicerie et qui rendront le quotidien des habitants de ma circonscription plus abordable et plus prévisible. C'est très important. C'est pourquoi nous sommes ici.

Nous sommes en pleine crise économique. Le gouvernement nous a placés dans une position de vulnérabilité avant même que la crise frappe, mais nous devons désormais composer avec cette réalité. Des demi-mesures comme celle proposée dans ce projet de loi ne seront pas suffisantes pour les gens de Calgary Nose Hill ni pour les Canadiens ailleurs au pays. Je demande instamment au gouvernement d'adopter l'amendement proposé par les conservateurs pour éliminer la taxe sur l'essence et le diésel jusqu'au 1^{er} juillet 2027.

• (1305)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais relever un aspect qui me semble plutôt paradoxal dans la position de la députée d'en face. Elle faisait partie du gouvernement de Stephen Harper lorsqu'il a pris la décision d'augmenter le nombre d'étudiants temporaires venant au Canada. L'objectif était d'en accueillir plus de 300 000. Il s'agit là d'une orientation politique bien documentée du Parti conservateur de l'époque. La conjonction de la réalisation de cet objectif précis et de la pandémie a joué un rôle déterminant dans la situation d'il y a un an.

Le premier ministre s'est engagé à stabiliser l'immigration, et c'est exactement ce qu'il fait. La députée voit-elle un quelconque problème à ce qu'un premier ministre nouvellement élu, accompagné de plus de 70 députés libéraux nouvellement élus, tienne les engagements qu'il a pris lors des dernières élections?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, le député d'en face a vigoureusement défendu la décision de Justin Trudeau d'ouvrir la frontière au chemin Roxham. Il a vigoureusement défendu l'idée d'accueillir des centaines et des centaines de milliers d'étudiants temporaires en l'espace d'environ trois ans. Je crois que leur nombre avoisinait le million.

Ordres émanant du gouvernement

Ce député est l'un des plus fervents défenseurs de Justin Trudeau de l'histoire du Canada auprès de ses concitoyens. C'est ce qu'il faisait pour gagner sa vie: il défendait Justin Trudeau. Au lieu de s'investir dans sa collectivité, il défendait Justin Trudeau. Il défendait aussi les changements que Justin Trudeau a apportés aux mesures prises par le gouvernement précédent en vue de réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires. Nous réclamons aujourd'hui l'élimination de cette mesure et la mise en place d'un programme spécifique pour les travailleurs agricoles. Cependant, qu'on retienne bien ceci: ce député défend Justin Trudeau. Il est un fervent défenseur de Justin Trudeau, comme en témoignent ses interventions consignées dans le harsard.

• (1310)

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, ma collègue a prononcé un discours convaincant sur la situation économique du Canada, sur les mesures inflationnistes mises en place par le gouvernement et sur la manière dont ces mesures portent préjudice à la population canadienne. Elle a notamment déclaré que le niveau d'inflation que nous connaissons actuellement au pays est propre au Canada; c'est un problème pour nous.

Le gouvernement libéral actuel voudrait faire croire aux Canadiens que la situation est la même partout dans le monde. Or, ce n'est pas le cas. Le Canada est en fait un cas à part pour ce qui est des répercussions de l'inflation sur sa population et sur le coût de la vie. Ma collègue pourrait-elle approfondir cette question?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, c'est une excellente remarque, et je partage entièrement l'avis de ma collègue.

Je tiens à souligner une chose. Je viens de m'en prendre à Justin Trudeau. En réalité, il a fait preuve d'une plus grande responsabilité financière que l'actuel premier ministre. Les députés peuvent-ils le croire? Justin Trudeau a présenté un budget plus responsable sur le plan financier que celui de l'actuel premier ministre. Comment est-ce possible? Je croyais que le premier ministre était censé être un as de l'économie, mais, comme l'a fait remarquer ma collègue, il fait grimper le déficit à des niveaux faramineux.

Toutes les personnes qui nous regardent en voient les conséquences. Elles voient les prix augmenter, leur loyer grimper, l'offre de logements diminuer, et leur panier d'épicerie contient de moins en moins de produits et de protéines. Tout cela est dû à ce qu'a dit ma collègue. Lorsqu'un gouvernement engendre des déficits inflationnistes, comme le fait le Canada — et c'est actuellement le seul pays du G7 à agir ainsi —, les coûts augmentent pour le citoyen moyen. Les conservateurs vont faire économiser de l'argent aux Canadiens.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aime bien quand je peux être d'accord avec ma collègue de Calgary Nose Hill. Ce n'est pas tout le temps le cas, mais j'aime toujours quand nous sommes d'accord.

J'ai trouvé tellement exaspérant d'apprendre que la cible en matière d'immigration établie à un demi-million de personnes par année par le gouvernement précédent était une recommandation sortie de nulle part de McKinsey. Nous embauchons des consultants en gestion. Nous n'avons jamais eu de débat à ce sujet à la Chambre. Les Canadiens pourraient penser que si un objectif d'un demi-million de personnes par année a été fixé, il a dû faire l'objet d'une étude par un comité et il a dû être présenté au Parlement.

Ma collègue de Calgary Nose Hill a-t-elle de nouvelles informations sur ce que nous faisons pour nous débarrasser des consultants?

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, je suis désolée d'annoncer à ma collègue que ces consultants sont de plus en plus intégrés au sein du gouvernement. Je pense notamment à Dominic Barton et à Mark Wiseman. Ils recommandaient qu'on accueille 100 millions de personnes au Canada en très peu de temps. Ça s'appelait l'Initiative du Siècle. Ces politiques faisaient partie intégrante du gouvernement Trudeau, que la leader adjointe du gouvernement vient de défendre vigoureusement. Bien sûr, ce ne serait juste pour personne. Accueillir trop de gens trop rapidement, c'est l'approche des libéraux qui a érodé le consensus canadien en matière d'immigration.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et à prolonger l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Fondamentalement, cette mesure législative aurait un effet très simple: elle prolongerait la suspension de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le diesel et le carburant d'aviation jusqu'au 31 janvier 2027. La taxe serait ensuite réintroduite. Le 1^{er} février, le gouvernement la réintroduirait à la moitié des taux réguliers. Puis, le 1^{er} avril, les taux réguliers de la taxe d'accise seraient rétablis.

Les Canadiens ont besoin d'un allègement à la pompe, et c'est précisément ce que les conservateurs n'ont cessé de réclamer. Les libéraux avaient initialement prévu de rétablir cette taxe après la fête du Travail, mais les conservateurs ont insisté pour que l'allègement soit prolongé. Les Canadiens nous ont clairement fait savoir qu'ils avaient du mal à faire face au coût de la vie, et le gouvernement a revu son calendrier. Aujourd'hui, nous demandons au premier ministre de nous écouter à nouveau. Les conservateurs proposent de prolonger et de bonifier l'allègement de la taxe fédérale sur les carburants au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027 parce que les familles d'Edmonton Griesbach et de tout le pays ont encore du mal à joindre les deux bouts. Elles doivent pouvoir faire le plein de leur voiture, faire leurs courses, chauffer leur logement et se rendre au travail sans avoir à se demander quelle nouvelle dépense elles devront encore assumer.

Aux termes du projet de loi, la suspension actuelle se poursuivrait jusqu'à la fin janvier, et, à compter du 1^{er} février, la taxe d'accise fédérale sur l'essence serait rétablie à hauteur de 5 ¢ le litre. La taxe sur le diesel et le carburant d'aviation serait rétablie à hauteur de 2 ¢ le litre. En avril, les taux habituels seraient rétablis. Les conservateurs estiment que les Canadiens devraient bénéficier de cet allègement plus longtemps.

Si le premier ministre admet que réduire les taxes sur les carburants aide les Canadiens aujourd'hui, pourquoi ne pas prolonger cet allègement au moins jusqu'à la fête du Canada et pourquoi s'arrêter à la taxe d'accise? Pourquoi ne pas envisager de réduire les autres charges fédérales sur le carburant? Pourquoi ne pas envisager de réduire la TPS? Sous le premier ministre Harper, les conservateurs ont fait passer la TPS de 7 % à 5 %, et cet allègement est demeuré en vigueur.

Les conservateurs veulent que toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel soient éliminées au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027, ce qui comprend la TPS et le coût lié au Règlement sur les combustibles propres, car chaque dollar compte pour une famille qui tente de boucler son budget.

Prenons l'exemple d'une famille qui possède un véhicule muni d'un réservoir de 60 litres. À 10 ¢ le litre, cette mesure lui fait économiser 6 \$ en taxe d'accise fédérale chaque fois qu'elle fait le plein. D'un plein à l'autre, l'économie passerait de 6 \$ à 12 \$, 18 \$, puis 24 \$. Pour une famille qui possède deux véhicules, les économies seraient encore plus importantes. Elles seraient ressenties au moment de faire l'épicerie, de payer l'hypothèque, de régler la facture d'électricité et d'acheter de nouvelles chaussures aux enfants.

Les répercussions de cette mesure vont bien au-delà de la famille qui fait le plein à la station-service locale. Je pense à l'agriculteur, au camionneur, à l'entrepreneur ou au propriétaire d'une petite entreprise. Le carburant n'est pas facultatif pour ces Canadiens. Il fait partie de leurs charges d'exploitation. Un camionneur ne peut pas livrer de nourriture sans diesel. Un agriculteur ne peut pas faire fonctionner sa machinerie sans carburant. Un entrepreneur ne peut pas transporter du bois d'œuvre et des outils jusqu'à un chantier en prenant l'autobus. Pour des millions de Canadiens, conduire un véhicule n'est pas un luxe et fait partie de leur gagne-pain. Le coût du carburant a une incidence sur à peu près tous les prix. Quelqu'un cultive les aliments, quelqu'un les transforme, quelqu'un les place dans un camion et quelqu'un conduit ce camion jusqu'au magasin. Chaque étape a un coût, et le carburant fait partie de ce coût. Lorsque nous réduisons le coût du transport des marchandises, nous contribuons à réduire les charges d'exploitation dans tout le pays.

Il en va de même pour le secteur de la construction. Les libéraux ne cessent de parler à la Chambre de la construction de nouveaux logements, mais les paroles ne suffisent pas. Elles ne construisent pas de logement. Les Canadiens n'ont pas besoin d'une nouvelle liste de projets qui resteront sans suite. Ils ont besoin de mises en chantier. Ils ont besoin que l'on construise des logements. Ils ont besoin que l'on ouvre des mines. Ils ont besoin que l'on construise des routes, des pipelines et des infrastructures. Ils ont besoin que les ressources canadiennes soient mises sur le marché, et surtout, ils ont besoin des emplois qui découleront de ces mesures.

Ce n'est pas parce qu'Ottawa annonce un projet que celui-ci emploiera des travailleurs. Ces projets ne créent des débouchés que lorsqu'on les réalise. Voilà comment nous pouvons faire croître notre économie. C'est ainsi que nous pourrions augmenter les salaires, et c'est en fin de compte ce qui fait que la vie devient abordable.

● (1315)

Il ne s'agit pas seulement de ce que paient les Canadiens, mais aussi de ce qu'ils gagnent. Les Canadiens ont besoin d'emplois et d'investissements. Les entreprises doivent prospérer pour embaucher et les projets annoncés doivent être mis en chantier. Voilà comment les Canadiens pourront améliorer leur sort. Les gens devraient pouvoir conserver une plus grande partie de leurs gains. Les petites entreprises devraient avoir la possibilité de prendre de l'expansion. Les travailleurs devraient recevoir des salaires plus élevés.

Cela m'amène à parler d'un autre grand défi économique que doivent relever les travailleurs et les entreprises du Canada, à savoir la guerre commerciale avec les États-Unis. Il ne fait aucun doute que les droits de douane font grimper les coûts. L'imposition réciproque de droits de douane ne rend ni les aliments moins chers ni les entreprises plus concurrentielles.

Le premier ministre passe une grande partie de son temps à établir de nouvelles relations économiques en Europe, mais l'Europe ne va pas pour autant remplacer les États-Unis. Prenons l'exemple

Ordres émanant du gouvernement

du secteur de l'automobile. Selon Statistique Canada, plus de 93 % de nos exportations de véhicules automobiles sont destinées au marché américain. C'est la réalité à laquelle font face les travailleurs canadiens de l'automobile. Nous pouvons chercher des débouchés en Europe. Nous pouvons tenter de diversifier nos échanges commerciaux. Nous pouvons vendre plus de produits canadiens partout dans le monde, mais les acheteurs européens ne remplaceront pas le million et demi de véhicules canadiens vendus chaque année aux États-Unis. Notre industrie automobile repose sur un marché nord-américain intégré qui est actuellement perturbé par ces droits de douane.

Le premier ministre doit se mettre au travail. Il doit trouver une issue à cette guerre commerciale. Il doit faire lever les droits de douane qui pèsent sur les travailleurs et les entreprises canadiennes. Les travailleurs canadiens du secteur de l'automobile n'ont pas les moyens d'attendre pendant que l'accès à leur plus grand marché d'exportation devient de plus en plus coûteux. Les fabricants canadiens ne peuvent pas planifier des investissements s'ils ne savent pas quelles seront les règles dans six mois, et on ne peut pas simplement dire aux entreprises canadiennes de trouver un autre marché et de passer à autre chose.

Les États-Unis sont notre premier partenaire commercial. Cette relation est importante. Le premier ministre doit se remettre au travail ici, au pays, retourner à la table des négociations avec les États-Unis et mettre fin à cette guerre commerciale. C'est ce qu'il a promis lors des dernières élections. Les travailleurs canadiens attendent des résultats.

Le gouvernement dit prendre au sérieux la question du coût de la vie; il devrait donc saisir toutes les occasions de réduire les coûts et de renforcer l'économie canadienne. Il faut baisser le prix du carburant, permettre à nos produits d'accéder aux marchés, supprimer les obstacles à la construction de logements, réduire les formalités administratives inutiles et créer les conditions permettant aux entreprises d'investir, de se développer et d'embaucher. Il faut protéger l'accès du Canada à son plus grand partenaire commercial.

Il aura beau faire, ce n'est pas en taxant les Canadiens que le gouvernement libéral assurera leur prospérité; il ne peut pas substituer des annonces aux résultats économiques. Les rencontres internationales ont leur place, tout comme les nouvelles relations commerciales, mais les Canadiens devraient pouvoir observer les actions de leur gouvernement et constater que ces efforts produisent des résultats ici même, au pays: plus d'emplois, plus d'investissements, plus d'habitations, plus de projets menés à bien et des chèques de paie qui permettent réellement de s'en sortir.

Les Canadiens apportent leur contribution: la mère célibataire qui se rend au travail en voiture chaque matin, l'homme de métier qui charge son camion avant le lever du soleil, l'agriculteur qui fait le plein de ses machines, le camionneur qui achemine les marchandises canadiennes à travers notre immense pays et le chef de petite entreprise qui s'efforce de payer ses employés. Ce sont ces personnes auxquelles nous devrions penser quand nous débattons de ce projet de loi. Elles tirent profit d'une réduction de la taxe sur les carburants.

Ordres émanant du gouvernement

La question est simple: si le fait de prolonger cet allègement jusqu'en janvier aide les Canadiens, pourquoi ne pas leur accorder quelques mois supplémentaires? Pourquoi ne pas prolonger l'allègement de la taxe sur les carburants au moins jusqu'à la fête du Canada 2027? Donnons aux familles canadiennes plus de temps pour profiter de prix réduits à la pompe. Donnons aux agriculteurs et aux camionneurs une plus grande marge de manœuvre. Donnons aux petites entreprises plus de temps pour bénéficier de coûts d'exploitation réduits.

• (1320)

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, le député a dit que le secteur canadien de l'automobile repose sur le concept de l'intégration entre le Canada et les États-Unis. Je ne pense pas que quiconque à la Chambre soit en désaccord avec ça, mais ce que je veux entendre de la part du député, c'est la solution qu'il propose à ce problème. L'intégration est tributaire de l'intérêt des deux pays pour les échanges commerciaux. Ce que nous avons constaté depuis l'arrivée de la nouvelle administration, c'est que les États-Unis s'éloignent de cette approche. L'intégration dont parle le député ne les intéresse plus.

Il peut prendre la parole à la Chambre et dire jusqu'à en perdre la voix que le premier ministre doit se remettre au travail, mais la réalité, c'est que si cette intégration n'intéresse plus une des parties, il n'y a pas grand-chose d'autre à faire que de soutenir les travailleurs et de chercher de nouveaux débouchés. Le député peut-il expliquer ce qu'il entend par « se remettre au travail », alors que l'objectif est clair?

• (1325)

Kerry Diotte: Monsieur le Président, les États-Unis sont, de toute évidence, notre principal partenaire commercial. Le premier ministre a mené toute une campagne en disant que c'était lui qui conclurait un accord avec les États-Unis. Où est cet accord? Pourquoi ne pas reprendre les négociations avec notre principal partenaire commercial?

L'accumulation des droits de douane ne profite pas aux Canadiens. Nous devons retourner à la table des négociations. Nous devons conclure un accord avec les États-Unis d'Amérique, notre principal partenaire commercial, qui abolirait les droits de douane. Nous ne pouvons pas juste jeter l'éponge et décider de remplacer ce marché par le marché européen. Ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressant, hier, pendant la période des questions, que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles m'accuse, et accuse les conservateurs en général, d'effrayer les Canadiens. Pour ma part, je soutiens, comme je l'ai fait hier, que nous ne faisons en réalité qu'écouter les Canadiens.

J'aimerais demander à mon collègue de nous donner quelques exemples de situations où des Canadiens lui ont parlé de leurs difficultés et de ce que pourrait signifier pour eux le fait de prolonger l'allègement intégral de la taxe sur l'essence jusqu'à la prochaine fête du Canada.

Kerry Diotte: Monsieur le Président, on m'accoste constamment à ce propos, ne serait-ce qu'à l'épicerie. De nos jours, les gens sont tellement pris à la gorge que chaque sou compte.

Comme l'a mentionné mon autre collègue, les dépenses débridées du gouvernement libéral alimentent l'inflation. Elles font grimper tous les prix. Ce petit répit est le bienvenu, mais il faudrait en

prolonger la durée. La mesure devrait se poursuivre jusqu'à la fête du Canada.

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement les observations du député. À un moment donné, il a mentionné qu'il n'est pas utile d'accumuler les droits de douane. Le fait est que les contre-mesures tarifaires que nous imposons sur les produits américains visent à protéger les entreprises et les travailleurs canadiens.

Si le député ne croit pas que le gouvernement doit défendre les travailleurs et les entreprises du Canada, avec quoi est-il donc d'accord?

Kerry Diotte: Monsieur le Président, nous avons déjà vu le résultat des contre-mesures tarifaires, car les entreprises canadiennes en souffrent. C'est le grand paradoxe. Le gouvernement s'en prend aux États-Unis et impose des droits de douane, mais des entreprises canadiennes ferment leurs portes à cause de cela.

Nous devons retourner à la table des négociations et négocier un accès sans droits de douane au marché des États-Unis d'Amérique, notre principal partenaire commercial. Nous n'allons pas le remplacer par l'Europe, même si le premier ministre passe plus de temps en Europe qu'ici, à la Chambre des communes.

[Français]

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par dire que je partagerai mon temps de parole avec le député de Bourassa.

L'économie mondiale traverse une période d'incertitude importante. De nouveaux droits de douane injustifiés imposés par les États-Unis créent de l'incertitude pour les travailleurs, les familles et les entreprises canadiennes. En même temps, les conflits qui se poursuivent au Moyen-Orient et en Europe continuent d'exercer des pressions sur les marchés mondiaux et de faire grimper les prix. Nous ne pouvons pas contrôler les décisions prises ailleurs dans le monde, mais nous pouvons contrôler la façon dont nous y répondons.

Alors que les Canadiens continuent de faire face à l'incertitude économique et à la hausse du coût de la vie, l'abordabilité demeure une priorité pour les familles et les entreprises de partout au pays. C'est pourquoi notre gouvernement continue d'agir. Je suis donc heureuse de prendre la parole aujourd'hui à propos du projet de loi C-38, la Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada, qui vise à prolonger l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, sur le combustible diesel et sur les carburants d'aviation.

Plus tôt cette année, le gouvernement du Canada a suspendu temporairement cette taxe afin d'aider les Canadiens à faire face à la hausse du coût de la vie et du coût des carburants. Le jour même où la suspension est entrée en vigueur, le prix du litre d'essence a diminué de 11 ¢, ce qui démontre que les économies ont été rapidement transmises aux consommateurs. En réalité, cette mesure profite à l'ensemble des Canadiens, y compris à ceux qui ne conduisent pas. En effet, lorsque le prix de l'énergie augmente à l'échelle mondiale, les conséquences dépassent largement le coût du plein d'essence. Les coûts des transports augmentent, les coûts de livraison augmentent, les coûts d'exploitation augmentent et, ultimement, les consommateurs paient davantage pour les biens et les services dont ils ont besoin chaque jour.

Devant cette réalité, notre gouvernement a choisi d'agir. Le résultat, ce sont des économies pour des millions de Canadiens qui se rendent au travail, qui conduisent leurs enfants aux activités sportives ou qui font leurs déplacements au quotidien. Une réduction des coûts de transport et d'exploitation pour les entreprises canadiennes est un autre résultat. Prolonger cette mesure dans le contexte actuel va de soi. C'est pourquoi nous croyons qu'il est important de maintenir ce soutien.

Le projet de loi C-38 propose donc de prolonger la suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'au 31 janvier 2027. Puis, pendant les mois de février et de mars, les taux seront rétablis à seulement la moitié de leur niveau habituel avant un retour complet au taux régulier le 1^{er} avril 2027. Grâce au projet de loi C-38, les Canadiens continueront de bénéficier jusqu'au 31 janvier 2027 de l'allègement pouvant atteindre 10 ¢ sur le litre d'essence et 4 ¢ sur le litre de diesel. Pendant les mois de février et de mars, l'allègement se poursuivra à hauteur de 5 ¢ sur le litre d'essence et 2 ¢ sur le litre de diesel. Il s'agit d'une approche équilibrée, graduelle et responsable. Elle offre davantage de prévisibilité aux familles et aux entreprises, tout en facilitant le retour progressif aux taux habituels.

Ce projet de loi est avant tout un projet de loi sur l'abordabilité. Partout au pays, les familles cherchent à étirer chaque dollar. Elles doivent payer leurs hypothèques ou leurs loyers, payer l'épicerie et payer les frais liés aux déplacements quotidiens. Dans de nombreuses régions du Canada, l'automobile demeure une nécessité. Pour plusieurs Canadiens, surtout en région rurale, et même dans les régions avoisinant les grands centres, la voiture n'est pas un luxe, mais une nécessité. C'est un outil essentiel pour se rendre au travail, accéder aux services et participer à la vie économique. Le projet de loi C-38 reconnaît cette réalité et vise à offrir un répit supplémentaire aux ménages qui continuent de ressentir les effets de la hausse du coût de la vie.

Cependant, comme je l'expliquais plus tôt, son importance va bien au-delà des automobilistes. Pensons aux camionneurs qui transportent les marchandises d'un bout à l'autre du pays. Pensons aux producteurs agricoles qui approvisionnent les Canadiens en produits alimentaires. Pensons aux entrepreneurs du secteur de la construction. Pensons aux autobus scolaires qui emmènent nos enfants à l'école. Lorsque les coûts du carburant augmentent, cela se répercute dans l'ensemble de l'économie sur le coût des aliments, des matériaux de construction et des biens de consommation. Le projet de loi C-38 contribue à l'élimination de ces pressions et au soutien des secteurs qui font rouler l'économie canadienne.

Le gouvernement estime que cette prolongation représentera un allègement fiscal supplémentaire d'environ 2,9 milliards de dollars pour les Canadiens, portant l'allègement total à environ de 5,3 milliards de dollars au cours de l'exercice financier 2026-2027. C'est un investissement important, un investissement dans les familles, dans les travailleurs, dans les entreprises canadiennes et dans la résilience de notre économie.

Dans un contexte mondial marqué par l'incertitude, les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement agisse, ils s'attendent à ce que nous prenions des mesures concrètes pour réduire les coûts lorsqu'il est justifié de le faire et ils s'attendent à ce que nous soutenions les travailleurs, les familles et les entreprises qui font rouler l'économie. C'est exactement ce que permet le projet de loi C-38. Il offre un allègement concret aux familles, il soutient les travailleurs,

Ordres émanant du gouvernement

il soutient les entreprises et il contribue à rendre la vie plus abordable dans un contexte qui demeure difficile.

● (1330)

Je sais que les familles de Terrebonne vont pouvoir souffler un peu grâce à cette prolongation. Pour toutes ces raisons, j'invite tous les députés à la Chambre à appuyer le projet de loi C-38 et à voter en faveur de son adoption.

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a fait un très bon travail et a bien expliqué le contexte entourant ce projet de loi. Peut-elle nous en dire davantage sur les effets qu'aura celui-ci pour les gens de Terrebonne?

Tatiana Auguste: Monsieur le Président, une mesure de ce genre va aider les familles, notamment dans Terrebonne. La circonscription que je représente se trouve en région, mais elle fait partie aussi des grands centres. Il y a encore du travail à faire sur le plan des transports en commun. Cette difficulté fait qu'il y a au moins une voiture par maison. Baisser le prix de l'essence pour ceux qui en arrachent à cause du coût de la vie va aider beaucoup de familles dans ma circonscription. C'est un allègement dont ils ont besoin, en ce moment, dans le contexte actuel.

● (1335)

[Traduction]

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations. Aujourd'hui, j'ai écouté le débat à la Chambre, et j'ai trouvé intéressant d'entendre les différents points de vue sur ce que fait ce projet de loi.

J'aimerais simplement savoir, en termes simples pour les Canadiens qui nous regardent, quelle est l'utilité de ce projet de loi. Que fait-il? En quoi profitera-t-il aux Canadiens?

[Français]

Tatiana Auguste: Monsieur le Président, concrètement, il s'agit d'une réduction des coûts non seulement pour les ménages, mais aussi pour les entreprises. Dans ma circonscription, Terrebonne, nous avons sept parcs industriels. Des entreprises y transportent leurs marchandises tous les jours. Je pense à un article que j'ai lu récemment au sujet des autobus scolaires. C'est difficile pour eux à cause du prix du diesel. Il s'agit justement d'aider tous les secteurs de l'économie avec cette réduction des coûts.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est important de rappeler ce que fait exactement le projet de loi. Il accorde un répit de 10 ¢ le litre jusqu'à la fin de janvier, puis de 5 ¢ le litre jusqu'à la fin de mars. C'est l'une des nombreuses initiatives que le gouvernement a prises pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie.

Je me demande si la députée pourrait nous dire pourquoi il est important d'examiner cette mesure dans le contexte plus large des autres initiatives, comme l'Allocation canadienne pour l'épicerie ou encore l'allègement fiscal offert à 22 millions de Canadiens. Peut-elle nous donner son point de vue à ce sujet?

*Ordres émanant du gouvernement**[Français]*

Tatiana Auguste: Monsieur le Président, nous avons effectivement fait beaucoup en ce qui a trait au coût de la vie. Nous avons réduit les impôts pour 22 millions de Canadiens. Nous avons investi et rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire, qui est très important. Concrètement, notre façon de faire offre de la stabilité aux Canadiens. Le fait de revenir graduellement à un taux normal aide aussi les Canadiens à pouvoir planifier leurs dépenses dans des moments difficiles. La stabilité, c'est ce dont ils ont besoin en ce moment.

* * *

*[Traduction]***LES COMITÉS DE LA CHAMBRE****PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que la liste des membres du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre soit modifiée comme suit: Mme Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland) en remplacement de Mme Fancy (South Shore—St. Margarets), M. Caley (North Vancouver—Capilano, Colombie-Britannique) en remplacement de M. Louis (Kitchener—Conestoga), M. Moore (Fundy Royal) en remplacement de M. Jackson (Brandon—Souris), Mme Block (Sentier Carlton—Eagle Creek) en remplacement de M. Van Popta (Langley Township—Fraser Heights).

Le vice-président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1340)

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES CARBURANTS AU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que les libéraux mettent en œuvre le programme des conservateurs, certes à un rythme plus lent. Cette mesure-ci, en tout cas, était bel et bien notre idée. Nous sommes heureux de constater qu'ils s'y attellent enfin, même si c'est avec près d'un an de retard.

Je me demande simplement quelles autres excellentes idées des conservateurs les libéraux s'apprentent à mettre en œuvre prochainement.

[Français]

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il va falloir que notre collègue commence à voter avec nous sur les bonnes idées que nous avons eues de ce côté-ci de la Chambre. Ce serait une bonne idée de commencer par là.

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer mon discours, permettez-moi de souhaiter à chacun et à chacune un bon retour à la Chambre. C'est un privilège pour

moi de siéger ici et de représenter les citoyens et les citoyennes de ma circonscription, Bourassa.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est un honneur pour moi de prendre la parole, au nom des citoyens et citoyennes de la circonscription de Bourassa, sur le projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Je me permets de présenter une scène qu'on voit chaque matin: avant le travail, une mère de famille s'arrête à la station-service, lève les yeux pour voir le prix de l'essence affiché, fait un calcul silencieux et décide de dépenser 20 dollars. Elle ne dépense pas un sou de plus, parce que le reste de l'argent doit servir à nourrir ses enfants cette semaine. Personne ne la voit, personne ne l'entend, mais ce geste se répète des milliers de fois chaque jour, d'un océan à l'autre. Je vois cette scène dans ma circonscription. Je la vois chez la préposée aux bénéficiaires qui rentre du travail à l'aube, après son quart de nuit. Je la vois chez le livreur qui traverse la ville du matin au soir. Je la vois chez le chauffeur de taxi, par exemple, qui calcule sa journée au litre près. Je la vois chez le petit entrepreneur pour qui sa camionnette est son gagne-pain. Pour eux, le prix de l'essence n'est pas un indicateur économique, ce n'est pas un élément statistique et ce n'est pas un indicateur quantitatif. En effet, c'est beaucoup plus que ça: c'est une inquiétude qui monte dans la voiture avec eux chaque matin et qui ne les quitte pas de la journée.

Nous vivons une période d'instabilité mondiale. Les perturbations de l'approvisionnement au Moyen-Orient ébranlent les marchés énergétiques de la planète, et ce sont nos familles qui en paient le prix à la pompe. Nous ne pouvons pas éteindre les conflits qui secouent le monde, mais nous pouvons choisir de ne pas laisser les citoyens et citoyennes seuls face aux conséquences de ces conflits. Ce choix, nous le faisons aujourd'hui avec notre gouvernement.

Le projet de loi C-38, déposé par le ministre des Finances et du Revenu national, prolonge la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au 31 janvier 2027. Puis, du 1^{er} février au 31 mars 2027, un taux réduit de moitié s'appliquera.

Cette taxe est de 10 ¢ le litre d'essence et de 4 ¢ pour ce qui est du diesel. Sa suspension permettra d'économiser jusqu'à environ 5,75 dollars sur un plein de 50 litres d'essence ordinaire et jusqu'à 2,30 dollars sur un plein de diesel. Certains députés de l'autre côté de la Chambre vont peut-être dire que c'est peu. Cependant, il faut tenir compte de ce que représentent quelques dollars de plus, chaque semaine, dans les poches d'une mère de famille, d'un livreur qui fait le plein trois fois par semaine, si ce n'est plus, ou d'une petite entreprise qui gère plusieurs véhicules qui sont également son gagne-pain. Pour ces gens, ce n'est pas peu, c'est un peu d'air pour souffler. Quand on a le souffle court, un peu d'air, ça change tout.

Le retour graduel à mi-taux offre aussi quelque chose de précieux, soit la prévisibilité. Les familles et les entreprises méritent de pouvoir planifier plutôt que de subir un choc du jour au lendemain. J'insiste sur le diesel, parce que, quand le diesel coûte moins cher, c'est le camion qui apporte la nourriture, les fruits et les légumes jusqu'aux marchés qui coûte moins cher; c'est le chantier de construction qui avance plus rapidement; c'est l'agriculture qui respire. Qu'on parle du transport routier, de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction ou de la livraison, cette mesure touche ce que nous mangeons, là où nous vivons et ce que nous recevons jour après jour. Il s'agit d'un geste parmi d'autres. Ce n'est pas l'unique geste que le gouvernement a posé pour aider les citoyens et citoyennes, pour aider les Canadiens et Canadiennes.

Le projet de loi C-38 ne vient pas seul, car l'abordabilité ne se proclame pas, mais elle se construit geste après geste.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, près de 22 millions de Canadiens et Canadiennes paient moins d'impôt grâce à la baisse du premier taux marginal de 15 à 14 %. C'est jusqu'à 420 \$ par personne, et jusqu'à 840 \$ pour une famille à deux revenus.

• (1345)

Nous avons éliminé la TPS pour les premiers acheteurs d'une maison neuve coûtant jusqu'à 1 million de dollars et nous l'avons réduite pour les maisons neuves coûtant entre 1 million et 1,5 million de dollars parce que le rêve d'avoir un chez-soi ne doit pas s'éteindre avec une génération.

Nous avons créé l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Au printemps, un supplément unique de 3,1 milliards de dollars a été versé à 12 millions de Canadiens et de Canadiennes. Depuis juillet 2026, cette allocation est bonifiée de 25 % pendant cinq ans et versée chaque trimestre pour que l'argent arrive quand les factures arrivent. Une famille de quatre personnes recevra jusqu'à 1 890 \$, cette année. Elle recevra 1 890 \$ cette année. Je le répète parce que c'est très important pour les Canadiens et Canadiennes qui nous écoutent aujourd'hui. C'est pour qu'ils voient là de l'air qui peut les aider à mieux souffler dans les circonstances actuelles. Une personne seule, elle, peut recevoir jusqu'à 950 \$.

Dès son entrée en fonction, le premier ministre a aboli la tarification du carbone pour les consommateurs dans les provinces et les territoires où celle-ci était appliquée, ce qui fait baisser le coût de l'essence d'environ 18 ¢ le litre dans ces régions et contribue à freiner l'inflation.

Nous avons rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, qui nourrit près de 400 000 enfants chaque année et fait économiser environ 800 \$ par année à une famille avec deux enfants. Un enfant qui a le ventre plein le matin a l'esprit libre pour apprendre, pour rester à l'école et pour avoir la quiétude nécessaire pour vraiment bien passer sa journée à l'école. Il n'y a pas de meilleur investissement pour l'avenir du pays que d'investir auprès de nos jeunes et de nos enfants, surtout pour aller à l'école avec un ventre plein.

Grâce aux versements automatiques des prestations, jusqu'à 5,5 millions de Canadiens à faible revenu recevront enfin ce à quoi ils ont droit. Dans un quartier comme le mien, dans Bourassa, tant de familles passent à côté de leurs droits, faute d'information ou par peine de la paperasse. Ce n'est pas une mesure administrative, c'est une question de dignité.

Enfin, nous renforçons la concurrence dans les télécommunications et les services financiers pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent changer de fournisseurs plus facilement.

En conclusion, notre vision est claire: il s'agit de bâtir une économie plus forte, de diversifier nos partenariats commerciaux partout au monde, de miser sur nos atouts et de créer de meilleurs emplois et de meilleurs salaires. Toutefois, bâtir pour demain ne doit jamais nous faire oublier ce qui peine aujourd'hui. On ne doit laisser personne derrière. C'est très important d'inclure tous les Canadiens et les Canadiennes dans notre stratégie et de les avoir vraiment toujours en tête lorsque nous créons des mesures comme celle d'aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

Revenons à cette mère de famille devant la pompe. Grâce au projet de loi C-38, elle n'aura peut-être plus à s'arrêter à 20 \$. Peut-être pourra-t-elle faire le plein. Peut-être gardera-t-elle quelques dollars pour une paire de bottes d'hiver pour les enfants et pour une sortie de famille qu'elle repoussait depuis des mois.

Ce projet de loi ne règle pas tout. On le sait. Personne ne le prétend, ici. Cependant, il dit à des millions de Canadiens et de Canadiennes une chose essentielle: nous les voyons et les entendons, et nous sommes là pour eux.

Un répit n'a de valeur que s'il arrive à temps. J'invite donc tous mes collègues, de tous les partis, à appuyer rapidement le projet de loi.

• (1350)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour son discours et à l'en remercier, et je tiens à rappeler que ça va bientôt faire deux ans qu'il a été élu. Ça fait un an et demi qu'il siège ici. J'ai été agréablement surpris de l'entendre vanter les mérites de l'abolition de la tarification du carbone sur l'essence en disant que cela avait un impact direct sur l'achat de la nourriture, car elle doit être transportée.

Je sais qu'il est ici depuis un an et demi, mais il fallait voir ses collègues actuels qui, pendant 10 ans, ont dit que c'était épouvantable d'attaquer la tarification du carbone et que nous, les conservateurs, ne respectons strictement pas l'environnement. Or c'est tout le contraire.

Puisqu'il a bien commencé, puisqu'il a salué le fait que son gouvernement a fait ce que nous demandions depuis des années, est-il d'accord sur notre proposition d'abolir immédiatement toutes les taxes fédérales touchant le transport?

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue parce qu'il compte les jours que je passe ici et j'apprends des choses jour après jour. Je reviendrai à la question de mon collègue avant de conclure.

Ce que j'ai appris depuis un an et demi, c'est qu'il y a pas mal de mesures qui ont été mises en place par notre gouvernement pour aider les familles et les jeunes. Ces mesures sont ciblées, temporaires et ponctuelles. Elles visent à répondre aux préoccupations que les citoyens et les citoyennes nous ont formulées.

Maintenant, il y a une question que j'aimerais poser à mon collègue de l'autre côté. Cela fait un an et demi que nous mettons en place des mesures visant à aider les familles. Or, en tant que nouveau député fédéral de Bourassa, j'étais très surpris de voir que les gens de l'autre côté de la Chambre votent contre celles-ci.

Cela dit, je remercie encore une fois le député de son travail.

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai grandement apprécié le discours de mon collègue de Bourassa. Comme il l'a souligné, ce projet de loi est ciblé et vise à répondre à une situation bien précise dans les circonstances mondiales actuelles.

Peut-il expliquer comment cette mesure s'inscrit dans l'ensemble des autres efforts déployés par le gouvernement, y compris celles qu'il avait lui-même en tête pour améliorer l'abordabilité et le coût de la vie?

Ordres émanant du gouvernement

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Cela me donne encore l'occasion aujourd'hui de réitérer plusieurs mesures que notre gouvernement a mises en place. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, une famille de quatre peut recevoir jusqu'à 1 890 \$, tandis qu'une personne seule peut obtenir jusqu'à 950 \$. Il s'agit d'une aide qu'on donne aux familles.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, il y a une chose que je veux réitérer parce qu'elle me tient à cœur: les quelque 400 000 enfants qui, chaque année, peuvent réellement bénéficier du Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Voilà le type d'action concrète dont je parle et il y en a d'autres, mais je n'ai pas le temps de les énumérer toutes.

Toutefois, ce qui me dérange le plus, c'est de voir des gens de l'autre côté de la Chambre voter contre des mesures familiales visant à aider les citoyens et les citoyennes. Je suis vraiment très déçu à cet égard.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Monsieur le Président, comme d'habitude, mon honorable collègue a livré un discours très éloquent.

Comme je le disais tout à l'heure lorsque je posais une question à la députée de Saanich—Gulf Islands, plusieurs de mes concitoyens qui affrontent le trafic pourront bénéficier du projet de loi C-38 en économisant sur l'essence. Plusieurs citoyens de chez nous travaillent dans la circonscription de mon collègue.

J'aimerais que mon collègue explique davantage comment ces citoyens pourront bénéficier du projet de loi C-38 en économisant sur l'essence.

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, cela me permet un peu de revenir sur l'image que j'ai donnée au début. Imaginons une femme de ma circonscription qui est préposée aux bénéficiaires et qui vient, par exemple, de finir un quart de travail à l'aube. Cette femme décidera de s'arrêter à 20 \$ à la pompe, parce qu'elle n'a pas les moyens de remplir son véhicule. Imaginons quelqu'un qui fait plusieurs livraisons et dont le véhicule est son gagne-pain. Ces personnes, on peut les retrouver dans ma circonscription tout comme dans celle de mon collègue. C'est une scène que nous essayons de rétablir afin d'aider ces personnes-là, jour après jour, avec des mesures concrètes.

[Traduction]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Battle River—Crowfoot

C'est un plaisir d'être de retour à la Chambre pour m'acquitter des fonctions que les Canadiens nous ont confiées. Je pense que tout le monde trouve que l'été a été long pour l'économie canadienne, pour nos relations commerciales et pour les familles, surtout celles dont les factures grimpent à un rythme beaucoup plus rapide que leur chèque de paie. Trois mois durant, les portes du Parlement sont restées closes, sans que les ministériels puissent répondre de quoi que ce soit. Dans certains cas, c'était parce qu'ils ne savaient vraiment pas ce qui se passait, mais dans d'autres, c'est parce qu'ils ne se sentaient carrément pas obligés de se justifier à la Chambre.

Je n'irai pas par quatre chemins: cette séance n'a que trop tardé, ce débat n'a que trop tardé et ce remède stratégique n'a que trop tardé. Les gens que nous représentons, d'un océan à l'autre, méritent beaucoup mieux qu'une telle irresponsabilité additionnelle. Au cours de la présente saison parlementaire, notre approche sera très

simple: lorsque le gouvernement fera quelque chose d'utile aux Canadiens, nous serons pour, mais lorsqu'il aggravera les choses, nous serons contre, comme toujours, résolument et sans état d'âme.

Le projet de loi dont nous sommes saisis relève de la première catégorie. Il supprimerait enfin la taxe d'accise fédérale sur l'essence jusqu'au 31 janvier, avant de la rétablir, réduite de moitié, jusqu'à la fin de mars. Voilà un répit salutaire, quoique provisoire, et les conservateurs voteront pour.

Je demanderais toutefois au gouvernement de faire preuve d'honnêteté quant à l'origine de cette idée. C'est exactement ce que nous réclamons depuis le printemps. Une fois de plus, le gouvernement adopte une solution du Parti conservateur après avoir soutenu pendant des mois que cette mesure n'était absolument pas nécessaire et après avoir refusé de la mettre en œuvre en regardant les familles dans les yeux. Nous nous réjouissons que les libéraux aient changé d'avis, mais nous leur demandons simplement pourquoi ils ont mis autant de temps à le faire et, surtout, pourquoi ils s'arrêtent là.

Il convient de rappeler ce qu'avait déclaré le premier ministre avant d'occuper ce poste. En février 2025, il avait axé tout son discours de campagne sur la discipline budgétaire. Il avait déclaré qu'il fallait « dépenser moins et investir davantage », en indiquant qu'Ottawa ne pouvait pas continuer d'hypothéquer l'avenir pour payer les dépenses actuelles. Soyons clairs. Nous ne sommes pas opposés à cette mesure d'allègement, puisque nous la réclamons depuis le printemps, mais allègement et insouciance ne sont pas synonymes, et la différence est simple: il faut trouver l'argent nécessaire pour financer cet allègement.

Les conservateurs ont désigné 150 milliards de dollars d'économies à réaliser en éliminant des dépenses superflues, précisément pour que les Canadiens puissent bénéficier d'un allègement sans alourdir d'un seul dollar la facture que leurs propres enfants devront payer. Le gouvernement n'a pas fait ce travail. Il s'est contenté d'ajouter cette mesure fiscale à un déficit qu'il a déjà doublé, un déficit qui étouffe les familles et rend l'achat de produits alimentaires et d'essence moins abordable.

La question n'est pas de savoir s'il faut donner du répit aux Canadiens. La question est de savoir si le premier ministre croit toujours ce qu'il a dit aux Canadiens avant son élection et si les paroles « dépenser moins, investir plus » ne sont qu'un slogan destiné à remporter une élection, et non une approche à adopter une fois la victoire acquise.

Voici l'autre réponse. C'est la partie que nous voyons très clairement et que, selon moi, les Canadiens devraient voir très clairement, et c'est la partie qui peut laisser certains députés perplexes. C'est ce que ce projet de loi nous dit sur la véritable position du gouvernement. Le gouvernement a réduit la taxe d'accise, mais il a maintenu la norme sur les combustibles propres. Il ne l'a pas du tout modifiée. Ce n'est pas vraiment un oubli. Il s'agit d'un règlement qui existe précisément pour maintenir le prix élevé de l'essence au Canada, et c'est voulu. Selon la directrice parlementaire du budget, et non pas selon un simple article de journal, le règlement ajoute déjà un coût de 7 ¢ le litre et ce coût devrait atteindre 17 ¢ d'ici 2030. Ce n'est pas un véritable répit. Il ne s'agit même pas d'un répit temporaire. C'est une politique délibérée qui vise à maintenir le prix élevé de l'essence au pays.

Je suis certaine que je pourrai continuer lorsque nous reprendrons après la période de questions, mais j'aimerais terminer avec ceci. Le gouvernement veut faire croire aux Canadiens qu'il se bat pour que l'essence soit moins chère. Ce n'est tout simplement pas vrai. Il défend la seule mesure qui garantit que le prix de l'essence augmente chaque année dans ce pays, et qu'il est toujours plus élevé que l'année précédente. Il ne peut pas, d'une part, revendiquer une baisse du prix à la pompe tout en maintenant, d'autre part, la taxe qui fait grimper les prix. Si les gens doivent retenir une chose de ce débat, ce devrait être ce point, car il ne s'agit pas d'un changement de politique, mais d'une mesure d'aide temporaire pour les Canadiens, que nous soutiendrons bien sûr sans réserve.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1355)

[Traduction]

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Mike Kelloway (Sydney—Glace Bay, Lib.): Monsieur le Président, la Semaine de la sécurité ferroviaire se déroule du 21 au 27 septembre au Canada. Notre réseau de chemins de fer permet de relier les collectivités, d'acheminer les marchandises aux marchés ainsi que de soutenir les emplois et la prospérité. Au moment où nous le renforçons, la sécurité doit néanmoins primer en tout temps.

Dans le cadre de son programme d'amélioration du réseau ferroviaire, le gouvernement collabore avec les collectivités et les compagnies ferroviaires afin de rendre les passages à niveau et les corridors ferroviaires encore plus sécuritaires en investissant dans les infrastructures, les technologies et la sensibilisation. Comme la sécurité ferroviaire est l'affaire de tous, j'invite tous les Canadiens à se tenir loin des rails, à employer les passages à niveau désignés et à demeurer attentifs aux signaux, aux panneaux et aux trains.

Je tiens à remercier Opération Gareautrain du Canada, les chemins de fer, les premiers répondants et toutes les autres personnes qui protègent nos collectivités. Quand nous prenons soin les uns des autres, nous veillons à ce que tous les Canadiens retournent à la maison sains et saufs.

* * *

• (1400)

LES CONSÉQUENCES DES DROITS DE DOUANE

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Monsieur le Président, Bruce Kennedy est né et a grandi dans la région de Waterloo. Il a fondé Stance Healthcare, une entreprise située au sud de Kitchener, qui fabrique du mobilier pour les hôpitaux. Stance Healthcare emploie 125 de mes amis et voisins. C'est une réussite locale, sauf qu'aujourd'hui, l'entreprise souffre des conséquences des droits de douane. Depuis la nouvelle vague du mois dernier, l'entreprise a perdu 2 millions de dollars à cause des droits de douane qu'elle a dû payer. Cela ne peut plus durer.

Au nom de Bruce, j'ai contacté la secrétaire d'État aux Petites Entreprises. Elle s'est contentée de me faire parvenir une liste des annonces faites par le premier ministre concernant le soutien aux entreprises touchées par les droits de douane. C'est tout. C'était une liste d'annonces, c'est à dire des paroles en l'air sans aucun résultat concret. Stance Healthcare n'a pas reçu un sou d'aide concrète. Bruce et ses employés sont en face d'un impossible dilemme. Ils ne peuvent pas continuer à perdre des centaines de milliers de dollars

Déclarations de députés

mois après mois: l'entreprise doit délocaliser les emplois et s'installer de l'autre côté de la frontière, ou licencier 125 Canadiens qui travaillent fort.

Le premier ministre a promis de gagner cette guerre commerciale. Il a promis de soutenir les entreprises en difficulté. Pour Stance, il est minuit moins une. Je prie instamment le premier ministre de tenir ses promesses.

* * *

LE HARVEST MUSIC FESTIVAL

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le Harvest Music Festival d'avoir offert, encore cette année, une édition merveilleusement réussie. Depuis 36 ans, le festival anime le centre-ville de Fredericton en septembre. D'énormes foules se rassemblent dans les rues pendant six jours complets pour célébrer le pouvoir des spectacles de musique en direct.

[Français]

Le festival Harvest attire des dizaines de milliers de personnes au centre-ville de Fredericton. Avec 400 musiciens et 700 bénévoles, c'est l'un des plus grands événements de l'année à Fredericton.

[Traduction]

Cette année, les billets pour les Barenaked Ladies et Graham Nash se sont vendus en une minute. Les Beaches étaient là, ainsi que Sloan et une multitude d'artistes locaux comme les Hypochondriacs et les Chillteen. Je me souviens de l'époque où, adolescent, je regardais de l'extérieur des tentes en imaginant ce qu'on peut vivre quand on joue sur une scène comme celle-là. Je sais que le festival continue de prendre de l'ampleur et d'inspirer la prochaine génération de musiciens.

Le festival Harvest témoigne de l'amour des gens de Fredericton pour la culture et la communauté, et de leur désir de s'amuser.

[Français]

J'offre mes félicitations pour une autre année pleine de succès.

[Traduction]

Vive le Harvest Music Festival!

* * *

UN PARTICIPANT AU CONCOURS MONDIAL DES MÉTIERS

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Monsieur le Président, je tiens à saluer Keegan Sturge, une jeune personne de métier extraordinaire de Fort McMurray, qui écrit une page de l'histoire sur la scène internationale. Apprenti électricien au collège Keyano, Keegan se trouve actuellement à Shanghai, en Chine, où il représente l'équipe canadienne dans la catégorie « installations électriques » au prestigieux Concours mondial des métiers. Il y affronte les meilleurs jeunes gens de métier de plus de 70 pays.

Déclarations de députés

Le parcours de Keegan a commencé lorsqu'il s'est inscrit à un programme d'apprentissage enregistré à l'école secondaire. Guidé par son instructeur et mentor Dawn Ohama, il a consacré d'innombrables heures à sa formation spécialisée, à des compétitions nationales et à des camps internationaux. J'ai eu l'occasion de voir de près son travail ainsi que les défis qu'il a dû relever en cours de route. Sa passion pour son métier est une véritable source d'inspiration, et j'espère que son parcours incitera tous les jeunes gens à s'intéresser aux métiers.

Je demande à tous les députés de se joindre à moi pour souhaiter bonne chance à Keegan alors que commence le Concours mondial des métiers. La communauté de Keegan et le pays sont extrêmement fiers de lui.

[Français]

L'ÉTÉ DANS BEAUPORT—LIMOILLOU

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'être de retour à Ottawa après avoir passé un été bien rempli dans ma circonscription, Beauport—Limoilou.

Au cours des derniers mois, j'ai visité des entreprises, participé à des événements, rencontré des organismes; surtout, j'ai pris le temps d'écouter les préoccupations, les besoins et les idées de tout un chacun. Que ce soit dans les magnifiques parcs de Beauport ou dans les rues animées de Limoilou, chacune de ces rencontres m'a rappelé le privilège que j'ai de représenter ma communauté. Que dire de l'été dans Beauport—Limoilou? Que ce soit le festival Cigale à la Baie de Beauport ou le Marché Limoilou sur la 3^e Avenue, notre communauté a encore une fois démontré tout son dynamisme et sa vitalité.

Je suis bien heureux de retrouver la présidence ainsi que tous mes collègues à la Chambre.

Je remercie les gens de Beauport—Limoilou de ce bel été.

● (1405)

[Traduction]

INTERVENTIONS CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT DE BALD RANGE

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, dans la soirée du 7 août, lorsque l'incendie de Bald Range s'est déclaré et s'est propagé à une vitesse effrayante, de courageux pompiers et premiers intervenants ont risqué leur vie pour assurer notre sécurité et protéger nos vies, nos maisons et nos collectivités.

En quelques heures, tous les habitants de Summerland ont été évacués. Des milliers de personnes évacuées sont arrivées à Penticton avec seulement les vêtements qu'elles portaient dans bon nombre de cas. Les habitants leur ont ouvert leurs maisons, leur ont servi des repas et leur ont distribué de l'eau. Des centres d'accueil ont été mis en place pour les familles qui avaient tout perdu, et pendant cette période sombre, nous avons été en mesure d'observer des actes de courage et de compassion.

Nous remercions les pompiers, les premiers intervenants, les bénévoles et tous les voisins qui se sont mobilisés pour nous montrer,

face à la catastrophe, à quel point nous comptons les uns pour les autres.

LES POMPIERS FORESTIERS

Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Monsieur le Président, alors que l'été tire à sa fin, je tiens à rendre hommage aux pompiers forestiers qui ont passé une autre saison en première ligne à protéger nos collectivités. Malheureusement, cette année encore, les incendies ont fait des ravages d'un bout à l'autre du pays. À Summerland, des centaines de maisons et de propriétés ont été détruites. Près de Thunder Bay, le plus vaste feu de forêt jamais enregistré dans l'histoire de l'Ontario a fait rage. Plus près de ma région, le feu de forêt de Signal Hill a progressé jusqu'à moins d'un kilomètre de Pemberton, nous rappelant à quel point un incendie peut se propager rapidement et mettre en danger des vies, des foyers et des collectivités entières.

Pour la plupart d'entre nous, voir un feu de forêt s'approcher d'une collectivité, c'est assister avec effroi aux ravages laissés dans son sillage. Les pompiers forestiers, eux, ne fuient pas la menace. Ils s'élancent vers les flammes. Ils bravent la chaleur accablante, la fumée et les conditions de terrain dangereuses, passant souvent des semaines loin de leur famille. Les risques qu'ils prennent ne disparaissent pas toujours une fois leur travail terminé. Même longtemps après avoir quitté la ligne de feu, ils peuvent encore ressentir les effets durables de l'exposition répétée à la fumée et à d'autres dangers pour la santé.

Aujourd'hui, je tiens à saluer tous les pompiers forestiers qui se sont mobilisés cet été, comme ils le font chaque année lorsque les collectivités en ont le plus besoin. Je les remercie de leur courage et des sacrifices qu'ils consentent pour protéger les collectivités d'un bout à l'autre de notre grand pays.

L'ANTISÉMITISME

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, alors que des membres de la communauté juive se réunissaient à la synagogue Sons of Jacob pour célébrer le Yom Kippour, le jour le plus saint et le plus solennel du judaïsme, des coups de feu ont éclaté à l'extérieur du lieu de culte. L'agent Jeff Smith, du service de police de Belleville, a été gravement blessé alors qu'il défendait la synagogue et les membres de la communauté réunis à l'intérieur.

Tous les Canadiens ont le droit de pratiquer leur religion, de se rassembler et de vivre leur foi en paix et sans crainte. L'antisémitisme, la haine et la violence n'ont pas leur place à Belleville ni ailleurs au pays. Des mesures importantes s'imposent de toute urgence pour mettre fin à cette idéologie haineuse.

Je sais que la Chambre offre son soutien collectif à l'agent Smith, à sa famille, à ses collègues du service de police de Belleville, aux membres de la synagogue Sons of Jacob et à l'ensemble de la communauté juive, qui a été ébranlée par cette attaque méprisante. Je tiens aussi à saluer mon voisin et collègue, le député de Bay of Quinte. Dans de tels moments, la politique doit céder le pas à notre responsabilité commune envers les gens que nous représentons.

[Français]

LA COOP CSUR

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, je souhaite souligner le 20^e anniversaire de la coop Csur, une entreprise d'économie sociale qui incarne le meilleur de l'entrepreneuriat collectif et de l'innovation régionale dans Vaudreuil-Soulanges.

Depuis deux décennies, Csur mobilise les forces du milieu pour réaliser des projets ambitieux au bénéfice de notre communauté. Grâce à la détermination de ses membres, la coopérative a contribué à améliorer l'accès à Internet haute vitesse dans plusieurs secteurs ruraux de notre région, délaissés par les grands joueurs. Aujourd'hui, son réseau dessert 10 municipalités et s'étend sur près de 200 kilomètres de fibre optique.

Csur, c'est aussi le Marché écolocal, une initiative qui soutient nos producteurs locaux tout en renforçant notre économie régionale. Qu'on ne me cherche plus, on sait maintenant où j'aime faire mon épicerie.

Je salue les fondateurs, les employés, les bénévoles, les administrateurs et tous les partenaires qui ont contribué à cette remarquable réussite.

Au nom de la population de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, je félicite la coop Csur pour ses 20 ans de succès.

* * *

• (1410)

[Traduction]

BRAMPTON-SUD

Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, cet été, je me suis jointe aux habitants de Brampton-Sud à l'occasion du festival Carabram, du festival Flavours of Nigeria, du festival du Népal, du festival Vibrant Brampton, de l'Ahmadiyya Jama'at Jalsa Salana et de la course de bateaux malayalis afin de célébrer la diversité de Brampton, sans oublier le rassemblement lors de l'inauguration du monument situé au Azores Park.

Un investissement de 5,2 millions de dollars dans BHive Technologies a été annoncé, et le lancement du premier bureau des exportations stratégiques du Canada à MDA Space contribue à stimuler l'innovation. Je tiens également à souligner la journée des sourires organisée par Coeliaque Canada à la ferme familiale Davis, ainsi que la soirée du hockey à Brampton avec les Honey Badgers et les joueurs de la LNH Morgan Rielly et Mark Messier, au profit de l'hôpital municipal de Brampton.

Le fait de représenter le Canada lors de forums internationaux à Manille et en Afrique du Sud m'a permis de prendre conscience du respect que les Canadiens ont su gagner sur la scène internationale grâce à leur leadership démocratique. La septième conférence du mouvement mondial HKL m'a rappelé avec force que la bienveillance, l'humilité et le dévouement restent les fondements de collectivités plus solides et d'un Canada fort.

* * *

LE COÛT DE LA VIE

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, les travailleurs canadiens font de leur mieux dans une économie en K, où ceux qui possèdent des actifs s'en tirent relativement bien,

Déclarations de députés

tandis que ceux qui aspirent à acheter leur première maison voient ce rêve devenir de plus en plus inaccessible. Le gouvernement a créé une réalité financière où on demande aux Canadiens de s'endetter davantage, de payer davantage d'intérêts et d'accepter un niveau de vie inférieur à celui de la génération précédente. Travailler plus fort et s'attendre à moins n'est pas l'héritage que nous étions censés laisser à nos enfants. Pourtant, le gouvernement libéral continue d'abaisser les attentes des Canadiens, parce que ses politiques ont rendu le pays moins prospère. Ainsi, la situation se détériore pour tout le monde, notamment sur les plans de la sécurité alimentaire, de l'accès au logement et des perspectives en matière de santé. L'avenir de toute une génération est compromis, et c'est le prix des choix du gouvernement.

La situation est claire, et les raisons qui nous ont conduits ici le sont tout autant. Ce dont les Canadiens ont besoin maintenant, c'est d'un gouvernement prêt à changer de cap, à rétablir les possibilités et à bâtir un avenir où la prochaine génération pourra contribuer davantage et s'attendre à plus.

* * *

L'ÉCONOMIE

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens et les entreprises canadiennes sont confrontés aux défis engendrés par cette période marquée par l'instabilité mondiale, l'incertitude économique et des tensions commerciales injustifiées. Le gouvernement a élaboré un plan visant à tirer parti de cette conjoncture pour renforcer l'économie canadienne en stimulant la croissance, en attirant les investissements et en améliorant notre compétitivité économique tout en soutenant les entreprises canadiennes.

Le plan du premier ministre porte ses fruits. L'économie canadienne démontre une forte dynamique, le PIB réel ayant progressé de 3,3 %. Le Canada a enregistré la plus forte croissance parmi les pays du G7 au deuxième trimestre, soit le double de celle de son plus proche concurrent et plus du double de la croissance annualisée des États-Unis. Nous diversifions nos échanges commerciaux au-delà des États-Unis. Les investissements des entreprises sont à la hausse, avec des progrès considérables dans les secteurs du bâtiment et de la construction, de la machinerie et des équipements.

Nous mettons tout en œuvre pour bâtir un Canada fort, et nous continuerons dans cette voie pour les Canadiens.

* * *

L'ABORDABILITÉ

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, je me permets de faire remarquer à la Chambre que, contrairement à la députée qui vient de s'exprimer, je n'ai de rouge que ma cravate.

Il est essentiel que nous réclamions à la Chambre des mesures visant à rendre la vie des Canadiens plus abordable. Une nouvelle enquête de la Banque Royale du Canada a révélé que plus de la moitié des parents ayant des enfants adultes âgés de 18 à 40 ans leur ont apporté un soutien financier au cours de la dernière année, à hauteur de 6 151 \$ en moyenne.

Questions orales

Et cela ne concerne pas uniquement cette génération. J'ai rencontré un groupe d'aînés à St. Thomas il y a quelques semaines. Une aînée m'a dit qu'elle sautait le dîner à cause du prix des aliments. Le plus choquant, c'est que presque tous les autres aînés présents à la table m'ont dit qu'ils ne dinaient pas eux non plus. Telle est la réalité au Canada, ce même Canada où, selon le premier ministre, la vie n'a jamais été aussi abordable depuis une décennie.

Le premier ministre aimerait-il que je dise cela aux aînés que j'ai rencontrés, ou va-t-il le faire lui-même?

* * *

[Français]

LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS TROIS-RIVIÈRES

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Monsieur le Président, la rentrée scolaire est maintenant bien amorcée à Trois-Rivières. Je veux souhaiter à tous nos étudiants, aux enseignants et à tout le personnel scolaire une très belle année scolaire.

Cet été encore, Emplois d'été Canada a permis à environ 250 jeunes de Trois-Rivières de vivre une première expérience de travail et de s'impliquer auprès d'organismes qui font vraiment la différence chez nous, que ce soit dans les camps de jour ou avec Carpe Diem, un organisme qui travaille auprès des personnes atteintes d'Alzheimer,

Ces expériences permettent à nos jeunes de gagner en confiance et de développer des compétences qui vont leur servir longtemps. Notre gouvernement continue d'investir dans l'avenir des jeunes, avec des possibilités d'emploi, avec le programme Équipe Canada forte, en soutenant les familles dans leur quotidien et en construisant plus de logements abordables ici, chez nous, à Trois-Rivières.

À tous les étudiants de Trois-Rivières et leurs familles, je vous souhaite une belle année remplie de découvertes, de beaux projets et de réussites.

* * *

● (1415)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, j'ai récemment reçu une lettre écrite à la main et j'aimerais faire part de son contenu aux Canadiens. On peut y lire: « Bonjour, j'ai 11 ans. Oui, je suis jeune, mais ma maman m'a dit que je pouvais vous écrire mes inquiétudes sur l'avenir de l'économie. » Dans sa lettre, cette jeune fille raconte certaines des difficultés que vit sa famille pour payer le loyer et se nourrir. Sa famille dépense 2 000 \$ par mois pour louer un appartement d'une chambre. Elle conclut en écrivant que tout ce qu'elle souhaite, c'est que les prix baissent pour que les t-shirts et les chandails coûtent 5 \$ à eux deux, et les pantalons et les chaussettes, 6 \$. Elle veut simplement pouvoir aller à l'école sans porter deux fois la même tenue dans la même semaine.

Il est important d'écouter directement les Canadiens qui subissent de plein fouet la guerre menée par les libéraux contre l'abordabilité, mais il est déchirant de constater que tout ce que le gouvernement a à offrir à cette jeune fille, c'est plus de dettes pour alimenter des dépenses inflationnistes. Changer le nom du crédit pour la TPS ne lui permettra pas de s'habiller.

HAMILTON MOUNTAIN

Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, les petites entreprises sont le moteur de l'économie canadienne. C'est pourquoi j'ai passé une grande partie de l'été à rendre visite à des entreprises d'Hamilton Mountain afin de voir comment elles faisaient face aux droits de douane étatsuniens injustes qui ont bouleversé leurs activités.

L'un des moments forts a été ma visite chez Niko Apparel Systems et ma rencontre avec son propriétaire, Joe Camillo. L'atelier compte 66 machines de pointe destinées à la conception et à la confection de chandails de sport destinés à des marchés à créneaux. Une employée, Olga, m'a fièrement expliqué comment elle jonglait avec 6 fils à la fois pour coudre des chandails destinés à des équipes locales de hockey, de cyclisme ou de crosse, ou encore des chandails d'arbitre pour Ron Foxcroft. Ces chandails sont conçus et fabriqués dans ma circonscription, Hamilton Mountain, à partir de matériaux canadiens.

Les entrepreneurs d'Hamilton sont extrêmement fiers d'être canadiens. Les droits de douane étatsuniens constituent une menace, mais, grâce à l'Initiative régionale de réponse tarifaire, le gouvernement aide des entreprises comme Niko à se développer et à s'adapter malgré la conjoncture économique difficile. Niko est implantée dans la région depuis 30 ans. Nous souhaitons qu'elle continue ses activités pendant encore de nombreuses décennies.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, pendant que les libéraux dépensent des milliards de dollars en consultations, en subventions aux entreprises et dans des projets coûteux, nous, les conservateurs, avons trouvé plus de 150 milliards de dollars d'économie, près de 10 000 \$ par famille. Ces économies permettraient de réduire la dette, les taxes et de faire économiser de l'argent aux Canadiens.

Le gouvernement va-t-il enfin réduire les dépenses de consultants et les subventions aux entreprises, supprimer la taxe industrielle sur le carbone et adopter le plan d'action économique conservateur?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je sais que c'est mardi et que mon collègue a besoin de bonnes nouvelles.

Parlons de croissance économique: 1,6 %, 1,5 %, 1,4 %, 1,2 %, 0,8 %, 0,8 %: c'est la croissance des autres pays du G7 au deuxième trimestre. Celle du Canada est de 3,3 %. C'est la plus forte hausse de tous les pays du G7.

Ensemble, nous allons bâtir un Canada fort. Ensemble, nous allons bâtir l'économie la plus forte du G7.

J'espère que les conservateurs vont se rallier à notre plan pour bâtir un Canada fort ensemble.

Questions orales

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, quand j'écoute le ministre des Finances dire des chiffres comme ça, je vois qu'ils sont complètement déconnectés. La réalité, dans la vie de tous les jours, c'est qu'après des années de dépenses libérales, les Canadiens paient plus cher pour se loger, pour se nourrir et pour se déplacer.

Le plan conservateur va leur faire économiser de l'argent pour le logement, l'essence, l'épicerie et pour les voitures fabriquées au Canada.

Pourquoi les libéraux s'entêtent-ils à défendre leurs taxes et leurs dépenses plutôt que d'aider les Canadiens à économiser de l'argent?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'ai la bonne réponse à donner aux conservateurs, et elle s'appelle « C-38 ».

Aujourd'hui, ils auront la chance de montrer aux Canadiens qu'ils comprennent que la question numéro un, c'est l'abordabilité, c'est le coût de l'essence, c'est le coût de la nourriture, c'est le coût du logement.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons agi sur les trois plans. Aujourd'hui, j'ai eu le plaisir de présenter le projet de loi C-38 qui va permettre de prolonger la suspension de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

Les gens à la maison nous regardent. Les conservateurs vont-ils faire la bonne chose pour aider les Canadiens?

● (1420)

[Traduction]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, une journée s'est déjà écoulée depuis la reprise des travaux, et le gouvernement n'a pris aucune mesure pour remédier à la crise du coût élevé des loyers, des prêts hypothécaires et des produits alimentaires alors que les Canadiens paient plus d'impôts que ce qu'ils dépensent pour leurs besoins essentiels. Des Canadiens comme Olesya, qui m'a confié qu'elle s'endette avec sa carte de crédit simplement pour payer le loyer et nourrir sa famille, ou Ariella, une étudiante qui se demande si elle pourra un jour vivre de manière autonome et devenir propriétaire.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à adopter le plan économique conservateur afin de permettre à Olesya et à Ariella d'économiser grâce à une réduction de la dette, des impôts et du coût de la vie?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, nous n'accepterons aucune leçon de la part des conservateurs. C'est hors de question.

Les Canadiens ne sont pas dupes. Ils savent que nous prenons des mesures pour lutter contre la hausse des loyers, du prix des denrées alimentaires et du prix des carburants. La question que les gens se posent aujourd'hui est de savoir si, au lieu de se contenter de discours creux, les conservateurs feront ce qui s'impose et nous soutiendront pour suspendre la taxe sur les carburants. Voilà ce qu'ils souhaitent voir. Les Canadiens savent que de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes là pour les soutenir aujourd'hui et tous les jours.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, nous avons encore droit à de la parlotte qui ne mène à rien. Le ministre n'a pas de leçons à recevoir de nous, mais il a des leçons à

recevoir d'Olesya et d'Ariella, ou il devrait à tout le moins les écouter.

Nous croyons que l'argent doit se retrouver entre les mains des gens qui l'ont gagné, et non entre les mains du gouvernement qui continue à prélever des impôts sur cet argent. Nous avons découvert 150 milliards de dollars de dépenses irresponsables ici, à Ottawa, par exemple pour des consultants, de l'aide étrangère et de la paperasserie. Ce sont près de 10 000 \$ pour des familles comme la leur.

Si le ministre n'a pas de leçons à recevoir d'elles, écouterait-il au moins les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une chose que les Canadiens et ceux qui nous regardent savent, c'est que nous serons toujours là pour eux.

Une question se pose: pourquoi, au moment du vote, les conservateurs ont-ils voté contre l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels? Pourquoi ont-ils voté contre une réduction d'impôt pour 22 millions de Canadiens? Pourquoi ont-ils voté contre l'annulation de la taxe sur le carbone pour les consommateurs? Pourquoi ont-ils voté contre une exonération de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation?

À chaque étape, les conservateurs ont voté contre l'aide aux Canadiens. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons ce qu'il faut faire, c'est-à-dire être toujours là pour les Canadiens.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, S., qui habite à Innisfil, veut une baisse du coût des denrées alimentaires et des loyers pour que ses enfants n'aient pas à vivre avec leur grand-mère de 80 ans. Ce n'est là qu'une des milliers de réponses que j'ai reçues au cours de l'été sur les répercussions des 11 dernières années de politiques économiques inefficaces sur les Canadiens moyens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Cependant, si on leur demandait, le ministre des Finances ou un des amis bien branchés du premier ministre dans le monde des affaires réendraient que les temps n'ont jamais été aussi favorables, alors que les familles et les entreprises canadiennes ont du mal à joindre les deux bouts.

Les conservateurs proposent d'éliminer la taxe sur le carbone pour les industries afin d'aider les citoyens et les entrepreneurs canadiens à économiser. Les libéraux adopteront-ils notre plan?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ne cessent de soulever des préoccupations en matière d'abordabilité du logement. Nous avons d'excellentes nouvelles à annoncer là-dessus. Les loyers moyens ont baissé pendant 23 mois consécutifs à l'échelle du Canada. C'est un signe de réussite. Il suffit de parler aux promoteurs partout au Canada. Le Programme de prêts pour la construction d'appartements finance des dizaines de milliers de logements locatifs. Il s'agit du plus grand boum du logement locatif que nous ayons connu depuis des générations, et il se traduit par des loyers abordables. Nous réalisons des progrès. Nous nous attendons à ce que les députés d'en face nous appuient dans cette démarche.

Questions orales

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, c'est bien de la parlotte pour pas grand-chose. Michelle, de Barrie, m'a écrit pour me dire qu'elle est célibataire et gagne à peine 60 000 \$ par année, qu'elle doit se loger, qu'elle a besoin d'une voiture pour se rendre au travail et surtout, qu'elle a besoin de manger. Elle vient de recevoir son allocation pour l'épicerie, une somme de 16,75 \$. Elle se demande comment elle est censée pouvoir acheter plus de produits d'épicerie avec une telle somme. Selon le ministre des Finances, Michelle n'a jamais eu la vie aussi facile. En réalité, les seuls qui s'en tirent bien sont les proches du Parti libéral et les copains du premier ministre dans le monde des affaires.

Le premier ministre pourrait-il dire à Michelle quand elle peut s'attendre à être aussi choyée que ses amis du monde des affaires ou à avoir, à tout le moins, de quoi subvenir à ses besoins essentiels?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir souligné le fait que l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels fournit jusqu'à 1 900 \$ à une famille de 4 personnes, ce qui est une somme considérable. En plus d'assister à une baisse du prix des loyers, nous offrons aux jeunes Canadiens la possibilité de ne pas payer la TPS sur l'achat d'une première maison. Qu'il s'agisse du logement, de l'épicerie ou du prix de l'essence, nous agissons. Les députés d'en face ne font rien d'autre que se plaindre.

* * *

● (1425)

[Français]

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, en matière de fiscalité, en matière de droits et de code du travail, ainsi qu'en matière d'environnement, le projet de loi C-39 est un recul brutal. On va jusqu'à cacher l'approbation automatique de projets pétroliers et nucléaires — et pire, en avance.

Est-ce que le gouvernement réalise que le cadre pour protéger les citoyens du Québec et du Canada, qui a pris tant d'années à être développé, sera détruit en 24 heures?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, on comprend bien que le chef du Bloc québécois aime exagérer les circonstances, mais, aujourd'hui, c'est à un niveau qu'on n'a jamais vu auparavant. Il sait très bien que le gouvernement a été élu par les Canadiens, y compris de nombreux députés au Québec, précisément pour construire une économie plus résiliente, pour diversifier les échanges face à un partenaire commercial non fiable et pour construire d'une façon responsable, et c'est précisément ce qu'on fait. Je pense qu'il devra s'en tenir aux faits et ne pas simplement répéter des choses qu'il sait fausses.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, avec la privatisation de l'exploitation des aéroports, voici maintenant la privatisation de l'exploitation des ports. De plus, en confiant aux pétrolières elles-mêmes le processus bidon d'évaluation environnementale, le gouvernement cède le contrôle des ressources du Québec et du Canada à une oligarchie financière internationale. Sous Justin Trudeau, ce n'était déjà pas bon. Sous le nouveau premier ministre, ce n'est pas mieux.

Comment peut-on avoir été député libéral heureux sous Justin Trudeau et être député libéral totalement d'accord avec le nouveau premier ministre?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on va avoir l'occasion de débattre de ce projet de loi qui est destiné à développer le Québec et à donner des occasions d'emploi et d'investissement sur l'ensemble du territoire du Québec. Je donne quelques exemples. Il y a nos investissements au port de Saguenay et nos investissements au port de Montréal, puisque le député semble vouloir en parler. Il y a aussi Nouveau Monde Graphite. J'aimerais lui décrire à quel point nous développons des projets majeurs. Nous offrons des occasions et des possibilités d'emploi à l'ensemble des Québécois.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, on progresse. Il en a nommé un. Le premier ministre dit construire un Canada plus fort face aux États-Unis. Soudainement, la souveraineté devient une vertu. Or le premier ministre anéantit tout ce qui tente de contrôler la dérive climatique et il donne les clés aux pétrolières. Or la majorité des actionnaires des pétrolières de l'Ouest canadien sont américains, 90 % du pétrole du Canada est vendu aux États-Unis et il n'y a aucun droit de douane imposé au pétrole canadien qui entre aux États-Unis.

Est-ce qu'on est en train d'abuser grossièrement de la confiance et de l'inquiétude des Québécois et des Canadiens?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait le contraire. Nous travaillons avec les Québécois. Nous travaillons avec des entreprises et des représentants des travailleurs québécois afin de bâtir une économie plus forte, de protéger leurs emplois face aux droits de douane non justifiés des Américains et d'aider les Québécois et tous les Canadiens à diversifier leurs échanges commerciaux. Nous faisons ça au port à Montréal et à Contrecoeur, nous faisons ça sur la côte Ouest du Canada, nous faisons ça avec des projets d'énergie renouvelable et nous allons continuer.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, j'ai reçu un appel d'un père de famille de Claresholm. Il est propriétaire d'une petite entreprise. Il espérait passer du temps avec ses enfants cet été, mais il a dû travailler 90 heures par semaine simplement pour subvenir aux besoins de sa famille. Il est épuisé, tant mentalement que physiquement. Il est épuisé parce qu'au lieu de partir camper avec sa famille dans les contreforts, il a travaillé d'arrache-pied dans son magasin simplement pour payer les factures.

Comment le premier ministre peut-il déclarer aux Canadiens que leur pouvoir d'achat n'a jamais été aussi élevé, alors qu'un père canadien qui travaille avec acharnement pendant 90 heures par semaine n'arrive toujours pas à subvenir aux besoins essentiels de sa famille?

Questions orales

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, tous les députés de la Chambre savent que le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure pour les Canadiens. Voilà pourquoi nous avons pris des mesures dans trois domaines.

Premièrement, nous sommes là pour faire en sorte que nous construisions davantage de logements abordables, car nous comprenons que le premier pilier de l'abordabilité consiste à permettre aux gens de trouver un logement sûr et abordable. Deuxièmement, nous sommes conscients du coût des aliments. C'est la raison pour laquelle, en collaboration avec le premier ministre, nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, afin de venir en aide aux familles des quatre coins du pays. Aujourd'hui, j'ai déposé un projet de loi visant à prolonger la suspension de la taxe sur les carburants. J'espère que les conservateurs feront ce qui s'impose en l'appuyant.

• (1430)

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, s'ils comprennent les problèmes, pourquoi ne font-ils rien pour les régler? Ce ne sont que des paroles en l'air sans aucun résultat pour les Canadiens ordinaires, y compris les agriculteurs.

Ian, un agriculteur de Terre-Neuve, m'a dit qu'il paie plus de 2,40 \$ le litre de diésel. Il a dit que, si ce prix augmente, nous allons tous mourir de faim. Kate a dit que sa ferme familiale en Saskatchewan ne sera pas rentable si elle doit dépenser 91 000 \$ de plus juste en carburant pour les récoltes. Melanie, une agricultrice de l'Alberta, a dit que le prix élevé du carburant lui cause des difficultés en cette saison des récoltes.

Pourquoi le premier ministre ne suit-il pas le plan des conservateurs et n'élimine-t-il pas toutes les taxes sur l'essence et le diésel, afin que les agriculteurs aient les moyens de nourrir les Canadiens?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, il y a un certain nombre de problèmes géopolitiques qui sont à l'origine de la plupart des augmentations du prix du carburant dans le monde, en particulier au Canada. Il y a une guerre au Moyen-Orient et une guerre en Europe, et il y a des perturbations à plus grande échelle dans les chaînes d'approvisionnement.

Nous faisons tout ce que nous pouvons. Nous réduisons la taxe d'accise. Nous en faisons plus avec l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous continuerons de soutenir le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de faire des investissements. J'ai rencontré des représentants de l'Association canadienne des bovins ce matin, et les choses vont dans la bonne direction pour l'agriculture.

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole. La mise à l'arrêt annoncée de l'usine AV Nackawic prive des centaines de travailleurs canadiens de leur emploi à l'approche de Noël. Ce n'est pas la première fois que ma ville vit une telle situation. L'usine dans laquelle mon père a travaillé pendant plus de 50 ans a fermé ses portes en 2005. Des familles m'appellent; elles se demandent comment elles pourront payer leur maison, les activités sportives de leurs enfants et l'épicerie.

Le gouvernement s'engagera-t-il à travailler avec moi pour faire tout le nécessaire afin de protéger les emplois dans ma ville?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour son leadership dans ce dossier. Nos pensées accompagnent les travailleurs et leurs familles en cette période difficile.

Comme le député le sait, nous avons eu une réunion productive la semaine dernière. Nous travaillons avec la province et avec l'industrie sur ce dossier. Je continuerai de rencontrer le député, et nous tenterons de trouver une solution. Nous rencontrerons toutes les personnes compétentes, et nous continuerons de nous battre pour les travailleurs touchés par la fermeture de l'usine.

Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, une jeune femme a communiqué avec moi, car elle se demandait comment sa famille arriverait à joindre les deux bouts, sans parler de fêter Noël avec ses enfants, depuis que son mari est au chômage. Nous savons que les scieries du Canada doivent composer avec d'énormes désavantages concurrentiels, notamment en raison des droits de douane, d'une réglementation excessive et de la taxe sur le carbone pour les industries, qui coûte plus de 2 millions de dollars par année à l'usine de Nackawic.

Le gouvernement s'engagera-t-il à éliminer les obstacles qui gênent nos entreprises, afin que cette jeune femme et bien d'autres dans la même situation puissent espérer des jours meilleurs?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je félicite le député pour le leadership dont il fait preuve dans ce dossier.

Nos pensées accompagnent les travailleurs et leurs familles qui sont touchés par la fermeture de l'usine de Nackawic. Nous travaillerons avec la province dans ce dossier. Nous nous efforçons d'ailleurs de trouver une solution avec les responsables locaux. Nous continuerons de nous battre pour les travailleurs touchés par cette terrible fermeture.

LE LOGEMENT

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, Liane, une grand-mère de Pefferlaw, m'a écrit pour me dire: « Nos petits-enfants ne peuvent imaginer être un jour propriétaires d'une maison. » C'est l'histoire d'une génération: aucun espoir.

Le premier ministre a promis de construire 500 000 nouveaux logements par année, mais sa propre agence de logement affirme qu'il lui en manquera des centaines de milliers et que moins de logements seront construits cette année que l'année dernière. Le plan des conservateurs fera économiser de l'argent aux Canadiens en matière de logement en liant le financement fédéral aux permis et en réduisant les impôts.

Comment le ministre peut-il prétendre que l'abordabilité du logement s'améliore, alors qu'il y a moins de maisons et que la prochaine génération est exclue du marché du logement?

Questions orales

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que nous avons des défis à relever en matière de logement partout au Canada. C'est le cas depuis une quarantaine d'années.

Nous devons construire plus de logements abordables. C'est sur cela que Maisons Canada se concentre. L'agence a franchi le seuil des 19 000 maisons en cours de construction en moins d'un an.

Nous avons obtenu de très bons résultats sur le terrain, grâce à des accords conclus avec les provinces et les territoires qui permettront de fournir des logements abordables. En particulier, ils vont répondre aux besoins des jeunes Canadiens en construisant des logements pour étudiants, des logements locatifs abordables pour les jeunes et des logements accessibles pour aider les gens à accéder à la propriété pour la première fois.

• (1435)

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, 19 000 maisons sur les 500 000 promises, cela revient à un échec, et les prix ne sont pas plus abordables. En fait, Statistique Canada a signalé hier qu'un Canadien sur quatre vit dans un logement trop cher pour lui, ce qui représente une augmentation de 22 %. La situation s'aggrave au lieu de s'améliorer.

Le pire, c'est que, selon Statistique Canada, le coût du logement pèse lourdement sur le budget des familles. Un loyer et un paiement hypothécaire plus élevés signifient qu'il y aura davantage de décisions difficiles à prendre à l'épicerie. Nous avons proposé une solution positive: faire économiser de l'argent aux Canadiens en matière de logement en accélérant la délivrance des permis et en y liant le financement fédéral. Pourquoi le ministre ne fait-il pas cela?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, c'est précisément ce que fait le Fonds pour accélérer la construction de logements. Le Fonds accélère la délivrance de permis et de licences et son équipe travaille en partenariat avec 241 villes et municipalités du pays. Le programme d'accélération donne de bons résultats, car des logements sont en construction.

Le Canada affiche une moyenne de 250 000 logements par an, ce qui ne suffit pas. Il faut certes en construire davantage, mais il faut le faire en partenariat avec les administrations locales et provinciales. C'est ce que nous nous employons à faire en ce moment même. Nous avons aussi l'agence spécialisée dans le logement abordable qui s'occupe surtout de rendre les logements plus accessibles sur le plan financier.

L'ÉCONOMIE

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est aux commandes depuis presque 18 mois, mais en ce qui concerne la cherté de la vie, les Canadiens constatent qu'il est un grand parleur et un petit faiseur. Kayleigh, qui habite à Westman, m'a écrit qu'elle dépense 160 \$ par semaine juste pour se rendre au travail en voiture et plus de 2 000 \$ par mois pour faire l'épicerie afin de nourrir ses enfants. Kayleigh dit que même si elle travaille à plein temps, elle a « l'impression d'en arracher de plus en plus chaque mois ». À l'instar de tous les jeunes parents de ma circonscription, ses amis et ses voisins se demandent

pourquoi, peu importe à quel point ils s'échinent, ils n'arrivent jamais à s'en sortir.

Les libéraux entendent-ils adopter notre plan d'action économique pour faire économiser près de 10 000 \$ cette année aux familles comme celle de Kayleigh, de manière à leur offrir un véritable répit?

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Alors qu'une crise commerciale extrêmement épineuse fait rage, monsieur le Président, nous venons en aide aux Canadiens et nous luttons pour faire baisser le coût de la vie. Voilà pourquoi nous avons allégé le fardeau fiscal de 22 millions de Canadiens. Voilà pourquoi il y a l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels: pour que les familles de ma circonscription et de la circonscription du député arrivent à nourrir leur famille sans se ruiner. Voilà pourquoi nous faisons bâtir des habitations financièrement accessibles.

Nous faisons le nécessaire pour que les Canadiens traversent cette période difficile sans être dans le rouge. Nous ne manquerons jamais d'aider les Canadiens.

[Français]

L'IDENTITÉ ET LA CULTURE CANADIENNES

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre prétend avoir quitté les négociations avec Washington afin de protéger la culture. Pourtant, hier, quand on lui a proposé de revoir ses politiques en matière de contribution des plateformes de diffusion américaines, il a catégoriquement refusé. On va le répéter, encore et encore, et tant qu'il le faudra: l'avenir de la culture francophone au Québec et au Canada, ça passe par la contribution des géants du numérique. Il n'y a pas de solution sans eux. Alors, le gouvernement va devoir décider si, oui ou non, il veut protéger la culture de langue française.

Va-t-il demander au CRTC d'appliquer les redevances?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, la culture et la langue française, c'est notre identité et nous ne plions jamais.

En ce qui a trait à la découvrabilité, la même chose s'applique aux GAFAM. Ils se doivent de faire découvrir nos artistes d'ici sans exception.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est beau, de voir comment on évite la question. La découvrabilité, c'est une chose. La contribution financière, c'est autre chose.

Le premier ministre veut se rapprocher de l'Europe et se distancier des Américains. En matière de culture, l'Union européenne, elle, exige des redevances aux plateformes américaines de diffusion en ligne. Elle le fait et il n'y a pas de hausses de prix notables pour les utilisateurs. Devant les 27 pays de l'Europe, c'est le Canada qui fait cavalier seul et qui se couche devant les Américains dans la lutte pour la diversité culturelle.

Puisque c'est de l'Europe qu'il veut se rapprocher, le gouvernement va-t-il rétablir les redevances qu'il n'aurait jamais dû couper?

Questions orales

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, il y a juste le Bloc québécois qui peut se lever à la Chambre avec une telle paresse intellectuelle et prétendre que nous n'investissons pas en culture.

Pourtant, pendant les deux cycles budgétaires qui viennent de passer, nous avons investi plus de 2 milliards de dollars en culture.

[Traduction]

LE LOGEMENT

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, Romeo, un habitant d'Aurora, travaille depuis plus de 30 ans pour un fabricant de fenêtres. Autrefois, il faisait des heures supplémentaires; aujourd'hui, il ne travaille plus que deux jours par semaine. Il ne se construit tout simplement plus de logements. Romeo m'a appelé parce qu'il a peur de ne plus pouvoir rembourser son prêt hypothécaire, payer son épicerie et subvenir aux besoins de sa famille. Il a entendu toutes les annonces, mais les annonces ne paient pas les factures. Il en a assez des paroles creuses. Il a besoin de travail.

Quand le gouvernement libéral tiendra-t-il enfin sa promesse et fera-t-il construire des logements afin que les parents comme lui puissent recommencer à travailler cinq jours par semaine?

• (1440)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, ce sont précisément des Canadiens comme Romeo et sa famille qui sont au cœur des préoccupations de notre gouvernement et des mesures que nous mettons en œuvre pour les soutenir. J'espère que Romeo peut bénéficier de certaines des initiatives que nous avons présentées, comme l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Peut-être que sa famille a accès à des services de garde abordables ou au Régime canadien de soins dentaires. Peut-être que ses enfants bénéficient du Programme national d'alimentation scolaire du Canada, qui peut réduire la facture d'épicerie des familles d'environ 800 \$ par année. Ce sont des mesures de soutien que nous avons mises en place et que nous continuerons d'appuyer. J'invite la députée d'en face à faire de même.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, on voit bien à quel point les libéraux sont déconnectés de la réalité. Romeo veut trouver un emploi à temps plein, pas faire la queue pour bénéficier de programmes sociaux.

En mai 2025, le gouvernement a annoncé un remboursement de la TPS, mais il a échoué à faire adopter la loi correspondante pendant près de dix mois. Entre-temps, les constructeurs et les acheteurs se sont retrouvés dans l'incertitude. L'Association canadienne des constructeurs d'habitations a indiqué que le secteur de la construction avait souffert. Cette situation est devenue courante. Les libéraux font de grandes annonces et les concrétisent peut-être plus tard, mais dans l'intervalle, les familles se retrouvent sans travail.

Les Canadiens en ont assez de toutes ces promesses qui ne produisent aucun résultat. Quand les libéraux cesseront-ils de gouverner à coups d'annonces et commenceront-ils à tenir leurs engagements...

Le Président: L'honorable secrétaire parlementaire a la parole.

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, comme j'espère que ma collègue d'en face le sait, nous avons effectué un certain travail pour essayer de construire des maisons en Ontario. Nous avons réduit les frais d'aménagement afin de favoriser la construction de logements dans cette province, ce qui permettra aux familles d'économiser jusqu'à 200 000 \$ sur le coût d'une maison. Parallèlement, nous avons investi des sommes sans précédent dans la construction de logements au Canada, car nous savons que nous devons accroître l'offre de logements, et c'est exactement ce que nous faisons.

J'espère que mon collègue et Romeo savent que notre gouvernement défend ses intérêts, et qu'il s'agisse de sa maison, de sa famille ou de l'emploi qu'il cherche...

Le Président: Le député d'York—Simcoe-Sud a la parole.

L'ÉCONOMIE

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, Margaret Haddon, de Bradford, m'a écrit pour me dire qu'elle a élevé ses enfants en leur inculquant l'idée que, s'ils travaillaient fort, restaient sur la bonne voie et poursuivaient leurs études, ils pourraient mener une vie stable et indépendante, mais aujourd'hui, elle voit cette promesse devenir de plus en plus hors de portée pour eux. Toute une génération se retrouve dans cette situation à cause de l'incapacité des libéraux à faire construire des logements et à maîtriser le coût de la vie.

Comment le premier ministre peut-il encore penser que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis une décennie, alors que des Canadiens comme Margaret voient leurs enfants faire tout ce qu'il faut, sans pour autant parvenir à avancer?

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre message à Margaret et aux Canadiens de tout le pays serait ceci: nous avons un plan concret pour construire des logements au pays. Le ministre du Logement, par l'entremise du gouvernement, s'emploie à bâtir des logements abordables, de la côte Est du Canada jusqu'en Colombie-Britannique.

Ce que j'espère que le député prendra le temps d'expliquer à Margaret, c'est pourquoi lui et son parti se sont systématiquement opposés aux mesures d'abordabilité qui comptent pour cette mère de famille et pour les personnes qui lui sont chères. Le député a voté contre le programme national de garderies. Il a également refusé d'appuyer l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels que nous avons accordée à 12 millions de Canadiens. À chaque occasion, le député s'est prononcé contre ces mesures.

[Français]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, cette fin de semaine, lors d'une activité caritative à L'Ancienne-Lorette, j'ai rencontré un couple d'aînés, Pierre et Nicole, qui m'ont fait part de leur réalité quotidienne et de celle de leurs grands enfants. Le coût de l'épicerie augmente; le coût du loyer augmente; le coût des transports augmente. Ça, c'est la réalité des aînés et de leurs grands enfants qui tentent de créer une famille prospère au Canada. Résultat: les politiques libérales ne font pas.

Questions orales

Ce gouvernement va-t-il comprendre qu'il devrait appliquer le plan économique conservateur?

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis en place plusieurs programmes afin de soutenir les Canadiens et les Canadiennes. Pour une raison qu'on ne connaît pas, les conservateurs ont décidé de voter contre ces mesures.

Maintenant, mon collègue parle des politiques du gouvernement libéral. Ce sont nos politiques qui ont fait en sorte que la croissance économique du Canada a été la plus forte de toutes celles des pays du G7 au dernier trimestre. C'est aussi au Canada qu'il y a eu le plus d'investissements étrangers.

• (1445)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, si c'était si bon, on le saurait, mais les politiques libérales ne fonctionnent pas. C'est beaucoup de paroles, mais pas de résultats concrets.

Parlons-en à Marie-Pierre, une jeune femme dans la trentaine de Lebourgneuf, dans ma circonscription. Elle a fait de bonnes études, elle a travaillé très fort, elle gagne bien sa vie, mais elle n'est pas capable de mettre assez de sous de côté pour s'acheter une maison. Le rêve de la propriété canadienne s'est évaporé sous ce gouvernement libéral.

Nous, nous avons un plan qui est concret pour aider les familles, pour aider les gens à acheter une maison: éliminer la taxe sur la construction, inciter les municipalités à accélérer les permis et libérer les terrains.

Quand le gouvernement libéral va-t-il appliquer les politiques conservatrices?

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue me pose encore une fois la question sur les mesures concrètes que nous avons établies.

Nous avons un plan pour doubler la construction de logements ici au pays et on commence à voir les résultats concrets. Nous créons des emplois près de trois fois plus rapidement que les États-Unis. Pas plus tard que la semaine dernière, des investisseurs de partout dans le monde sont venus à Toronto et c'est 500 milliards de dollars en investissements que nous allons rapporter au pays.

[Traduction]

Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, Lib.): Monsieur le Président, les investisseurs ont envoyé un message clair aux Canadiens. Ils sont prêts à investir au Canada. Le Sommet de l'investissement de la semaine dernière a généré près de 500 milliards de dollars en engagements d'investissement. Nous devons maintenant transformer ces engagements en projets, en emplois et en croissance économique.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles pourrait-il dire à la Chambre ce que fait le gouvernement pour réduire les chevauchements réglementaires et les formalités administratives et faciliter les mises en chantier?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'expliquais à ma sœur Sharon et à mon beau-frère Jim, quand nous avons adopté le projet de loi C-5, notre intention était d'appliquer toutes les leçons tirées de la mise en œuvre des grands projets à tous les projets

réalisés au Canada. Nous tirerions des leçons de la mise en œuvre du projet de centrale nucléaire de Darlington, de l'expansion du Port de Montréal et du projet de ligne de transport d'électricité de la côte nord, et nous les appliquerions à tous les projets au Canada. C'est ce que permet le projet de loi C-39.

Nous espérons vraiment que les députés d'en face se joindront à nous pour nous aider à bâtir un Canada fort.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, Lisa, une victime vivant à Oxford, m'a confié qu'elle a l'impression que c'est elle qui se trouve en détention à domicile, tandis que le criminel, son agresseur, se promène librement dans les rues. Grâce aux lois libérales qui favorisent la remise en liberté, les criminels emprisonnés le jour sont libérés sous caution le soir venu. Les mêmes récidivistes ne cessent de semer la terreur dans nos communautés, et ce sont les victimes comme Lisa qui en souffrent. Ce sont elles qui font les frais de l'échec des politiques libérales.

Les libéraux vont-ils enfin défendre les intérêts des victimes et protéger les Canadiens?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis notre arrivée au pouvoir l'année dernière, nous avons entrepris un nombre sans précédent de réformes législatives afin de garantir la protection et la sécurité des Canadiens. Je vais m'en tenir à quelques exemples: le projet de loi C-14 renforce le régime de mise en liberté sous caution ainsi que les règles en matière de détermination de la peine. Le projet de loi C-16 garantit la protection des droits des victimes. Le projet de loi C-9 garantit la protection et la sécurité des collectivités. De plus, nous investissons dans les forces de l'ordre ainsi que dans l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer la protection et la sécurité de tous les Canadiens.

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, sur quelle planète vit donc le ministre? Ce ne sont que des paroles, sans aucun résultat. L'année dernière, il y avait un crime violent toutes les 50 secondes au Canada. Cet été, plusieurs policiers ont été abattus. Le consulat américain a de nouveau été la cible de coups de feu. Des synagogues sont la cible de tirs. Il y a des fusillades dans les festivals. Une aînée, Lillian, âgée de 73 ans, qui se tenait dans l'entrée de sa maison à London, a été poignardée à mort gratuitement et sans provocation.

Voilà ce qui se passe dans notre pays, à cause des politiques désastreuses des libéraux, et ce ministre déconnecté de la réalité s'attend à ce que les Canadiens croient que tout va bien.

Quand les libéraux vont-ils enfin prendre les choses au sérieux, mettre les criminels derrière les barreaux et rétablir...

Le Président: Le ministre a la parole.

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai présenté brièvement certains des changements que nous avons apportés au système de justice pénale, mais je voudrais également profiter de cette occasion pour donner quelques chiffres au député d'en face. Les cas d'extorsion ont diminué de 10 %; les infractions liées aux armes à feu ont diminué de 14 % et les homicides ont diminué de 15 %. Les cas d'abus et d'exploitation pédosexuels ont diminué de 21 % et les vols de véhicules ont diminué de 19 %.

Il nous reste encore du travail à accomplir, mais je peux assurer aux députés que les changements que nous avons apportés garantiront la sécurité de tous les Canadiens.

* * *

● (1450)

LA JUSTICE

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, les mesures législatives prorépressive des libéraux se traduisent par une flambée des vols d'autos. Dans la région de Peel, au cours des sept premiers mois de l'année, le nombre de vols d'autos a grimpé de 57 % par rapport à l'an dernier. Pourquoi? C'est parce qu'avec les libéraux, lorsqu'il est question de criminalité, c'est grand parleur, petit faiseur. Au barbecue que j'ai tenu dans ma circonscription cet été, des résidents m'ont dit que quand ils vont se coucher le soir, ils croisent les doigts pour que leur voiture soit encore là au matin. Pourquoi? C'est parce qu'avec les libéraux, lorsqu'il est question de réformes judiciaires, c'est grand parleur, petit faiseur.

Quand les libéraux feront-ils adopter des dispositions législatives qui priveront les voleurs de voitures récidivistes d'une mise en liberté sous caution en les confinant d'office derrière les barreaux?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Mon collègue a posé une question sans détour, monsieur le Président: quand ferons-nous adopter des dispositions législatives pour réprimer les vols de voitures? La réponse, c'est que nous l'avons fait en juin dernier.

Nous avons élaboré ces dispositions législatives non pas en nous isolant derrière des portes closes, mais en rencontrant des policiers. Ces dispositions ont gagné l'appui de l'Association canadienne des chefs de police et de l'Association des policiers de l'Ontario. Même les agents de la propre circonscription du député appuient les mesures de remise en liberté sous caution que nous avons mises en place. Depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions législatives, nous commençons à constater une baisse de la criminalité, comme en témoignent les statistiques, notamment en ce qui concerne les vols d'autos et les violations de domicile dans la province du député.

Lui s'efforce pour sa part d'entraver les progrès à la moindre occasion. Néanmoins, que ce soit avec ou sans son aide, nous allons continuer à bâtir un Canada plus fort et plus sûr.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, c'est comme si quelqu'un faisait appel à un couvreur pour réparer une fuite dans sa toiture et qu'après les travaux, l'eau continuait de s'infiltrer. Lorsqu'il retourne voir le couvreur, celui-ci lui répond qu'il a bien effectué des travaux. Pourtant, le problème n'est pas réglé.

Voilà pourquoi les vols de voitures ont augmenté de 52 % dans la région de Peel au cours des sept premiers mois de l'année. Les libéraux ne font que parler. Il n'y a aucun résultat. S'il y en avait, les vols de voitures seraient en baisse.

Pourquoi les libéraux n'adoptent-ils pas les mesures proposées par les conservateurs visant à empêcher les voleurs de voitures récidivistes d'être remis en liberté sous caution et à imposer des peines d'emprisonnement obligatoires?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Pré-

Questions orales

sident, l'un des aspects les plus marquants de l'élaboration des mesures prévues dans la Loi sur les mesures de réforme concernant la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine a été ma rencontre avec les dirigeants du service de police de Peel. Ceux-ci ont dressé une liste de mesures que nous pourrions prendre et qui, à leur avis, permettraient vraisemblablement de réduire les taux de criminalité.

Nous avons écouté les services policiers de Peel. Nous avons écouté les services policiers de l'Ontario. Nous avons adopté l'ensemble le plus complet de réformes du système de justice pénale jamais entreprises depuis une génération. Si le député veut examiner les chiffres à l'échelle nationale, il constatera que, depuis 2023, le nombre de vols de voitures a diminué de 16 % en 2024 et d'un autre 16 % en 2025. Il devrait au moins savoir...

Le Président: La députée de Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake a la parole.

* * *

L'ÉCONOMIE

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens paient tout plus cher. Glen m'a confié qu'il a trois emplois qui lui permettent simplement de garder la tête hors de l'eau, et Leonard a du mal à s'offrir les déplacements pour voir ses petits-enfants. Ce sont de vrais Canadiens qui sont obligés de prendre des décisions difficiles simplement pour joindre les deux bouts. Pendant que les familles réduisent leurs dépenses, ces libéraux continuent de consacrer des milliards de dollars à des formalités administratives inutiles, à des consultants et à des subventions aux entreprises.

Le plan économique des conservateurs a mis au jour plus de 150 milliards de dollars de dépenses inutiles, ce qui correspond à près de 10 000 \$ d'économies par famille. Les libéraux adopteront-ils notre plan?

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, avec la nouvelle attribution des sièges des conservateurs d'en face, je ne voyais plus les députés de la Saskatchewan. C'est alors que je les ai aperçus tout au fond, là où ils ont été relégués. Voilà où ils se sont retrouvés. Ils ont été rétrogradés par leur propre parti. Pourquoi? C'est parce que les conservateurs ne croient pas en la Saskatchewan. Ils ne croient pas qu'il y a un nouveau gouvernement à Ottawa. Ils ne croient pas au travail acharné. Depuis 10 ans, et maintenant depuis 11 ans, ils n'ont rien accompli.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas parce que le premier ministre déconnecté de la réalité dit que la vie n'a jamais été aussi abordable depuis une décennie que c'est vrai. Cela ne permet pas à Leonard de faire le plein pour rendre visite à ses petits-enfants, ni à Glen de s'offrir un jour de congé. Les Canadiens continuent de devoir faire face à des coûts élevés au quotidien, et la taxe libérale sur les émissions pour les industries rend plus coûteux la production et le transport des biens dont ils dépendent.

Les Canadiens ont besoin que des mesures soient prises dès maintenant pour améliorer l'abordabilité. Les libéraux vont-ils supprimer la taxe sur les émissions pour les industries, faire baisser le prix des carburants et adopter notre plan d'action économique conservateur, au lieu de rester les bras croisés à se livrer à des attaques personnelles?

Questions orales

● (1455)

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, voyons contre quoi ont voté les conservateurs de la Saskatchewan. Ils ont voté contre l'Allocation canadienne pour enfants, le Programme national d'alimentation scolaire, la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, l'Allocation canadienne pour les travailleurs, le Régime canadien de soins dentaires, le programme de sécurité de la vieillesse et le programme canadien de prêts et bourses. Ils ont aussi voté contre un nombre record de mises en chantier en Saskatchewan.

Vous devez apprendre à mieux faire votre travail.

Le Président: Devrais-je me sentir visé? Le député sait qu'il doit s'adresser à la présidence.

La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, cet été, j'ai passé du temps dans des banques alimentaires locales et je peux affirmer qu'il est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts pour les travailleurs mis à pied, les employés à temps plein, les familles de travailleurs, les personnes en situation de handicap, les parents seuls, les aînés et les enfants. J'ai des gens qui vivent dans la vraie de vraie pauvreté en côtoyer d'autres qui sont tout juste sur le seuil. Ces gens-là savent que le gouvernement libéral ne fait que parler sans agir en leur faveur. Les bénévoles qui assument les tâches dont le gouvernement s'est déchargé le savent aussi.

Je voudrais savoir quand le gouvernement va enfin écouter les conservateurs, cesser de dépenser l'argent public pour des consultants et des proches des libéraux et s'occuper véritablement des Canadiens.

L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les Canadiens traversent actuellement une période difficile. Nous savons que le coût de la vie est leur principale préoccupation. Voilà pourquoi le gouvernement prend des mesures pour soutenir les Canadiens. Voilà pourquoi nous investissons pour rendre permanent le programme national d'alimentation dans les écoles. Voilà pourquoi nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels afin d'aider les familles à hauteur de 1 900 \$ par année, et voilà pourquoi nous construisons davantage d'habitations et relançons les mises en chantier afin de rendre disponibles des logements abordables.

Nous sommes du côté des Canadiens.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, cette réponse déconnectée de la réalité, qui se résume à des pensées et des prières, n'aidera en rien l'homme qui m'a envoyé son curriculum vitae en me demandant si je pouvais l'aider à trouver un emploi, ni le couple qui est venu dans mon bureau avec ses relevés bancaires et son budget familial pour me demander comment il allait pouvoir garder un toit sur sa tête. Cela n'aidera pas non plus cette femme qui m'a crié, en proie à une peur extrême, qu'il ne lui restait que 8 à 10 mois avant de devoir envisager l'aide médicale à mourir, car elle n'a plus les moyens de subvenir à ses besoins.

Je me joins à eux pour demander quand le gouvernement libéral prendra véritablement conscience des difficultés éprouvées par les Canadiens et adoptera les mesures conservatrices proposées afin de rétablir la promesse du Canada.

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, au cours du printemps et de l'été, j'ai pris le temps de m'entretenir avec des habitants de la circonscription de la députée. Que m'ont-ils dit? Ils m'ont fait savoir que le gouvernement avait investi 5 millions de dollars dans la banque alimentaire communautaire Loaves & Fishes à Nanaimo. Il s'agit d'un nouveau centre de distribution alimentaire situé sur l'île de Vancouver. Il permet d'améliorer l'accès à des aliments nutritifs tout au long de l'année.

J'aimerais qu'au lieu de seulement recueillir des témoignages pour la Chambre des communes, la députée informe ses concitoyens sur les services offerts dans sa circonscription qui font l'objet d'un financement et sur lesquels ils peuvent compter.

* * *

LA JUSTICE

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les familles de Surrey ont reçu deux avertissements inquiétants de la police. Skylar Pelletier, un délinquant à haut risque ayant des antécédents d'infractions violentes et sexuelles, a été remis en liberté dans notre collectivité. Le lendemain, Jonathon Muzychka, un autre délinquant à haut risque ayant des antécédents de violence, a été libéré à Surrey. Nous, les grands-mères, sommes terrifiées à l'idée de voir nos petits-enfants se rendre à pied au parc ou à l'école. Nous ne devrions pas avoir à craindre que des délinquants dangereux soient remis en liberté dans notre ville.

C'est en leur nom que j'adresse cette supplication. Quand les libéraux mettront-ils fin à leurs dangereuses politiques de capture et de remise en liberté et feront-ils passer les familles avant les récidivistes?

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, l'opposition et la députée savent très bien que ces questions sont tranchées par les agents de libération conditionnelle et les fonctionnaires judiciaires. Attiser les tensions et semer la panique n'est pas la bonne stratégie. Le gouvernement a présenté à nouveau un excellent projet de loi, qu'il a modifié, pour mettre derrière les barreaux les personnes qui devraient y être et pour mettre en place les processus judiciaires appropriés lorsque leur libération s'impose.

* * *

● (1500)

[Français]

L'ÉCONOMIE

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, à Sudbury, nous savons que nos ressources naturelles sont au cœur de notre économie. Elles soutiennent des milliers d'emplois et font vivre nos entreprises locales. Pour que ces retombées se réalisent, les projets doivent avancer de façon efficace.

Le ministre responsable de l'Unité de l'économie canadienne peut-il nous expliquer pourquoi il est si important de créer un environnement réglementaire qui permet de réaliser ces projets essentiels pour des communautés comme Sudbury et pour l'avenir économique du Canada?

Questions orales

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, je remercie notre collègue de Sudbury de sa question.

Hier, nous avons déposé un projet de loi visant à bâtir un Canada fort, la réforme la plus ambitieuse, depuis une génération, pour renforcer et accélérer notre capacité à bien réaliser les projets, renforcer nos réseaux de transport et diversifier nos partenaires commerciaux. Notre collègue de Sudbury sait fort bien que nous avons des travailleurs bien formés. Dans sa région, nous avons les minéraux critiques essentiels pour le monde. Nous allons les développer de façon responsable et mettre des gens au travail.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, un non-citoyen a récemment été reconnu coupable de trafic de grandes quantités de fentanyl à Hamilton. Les trafiquants de fentanyl sont des marchands de la mort, mais voici ce que le juge a dit lorsqu'il a prononcé la peine: « Je suis préoccupé par les conséquences que la peine pourrait avoir sur le plan de l'immigration. » Il aurait dû se préoccuper davantage des vies ruinées par les crimes commis par ce non-citoyen. Or, il a imposé une peine clémente au trafiquant de fentanyl afin qu'il ne soit pas expulsé.

Pourquoi les libéraux ont-ils voté contre notre projet de loi visant à mettre fin à cette pratique, et pourquoi se poursuit-elle?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à condamner le comportement de tous ceux qui participent au commerce ou au trafic de fentanyl ou d'autres drogues dangereuses susceptibles de coûter la vie à des Canadiens.

De notre côté, nous avons proposé une série de modifications juridiques majeures pour que les criminels qui commettent des crimes graves et qui représentent un danger pour la population se retrouvent derrière les barreaux. Nous croyons également que le système judiciaire canadien doit conserver son indépendance afin de pouvoir tenir compte d'une multitude de facteurs et d'imposer une peine proportionnelle au crime compte tenu des circonstances. Nous sommes tout à fait disposés à continuer de chercher des moyens de renforcer le système de justice pénale afin de protéger les Canadiens et de veiller à ce que les auteurs d'infractions graves paient le prix de leurs actes.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le système ne fonctionne pas. Pas plus tard que cette semaine, une non-citoyenne a été reconnue coupable d'avoir brutalement attaqué une femme à l'extérieur d'un bar de Laval, au Québec. Sa victime avait des traces de morsure sur le visage. Ces blessures, d'une largeur de plusieurs centimètres, ont nécessité des traitements répétés et ont laissé une cicatrice très apparente, au point où des gens ont demandé à la victime quel genre d'animal l'avait blessée. Pourtant, le juge a donné une peine clémente à son agresseuse pour qu'elle ne soit pas expulsée.

Cette personne mérite d'être expulsée. C'est ce que dit la loi. Pourquoi est-elle encore au pays?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée le sait très bien, lorsqu'une personne ayant un statut d'immigrant temporaire commet un crime grave, elle doit subir toutes les conséquences prévues par la loi. Souvent, cela comprend l'expulsion, mais la Cour suprême du Canada a rendu, en 2013, un jugement sur cette question qui indique que les tribunaux peuvent tenir compte d'un éventail de facteurs pour s'assurer d'infliger une peine appropriée.

Ce qui est fascinant, c'est qu'à l'époque, la députée qui vient de poser la question siégeait au Cabinet, était au courant de cette décision et n'a absolument rien fait.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, c'est le bordel dans les dossiers d'immigration au Canada. Devant cette situation de faux réfugiés et des criminels se faufilent et bénéficient de traitements privilégiés par le gouvernement libéral. Pourtant, des demandes d'asile ne devraient pas constituer un raccourci vers l'immigration. Les libéraux doivent s'assurer que les abus sont détectés rapidement et que les ressources consacrées à l'immigration servent adéquatement les Canadiens.

Qu'est-ce que le gouvernement libéral va faire pour empêcher les criminels d'immigrer au Canada et de prendre la place de travailleurs qualifiés dont on a tant besoin?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté ici, nous nous employons à protéger notre système d'immigration contre la fraude. Nous travaillons très fort avec nos partenaires de sécurité. Nous travaillons étroitement avec toutes les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les entreprises. Les personnes qui viennent au Canada doivent respecter nos conditions. Nous continuons à travailler pour un Canada fort et un Canada résilient.

* * *

● (1505)

[Traduction]

LA FISCALITÉ

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, face à la hausse du prix de l'essence causée par l'instabilité mondiale, les Canadiens méritent qu'on les aide vraiment. C'est ce que m'ont dit des familles et des entreprises de ma circonscription, South Shore—St. Margarets, tout au long de l'été. Elles ont profité de la décision du gouvernement, au printemps, de suspendre la taxe d'accise sur l'essence, et elles espèrent que la mesure sera prolongée.

J'ai une question pour le ministre des Finances que me posent mes concitoyens. Comment aidons-nous les Canadiens à payer moins cher à la pompe pour qu'ils puissent garder plus d'argent dans leurs poches?

Questions orales

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue de South Shore—St. Margarets. J'ai une bonne nouvelle pour les gens de sa circonscription et pour tous les autres Canadiens. Nous voulons leur dire que nous sommes là pour les épauler. Nous les soutiendrons en cette période difficile grâce à une mesure immédiate, généralisée et concrète pour les familles.

Je suis heureux d'annoncer à la Chambre que nous allons prolonger la suspension de la taxe d'accise sur l'essence jusqu'en janvier 2027. C'est une mesure importante qui aidera les familles. J'espère que tous les députés l'appuieront afin d'aider les Canadiens.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a demandé à nos jeunes de faire des sacrifices pendant que lui et son gouvernement continuent à dépenser sans compter. Les conservateurs ont trouvé 150 milliards de dollars d'économies potentielles. Ça, ça représente 10 000 \$ par famille. Comment peut-on faire? C'est en coupant les 20 milliards de dollars par année qui vont aux consultants et en abolissant le projet monstre de TGV Alto. Une autre mesure intéressante, c'est de mettre fin à l'évitement fiscal, quelque chose que le premier ministre maîtrise parfaitement.

Quand est-ce que les libéraux vont arrêter de faire des beaux discours qui ne donnent pas de résultats et commencer à faire épargner de l'argent aux familles québécoises et canadiennes?

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, oui, nous allons travailler sur l'évitement fiscal. C'est un sujet très important qui tient à cœur au premier ministre.

Mon collègue demande des résultats concrets. Nous sommes le pays ayant la croissance économique la plus forte parmi tous les pays du G7. Nous avons aussi créé des emplois trois fois plus rapidement que les États-Unis. De plus, le Canada mène le G7 au chapitre des investissements étrangers. C'est 500 milliards de dollars que nous avons sur la table par des investisseurs, grâce à notre sommet.

* * *

[Traduction]

LE TRAVAIL

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, à deux reprises cet été, le Conseil canadien des relations industrielles a conclu que la Banque du Canada avait enfreint la loi en ayant recours à des briseurs de grève contre des agents de sécurité en grève représentés par l'Alliance de la fonction publique du Canada. Deux reprises. Le gouvernement libéral n'a absolument rien fait pour remédier à la situation, ce qui n'est guère surprenant de la part d'un gouvernement qui a présenté hier un projet de loi visant à miner le droit de grève des travailleurs.

Quand le gouvernement cessera-t-il de se ranger du côté des employeurs et commencera-t-il à défendre les travailleurs? Croit-il que seuls les travailleurs doivent respecter le droit du travail?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes

en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à être très clair. Nous protégerons toujours les droits des travailleurs et nous soutiendrons toujours le droit constitutionnel des travailleurs de faire la grève.

Comme la députée d'en face le sait, lorsqu'il est question de l'article 107, nous croyons toujours qu'il ne devrait être utilisé que dans des circonstances exceptionnelles. Le projet de loi que nous avons présenté établit des garde-fous clairs et une nouvelle transparence concernant leur utilisation, et il nous aide à faire en sorte que les négociations soient plus fructueuses. Nous ne pouvons pas bâtir le Canada dont nous avons besoin sans les travailleurs. Ils sont au cœur de notre programme et nous les appuyons sans réserve.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, qui le gouvernement écoute-t-il?

Les plus grandes entreprises du Canada font des profits records. Pourtant, hier, les libéraux ont présenté un projet de loi visant à priver les travailleurs de leur droit de grève. La grève est le levier de négociation des travailleurs. C'est ainsi que les familles peuvent lutter contre la cupidité des entreprises afin que les gens puissent nourrir leurs enfants.

Nous aimerions savoir qui exactement a demandé ces changements au gouvernement libéral. Les libéraux peuvent-ils nous expliquer en quoi, selon eux, l'affaiblissement du pouvoir de négociation aide les familles canadiennes?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi visant à bâtir un Canada fort fait exactement le contraire. Il aide les parties à parvenir à une entente en cas de différend. Nous savons tous que les meilleures ententes sont celles qui sont conclues à la table de négociations, et le gouvernement fédéral a mis en place dans ce projet de loi une série de propositions qui permettront non seulement de répondre à bon nombre des préoccupations soulevées par le mouvement syndical au cours des consultations, mais aussi de soutenir un solide système d'aide pour les parties lors du processus de négociation collective, ce qui, espérons-le, permettra de conclure à une convention collective dans tous les cas.

● (1510)

Scot Davidson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. À la période des questions d'aujourd'hui, j'ai évoqué une lettre de Margaret Haddon, qui habite à Bradford West Gwillimbury, et je demande le consentement unanime de la Chambre pour déposer ce document. Le premier ministre et les députés d'en face ont...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'évidence, il n'y a pas de consentement unanime.

Je crois que la députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Elizabeth May: Monsieur le Président, pendant les déclarations des députés et dans le respect de l'article 31 du Règlement, la députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a vaillamment tenté de prononcer une importante déclaration sur les événements qui se sont produits dans sa circonscription cet été. Je pouvais à peine l'entendre à cause du brouhaha. Il n'y avait rien de malveillant, juste du bruit.

Monsieur le Président, vous faites ce que vous pouvez, mais je me suis sentie si mal pour la députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. J'ignore si elle veut réessayer. Elle ne voudra probablement pas, mais, de grâce, quand quelqu'un parle d'une situation déchirante où les gens fuient les feux de forêt pour sauver leur vie, il faut faire preuve de respect.

Le Président: C'est une excellente remarque. Je tiens à souligner que le bruit ambiant vient parfois de l'extérieur de l'enceinte. J'insiste toutefois sur l'importance de faire moins de bruit durant les déclarations. Je remercie la députée d'avoir attiré mon attention sur la question.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES CARBURANTS AU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais reprendre où je m'étais arrêtée juste avant la période des questions, car je tiens à préciser qu'une seule réduction de taxe sur un seul produit ne permettra pas de régler la crise du coût de la vie qui couve depuis 11 ans.

Ne nous méprenons pas sur la situation actuelle des Canadiens. Près d'une famille sur quatre n'a pas les moyens de payer le loyer. À Toronto, une personne sur dix doit avoir recours à une banque alimentaire. Le prix de l'essence dépasse encore aujourd'hui 1,80 \$ le litre à Toronto et 2,06 \$ le litre à Vancouver, soit le prix le plus élevé au pays. L'inflation s'établit à 3 %, ce qui correspond à la limite supérieure de ce que la Banque du Canada juge acceptable, et nous avons perdu 42 000 emplois rien qu'en août, avant même que la dernière série de droits de douane n'entre en vigueur.

Chacun de ces chiffres représente une personne comme Hamid, un électeur qui m'a écrit ce mois-ci. Même s'il fait tout ce qu'on attend de lui, comme chercher un emploi et essayer de s'en sortir, il m'a confié qu'il est maintenant endetté et qu'il a du mal à se procurer des produits de première nécessité, notamment une paire de lunettes dont il ne peut pas se passer.

Nous sommes au Canada. Ce n'est pas une simple note de bas de page dans l'énoncé d'une politique. Ce n'est pas qu'un exemple pris au hasard. Ce sont de vraies personnes avec de vraies histoires. C'est le coût réel des décisions prises en ces murs depuis 11 ans. C'est la version que le gouvernement doit entendre, car la promesse de ce pays a toujours été simple: si une personne travaille fort et qu'elle respecte les règles, le pays travaille aussi pour elle. Pour trop de Canadiens, cela ne fonctionne tout simplement pas à l'heure actuelle.

Si les libéraux prenaient au sérieux la question du coût de la vie et qu'ils ne se contentaient pas de reprendre notre rhétorique et nos politiques, voici comment ils pourraient mener à bien le travail qu'ils ont commencé aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'essence, allez plus loin. Ne vous contentez pas de réduire la taxe d'accise, mais supprimez également la norme sur les carburants propres et la TPS sur le carburant. Cela repré-

Ordres émanant du gouvernement

sente 15 ¢ de plus le litre à chaque plein, et 15 ¢ le litre à chaque plein, pour quelqu'un comme Hamid, ce n'est pas négligeable. En fait, c'est une différence qui compte pour nombre de Canadiens à l'échelle du pays qui peinent à joindre les deux bouts. Ne vous arrêtez pas en mars. Maintenez cette mesure pendant une année entière, voire plus si les Canadiens n'en ressentent pas les bienfaits d'ici là. Cela représente environ 1 000 dollars de plus dans les poches de chaque famille moyenne. Il ne s'agit pas de quelques centaines de dollars, mais bien de 1 000 dollars, ce qui fait une différence considérable.

Éliminons la TPS sur les maisons neuves. À elle seule, cette mesure peut permettre à une famille d'économiser 65 000 \$ sur une nouvelle construction. Au lieu de louer éternellement un logement, ces familles pourraient avoir une maison à elles où se loger et élever leurs enfants, une maison qu'elles pourraient ensuite léguer à ceux-ci.

Il faut mettre fin aux dépenses incontrôlées. Nous l'avons déjà dit. Le gouvernement a doublé le déficit dont il a hérité. Ce sont les députés libéraux des banquettes ministérielles qui ont ajouté à ce déficit. En fait, ils ont hérité d'un déficit dont ils sont responsables. Nous avons prévu des économies de 150 milliards de dollars, ce qui représente environ 10 000 \$ pour une famille canadienne, ou trois fois et demie le paiement hypothécaire moyen des Canadiens. Ces économies permettraient d'accorder un véritable répit aux familles partout au pays.

Les libéraux peuvent réaliser ces économies en réduisant le nombre de consultants et en éliminant les subventions aux entreprises parasites et les investissements dans des projets futiles comme le train Alto et la plateforme de lancement abandonnée au milieu d'une gravière. Nous pouvons remettre cet argent aux Canadiens ou, à tout le moins, cesser d'alourdir la dette que devront assumer leurs enfants. Cela n'a rien de compliqué.

Un plein d'essence ne devrait pas coûter une journée de salaire. La mise de fonds en vue d'accéder à la propriété ne devrait pas coûter les économies d'une vie. Tout le monde ici présent sait que cette position n'a rien d'idéologique: c'est ainsi que c'est censé se passer au Canada. C'est ce que notre pays propose à tous les Canadiens, sans exception, peu importe d'où ils viennent et comment ils ont fini là où ils se trouvent.

Je vais conclure sur une réflexion. Nous n'en sommes qu'à la deuxième journée de la rentrée après trois mois de silence de la part des députés d'en face, mais nous avons déjà adopté quelque chose qui changera la donne, ou plutôt nous nous apprêtons à le faire. Imaginons ce que les députés auraient pu accomplir pour le bien des Canadiens s'ils avaient siégé tout l'été au lieu d'éviter au gouvernement de faire face à des questions auxquelles il ne voulait pas répondre. Imaginons ce que ce serait si on ne s'en était pas tenu à des sommets et à des protocoles d'entente et que le vrai monde avait joui d'un répit bénéfique au lieu de sans doute se retrouver actuellement à se demander si cette année sera ou non une reprise de la précédente ou de celle d'avant.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi dont nous sommes saisis représente un pas en avant. C'est un petit pas et il va dans la bonne direction, mais nous estimons qu'il faut aller plus loin. Nous allons le répéter jour après jour. Nous allons le répéter pour le bien des millions de Canadiens qui nous ont confié la responsabilité de lutter pour leur réserver un avenir à la portée de leur portefeuille, de lutter pour leur faire économiser de l'argent, de lutter pour faire valoir les intérêts de tous les Canadiens, sans exception, peu importe où ils habitent, d'où ils viennent et comment ils ont fini là où ils se trouvent. Nous allons donner notre aval au projet de loi et nous allons talonner le gouvernement jusqu'à ce qu'il termine le travail que nous avons entamé pour lui.

• (1515)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais revenir sur les observations de la députée au sujet du sommet. Il est tout à fait remarquable de constater à quel point le gouvernement, grâce au leadership du premier ministre, a réussi à renforcer la présence du Canada sur la scène internationale. Il suffisait d'aller à Toronto pour s'en rendre compte. De grandes puissances économiques du monde entier y étaient réunies, toutes à la tête de portefeuilles représentant littéralement des centaines de milliards de dollars. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, nous avons obtenu des engagements totalisant près d'un demi-billion de dollars. Les conservateurs peuvent bien dire ce qu'ils veulent, mais prétendre que le premier ministre et le gouvernement ne travaillent pas sans relâche pour créer des emplois, attirer des investissements et ouvrir des débouchés commerciaux est tout simplement absurde.

Je me demande si la députée peut revenir sur ses observations au sujet du sommet.

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, voilà encore du bla-bla sans aucun résultat, et nous ne verrons toujours rien de concret. Les engagements ne servent pas à grand-chose lorsque des projets n'arrivent pas à se matérialiser au pays. Ce ne sont pas les engagements qui permettront de faire le plein, de mettre du pain sur la table et de payer le prêt hypothécaire. Tous les Canadiens qui se demandent en quoi ces sommets et ces protocoles d'entente amélioreront réellement l'abordabilité au pays continuent de chercher des réponses. Pendant ce temps, le député de Winnipeg cite en exemple Toronto et évoque une série d'engagements qui n'ont rien de concret.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord vient de parler d'engagements. Or, on ne se nourrit pas d'engagements. Il suffit de demander aux habitants d'Ingersoll ce qu'ils pensent de Stellantis et des engagements connexes, dont aucun n'a fini par se concrétiser au pays en raison des politiques inefficaces des libéraux. Tous les conservateurs ici présents ont le même objectif: faire économiser de l'argent aux Canadiens.

Combien d'argent les Canadiens auraient-ils économisé si les libéraux avaient adopté, il y a des mois, voire des années, notre politique visant à supprimer la taxe sur l'essence afin que les gens puissent se rendre au travail en voiture, conduire leurs enfants à l'école et mettre du pain sur la table?

• (1520)

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, la réponse est simple: beaucoup plus. Ce que je veux dire, c'est que, de ce côté-là de la Chambre, au cours des 11 dernières années, des députés ont

déchiré leur chemise, criant que la planète serait réduite en cendres si nous baissions le prix de l'essence au Canada. Ne nous méprenons pas. Ils pourraient aller bien plus loin. Ils pourraient abolir la Norme sur les combustibles propres et soustraire 15 cents du prix du litre d'essence pour de bon, mais ils ne le feront pas. C'est un choix politique.

Le député soulève un bon point à propos du sommet. On ne peut pas mettre un engagement dans notre réservoir ni sur la table. D'ailleurs, cette pile d'ententes, qui s'accumule depuis des lustres, renferme une foule de propositions rejetées depuis longtemps par les fonds privés canadiens. Ceux-ci ont refusé à cause des politiques nuisibles à l'emploi et aux projets énergétiques que le gouvernement a adoptés au cours des 11 dernières années et qu'il continue d'appliquer.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, il est rare que les néo-démocrates et les conservateurs s'entendent sur quelque chose, et nous nous entendons certainement pour dire qu'il est essentiel de fournir du répit aux personnes qui ont actuellement du mal à joindre les deux bouts. Cependant, nous croyons que les grandes sociétés et les grandes sociétés pétrolières et gazières devraient en assumer le coût, plutôt que d'alourdir la dette des contribuables. Nous nous entendons également pour faire remarquer, à l'instar de ma collègue, qu'il n'y a aucun débat sur la plus grande menace qui pèse sur l'économie canadienne en raison des droits de douane et des contre-mesures tarifaires en vigueur en ce moment. Je pense aux petites entreprises de ma circonscription dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million de dollars. À l'heure actuelle, elles ne bénéficient d'aucune aide de la part du gouvernement. Comme l'a dit ma collègue, il n'y a pas de débat sur ces questions en ce moment et il n'y en a pas eu cet été.

La députée pourrait-elle parler des répercussions de cette situation sur les petites entreprises de sa circonscription, qui ne reçoivent aucune aide alors que l'économie canadienne est confrontée à la plus grande menace de son histoire?

Melissa Lantsman: Monsieur le Président, il est rare que je sois d'accord avec mon collègue du NPD, mais même une horloge brisée donne l'heure juste deux fois par jour. Il a raison sur un point. La Chambre a été fermée pendant trois mois, et personne au sein du gouvernement — y compris un tas de députés libéraux d'arrière-ban qui ne peuvent probablement pas fournir des réponses parce qu'ils ne les possèdent pas non plus, de même qu'un certain nombre de ministres — n'a voulu rendre des comptes à la population canadienne sur la plus grande crise que nous traversons actuellement: celle de l'abordabilité. C'est une crise qui touche tous les Canadiens et laisse les gens perplexes, car ils se demandent pourquoi les libéraux ne s'attellent pas à la tâche et ne rendent pas de comptes au public.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je vais citer Robin, une mère veuve qui m'a écrit le jour de la fête du Canada. Elle a dit que les gens parlent du coût de la vie en chiffres, mais qu'elle, elle le mesure autrement. Elle le mesure à ces moments où ses enfants lui demandent: « Maman, est-ce que je peux avoir une collation à 3 \$? », et où elle leur répond: « Non, c'est la semaine du loyer. »

Jennifer LaFramboise, une mère de quatre enfants, m'a également dit qu'elle est propriétaire d'une maison et qu'elle occupe trois emplois, un à temps plein et deux à temps partiel, pour essayer de joindre les deux bouts. Il y a des jours où elle doit inventer de nouveaux repas pour sa famille parce qu'il lui reste 4 \$ dans son compte bancaire jusqu'à son prochain chèque de paie. Elle n'achète maintenant de la nourriture que sur des applications comme Flashfood, parce qu'elle n'a les moyens de s'offrir que des aliments à prix réduit. Elle n'arrive même pas à tenir d'une paie à l'autre, car son salaire ne suffit jamais à payer ses factures.

Mike, un pompier, propriétaire d'entreprise et père de trois enfants qui vit dans la région métropolitaine de Vancouver, a dit que lui et sa femme travaillent à temps plein. Son épouse, une assistante en éducation dans le système scolaire public, soutient chaque jour des enseignants et des enfants ayant des besoins divers. Mike sert sa collectivité en tant que pompier tout en exploitant une petite entreprise d'aménagement paysager. À eux deux, ils occupent l'équivalent de trois emplois tout en élevant trois enfants.

Mike dit que, malgré tous leurs efforts, ce n'est que récemment qu'ils ont réussi à acheter leur première maison, une modeste maison en rangée de 1 200 pieds carrés qui a coûté 879 000 \$. Il dit qu'ils font tout ce que la société leur demande: ils travaillent fort, ils paient leurs impôts et ils élèvent leurs enfants. Ils contribuent au bien-être de leur collectivité. Cependant, ils arrivent à peine à garder la tête hors de l'eau. Mike dit qu'il brûle la chandelle par les deux bouts et qu'il commence à manquer de cire.

Une autre mère seule dit qu'elle a travaillé fort toute sa vie. Elle ne reçoit pas de pension alimentaire et ne demande pas la charité. Elle veut que le dur labeur signifie de nouveau quelque chose.

Le premier ministre affirme à Robin, Jennifer, Mike et cette mère seule que « l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie ». Il a prononcé ces mots en mars dernier à la Chambre des communes. Au nom de ces personnes et de tous les Canadiens qui travaillent avec acharnement et qui se débrouillent tant bien que mal pour survivre dans cette terrible conjoncture inflationniste, je dirai que le premier ministre est déconnecté de la réalité et que les Canadiens n'ont plus d'argent. S'il pense qu'il ne s'agit là que d'anecdotes isolées, j'en ai des centaines, voire des milliers, d'autres dans ma correspondance. Tous les députés du caucus conservateur pourraient citer des histoires semblables.

Elles proviennent de personnes que l'on croise dans la rue, de celles qui font la queue devant les banques alimentaires ou de celles qui continuent, avec courage et héroïsme, à faire du bénévolat pour des organismes de bienfaisance locaux, alors qu'elles ont à peine de quoi se nourrir. Ce sont des personnes que nous ne rencontrerons pas dans les salles des sommets, ni dans un salon à Davos, ni à bord du jet privé du premier ministre, où il dépense des milliers de dollars provenant de l'argent des contribuables pour s'offrir des repas. Non, ce sont des gens que nous rencontrons sur le terrain, et ce sont ceux pour qui nous, les conservateurs, nous battons quotidiennement et par tous les moyens à la Chambre des communes.

Si le premier ministre n'aime pas parler des gens, allons-y avec des statistiques. La hausse des prix à l'épicerie a fait doubler l'insécurité alimentaire, qui est passée de 5,1 % en 2017 à 10,5 % l'année dernière, selon le Laboratoire des sciences analytiques en agroalimentaire. Une étude de la Banque Royale a révélé que plus de la moitié des parents ayant des enfants adultes âgés de 18 à 40 ans leur fournissent un soutien financier, qui s'élève en moyenne à

Ordres émanant du gouvernement

6 100 \$ par année. Près d'une personne âgée sur cinq doit ainsi donner 10 000 \$ pour subvenir aux besoins de ses enfants adultes. Selon l'indice de santé mentale TELUS, le coût de la vie est le principal facteur de stress financier pour les deux tiers des travailleurs.

D'après le plus grand recensement national mené par le gouvernement fédéral, l'itinérance a augmenté de 59 % en 2022, et l'itinérance hors refuge a augmenté de 89 %. Au deuxième trimestre de cette année, le plus récent pour lequel nous avons des données, 37 523 consommateurs ont fait une déclaration d'insolvabilité, ce qui signifie qu'ils vendent tout ce qu'ils ont pour ne pas avoir à déclarer faillite. Notons que les cas d'insolvabilité n'avaient pas atteint un niveau aussi élevé depuis la grande récession mondiale. Le premier ministre ose dire aux gens qui perdent leur maison et tout ce pour quoi ils ont travaillé si fort qu'ils n'ont jamais eu la vie aussi belle et que l'abordabilité n'a jamais été aussi bonne en une décennie.

● (1525)

Le gouvernement aimerait cacher ces histoires, les faire disparaître en nous faisant croire que le coût de la vie est abordable. Ces histoires ne sont pas relatées dans les médias grand public, qui les passent sous silence afin de protéger le gouvernement libéral.

Nous ne serons pas réduits au silence. Les conservateurs raconteront ces histoires à la Chambre des communes et ils proposeront des solutions concrètes pour faire économiser de l'argent aux Canadiens en matière d'essence, d'épicerie, de loyer et de paiements hypothécaires. Nous lutterons notamment contre les taxes et les déficits inflationnistes du premier ministre, qui ont empiré sous son leadership. D'ailleurs, le déficit a doublé depuis son arrivée au pouvoir. Les libéraux ont hérité d'un gros déficit qu'ils se sont eux-mêmes laissés, et ils ont réussi à le doubler en très peu de temps.

Nous sommes soulagés de constater que nos efforts pour lutter contre les taxes sur l'essence ont abouti à une suspension temporaire d'une partie de ces taxes. Nous savons que les libéraux n'auraient pas réduit d'un cent la taxe sur l'essence, ne serait-ce qu'une minute, sans la lutte acharnée et le plaidoyer des conservateurs de ce côté-ci de la Chambre, et nous continuerons à nous battre. Ce n'est qu'un début.

En réalité, il y a trois taxes sur l'essence. Il y a la taxe d'accise, que nous avons contraint le gouvernement à suspendre. Il y a aussi la TPS, que le gouvernement continue de percevoir et qui lui permet de tirer profit de la hausse du prix de l'essence, car il s'agit d'une taxe calculée en pourcentage. Enfin, il y a bien sûr la taxe liée à la norme sur les combustibles. Hier, le premier ministre a déclaré à la Chambre des communes que cette taxe n'avait aucune incidence sur le prix de l'essence. Or, le site Web du ministère de l'Environnement du Canada indique que cette taxe représente actuellement 7 ¢ le litre et qu'elle atteindra 17 ¢ le litre d'ici trois ans et demi, soit le même taux que l'ancienne taxe sur le carbone imposée par les libéraux aux consommateurs. La seule différence, c'est que cette taxe sur le carbone ne donne pas droit à un remboursement, ce qui la rend encore moins acceptable.

Ordres émanant du gouvernement

Nous proposons d'éliminer définitivement la taxe liée à la norme sur les combustibles et la taxe sur le carbone pour les industries, et d'éliminer les autres taxes sur l'essence au moins jusqu'à la fête du Canada. Cela permettrait aux Canadiens d'économiser 25 ¢ le litre, 20 \$ le plein d'essence et environ 1 000 \$ en tout. Cet argent contribuerait certainement à améliorer le sort des gens ordinaires qui doivent se battre tous les jours simplement pour pouvoir élever leur famille.

Hier, le premier ministre a également déclaré que la taxe sur le carbone pour les industries n'a aucune incidence sur le prix des aliments. Son incompréhension à ce sujet ne me surprend pas, car il a dit, dans une déclaration devenue célèbre, que les Canadiens n'utilisent plus d'acier. Je tiens à dire à la Chambre que non seulement les Canadiens utilisent de l'acier, mais les agriculteurs en utilisent également. Leur équipement est fait d'acier. Quand on taxe l'acier qui entre dans la fabrication de l'équipement agricole, ainsi que les engrais utilisés pour les cultures, comme l'a fait le premier ministre, on se trouve à taxer tous les aliments produits grâce à ces cultures.

Voilà pourquoi, même s'il existe certains facteurs mondiaux, la réalité, c'est que le Canada a connu la pire inflation du prix des aliments pendant la majeure partie du mandat du premier ministre, pire qu'aux États-Unis, pire qu'au Royaume-Uni, et pire qu'en Italie, au Japon, en Allemagne et en France. La situation est pire parce que les politiques le sont. En supprimant toutes ces taxes, nous pourrions faire baisser le prix des aliments et de tout le reste.

Par ailleurs, les députés savent-ils quel autre facteur fait baisser les prix quand on achète quelque chose? C'est un dollar plus fort. En ce moment, le dollar est faible en raison de la politique menée depuis une décennie par le gouvernement libéral, qui vise à maintenir sous terre nos exportations les plus précieuses, à savoir le pétrole et le gaz. Le premier ministre s'est fait le champion mondial de la carboneutralité en affirmant que nous devions laisser la moitié de nos réserves de pétrole et de gaz dans le sol. Il a promis de revenir sur ces politiques, mais que constatons-nous depuis les dernières élections? Hier, il a présenté un projet de loi qui, selon ses promesses, va accélérer les projets. C'est ce qu'il avait promis il y a 18 mois. Il a présenté un projet de loi intitulé Loi visant à bâtir le Canada. Qu'a donné cette mesure législative? En 18 mois, elle n'a pas permis d'approuver un seul projet dans tout le pays.

● (1530)

Nous n'avons pas besoin d'une autre annonce. Nous n'avons pas besoin d'une autre conférence de presse ni d'un autre sommet. Nous avons besoin d'un vrai projet de loi qui éliminerait toutes les lois nuisibles au développement, qui ferait approuver les 500 projets en attente de permis et qui libérerait et débloquerait nos ressources afin que nous puissions les faire remonter à la surface pour renforcer le dollar et le pouvoir d'achat des Canadiens. C'est ce qu'il faut pour que les vaillants citoyens dont j'ai raconté les histoires au début de mon intervention soient récompensés et que la promesse canadienne leur permette d'avoir une belle maison, de se nourrir, de vivre dans des rues sûres et de pouvoir rembourser leur prêt hypothécaire.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je pense qu'il est important que le chef du Parti conservateur revienne un peu sur terre. Il y a moins de 18 mois, lorsque le premier ministre a été élu, l'une de ses toutes premières mesures a été de réduire les impôts de la classe moyenne. Vingt-deux millions de Canadiens en ont bénéficié. Aujourd'hui, nous

pouvons parler de la réduction de 10 cents le litre de la taxe d'accise sur les carburants. Nous pouvons parler de l'abolition de la taxe sur le carbone par le premier ministre. Nous pouvons également parler de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels.

Ce sont là quelques-uns des avantages directs, sans parler d'autres mesures telles que le Programme national d'alimentation scolaire, l'amélioration des services de garde d'enfants, le régime de soins dentaires et la bonification de l'assurance-médicaments.

Pourquoi le chef de l'opposition refuse-t-il d'appuyer l'ensemble des mesures que nous avons proposées pour réduire le coût de la vie?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est parce que l'ensemble des mesures proposées par le gouvernement libéral accule les Canadiens à la faillite. Ils n'ont pas les moyens de supporter le coût du gouvernement libéral. Si l'un ou l'autre de ces programmes fonctionnait vraiment, le nombre de personnes qui font la file devant les banques alimentaires n'aurait pas doublé. Ce nombre a augmenté de 100 % depuis 2019 et il continue d'augmenter sous le premier ministre. Si tous les programmes du premier ministre fonctionnaient vraiment, nous ne recevions pas de lettres de gens comme Robin, Mike et Jennifer, qui disent qu'ils ne peuvent pas payer leurs factures. Nous n'aurions pas des statistiques dévastatrices qui montrent le nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim et qui sont sans domicile.

Ce que nous voulons, c'est plus de résultats et moins de paroles. Nous nous battons tous les jours et par tous les moyens pour le Canada et les Canadiens.

● (1535)

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, le chef de l'opposition officielle parle beaucoup d'abordabilité. Pour des millions de Canadiens, l'abordabilité ne se résume pas à des baisses d'impôts ou aux bénéfices des entreprises. Il s'agit bien sûr de savoir s'ils peuvent réellement payer leurs factures. C'est particulièrement difficile pour les personnes âgées. Je pense à Bev, une personne âgée de ma circonscription qui craint beaucoup de se retrouver sans abri. Les personnes âgées constituent actuellement le segment de population dont le taux d'itinérance augmente le plus rapidement au pays.

Ma question est simple. Le Parti conservateur s'engagera-t-il à prendre des mesures concrètes pour aider les personnes âgées à faire face au coût de l'épicerie, par exemple en augmentant les aides au revenu, en renforçant le supplément de revenu garanti et en indexant les prestations sur le coût réel de la vie? Le député s'y engage-t-il dès maintenant?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, les prestations devraient bien sûr être indexées sur le coût réel de la vie. Nous appuierons toujours les mesures visant à rendre la vie plus abordable pour les aînés et à leur permettre de faire des économies.

C'est tout le contraire de ce qu'a fait le gouvernement libéral au cours de la dernière décennie, en faisant grimper le coût de la vie avec des déficits records. Cette année, le déficit atteint un niveau sans précédent, exception faite de la période pandémique. Les dépenses du gouvernement, exprimées en fonction du PIB, n'ont jamais été aussi élevées depuis 1996. Cette inflation détruit l'épargne et le pouvoir d'achat des aînés qui ont travaillé fort. Ils en ont moins pour l'argent qu'ils ont mis de côté. De surcroît, leurs enfants adultes doivent venir leur demander de l'aide pour verser une mise de fonds ou simplement pour éviter d'être expulsés de leur logement.

Nous nous battons pour les personnes âgées, pour leurs enfants, pour toutes les générations et pour la promesse canadienne.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, pour ceux d'entre nous qui s'engagent à fonder les politiques sur les données scientifiques, il est très difficile de voir le Parti libéral gaspiller ce qu'il avait — à savoir, au départ, une réputation en matière de lutte contre les changements climatiques qui n'était en réalité qu'une façade gonflée artificiellement —, puis de voir le Parti conservateur venir à son secours au moment même où ce dernier devrait également dénoncer le fait que le Parti libéral aggrave non seulement la situation financière du Canada, mais aussi son bilan en matière de lutte contre les changements climatiques. En effet, à cet égard, le bilan du Canada est, à l'heure actuelle, plus médiocre que celui des États-Unis après un mandat et demi de Donald Trump. Il faut bien en prendre conscience. Cet enjeu est important pour les Canadiens, car le problème du coût de la vie englobe également le fait de devoir fuir les incendies de forêt pour sauver sa vie.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, les Canadiens doivent courir pour sauver leur vie lorsqu'ils essaient de payer leurs factures. Je tiens à souligner que nous pourrions lutter contre les incendies de forêt si nous achetions des avions-citernes au lieu de dépenser un demi-billion de dollars pour nous en prendre à l'industrie pétrolière et gazière et aux Canadiens qui font le plein à la pompe, comme le suggère la députée.

Je peux toutefois comprendre pourquoi elle a le cœur brisé. Pendant une décennie, le premier ministre libéral a affirmé qu'il appuyait les politiques en matière de carboneutralité, qu'il souhaitait laisser plus de la moitié de nos réserves de pétrole et de gaz dans le sol et qu'il voulait instaurer des taxes encore plus élevées et plus étendues sur le carbone. Aujourd'hui, il prétend avoir changé d'avis. Il n'y a jamais cru. Depuis le début, tout cela n'était qu'une manœuvre pour remplir les caisses.

De notre côté, nous avons toujours suivi la même logique. Nous nous battons pour rendre la vie plus abordable, pour faire baisser le prix de l'énergie et pour augmenter massivement notre production de pétrole, de gaz et d'autres ressources.

Jennifer McKelvie (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Surrey Newton.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude pour l'occasion qui m'est donnée de contribuer au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Le monde évolue rapidement, mais le Canada part d'une position de force. Des événements tels que les nouveaux droits de douane, les tensions commerciales et les conflits à l'étranger continuent d'influer sur les coûts pour les ménages et les entreprises et de créer de

Ordres émanant du gouvernement

l'incertitude pour les Canadiens, mais nous savons tous que le Canada est bien placé pour gérer ces pressions grâce à son économie robuste et à notre stratégie de croissance claire, qui vise à stimuler l'investissement, à accroître la productivité, à renforcer les industries au pays et à élargir l'accès aux marchés de la planète.

Le Canada a la chance d'être un exportateur net d'énergie. Notre richesse en ressources naturelles nous protège des pires répercussions de ces perturbations. Le Canada est une superpuissance énergétique, et notre gouvernement tire parti de cet avantage en mettant en œuvre de nouveaux projets d'infrastructure qui augmenteront notre approvisionnement énergétique, notamment grâce à de nouvelles installations nucléaires, hydroélectriques et de GNL. Cependant, nous ne sommes pas à l'abri des chocs systémiques mondiaux. C'est pourquoi le gouvernement prend des mesures pour aider les Canadiens à surmonter ces défis.

En avril, le gouvernement a temporairement suspendu la taxe fédérale d'accise sur les carburants à la suite des perturbations affectant les livraisons de pétrole brut par le détroit d'Ormuz, qui ont entraîné une hausse des prix des carburants. Ces mesures ont permis aux Canadiens et aux entreprises canadiennes d'économiser jusqu'à 10 ¢ le litre sur l'essence et l'essence d'aviation sans plomb, jusqu'à 11 ¢ le litre sur l'essence d'aviation au plomb et jusqu'à 4 ¢ le litre sur le diésel et le carburant d'aviation.

Quand la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants a été mise en place, les prix de l'essence ont baissé de 11 ¢ le litre dès le premier jour de son application, apportant ainsi un répit immédiat aux consommateurs. Avec le projet de loi d'aujourd'hui, nous continuons à alléger la facture à la pompe en proposant de prolonger la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants jusqu'au 31 janvier 2027, puis d'appliquer 50 % du taux normal de la taxe d'accise du 1^{er} février au 31 mai 2027, inclusivement. Cette mesure permettra de réduire les coûts pour les Canadiens, notamment les camionneurs et les entreprises des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison. Ainsi, nous apportons un répit opportun, significatif et tangible aux Canadiens au moment où ils en ont le plus besoin. En allégeant la pression sur les coûts des carburants à la pompe, tant pour l'essence que pour le diésel, nous prenons des mesures concrètes pour réduire immédiatement les coûts pour les Canadiens tout en continuant à bâtir une économie plus forte, plus résiliente et plus indépendante.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité de l'une des toutes premières mesures prises par le gouvernement, qui a elle aussi permis de réduire le prix du carburant à la pompe dans la plupart des provinces et des territoires. La Chambre se souviendra que l'une des premières choses qu'a faites le premier ministre à son arrivée au pouvoir a été d'éliminer la redevance sur les combustibles imposée aux consommateurs. Dans la plupart des provinces et des territoires, cela s'est traduit par des économies à la pompe pour les Canadiens. Aussi, depuis le 1^{er} avril 2025, les provinces et les territoires ne sont plus tenus par le gouvernement de soumettre les consommateurs à une tarification du carbone.

Ordres émanant du gouvernement

Parallèlement, le gouvernement est conscient que les dépenses des Canadiens ne se limitent pas à l'achat de carburant. Voilà pourquoi nous avons adopté des mesures pour alléger la pression sur les coûts et rendre la vie plus abordable pour tous les Canadiens. Par exemple, notre gouvernement a instauré la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui remplace l'ancien crédit pour taxe sur les produits et services. En juillet, nous avons bonifié le montant de l'allocation de 25 %, et ce montant sera maintenu pendant cinq ans. À cela s'ajoute un versement unique effectué en juin, qui équivaut à une augmentation de 50 % de la valeur annuelle du crédit pour TPS en 2025-2026. Ensemble, ces mesures font qu'une famille de quatre personnes recevra jusqu'à 1 890 \$ cette année, puis environ 1 400 \$ par année pour les quatre prochaines années. Une personne seule recevra jusqu'à 950 \$ cette année, puis environ 700 \$ par année pour les quatre prochaines années. Nous rendons littéralement la vie plus abordable pour des millions et des millions de Canadiens. En fait, la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels fournira un soutien supplémentaire important à jusqu'à 12 millions de Canadiens.

Non seulement nous mettons plus d'argent dans les poches de ceux qui en ont le plus besoin, mais nous leur en laissons aussi davantage grâce à notre baisse d'impôt pour la classe moyenne, car nous avons réduit le taux d'imposition marginal de la première tranche de revenu des particuliers, qui est passé de 15 % à 14 % depuis le 1^{er} juillet 2025. Près de 22 millions de Canadiens bénéficient de cet allègement fiscal, qui peut atteindre 420 \$ par personne, ce qui permettra à une famille à deux revenus d'économiser 840 \$ cette année.

● (1540)

Cette réduction du taux s'applique à un revenu imposable de 58 523 \$ ou moins en 2026, ce qui représente un allègement significatif pour les Canadiens en cette période d'incertitude économique. En outre, l'essentiel des allègements fiscaux profitera aux personnes dont le revenu se situe dans les deux tranches d'imposition les plus basses, et près de la moitié ira à celles de la première tranche. Ainsi, l'aide cible efficacement les Canadiens qui en ont le plus besoin.

À ce sujet, personne n'est plus important que nos enfants. C'est pourquoi nous avons rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Il fournit des repas à jusqu'à 400 000 enfants chaque année. Ce programme contribue à ce que les enfants reçoivent des repas sains à l'école et il permet aux familles avec deux enfants d'économiser jusqu'à 800 \$ par année sur leurs dépenses alimentaires. En le rendant permanent, nous collaborerons avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones pour étendre le programme à un plus grand nombre d'écoles partout au Canada.

Nous sommes également conscients que les pressions sur le pouvoir d'achat ne se limitent pas au carburant et à l'alimentation, mais touchent également d'autres dépenses essentielles, dont le logement. C'est pourquoi nous avons mis en place le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation. Grâce à ce remboursement, nous aurons effectivement supprimé la TPS pour les acheteurs d'une première maison neuve d'une valeur maximale de 1 million de dollars et réduit la TPS pour les acheteurs d'une première maison neuve d'une valeur comprise entre 1 et 1,5 million de dollars. Grâce à cette réduction, les Canadiens qui achètent une première habitation pourront économiser jusqu'à 50 000 dollars, ce qui permettra à davantage de jeunes et de familles d'accéder au marché

immobilier et de concrétiser l'accès à la propriété pour un plus grand nombre de Canadiens.

Ce ne sont là que quelques exemples illustrant comment nous réduisons les coûts pour les Canadiens. En réduisant les coûts, le gouvernement crée une économie dans laquelle chaque Canadien aura davantage de contrôle sur l'édification de son propre avenir. Avant tout, notre gouvernement donnera aux Canadiens les moyens d'agir en les aidant à aller de l'avant et en diminuant le coût de la vie. Lorsque les Canadiens conservent une plus grande partie de l'argent qu'ils gagnent, ils subviennent mieux aux besoins de leur famille, investissent dans la collectivité et sont mieux en mesure de bâtir l'avenir auquel ils aspirent.

C'est pourquoi j'encourage vivement tous les députés de la Chambre à appuyer le projet de loi C-38, afin que nous puissions bâtir un Canada fort pour tous.

● (1545)

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, la députée a énuméré tous les programmes offerts aux Canadiens, y compris le nouveau remboursement pour l'épicerie. Serait-ce une façon d'avouer que leurs politiques ont échoué? S'il faut redonner plus d'argent aux Canadiens dans le cadre de ces programmes, cela signifie qu'ils n'ont pas les moyens de se nourrir eux-mêmes.

La députée siège à la Chambre depuis un certain temps. Pourquoi, au printemps dernier, a-t-elle voté à quatre ou cinq reprises contre notre motion visant à éliminer la taxe sur l'essence?

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, nous avons mis en œuvre de nombreuses mesures pour aider les Canadiens à faire face au coût de la vie, et le député d'en face n'en a mentionné qu'une seule.

En plus de l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, nous avons réduit les impôts de 22 millions de Canadiens. Nous avons éliminé la TPS pour les acheteurs d'une première maison. Nous continuons d'investir dans la lutte contre les changements climatiques en investissant dans les collectivités d'un océan à l'autre grâce au Fonds pour bâtir des collectivités fortes et aux projets que nous finançons partout au pays pour accroître la production d'électricité.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, avant toute chose, je tiens à remercier la députée d'avoir parlé des enfants.

Ce projet de loi créerait une dette de 5,3 milliards de dollars. Du côté des néo-démocrates, nous sommes en faveur de l'allègement de la taxe sur l'essence pour les consommateurs. Ce que nous n'apuyons pas, c'est de faire peser ce fardeau sur les générations futures. Nous sommes d'avis que les grandes sociétés pétrolières et gazières, qui réalisent des profits records, devraient assumer une partie de ces coûts. Nous constatons qu'elles engrangent des profits excessifs, comme nous n'en avions jamais vu, des profits indécents qui se chiffrent en dizaines de milliards de dollars.

La députée convient-elle que les grandes sociétés pétrolières et gazières, qui profitent de la guerre et qui enregistrent des profits records, devraient couvrir les coûts liés aux mesures que les libéraux présentent dans ce projet de loi, ce qui allégerait le fardeau des Canadiens ordinaires?

Ordres émanant du gouvernement

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, nous continuons d'investir dans la lutte contre les changements climatiques. Nous maintenons la tarification du carbone pour les industries. Celle-ci est nécessaire pour assurer une gestion responsable de l'énergie au pays et pour montrer à nos partenaires à l'étranger que le Canada est sérieux lorsqu'il dit vouloir être plus propre, plus écologique et devenir une superpuissance énergétique.

Il y a aussi le Règlement sur les combustibles propres. Celui-ci ne fixe pas de prix à la pompe, mais il constitue un outil souple qui soutient des emplois bien rémunérés, attire des milliards de dollars d'investissements, accroît la certitude et réduit la pollution, le tout pendant que nous continuons d'investir dans les énergies propres et renouvelables partout au pays.

Voilà ce que nous faisons pour les générations futures. C'est ainsi que nous luttons contre les changements climatiques. C'est ainsi que nous montrons que nous nous soucions de l'environnement.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais que ma collègue nous dise dans quelle mesure le gouvernement, et en particulier le caucus du gouvernement, s'attaque au problème du coût de la vie.

Nous en avons un exemple aujourd'hui. Nous proposons, par voie législative, de sérieusement prolonger la suspension de la taxe d'accise sur l'essence, à hauteur de 10 ¢ le litre jusqu'à la fin janvier, puis de 5 ¢ le litre jusqu'à la fin mars. Il s'agit d'une mesure concrète qui permettra aux Canadiens d'avoir plus d'argent dans leurs poches et qui s'inscrit dans un programme global visant à rendre la vie plus abordable. Des allègements fiscaux sont accordés à 22 millions de personnes, et nous apportons de l'aide pour la garde d'enfants, les soins dentaires et l'assurance-médicaments. Le gouvernement, sous la direction du premier ministre, fait avancer le dossier de l'abordabilité de différentes façons dans l'intérêt des Canadiens.

J'aimerais que la députée nous en dise plus à ce sujet.

• (1550)

Jennifer McKelvie: Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que nous traversons une période difficile marquée par des pressions internationales sans précédent qui ont une incidence sur l'abordabilité au Canada. Pour faire croître notre économie et surmonter la guerre tarifaire injustifiée et les pressions exercées par les guerres à l'étranger, nous continuons d'investir dans nous-mêmes et nous prenons des mesures d'abordabilité, y compris celles que mon collègue a mentionnées.

Pour aider les gens, nous avons annulé la taxe sur le carbone pour les consommateurs, nous avons rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire et nous créons des prestations fédérales automatiques afin qu'il soit plus facile pour les Canadiens d'accéder aux mesures d'abordabilité qui améliorent leur situation financière. Nous continuons également à élargir et à enchâsser dans la loi la prestation pour la garde d'enfants afin que les femmes, en particulier, puissent s'épanouir pleinement sur le marché du travail et obtenir l'aide dont elles ont besoin pour atteindre leur plein potentiel dans leur carrière.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures sur lesquelles nous travaillons, et nous continuerons à le faire.

Sukh Dhaliwal (Surrey Newton, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Partout au Canada, les familles, les travailleurs, les agriculteurs et les entreprises continuent de subir les pressions découlant de la hausse des coûts. Qu'il s'agisse de faire le plein d'essence, de transporter des marchandises ou de gérer les coûts d'exploitation d'une petite entreprise, le coût de la vie demeure une préoccupation importante pour les Canadiens.

Au cours de l'été, j'ai participé à des centaines d'activités et rencontré des milliers de mes concitoyens. J'ai notamment constaté qu'ils estiment que le premier ministre et le gouvernement font de leur mieux et qu'ils sont très satisfaits du leadership du premier ministre. Mais surtout, le gouvernement comprend les difficultés qu'éprouvent les Canadiens. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour les aider à gérer leurs dépenses tout en continuant de bâtir une économie canadienne forte et indépendante.

Le projet de loi C-38 vise à fournir de l'aide immédiatement aux gens lorsqu'ils achètent du carburant. Cette année, en avril, nous avons temporairement suspendu la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le diésel et les carburants d'aviation. Cette mesure a permis d'économiser 10 ¢ le litre sur l'essence et 4 ¢ le litre sur le diésel et le carburant d'aviation.

Le projet de loi C-38 prolongerait cette aide. Il maintiendrait à zéro la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au 31 janvier 2027. Du 1^{er} février au 31 mars 2027, la taxe serait fixée à 50 % du taux régulier, ce qui aiderait les Canadiens à gérer le retour au taux régulier. Pour l'essence, la prolongation devrait permettre de réaliser des économies de 10 ¢ le litre jusqu'au début de février 2027, puis des économies de 5 ¢ le litre, jusqu'en mars 2027. Pour le diésel, les économies devraient atteindre 4 ¢ le litre jusqu'au début de février et 2 ¢ le litre jusqu'en mars.

Ces économies sont importantes. Les familles se démènent déjà pour payer la nourriture, le loyer, les services publics et le transport. Chaque sou compte. Pour une famille qui a besoin d'un véhicule afin de se rendre au travail, d'emmener les enfants à l'école ou de se rendre à un rendez-vous chez le médecin, l'essence n'est pas une dépense facultative. C'est une nécessité dans la vie de tous les jours.

Dans Surrey Newton, des familles et des propriétaires de petites entreprises me disent qu'ils travaillent fort pour gérer leurs dépenses. Nous avons des navetteurs, des livreurs, des gens de métier et des entrepreneurs qui doivent pouvoir se déplacer pour gagner leur vie. Réduire le prix du carburant peut aider ces Canadiens à gérer leurs dépenses quotidiennes.

Les avantages s'étendraient également au-delà de la station-service. Les camionneurs et les entreprises des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison doivent utiliser du carburant pour faire leur travail. La baisse des dépenses en carburant peut contribuer à réduire les frais d'exploitation et à faciliter la circulation des marchandises au Canada. Qu'il s'agisse d'un camion qui transporte des aliments vers un supermarché, d'une entreprise de construction qui achemine du matériel vers un chantier ou d'une petite entreprise qui livre des produits à ses clients, les dépenses en carburant jouent un rôle important. Cette mesure apporterait un soutien temporaire aux entreprises exposées à l'incertitude économique.

Ordres émanant du gouvernement

Le Canada évolue dans un contexte mondial en pleine transformation. Les conflits internationaux et la perturbation des marchés énergétiques mondiaux ont exercé des pressions sur le prix des carburants. Parallèlement, les entreprises et les ménages canadiens subissent l'incertitude liée au commerce international et aux droits de douane. Nous ne pouvons pas contrôler tous les événements mondiaux qui influent sur le prix du pétrole ou de l'essence. Cependant, nous pouvons prendre les décisions qui sont en notre pouvoir pour soutenir les Canadiens.

• (1555)

Le gouvernement prend également des mesures plus larges pour rendre la vie des Canadiens plus abordable. Nous faisons passer l'impôt sur le revenu des particuliers de 15 % à 14 %, ce qui représente un allègement fiscal annuel pouvant atteindre 420 \$ par personne ou 840 \$ pour une famille à deux revenus. Nous avons également supprimé la taxe fédérale sur le carbone pour les consommateurs, accordé un allègement de la TPS aux acheteurs d'une première propriété admissibles et pris des mesures pour renforcer la concurrence dans le secteur des services essentiels. Ces mesures allègent différents types de dépenses des ménages.

L'abordabilité ne se résume pas au prix que les Canadiens paient en ce moment. Elle passe également par la mise en place d'une économie capable de créer des emplois bien rémunérés, d'attirer des investissements et de garantir la sécurité économique du pays à long terme. Tout en apportant un allègement temporaire des dépenses liées aux coûts des carburants, nous devons aussi continuer de favoriser une économie canadienne compétitive et durable.

Notre système de tarification du carbone pour les industries se distingue de celui qui s'appliquait aux consommateurs. Il est conçu pour soutenir la position du Canada en tant que fournisseur d'énergie responsable, pour encourager les investissements dans les technologies de réduction des émissions et pour renforcer l'accès aux marchés internationaux. Le Canada a l'occasion d'accroître ses exportations d'énergie, de créer des emplois et d'attirer des investissements tout en continuant de relever les défis environnementaux. Nous devons travailler ensemble pour atteindre ces objectifs.

Je reconnais que les députés peuvent avoir des opinions différentes sur la durée et la conception de l'allègement de la taxe sur les carburants. Il peut y avoir des discussions légitimes sur les coûts financiers, la durée des mesures temporaires et la meilleure façon de soutenir les Canadiens qui font face à des difficultés et à des pressions financières. Cependant, le projet de loi C-38 prévoit une mesure précise et limitée dans le temps pour réduire la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Il propose un allègement continu jusqu'à la fin de janvier, suivi d'une réduction temporaire des taux réguliers jusqu'en mars 2027.

Les familles et les entreprises ont besoin de soutien aujourd'hui, mais elles ont aussi besoin d'une économie prête pour l'avenir. En tant que député de Surrey Newton, je continuerai d'appuyer les mesures qui répondent aux préoccupations en matière d'abordabilité dans notre collectivité et partout au Canada. Le gouvernement est déterminé à aider les Canadiens à conserver une plus grande partie de leur argent durement gagné tout en renforçant notre économie.

J'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi C-38 afin que les Canadiens obtiennent le répit qu'ils méritent.

• (1600)

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, on dit que l'imitation est la plus belle forme de flatterie.

Nous sommes flattés que le gouvernement reprenne enfin certaines de nos mesures visant à faire économiser de l'argent aux Canadiens. C'est pour cela que les conservateurs sont ici, pour veiller à ce que les Canadiens aient plus d'argent dans leurs poches.

Voici ma question, à laquelle l'intervenante libérale précédente n'a pas répondu: je me demande pourquoi le député a voté contre notre motion visant à supprimer la taxe sur l'essence à quatre ou cinq reprises lors de la dernière session. Les Canadiens auraient pu faire des économies depuis près d'un an si les libéraux n'avaient pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour présenter cette mesure.

Pourquoi le député a-t-il voté contre une mesure qui aurait permis à ses concitoyens d'avoir plus d'argent dans leurs poches lorsque nous avons présenté cette motion lors de la dernière session?

Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, en fait, voici la question que moi je devrais poser au député: pourquoi lui et son chef ont-ils voté à maintes reprises contre toutes les mesures que nous avons présentées à la Chambre, qu'il s'agisse de réduire la taxe sur l'essence, de réduire le fardeau fiscal de 22 millions de Canadiens ou d'offrir un soutien alimentaire dans les écoles? Je pourrais énumérer toute la liste, mais je sais que je ne dispose que de cinq minutes. Le député et son chef ont voté contre toutes ces mesures, mais les Canadiens ont reçu de l'aide et ils se sentent soutenus. Je peux parler au député des réactions positives que je reçois sur le terrain à ce sujet.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, nous savons que la Norvège, qui a créé un fonds souverain, dispose de 2 billions de dollars américains. En fait, rien qu'en redevances, les Norvégiens ont généré plus de 300 milliards de dollars l'an dernier parce qu'ils ont tiré profit de ressources limitées, à savoir le pétrole et le gaz, et les ont investies. Ils ont utilisé ces redevances pour faire exactement le genre de choses dont le gouvernement parle aujourd'hui: soulager la pression qui pèse sur les citoyens lorsque les temps sont difficiles.

Au lieu de cela, qu'a fait le gouvernement actuel? Il a créé un fonds souverain qui a permis aux grandes sociétés pétrolières et gazières de s'en tirer à bon compte. À l'heure actuelle, les grandes sociétés pétrolières et gazières enregistrent des profits records. Mon collègue ne convient-il pas que, lorsque les grandes sociétés pétrolières et gazières réalisent des profits records en raison d'une guerre, cette richesse devrait être investie dans un fonds souverain permettant de financer des programmes destinés à réduire la pression sur les Canadiens et à se tourner vers des investissements dans les énergies renouvelables? C'est une rare occasion que nous sommes en train de perdre.

Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, personnellement, ce que je sais et ce que tous mes concitoyens savent en fait, c'est que le premier ministre s'y connaît en investissements. En ce qui concerne la création de ce fonds souverain, il sait exactement où il va, et il va investir pour les Canadiens. Ce sont les Canadiens qui vont gagner de l'argent, et cet argent sera investi dans les programmes que le NPD a à cœur et qu'il ne cesse de réclamer. Nous continuerons d'investir dans ces prestations.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je connais le député de Surrey Newton depuis de nombreuses années, et j'ai toujours pensé qu'il était un ardent défenseur de choses comme les allègements fiscaux. C'est un des dossiers dans lesquels nous allons voir une baisse de 10 ¢ le litre jusqu'à la fin du mois de janvier, puis de 5 ¢ le litre jusqu'à la fin du mois de mars de l'année prochaine. Je sais que le député a également été un ardent défenseur de l'allègement fiscal pour tous les Canadiens, soit quelque 20 millions de personnes.

Je me demande s'il peut nous dire pourquoi il est si important, à un moment où le coût de la vie est inabordable, que nous soyons là pour les Canadiens.

Sukh Dhaliwal: Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord est un grand ami et un allié précieux, et il est toujours prêt à aider les Canadiens, notamment à l'aide d'une réduction de 10 ¢ sur le prix du litre d'essence.

Je suis propriétaire d'une petite entreprise qui dispose de véhicules, car c'est une entreprise d'arpentage, et ces véhicules fonctionnent à l'essence. Je connais des centaines de salariés qui ont des véhicules dans ma circonscription, car je vis dans une communauté-dortoir où les gens font l'aller-retour au travail tout en déposant leurs enfants à la garderie. Ils ont désespérément besoin de cette mesure. Elle aidera les propriétaires de petites entreprises, les plombiers, les électriciens, les couvreurs et tous les Canadiens qui souhaitent payer l'essence à un prix abordable.

D'un autre côté, 22 millions de personnes profiteront d'un allègement fiscal. Une réduction de 1 % pourrait les aider. Ces personnes font confiance au premier ministre et elles croient en...

• (1605)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous devons reprendre le débat.

Le député de Vaughan—Woodbridge a la parole.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours avec plaisir que je prends la parole au nom des formidables habitants de la circonscription de Vaughan—Woodbridge.

Les Canadiens ont du mal à composer avec le coût de la vie. Chaque dollar compte, que ce soit pour le parent qui fait le plein avant de reconduire ses enfants à l'école, l'ouvrière spécialisée qui se rend de chantier en chantier ou le camionneur qui livre les aliments jusqu'aux supermarchés. En tout cas, chaque dollar compte pour les familles de Vaughan—Woodbridge qui, mois après mois, s'efforcent d'en faire toujours un peu plus avec leur chèque de paie.

Lorsque je vais au club de l'âge d'or de l'Est ou de l'Ouest de Woodbridge, les gens n'ont que le coût exorbitant de la vie en tête. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada sont insuffisantes pour les retraités. Quant aux petits-enfants, ils considèrent que la vie est hors de prix et qu'ils n'arriveront jamais à améliorer leur sort.

Il y a un an et demi que les libéraux ont été portés au pouvoir, mais beaucoup de gens se demandent en quoi leur vie a changé et si elle a changé en mieux. Certes, la conjoncture mondiale particulièrement difficile complique les choses chez nous — pensons entre autres aux droits de douane dont notre pays fait indûment l'objet —, sauf qu'il y a des facettes de la crise du coût de la vie qui datent

Ordres émanant du gouvernement

d'avant et qui à bien des égards, après 11 ans de politiques gouvernementales désastreuses, sont d'origine intérieure.

Le gouvernement a fait de nombreuses annonces, mais très peu de progrès. Il maîtrise l'art de la parole avec toutes ces annonces, mais il y a très peu d'action. Je dirais même que les choses ont empiré. Non seulement les libéraux ont doublé le déficit au cours de la dernière année et demie, mais ils ont aussi ajouté des centaines de milliards de dollars aux dépenses déjà considérées que le désastreux gouvernement libéral de Trudeau a laissées en héritage. Il suffit de constater que le Canada affiche désormais les dépenses gouvernementales les plus élevées en proportion de l'économie depuis 1996 et le plus grand déficit de son histoire, exception faite de l'époque de la pandémie de COVID-19.

En tant que député de la loyale opposition de Sa Majesté, il est de mon devoir de demander des comptes au gouvernement, de remettre en question ses dépenses et, oui, de consentir quand il y a un terrain d'entente. Pas plus tard qu'hier, lorsque j'ai posé une question à la Chambre sur le coût des mesures de rétorsion tarifaires pour les Canadiens, le leader du gouvernement à la Chambre des communes a réagi comme si cette question s'inscrivait dans une tendance à « jeter le blâme sur le Canada ». Comment les députés de l'opposition conservatrice osent-ils poser une question économique simple au gouvernement libéral? Nous savons que la transparence n'est pas le point fort des libéraux.

Après des mois à entendre les conservateurs réclamer la prolongation de l'allègement de la taxe sur l'essence pour les Canadiens, le gouvernement fédéral s'est finalement résolu, en avril dernier, à suspendre la taxe d'accise sur l'essence et le diesel, accordant ainsi un répit de 10 ¢ le litre sur l'essence et de 4 ¢ le litre sur le diesel. Cette mesure devait initialement prendre fin après la fête du Travail, mais le gouvernement a maintenant présenté un projet de loi visant à la reconduire jusqu'en janvier 2027. Les Canadiens qui dépendent de leur véhicule et les entreprises qui comptent sur des coûts de transport abordables bénéficieront ainsi d'un répit supplémentaire. Cela soulève toutefois une question importante: que se passera-t-il lorsque cette aide arrivera à échéance?

Les conservateurs ont toujours réclaté un allègement plus important. À notre avis, le gouvernement devrait aller plus loin en éliminant toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027. Les Canadiens économiseraient ainsi 25 ¢ le litre, soit un montant annuel de 1 200 \$ par famille. Je tiens également à souligner que lorsque les conservateurs ont proposé de prolonger la suppression de la taxe d'accise fédérale sur les carburants, les libéraux ont minimisé cette proposition en disant qu'elle n'aurait guère d'incidence sur l'abordabilité pour les Canadiens.

J'aimerais aussi signaler que je partagerai mon temps de parole avec le député de Mégantic—L'Érable—Lotbinière.

Réfléchissons un peu à la somme que ce temps perdu et cette attente auraient pu faire économiser aux Canadiens. Une motion portant précisément sur cette question a été déposée à la Chambre il y a plusieurs mois, et les libéraux ont voté contre. On avait déjà vu ça. Les libéraux sont revenus sur leur discours concernant leur politique sur les taxes. La preuve numéro un, c'est la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Comme l'a suggéré plus tôt dans la journée la députée de Saanich—Gulf Islands, les libéraux plagient des parties de notre programme, et cela n'a rien d'étonnant, car c'est exactement ce dont les Canadiens ont besoin pour s'attaquer aux problèmes du coût de la vie.

Ordres émanant du gouvernement

Les taxes sur les carburants font grimper les coûts pour les Canadiens, et leur incidence va bien au-delà de la station-service. Quand les prix des carburants augmentent, les conséquences se font sentir sur l'ensemble de l'économie et, au bout du compte, ces coûts se répercutent sur le portefeuille de chaque Canadien.

• (1610)

Pensons à ce qui se passe avant même qu'une famille entre dans une épicerie. Un agriculteur a besoin de carburant pour faire fonctionner son équipement et produire des aliments. Une entreprise de camionnage a besoin de diésel pour transporter les aliments. Un distributeur doit les transporter dans un entrepôt, et un autre camion le livre à une épicerie. Chaque étape nécessite du transport, et chaque étape a des coûts.

Lorsque le prix du carburant augmente, les entreprises doivent soit absorber ces coûts, soit réduire leurs dépenses ailleurs, soit en refiler une partie aux consommateurs. Voilà pourquoi les conservateurs demandent au gouvernement d'en faire plus. Réduire le prix du carburant peut aider les familles à la pompe tout en allégeant certaines des pressions subies par les entreprises qui produisent et acheminent les biens dont dépendent les Canadiens.

J'ai passé 20 ans dans le secteur industriel. Je comprends donc tout ce qu'implique le transport des matériaux d'un fournisseur à une usine et du produit final au client. Les frais de transport sont un élément majeur du coût de production et figurent parmi les trois dépenses les plus importantes dans la plupart des états financiers. Une entreprise peut faire tout ce qu'elle peut pour améliorer sa productivité, contrôler ses dépenses et demeurer concurrentielle, mais elle doit quand même acheter du carburant pour acheminer ses produits. Une hausse de ces coûts peut accroître la pression sur les entreprises en érodant leurs marges et miner leur capacité à soutenir la concurrence.

C'est d'autant plus pertinent aujourd'hui, puisque les fabricants canadiens vivent déjà une grande incertitude dans leurs relations commerciales avec leur plus grand marché, c'est-à-dire les États-Unis. Pour les entreprises de Vaughan—Woodbridge et du reste de l'Ontario, les coûts de transport constituent l'un des divers facteurs qui déterminent leur capacité à proposer des prix compétitifs, à générer des commandes et à maintenir leurs effectifs. Un allègement de la taxe sur les carburants pourrait contribuer à atténuer l'une de ces pressions.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a également fait état de pressions financières importantes pesant sur les petites entreprises. Parmi les répondants qui estimaient que le moment était mal choisi pour créer une entreprise, 88 % ont invoqué des coûts élevés, 65 % ont pointé du doigt la fiscalité et 53 % ont cité les formalités administratives. On parle ici de Canadiens qui investissent leurs économies, prennent des risques et emploient des personnes dans les collectivités du pays. Quand leurs coûts augmentent, il peut devenir plus difficile pour eux de se développer, d'investir dans de nouveaux équipements, d'embaucher du personnel ou de proposer des prix compétitifs.

Les conservateurs ont également demandé des réformes dans les domaines des permis, de la fiscalité et des règlements du fédéral afin de répondre aux problèmes de compétitivité plus généraux du Canada. Par exemple, nous avons appris qu'il existe plus de 100 000 règlements différents rien que pour le secteur manufacturier. Les décisions du Parlement concernant les taxes sur les carburants font partie de ce débat.

Je voudrais maintenant aborder la situation des jeunes Canadiens. Le ministre des Finances a affirmé que son gouvernement se bat chaque jour pour les jeunes et leur génération, mais un récent rapport de la RBC souligne que plus de la moitié des parents canadiens soutiennent financièrement leurs enfants adultes. Rien que l'année dernière, ils leur ont versé en moyenne 6 100 \$. Les jeunes Canadiens ne devraient pas avoir besoin de compter sur la « banque de papa et maman » pour payer leur épicerie et leur loyer.

Une part importante de l'exode des cerveaux canadiens est due au coût de la vie pour les jeunes. Les conservateurs expriment constamment leur préoccupation quant à l'ampleur des dépenses fédérales, au déficit et aux coûts à long terme liés au service de la dette publique. Ces préoccupations méritent d'être examinées avec attention alors que le gouvernement demande aux Canadiens d'accepter que l'allègement de la taxe sur les carburants ne puisse être maintenu au-delà du printemps prochain.

Le projet de loi C-38 offre également l'occasion d'examiner la proposition plus large relative à la taxe sur les carburants. Les conservateurs réclament la suppression de toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel jusqu'à la fête du Canada de 2027 au moins, y compris la TPS sur les carburants, tout en proposant des modifications au Règlement sur les combustibles propres et la suppression définitive de la taxe sur le carbone pour les industries.

D'après les estimations du gouvernement, le prolongement de la suspension de taxe actuelle se traduira par un répit fiscal additionnel de 2,9 milliards de dollars, alors il est particulièrement nécessaire de se pencher sur le rétablissement prévu de la taxe. En effet, puisque le gouvernement reconnaît qu'un congé de taxe sur les carburants peut aider les Canadiens et les entreprises canadiennes à composer avec la hausse des prix, il faut que les députés puissent comprendre pourquoi ce répit doit prendre fin le 1^{er} avril.

Les familles de Vaughan—Woodbridge veulent se sentir plus à l'aise sur le plan financier. Elles veulent avoir l'assurance que leurs enfants auront la possibilité d'accéder à la propriété, que leurs entreprises arriveront encore à affronter la concurrence et que leurs chèques de paie leur suffiront pour combler leurs besoins au quotidien.

• (1615)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, cet important projet de loi suscite un débat plutôt constructif et sain. Le gouvernement sait à quel point la collaboration fait la différence. En l'occurrence, elle nous permettra d'adopter le projet aujourd'hui même.

Je tiens à le préciser, en espérant que le Sénat du Canada tiendra compte du fait que la Chambre des communes veut que le projet de loi soit adopté. Au fond, tout ce qui compte, ce sont les Canadiens. Il s'agit de les aider à composer avec la cherté de la vie. Pour ma part, je sais que la mesure changera la donne pour eux. Voilà pourquoi je suis heureux que le Parti conservateur se rallie à nous pour adopter le projet de loi dès aujourd'hui.

De l'avis du député, pourquoi est-il nécessaire que le projet de loi finisse par être adopté, ici comme au Sénat?

Ordres émanant du gouvernement

Michael Guglielmin: Madame la Présidente, nous vivons une crise majeure de l'abordabilité et, dans le même esprit de collaboration, nous aimerions que le gouvernement prolonge encore cet allègement de la taxe sur les carburants. Nous aimerions également qu'il reprenne certaines de nos autres idées en matière d'abordabilité. Nous avons un grave problème causé par les règlements qui freinent l'économie canadienne. Nous avons besoin d'une grande réforme fiscale.

Je crois que c'est un premier ministre libéral, sir Wilfrid Laurier, qui a dit un jour que si le Canada veut être concurrentiel par rapport aux États-Unis, le plus grand marché, ce ne sera pas une concurrence sur le marché. Nous devons avoir un système de réglementation plus concurrentiel et un régime fiscal beaucoup plus concurrentiel. J'aimerais que les libéraux collaborent avec nous sur ces questions afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens.

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Madame la Présidente, le député de Vaughan—Woodbridge fait un travail fantastique. Je veux lui demander comment il expliquerait aux 22 clubs de l'âge d'or de notre région que 8,3 % des clients des banques alimentaires sont des personnes âgées et que ce pourcentage ne cesse d'augmenter. Nous entendons ces préoccupations chaque fois que nous assistons à des événements pour les personnes âgées. Elles ont du mal à payer les taxes, le loyer et la nourriture.

Nous savons que la crise de l'abordabilité est réelle dans ce pays, mais les libéraux prétendent l'avoir résolue. Comment le député expliquera-t-il aux personnes âgées que nous représentons dans notre collectivité que les libéraux n'ont pas tenu compte d'elles?

Michael Guglielmin: Madame la Présidente, une tendance se dégage ici. Le gouvernement libéral passe 11 ans à détruire avec insouciance l'économie canadienne, puis il veut s'attribuer le mérite des programmes qu'il met en place pour, apparemment, aider à subventionner les acteurs de cette économie qu'il a lui-même détruite.

Pour répondre à la question de la députée, il faut s'appuyer sur un esprit de collaboration pour faire avancer des dossiers sérieux comme la réforme fiscale et pour prendre des mesures qui nous aideront à renforcer notre position dans les négociations commerciales et à promouvoir la compétitivité. Nous aimerions que les libéraux se mettent réellement à construire des infrastructures énergétiques afin que nous puissions saisir cette occasion unique de tirer parti de nos ressources naturelles, réduire les impôts des entreprises et des particuliers, et cibler véritablement les industries névralgiques pour les voir prospérer. Nous avons tout ce qu'il faut dans notre pays. Il suffit que les libéraux se rallient à nous pour promouvoir ces idées.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, encore une fois, nous sommes tous d'accord à la Chambre sur la nécessité d'alléger le fardeau des Canadiens ordinaires. Les gens ont du mal à joindre les deux bouts. Ce projet de loi part d'une bonne intention, à savoir suspendre une taxe pour que les gens paient moins à un moment où ils ont besoin d'aide. Cependant, ce qui me préoccupe — et je suis surpris que les conservateurs ne partagent pas ma préoccupation — est que le coût de plus de 5 milliards de dollars de cette mesure législative sera refilé aux générations futures. Ce sont eux qui finiront par payer ce coût, car il viendra alourdir notre dette. Pendant ce temps, les grandes sociétés pétrolières et gazières affichent des profits indécents. Nous n'avons jamais vu de tels profits. Cette guerre crée une richesse extrême pour les grandes sociétés pétrolières et gazières et leurs investisseurs.

J'aimerais savoir si mon collègue a parlé à ses concitoyens. Il devrait leur demander s'ils croient que les grandes sociétés pétrolières et gazières devraient contribuer un peu plus alors qu'elles enregistrent ces bénéfices exceptionnels. Quant à moi, je sais que tous mes concitoyens auxquels j'ai parlé, sans exception, croient que ces grandes sociétés devraient payer une taxe sur les bénéfices exceptionnels.

• (1620)

Michael Guglielmin: Madame la Présidente, dans Vaughan—Woodbridge et, bien franchement, partout au Canada, les gens sont conscients de la situation unique dans laquelle se trouve le Canada grâce à ses vastes réserves de ressources naturelles. Ils aimeraient que le gouvernement agisse à une vitesse jamais vue auparavant, comme il l'a promis lors des dernières élections, afin que nous puissions développer les infrastructures, exporter nos ressources naturelles et bâtir ce pays pour tout le monde.

[Français]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, je me permets de féliciter mon collègue pour son excellent discours. Je veux parler aux gens qui suivent ce débat à la maison avec beaucoup d'attention parce que, partout au Canada, les gens ressentent la pression du coût de la vie. Les familles travaillent, paient leurs factures et font ce qu'elles ont toujours fait. Malheureusement, beaucoup constatent qu'à la fin du mois il en reste de moins en moins dans leur poche. Une étude récente disait qu'il restait moins de 100 \$ dans la poche des gens à la fin du mois pour qu'ils soient capables de boucler leur budget. Cent dollars, ce n'est pas beaucoup. Les Québécois vivent aussi cette réalité. Ils la voient à l'épicerie, dans le coût du logement et de leurs assurances, de même que chaque fois qu'ils doivent s'arrêter à la station-service pour faire le plein.

Derrière les chiffres dont on parle ici à Ottawa, comme les statistiques et les exemples d'outre-mer, il y a une réalité tout autre qui concerne les familles. Les familles doivent faire des choix, reporter un achat parce qu'elles n'ont pas les moyens de le faire ou faire des coupes tout simplement pour être capables de payer les dépenses essentielles telles que le chauffage, l'épicerie ainsi que toutes les choses dont les enfants ont besoin pour l'école. Bref, il y a des choix difficiles. C'est pour ça qu'il est temps de revenir, au Canada, à l'essentiel. Il est temps de faire économiser les Canadiens en réduisant les taxes, les coûts gouvernementaux qui rendent absolument tout plus cher, comme je le mentionnais tantôt. Il est temps de protéger les emplois des Canadiens. Il est temps d'assurer leur sécurité. Ce n'est pas normal qu'au Canada, des gens hésitent à sortir le soir parce qu'ils ont peur pour leur propre sécurité. Pourquoi est-ce ainsi? C'est parce qu'on a adopté au cours des dernières années des réformes qui ont fait que c'est plus facile pour les criminels d'être libérés que d'être emprisonnés. Ce n'est pas drôle, ce que je viens de dire, mais c'est la réalité. Il est temps aussi de réparer notre système d'immigration et de mettre le Canada d'abord.

Nous, les conservateurs, avons identifié près de 150 milliards de dollars d'économies possibles dans les dépenses gouvernementales. Si on rapporte cela selon le nombre de familles, c'est 10 000 \$ d'économies possibles par famille en taxes et en impôts. Quand on parle de faire économiser les Canadiens, il faut regarder les dépenses qu'ils doivent assumer chaque semaine. Le carburant, le gaz et l'essence en font partie. Pour des millions de Canadiens, en particulier pour les Québécois qui vivent en région, faire le plein, ce n'est pas une dépense qu'on peut simplement décider de remettre à un autre moment.

Ordres émanant du gouvernement

Chez nous, dans Mégantic—L'Érable—Lotbinière, prendre sa voiture, ce n'est pas un luxe, mais une nécessité. Il faut prendre son véhicule pour aller travailler, conduire les enfants à l'école ou à leurs activités, faire l'épicerie, se rendre à un rendez-vous médical. Bref, pour tous les déplacements, on a besoin d'un véhicule. On n'a pas de métro au coin de la rue. On n'a pas un autobus qui passe toutes les 10 minutes dans chacune de nos municipalités. Quand on regarde la Régie de l'énergie du Québec qui publie des relevés sur les prix de l'essence, ça a des effets et on le voit directement chez nous. Quand on regarde les prix affichés et qu'on calcule le coût d'un plein de 60 litres, on parle rapidement de plus d'une centaine de dollars simplement pour remplir son véhicule. Pour beaucoup de travailleurs dans Mégantic—L'Érable—Lotbinière, comme dans toutes les régions du Québec, cette dépense revient semaine après semaine.

Sur les ondes de la station de radio 107.7 en Estrie, des automobilistes ont expliqué qu'ils réduisent maintenant leurs déplacements pour être capables d'économiser du carburant. Ils le font pour être capables de se déplacer lorsque ce sera réellement essentiel. Quand des gens commencent à modifier leurs déplacements simplement pour économiser sur l'essence qu'ils ne sont pas capables de s'offrir, ça montre à quel point le prix à la pompe pèse dans leur budget. Comme je l'ai dit, cela ne se reflète pas seulement en Estrie. Le 17 septembre dernier, le prix de l'essence atteignait 2,80 \$ le litre dans certaines stations-service à Montréal. La moyenne provinciale se situait à 1,96 \$ le litre. Dans certaines régions, la situation est encore plus marquée. À Radisson, dans le Nord du Québec, le prix de l'essence a atteint récemment 2,37 \$ le litre. Ça montre à quel point le coût du carburant peut être lourd pour les familles qui n'ont pas le choix de se déplacer en auto.

Quand on parle d'abordabilité, on parle de la capacité des familles québécoises et canadiennes à payer leurs dépenses essentielles. En ce moment, les Canadiens bénéficient d'une suspension de la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Le projet de loi C-38 dont on parle aujourd'hui va prolonger cette suspension au complet jusqu'au 31 janvier 2027. Un taux correspondant à 50 % du taux régulier de la taxe d'accise sera en vigueur pendant les mois de février et de mars, avant le retour au taux régulier au printemps. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement? On annonce aujourd'hui que la taxe fédérale sur l'essence et le diésel est suspendue, mais que, à partir du 1^{er} février, elle va recommencer à augmenter à 50 % de son taux régulier.

• (1625)

Puis, au 1^{er} avril, selon ce qu'on annonce aujourd'hui, ce n'est pas une baisse, mais une deuxième hausse du prix de l'essence. Les taux réguliers vont revenir. L'allègement que les Canadiens reçoivent aujourd'hui est déjà appelé à diminuer en février, puis en mars de l'année prochaine. Pour une famille qui doit faire le plein régulièrement, parfois de deux véhicules, ces coûts s'additionnent.

Il faut rappeler que la prolongation arrive après des mois au cours desquels les conservateurs ont demandé au gouvernement de maintenir l'allègement sur les carburants. Nous avons présenté deux motions de l'opposition à la Chambre pour demander la suspension de toutes les taxes sur l'essence, c'est-à-dire la taxe sur les carburants propres, la TPS et la taxe d'accise, et ce, pas seulement jusqu'à la fête du Travail, mais jusqu'au 1^{er} juillet de l'année prochaine. Les deux fois, seuls les conservateurs ont voté en faveur de ces motions. Les libéraux ont voté contre, le Bloc québécois a voté contre et le NPD a voté contre.

Le gouvernement, à la suite de plusieurs pressions, s'est rendu compte que ça n'avait pas de sens de commencer une session parlementaire en augmentant le prix de l'essence de 10 ¢ le litre pour tout le monde. Les gens auraient vu cette hausse et auraient fait le lien avec les libéraux, alors ceux-ci se sont dit qu'ils allaient faire ça dans un moment plus tranquille, pendant l'hiver, quand les gens ne seront pas trop attentifs à ce qui se passe.

Pourtant, c'est l'hiver que les gens ont le plus besoin de leurs véhicules. On ne peut pas se promener en vélo, on ne peut rien faire. On a donc encore plus besoin des véhicules. Ce que les libéraux annoncent aujourd'hui, c'est que le 1^{er} février, quand il va faire moins -40 degrés Celsius, l'essence va augmenter de 5 ¢ le litre.

C'est ce qui est devant nous aujourd'hui. À notre avis, il faut aller plus loin. Si réduire les taxes sur le carburant permet de laisser davantage d'argent dans les poches des familles et des travailleurs, il faut poursuivre dans cette direction. En effet, les familles, elles, n'arrêteront pas de payer leurs factures en février. Elles n'arrêteront pas de se déplacer. Le travailleur de Thetford Mines doit continuer d'aller travailler. La famille de Lac-Mégantic doit continuer de reconduire les enfants à leurs activités. L'agriculteur de Lotbinière doit continuer de produire. Le camionneur doit continuer de transporter les marchandises. Les dépenses, elles, ne font pas de pause.

Pour les conservateurs, une prolongation de quelques mois, c'est bien, mais ça ne va pas assez loin. Le projet de loi C-38 apporte un répit, mais c'est une demi-mesure. Ce qu'il faut, c'est abolir toutes les taxes sur l'essence jusqu'au 1^{er} juillet 2027. À ce moment-là, on verra comment se porte l'économie et on aura peut-être laissé le temps au marché de revenir à un niveau normal.

Si les libéraux allaient vite, comme ils disent que leurs projets vont vite, on produirait peut-être plus de pétrole ici, au Canada. Cela aurait permis de réduire le coût de l'essence pour tout le monde, mais, malheureusement, on sait que, de ce côté-là de la Chambre, il y a beaucoup de paroles et très peu d'action quand vient le temps de faire des choses.

Notre proposition représenterait une économie de 25 ¢ le litre, soit plus de 1000 \$ en une année pour une famille canadienne. Sur un plein de 60 litres, comme je le disais plus tôt, c'est 15 \$. C'est 15 \$ pour un seul plein. On multiplie ça par les 52 semaines de l'année, puisqu'on a dit qu'habituellement les automobilistes font le plein au moins une fois par semaine. Ça fait donc quand même plus de 1000 \$ par année. Cet argent peut réellement faire la différence dans le budget des familles.

Le projet de loi C-38 ne touche que le gouvernement fédéral, on le sait. Quand nous disons qu'il faut aller un peu plus loin, c'est que nous pouvons agir sur les choses que nous contrôlons. On peut contrôler les trois taxes dont j'ai parlé, et le gouvernement libéral, s'il le voulait, pourrait soulager le portefeuille des familles un peu plus longtemps.

Il y a aussi un impact très négatif à l'augmentation du prix de l'essence: chaque fois que le prix de l'essence et le prix du diesel augmentent, le coût de notre nourriture augmente. Le président de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, a été très, très clair à ce sujet en disant que le carburant constitue le deuxième poste de dépense des transporteurs, une hausse qui finit par se répercuter sur les consommateurs.

Il y a donc un double impact. On va augmenter la taxe pour tout le monde, puis cette augmentation de taxe va encore une fois se répercuter pour tout le monde. Au bout du compte, qui paie à la fin? C'est encore et toujours le consommateur.

En terminant, je veux ajouter une chose. Il faut réduire davantage les taxes pour soulager encore plus le portefeuille des Canadiens et des Canadiennes. Dans nos régions du Québec, faire le plein n'est pas une option, et payer des taxes n'en est pas une non plus. Cependant, quand on peut contrôler cela et aider les gens, on doit le faire. C'est la décision qu'il faut prendre.

J'espère que le gouvernement va finir par le comprendre.

• (1630)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, en ce qui concerne l'idée d'éliminer la taxe d'accise sur l'essence, il y a un fait intéressant à souligner. Lorsque le gouvernement néo-démocrate de Wab Kinew a été formé, il y a quelques années, sa première initiative a été d'éliminer la taxe d'accise sur l'essence au Manitoba. Il est vrai que les conservateurs en ont également parlé, mais c'est aussi le cas du nouveau premier ministre du Canada, si bien que sa toute première mesure pour répondre au problème du coût de la vie a été d'éliminer la taxe sur le carbone. Au Manitoba, cela représentait un allègement permanent de 17 ¢ le litre. Dans le cadre de la mise à jour économique du printemps, l'allègement était de 10 ¢ le litre, et ce projet de loi le prolongerait.

Ce sont toutes des initiatives positives. J'aime à penser que j'ai également contribué à cet allègement fiscal en défendant cette mesure au sein de notre caucus, mais je pense qu'elle est en grande partie attribuable à la détermination du premier ministre à résoudre le problème de l'abordabilité. Le député ne convient-il pas que nous devrions peut-être tous promouvoir cette bonne mesure?

[Français]

Luc Berthold: Madame la Présidente, je remercie mon collègue, qui est toujours plein de surprises quand il prend la parole. Il essaie d'attribuer au nouveau premier ministre, qui fait partie du même gouvernement que l'ancien gouvernement libéral, des idées qui ont été proposées et amenées ici par les conservateurs.

Pendant des années, nous avons dit qu'il fallait abolir la taxe fédérale sur le carbone. Ce même député nous a reproché de vouloir le faire. Il disait que nous allions tuer la planète. Qu'est-ce qui est arrivé? Il y a un nouveau chef qui, tout d'un coup, devient un adepte de l'abolition de la taxe sur le carbone. Il faut le faire.

Maintenant, ce parti fait sienne la proposition de réduire la taxe d'accise sur l'essence. Franchement, les libéraux peuvent certainement adopter beaucoup d'idées comme celle-là si ça fait économiser de l'argent aux Canadiens. Je ne vois aucun problème à ce qu'ils mettent en œuvre notre programme, mais il faudrait qu'ils disent de temps en temps quand ils prennent leurs idées dans notre livre de politiques.

En effet, les Canadiens savent qu'il n'y a qu'un parti qui s'occupe de leur portefeuille, et c'est le Parti conservateur.

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, la saison des feux de forêt a été une nouvelle fois catastro-

Ordres émanant du gouvernement

phique dans tout le pays. L'année dernière, ma circonscription a été touchée. Il y a trois ans aussi. Nous savons que la crise climatique est bien réelle. Elle a des répercussions quotidiennes sur les Canadiens, pas seulement quand leur ville est touchée, mais aussi sur le plan de leurs assurances habitation et d'entreprise. Les coûts montent en flèche. Nous savons que les gens ont besoin d'aide et de répit.

Vers qui devons-nous nous tourner pour obtenir de l'aide? Les grandes sociétés pétrolières et gazières enregistrent des profits records. C'est l'occasion pour elles d'apporter leur contribution et d'aider les Canadiens. Il peut s'agir de réduire le prix de l'essence à la pompe dès maintenant grâce à un projet de loi comme celui-ci, mais aussi d'alléger la pression subie par les gens quand ils essaient de souscrire une assurance habitation ou d'entreprise.

Mon collègue ne convient-il pas que, puisqu'elles enregistrent des profits records, les grandes sociétés pétrolières et gazières devraient apporter leur contribution en vue de soutenir la population et d'investir dans les énergies propres?

• (1635)

Luc Berthold: Madame la Présidente, je ne défendrai pas les grandes sociétés pétrolières et gazières. Je viens d'une région qui a été victime du cartel de l'essence. Des entreprises doivent rembourser beaucoup de gens dans ma circonscription parce qu'elles déterminaient ensemble le prix de l'essence. Je ne suis pas ici pour défendre leur cause, mais je dois dire que, ce sur quoi nous pouvons agir dès maintenant pour donner un peu de répit aux Canadiens, c'est la taxe sur l'essence.

Je demande une nouvelle fois au gouvernement de suspendre toutes les taxes sur l'essence jusqu'au 1^{er} juillet 2027. Faisons économiser de l'argent aux Canadiens.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, les conservateurs soulignent depuis le début de la journée que le nouveau premier ministre met en œuvre le programme conservateur, bien qu'il le fasse au ralenti. Je me demande si mon collègue aurait quelque chose à dire à ce sujet.

Luc Berthold: Madame la Présidente, la première fois que nous avons parlé de réduire les taxes sur l'essence, c'était en mai 2022. Nous avons ensuite répété cette demande en juin 2024, puis nous avons déposé une motion visant à réduire toutes les taxes sur l'essence en avril 2026, soit quatre jours avant que le gouvernement ne dépose sa propre proposition.

Oui, le gouvernement se sert beaucoup des idées des conservateurs.

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton-Ouest.

[Français]

Cela me fait grandement plaisir de prendre part aujourd'hui au débat sur ce projet de loi qui touche l'ensemble de la population canadienne, y compris la population de ma circonscription, University—Rosedale, au centre-ville de Toronto, où la question de l'abordabilité nous touche de façon très importante.

Ordres émanant du gouvernement

Comme tous les députés à la Chambre, j'ai passé mon été à l'écoute. Aux portes, dans les rues et en plein milieu de fêtes et de foires, j'ai entendu deux choses. D'abord, les Canadiens et les Canadiennes comprennent très bien que nous sommes dans une situation économique que nous ne contrôlons pas au complet. Ils savent très bien que l'évolution rapide du contexte mondial autour de nous plonge nos entreprises, nos travailleurs et les familles canadiennes dans l'incertitude et que ce ne sont pas des facteurs que nous pouvons contrôler. Cependant, ils comprennent aussi qu'il y a des facteurs que nous pouvons contrôler et ils s'attendent à ce que notre gouvernement fasse tout son possible quant à ces facteurs.

Devant cette situation, notre gouvernement se concentre sur ce qu'il peut contrôler. C'est pour cela que nous nous concentrons à bâtir une économie plus forte à moyen terme tout en réduisant les coûts et en augmentant nos mesures de soutien à la population pendant cette période très difficile. Plus particulièrement, notre gouvernement est bien au courant des pressions liées à la hausse des prix à la pompe. Partout au pays, nous avons récemment vu le prix de l'essence augmenter en flèche et cela cause des difficultés financières à bien des Canadiens et des Canadiennes, y compris dans ma circonscription.

[Traduction]

Comme la Chambre le sait, afin d'aider les Canadiens et les entreprises à gérer cette situation, le gouvernement a suspendu temporairement la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le diésel et les carburants d'aviation. On se rappellera que le premier ministre et le ministre des Finances et du Revenu national ont annoncé cette importante mesure au printemps 2026. Dans un premier temps, nous avons suspendu le plein montant de la taxe jusqu'au 7 septembre 2026, mais notre approche à l'égard de cette taxe d'accise a toujours été souple. Au cours de l'été, il est devenu de plus en plus évident que le prix de l'essence resterait instable en raison des pressions géopolitiques qui perdurent et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons donc agi en conséquence.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement a de nouveau prolongé la suspension temporaire jusqu'au 31 janvier 2027. Par la suite, le taux régulier de la taxe d'accise sera réduit de 50 % du 1^{er} février au 31 mars 2027, ce qui nous amène évidemment au débat d'aujourd'hui. Tout comme la suspension initiale avait donné aux Canadiens un répit réel, tangible et immédiat à la pompe, cette mesure s'inscrivait dans un ensemble plus vaste d'initiatives à atténuer la hausse des dépenses courantes pour les Canadiens et les entreprises dans les secteurs du transport, de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison. Si cette mesure bénéficie de l'appui de tous les partis politiques, c'est pour une raison bien simple: nous savons tous que, dans le contexte actuel, nous devons faire tout ce qui est raisonnablement possible pour réduire les coûts d'exploitation dans l'ensemble de l'économie et réduire les pressions qui s'exercent en particulier sur les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison.

Quand je pense aux habitants de ma circonscription qui ont le plus besoin de cette mesure, deux groupes me viennent immédiatement en tête. Le premier est celui des travailleurs du secteur des soins au centre-ville de Toronto, c'est-à-dire les gens qui travaillent dans les hôpitaux, les services de soins à domicile et les établissements de soins de longue durée. Ils doivent souvent parcourir de longues distances pour se rendre à leur travail au cœur du centre-ville ou traverser la ville plusieurs fois par jour pour s'occuper de différents clients — des clients qui font partie de nos familles —,

leur donner une douche, leur apporter à manger et répondre à leurs besoins médicaux. Pour ces gens, une petite réduction à la pompe compte beaucoup dans le budget hebdomadaire, et nous leur devons de faire tout ce qui est en notre pouvoir. Le deuxième groupe est celui des petites entreprises de ma circonscription qui craignent de voir le coût de leurs intrants augmenter à mesure que le coût du transport s'alourdit. Les PME, qui sont largement visées par cette nouvelle série de droits de douane injustifiés et illégaux, ont besoin de cette protection pour pouvoir planifier leurs affaires et investir dans leur propre réussite.

● (1640)

Cette aide est tout aussi importante pour les gens de University—Rosedale que pour l'ensemble de la population du pays, mais nous savons tous qu'elle ne suffira pas à elle seule. Voilà pourquoi ce n'est qu'une des nombreuses mesures que nous avons proposées et dont nous débattons activement à la Chambre, comme le veut notre démocratie dynamique. Nous avons proposé ces mesures afin d'alléger la pression que le coût élevé des carburants exerce sur le budget des ménages canadiens.

[Français]

Pour beaucoup trop de personnes au Canada, le panier d'épicerie et les produits de première nécessité coûtent trop cher depuis trop longtemps. Nous savons tous que la pandémie a provoqué un pic d'inflation à l'échelle mondiale, ce qui a fait grimper le coût du panier d'épicerie et des produits essentiels pour nous tous. Les prix des aliments ont augmenté plus vite que l'inflation globale, en raison des chocs causés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales par l'imposition des droits de douane, par les phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques et, bien sûr, par les perturbations géopolitiques.

Pour soutenir les personnes les plus touchées par la hausse du prix des aliments, notre gouvernement a annoncé, au mois de janvier 2026, la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, afin d'aider plus de 12 millions de Canadiens à se procurer les produits de première nécessité dont ils ont besoin.

Ensemble, ces mesures feront qu'une famille de quatre personnes pourra recevoir presque 2 000 \$ cette année et environ 1 400 \$ par année pendant les quatre années suivantes.

[Traduction]

Le gouvernement remanie considérablement le régime fiscal et d'autres pans de la politique publique pendant cette crise du coût de la vie. Dans ma circonscription, où l'accession à la propriété au cœur de la plus grande ville du Canada demeure un rêve pour trop de gens depuis trop longtemps, les mesures que nous avons prises en matière de logement ont été très importantes. Le gouvernement a éliminé la TPS pour les acheteurs d'une première maison neuve d'une valeur maximale de 1 million de dollars et il a réduit la TPS pour les acheteurs d'une première maison neuve d'une valeur de 1 à 1,5 million de dollars. Grâce à ce genre de mesures, l'accès à la propriété est à nouveau dans le domaine du possible pour bien des jeunes de ma circonscription.

Nous avons également rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire, qui fournit des repas à jusqu'à 400 000 enfants chaque année et qui permet aux familles participantes d'économiser jusqu'à 800 \$ par année sur l'épicerie, une somme importante pour bien des gens.

Nous avons également automatisé le versement des prestations fédérales à compter de l'année d'imposition 2026. J'aimerais prendre un instant pour expliquer pourquoi cette mesure a une si grande importance pour moi.

Au cours de mes 20 années de pratique en tant que médecin de famille, j'ai régulièrement reçu des patients dont je savais qu'ils auraient pu bénéficier de diverses aides au revenu, mais qui ne s'en prévalaient pas. Les procédures relatives aux demandes permettant d'accéder aux programmes fédéraux et provinciaux sont complexes. Nous savons qu'elles peuvent parfois être perçues comme étant intrusives, voire humiliantes. D'autres fois, elles sont tout simplement déroutantes. Pour certaines personnes, l'obligation de remplir une déclaration de revenus alors qu'elles ne touchent qu'un maigre revenu ne figure pas en tête de leurs priorités. Ces patients sont maintenant rendus des gens qui habitent dans ma circonscription, et l'engagement de notre gouvernement en faveur de la production automatisée des déclarations de revenus se traduira par une amélioration de taille pour eux.

L'Agence du revenu du Canada pourra aider les Canadiens admissibles qui ne remplissent pas leur déclaration de revenus en préparant et en soumettant une déclaration en leur nom. Bien entendu, avant que la déclaration ne soit soumise, ils auront la possibilité de vérifier les renseignements et d'apporter les modifications nécessaires, mais cela signifie que les personnes qui n'ont peut-être pas le temps, les ressources ou la capacité de se débrouiller seules avec le régime fiscal disposeront d'un autre moyen de se prévaloir des aides qui leur sont offertes et auxquelles elles ont droit, des aides qu'elles méritent. La production automatisée des déclarations de revenus permettra de faire en sorte que 5,5 millions de Canadiens à faibles revenus — c'est un maximum — reçoivent automatiquement les prestations auxquelles ils ont droit.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité d'autres efforts visant à faciliter l'accès des Canadiens aux prestations auxquelles ils ont droit. Je suis très fière de faire partie d'un gouvernement qui s'attaque enfin à ces barrières.

Notre plan vise à faire passer l'économie canadienne de la dépendance à la résilience. Certains des principaux avantages à long terme de la transformation que nous entreprenons mettront du temps à se concrétiser.

• (1645)

[Français]

Pour veiller à ce que les Canadiens aient le soutien dont ils ont besoin dès maintenant, le gouvernement du Canada agit rapidement en prenant des mesures qui serviront de tremplin vers l'avenir.

[Traduction]

Pour soutenir les Canadiens face à cette perturbation du marché mondial de l'énergie, nous leur apportons une aide opportune, significative et concrète. Je suis heureuse d'appuyer ce projet de loi.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de partager son temps de parole avec moi aujourd'hui.

Je suis heureux qu'elle ait soulevé la question de l'inscription automatique. En fait, nous l'avons étudiée dans le cadre des travaux du comité des comptes publics. La vérificatrice générale a été très pointilleuse dans ses observations sur le manque d'intérêt du gouvernement à soutenir les Canadiens. L'un des plus gros problèmes que nous avons constatés, et je l'ai constaté tant de façon anecdo-

Ordres émanant du gouvernement

tique que dans les études, c'est l'absence d'inscription automatique au Supplément de revenu garanti. Ce mécanisme n'est pas prévu dans les plans actuels du gouvernement. Quand le gouvernement fédéral va-t-il mettre en place l'inscription automatique pour les aînés qui pourraient bénéficier du Supplément de revenu garanti?

Danielle Martin: Madame la Présidente, je pense que la question du député d'en face est importante. Il y a, bien sûr, toutes sortes de prestations fédérales qu'il pourrait être approprié d'envisager au fil du temps dans le cadre de la production automatisée des déclarations de revenus et de la série de services de prestations automatiques. De manière responsable, nous commençons par un projet pilote afin de comprendre ce qu'il faut faire pour entreprendre ces travaux au nom des personnes à faible revenu au Canada. Nous apprendrons et améliorerons progressivement le programme au fil du temps. Je me réjouis à l'idée de me joindre au député pour plaider en faveur de l'automatisation du plus grand nombre de programmes possible, là où c'est réaliste.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, ma collègue a évoqué les difficultés que les citoyens affrontent. Cependant, je dois saluer l'engagement exceptionnel dont elle a fait preuve en faveur d'un système universel d'assurance-médicaments.

Nous savons que, dans sa province, les personnes âgées coupent leurs comprimés en deux parce qu'elles ne peuvent pas acheter les médicaments dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin. Ce n'est qu'en septembre dernier que le premier ministre a assuré à la population canadienne qu'il allait signer des accords relatifs à l'assurance-médicaments avec toutes les provinces et tous les territoires qui n'avaient pas encore adhéré au programme. Une année s'est écoulée depuis, et pas un seul accord n'a été signé au cours des douze derniers mois, ce qui inclut la province de ma collègue.

Ma collègue sera-t-elle celle qui mènera ces accords à bien? Est-elle toujours déterminée à mettre en place un système universel d'assurance-médicaments pour que les gens ne soient pas obligés de couper leurs comprimés et qu'ils utilisent leur carte d'assurance-maladie, et non leur carte de crédit, pour se procurer les médicaments dont ils ont besoin?

Danielle Martin: Madame la Présidente, le premier ministre a parlé avec passion de son engagement à garantir l'accès des Canadiens aux services publics essentiels dont ils ont besoin. Heureusement, dans ma province, l'Ontario, il n'y a pas d'aînés qui coupent leurs comprimés en deux, car tous les aînés sont couverts par le régime public d'assurance-médicaments de la province. Cependant, il est vrai qu'il y a des gens partout au Canada qui continuent d'avoir du mal à payer leurs médicaments sur ordonnance. Le travail en vue de mettre en place un régime d'assurance-médicaments n'est pas terminé, et je continue certainement de croire qu'aucun Canadien ne devrait être obligé de couper ses pilules en deux parce qu'il n'a pas les moyens d'en acheter davantage.

• (1650)

[Français]

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Madame la Présidente, je me demandais quelle question poser à ma collègue, et elle y a justement répondu dans son discours.

Ordres émanant du gouvernement

Je me suis rappelé qu'avant d'être une députée extraordinaire, elle a été une médecin de famille aussi exceptionnelle. Elle a parlé de tous les programmes qu'on a mis en place, que ce soit l'Allocation canadienne pour enfants, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, le Régime canadien de soins dentaires et un programme qui me tient particulièrement à cœur, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Dans son autre vie, je suis sûr que, lorsqu'elle s'occupait des gens, ils étaient reconnaissants de recevoir de l'aide des différents ordres de gouvernements ou même d'associations.

Peut-elle nous dire, justement, si les gens qui reçoivent ces aides voient vraiment une amélioration de leur qualité de vie?

Danielle Martin: Madame la Présidente, il est absolument certain que ce que nous appelons les déterminants de la santé, c'est-à-dire non seulement les soins que les Canadiens reçoivent dans le cabinet du médecin ou à l'hôpital, mais surtout les facteurs qui sont à la base de la santé, qu'il s'agisse du bien-être économique, de la nutrition, du logement ou de l'environnement, tout cela constitue la base des déterminants de la santé. C'est pour cette raison que je suis venue participer aux travaux de la Chambre des communes. En effet, à mon avis, investir dans ces programmes-là, c'est justement investir dans la santé de ma communauté.

[Traduction]

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui sous un tel tonnerre d'applaudissements. Je remercie les deux députés de leurs encouragements.

Je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-38, que j'appelle une demi-mesure de réduction de taxe. Pourquoi est-ce une demi-mesure? Eh bien, les conservateurs réclament depuis longtemps une réduction plus importante de la taxe sur l'essence.

Madame la Présidente, m'interrompez-vous?

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je m'excuse. J'ai un document en main et je dois le lire avant 17 heures.

[Français]

Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Calgary Crowfoot, L'économie; l'honorable députée d'Algonquin—Renfrew—Pembroke, L'emploi; l'honorable député de Mission—Matsqui—Abbotsford, L'économie.

[Traduction]

Le député d'Edmonton-Ouest peut reprendre son discours.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, les conservateurs réclament une réduction plus importante de la taxe sur l'essence afin de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. D'ailleurs, en mai dernier, nous avons présenté une motion de l'opposition demandant au gouvernement d'offrir une aide immédiate aux Canadiens en cessant de percevoir toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel, y compris la TPS, jusqu'à la fin de l'année et en abolissant la norme sur les combustibles propres. Nous avons ensuite demandé qu'elle soit complètement éliminée jusqu'à la prochaine fête du Canada. Bien entendu, il a fallu forcer la main des libéraux pour qu'ils offrent, à contrecœur, un allègement fiscal partiel aux Canadiens.

Le prix de l'essence n'a probablement jamais été aussi élevé depuis de nombreuses années. Peut-on imaginer qu'il atteigne 1,81 \$ le litre, même à Edmonton? Toutefois, je crois comprendre que le gouvernement provincial offrira une réduction de 13 ¢ dès le 1^{er} octobre. Je l'ai appris aujourd'hui. Pire encore, le prix du diesel se situe maintenant entre 2,80 \$ et 2,90 \$ le litre. Lorsqu'ils pensent au diesel, de nombreux Canadiens imaginent probablement un hippie qui conduit encore une Volkswagen Rabbit au diesel ou peut-être un conducteur de gros camion au diesel. Ils ne se rendent pas compte que ce carburant est essentiel à l'industrie, à l'agriculture et au secteur du camionnage au Canada, et que lorsque son prix augmente, l'inflation augmente elle aussi.

Les gens qui aiment creuser à fond une question devraient s'intéresser à ce qu'on appelle la marge de craquage. En gros, il s'agit de l'écart entre le prix des produits raffinés et celui du pétrole, et il atteint actuellement un niveau record. Je recommande à ceux qui souhaitent approfondir la question de suivre un certain Richard Dias, sur Twitter, car il aime s'étendre sur le sujet. Ce sera bientôt un problème pour les Canadiens, car ils voient le prix du pétrole d'un côté, mais de l'autre, ils constatent que le prix de l'essence et du diesel, c'est-à-dire des produits raffinés, s'en dissocie à bien des égards pour atteindre des niveaux encore plus élevés. Encore une fois, le prix des aliments et de nombreux autres produits va de pair avec celui du diesel.

Je suis heureux que le gouvernement offre au moins aux Canadiens un certain répit à la pompe. Encore une fois, il est regrettable qu'il ait fallu insister pour qu'il prolonge cet allègement et qu'il ne le fasse que partiellement, mais un allègement partiel vaut tout de même mieux que rien du tout. Cette mesure aide les Canadiens dès maintenant, et le maintien de faibles taxes sur le carburant devrait demeurer une priorité. Pendant des années, le gouvernement actuel a soutenu que la taxe sur le carbone n'était pas inflationniste et s'est battu pour la maintenir. Je suis heureux que les libéraux, après avoir cédé sur la taxe sur le carbone, aient également cédé en prolongeant l'allègement de la taxe sur le carburant, ne serait-ce que pour un peu plus longtemps. Pour l'instant, la taxe n'est suspendue que jusqu'en janvier 2027, après quoi elle sera rétablie à 50 % de son taux normal, puis le taux intégral sera rétabli le 1^{er} avril 2027. En gros, le gouvernement libéral met une date d'expiration à l'abordabilité.

J'ai mentionné au début de mon discours qu'en mai dernier, les conservateurs ont présenté une motion de l'opposition visant à éliminer toutes les taxes sur l'essence, le diesel et ainsi de suite, mais le gouvernement libéral actuel a voté contre.

Ordres émanant du gouvernement

Je voudrais citer certains députés libéraux qui s'opposaient à une réduction des taxes pour les Canadiens ou à une réduction des taxes sur l'essence. Je commencerai par le député de Winnipeg-Nord. Il a dit: « Pourquoi autant d'hypocrisie de la part du Parti conservateur du Canada sur la question du coût de la vie? » J'ai cessé de compter les interventions de ce même député après la quarantième. Il a pris la parole dans cette Chambre au moins 40 fois au cours des deux dernières années pour défendre la taxe sur le carbone, la présentant comme une aubaine pour les Canadiens au point de vue du coût de la vie. En mai, il s'opposait à de nouvelles baisses de la taxe sur l'essence et voilà qu'il affirme aujourd'hui que c'est la panacée. Il est amusant de constater que, quand les conservateurs ont proposé une baisse de la taxe sur l'essence, c'était une mauvaise idée, mais que, maintenant, c'est une bonne idée. Je vais poursuivre encore un peu sur le thème de l'hypocrisie. Je pense au ministre des Finances, qui a présenté le projet de loi, j'ai compté qu'au cours des deux dernières années, il a pris la parole 25 fois à la Chambre pour défendre la taxe sur le carbone. Or, chaque fois que les conservateurs ont présenté une motion visant à abolir la taxe sur le carbone, le ministre des Finances, qui n'en a plus maintenant que pour le coût de la vie, a pris la parole pour défendre cette taxe. Le ministre des Finances a également déclaré qu'une taxe sur l'essence n'avait en réalité pas tant d'importance; étant donné que 80 % du prix du carburant est imputable au pétrole, une modification de la taxe n'a donc aucune incidence.

• (1655)

Ce n'est pas tout. Un député libéral a déclaré que nous devons réduire les impôts de manière responsable et continuer à investir dans les programmes sociaux essentiels. En mai, les libéraux s'opposaient à un allègement fiscal, mais aujourd'hui, c'est une bonne chose. Un allègement n'était pas une bonne chose auparavant, mais maintenant, ce l'est. Encore une fois, c'est de l'hypocrisie.

Un autre député, un parlementaire d'expérience, a déclaré essentiellement que les réductions de taxe sur l'essence sont une mauvaise idée parce qu'elles ne profitent qu'aux plus riches: « L'idée que les répercussions seront plus importantes pour les Canadiens à faible revenu que pour les Canadiens beaucoup mieux nantis est tout simplement ridicule à mes yeux. Cette idée n'a aucun sens. »

Je laisse les députés deviner qui dit que les taxes sur l'essence sont progressives et qu'elles nuisent de façon disproportionnée aux Canadiens à faible revenu. C'est une bande de groupes de réflexion d'extrême droite comme le Centre canadien de politiques alternatives, le Congrès du travail du Canada et l'Institut pour l'IntelliProsperité. En mai, le gouvernement a affirmé qu'il ne voulait pas réduire les taxes parce que, selon lui, seuls les plus riches en profiteraient. Pourtant, même si le directeur parlementaire du budget et d'autres ont indiqué que la taxe sur le carbone pèse de façon disproportionnée sur les Canadiens à faible revenu, le gouvernement a continué d'affirmer que les allègements fiscaux n'aident que les plus riches. Que faisons-nous aujourd'hui avec le projet de loi C-38? Nous débattons d'un allègement de taxe. Il faut croire que les super riches dont on parlait il y a quelques mois ne sont plus les mêmes que ceux dont on parle aujourd'hui.

Le député a ensuite déclaré: « Ce que les conservateurs proposent est plutôt un avantage pour les ultrariches. » Je dois donc demander aux libéraux pourquoi réduire la taxe aurait avantagé les ultrariches en mai, mais plus aujourd'hui. Sont-ils simplement complètement mal informés ou sont-ils plutôt « hypocrites », comme le dit le député de Winnipeg-Nord?

Le ministre de la Défense nationale a déclaré: « [Les conservateurs savent] bien que ses quelques mesures fiscales [qu'ils ont proposé en mai] ne suffiront pas à surmonter les difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés avec les États-Unis. Elles ne suffiront pas à résoudre la guerre en Ukraine. Elles ne suffiront pas à résoudre la guerre dans le Golfe. »

En juin, le ministre de la Défense nationale dénigrait les allègements fiscaux proposés par les conservateurs. Il les considérait comme inutiles, parce qu'ils ne feraient rien pour résoudre ni la guerre en Ukraine ni la guerre en Iran. J'invite donc n'importe quel député libéral à intervenir à la période des questions et observations et à me dire ce qui a changé depuis que le ministre de la Défense nationale a déclaré que des allègements fiscaux ne changeraient rien à la situation avec les États-Unis. Pourquoi se sont-ils ravisés?

Je ne dis pas que nous ne devrions pas appliquer cet allègement fiscal. Je dis simplement qu'il faudrait aller plus loin. Toutefois, je dénonce l'hypocrisie des libéraux qui s'opposaient en mai aux propositions des conservateurs visant à réduire les taxes. Tout à coup, dans le cadre du projet de loi C-38, non seulement ces réductions de taxes sont une bonne chose et ne profitent plus aux « ultrariches », comme le disent les libéraux, mais apparemment, si on reprend la logique du ministre de la Défense, elles permettraient de régler la guerre en Ukraine, de régler la guerre en Iran et dans le Golfe, et de régler nos problèmes avec les États-Unis. C'est formidable.

Un autre député estime qu'il est « absolument insensé » de prétendre que la réduction des taxes sur l'essence aide les personnes à faible revenu. Encore une fois, c'était totalement insensé en mai, mais c'est en quelque sorte une bonne chose aujourd'hui. Nous savons que réduire le fardeau fiscal est une bonne chose. Milton Friedman se dit favorable à toute réduction d'impôt, à tout moment. Je suis d'accord avec lui. Je me réjouis que les libéraux agissent ainsi, mais je tiens simplement à souligner l'hypocrisie qui consiste à s'opposer à une baisse de la taxe sur l'essence en mai et à affirmer soudainement que c'est une mesure formidable aujourd'hui.

Le député de Mont-Royal s'est plaint que la réduction des taxes sur l'essence nuirait à l'environnement. Il a aussi affirmé que les taxes n'avaient rien à voir avec le prix à la pompe. N'est-ce pas étonnant? En mai, une baisse de la taxe sur l'essence aurait nui à l'environnement et les taxes sur l'essence n'avaient rien à voir avec le prix à la pompe, mais tout à coup, le contraire est maintenant vrai. On dit aussi que le règlement sur les combustibles n'ajoute pas au prix que les Canadiens paient à la pompe, et pourtant, le directeur parlementaire du budget a mentionné une hausse de 17 ¢. Environnement Canada dit que ça va nous coûter cher à la pompe.

Je sais que mon temps de parole est écoulé. Je vais m'arrêter ici. Je suis prêt à répondre aux questions. Je remercie encore une fois les libéraux d'avoir enfin écouté les conservateurs en proposant un allègement fiscal pour aider les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

• (1700)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Madame la Présidente, il semble que nous soyons tous d'accord ici à la Chambre sur la nécessité de prolonger l'allègement de la taxe d'accise; je voudrais donc rebondir sur l'intervention du député pour entamer une discussion connexe sur l'abordabilité. Il a parlé de la marge de craquage. La capacité de raffinage mondiale est, bien sûr, soumise à de fortes pressions. Même si le détroit d'Ormuz venait à s'ouvrir demain, je soupçonne que, en raison des problèmes de raffinage, cette marge de craquage augmenterait encore; nous devons donc soit accroître l'offre de produits raffinés, soit réduire la demande pour résoudre ce problème de manière significative à long terme.

Évidemment, l'augmentation des capacités de raffinage prendra du temps. Je me demandais si le député d'en face avait des opinions ou des propositions concernant des mesures susceptibles soit d'accroître l'offre, soit de réduire la demande de produits raffinés.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, il existe une réponse bien plus simple à ce problème, soit de réduire les taxes sur le diesel. Comme l'ont suggéré les conservateurs, il faut supprimer la TPS sur le diesel, supprimer la norme sur les combustibles propres qui coûte cher, même selon la directrice parlementaire du budget et Environnement Canada, et supprimer la taxe sur le carbone pour les industries. Ce serait le moyen le plus rapide de contribuer à faire baisser le prix du diesel.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai aimé siéger longtemps au comité des opérations gouvernementales avec le député. Il y fait de l'excellent travail.

Nous avons travaillé ensemble. Nous avons eu l'occasion d'examiner la sous-traitance du gouvernement. En ce qui concerne l'impartition de services professionnels, les dépenses du gouvernement libéral ont atteint un sommet de plus de 23 milliards de dollars rien que pour les services professionnels. Pendant ce temps, les gens ont du mal à obtenir leur pension, leurs prestations d'assurance-emploi ou du soutien de la part de l'Agence du revenu du Canada.

Nos bureaux sont submergés à un moment où les gens sont aux prises avec une crise du coût de la vie. Maintenant, le gouvernement supprime encore des emplois, et cette austérité va mener à une hausse de la sous-traitance, parce que le travail doit être fait. Cependant, il sera fait par des entreprises à but lucratif.

Mon collègue pourrait-il nous parler de ce qu'il a vu à son bureau? Pourrait-il faire le lien entre les répercussions de l'austérité et la crise du coût de la vie qu'elle entraîne pour les gens? Le député pourrait peut-être parler de la sous-traitance qui échappe à tout contrôle et que le gouvernement a promis de freiner.

• (1705)

Kelly McCauley: Madame la Présidente, mon collègue me manque au comité des opérations gouvernementales. J'attends avec impatience le jour où il reviendra siéger au comité des opérations gouvernementales.

Le député a soulevé de nombreux points légitimes. Il a notamment parlé des consultants externes. La société McKinsey, une entreprise proche des libéraux qui est parmi les plus ignobles et les plus répréhensibles au monde et qui a contribué à alimenter la crise des opioïdes, obtient encore des contrats du gouvernement libéral. Au comité, des fonctionnaires nous ont parlé du travail qu'ils proposaient de faire, qu'ils étaient en mesure de faire au sein de leur propre bureaucratie, et qu'on a confié sans raison à la société

McKinsey. Nous avons entendu cela à maintes reprises, que ce soit au sujet de la société Deloitte, de la société McKinsey ou d'autres entreprises.

Le gouvernement devrait chercher des moyens d'économiser de l'argent pour les Canadiens, et il pourrait probablement commencer par se pencher sur les services offerts par ses amis au sein de la direction de la société McKinsey, de la société Deloitte et de toutes les autres sociétés d'experts-conseils externes.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai un point intéressant à soulever. Le député se souvient sans doute d'Erin O'Toole. Pendant le mandat de M. O'Toole à la Chambre, le Parti conservateur avait changé de cap et s'était prononcé en faveur d'une taxe sur le carbone.

Passons rapidement à l'élection du nouveau premier ministre du Canada, qui a indiqué avant celle-ci qu'il allait abolir la taxe sur le carbone. On constate ici des similitudes: changement de chef, changement de politique, nouvelle orientation. Le député reconnaît-il cette réalité?

Kelly McCauley: Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de voir le député ici. Il me rappelle un peu l'épisode de *Seinfeld* où George Costanza vivait littéralement sous son bureau. Le député est tellement souvent ici que je me demande si, comme George Costanza, il n'a pas installé un espace sous son bureau.

Je suis heureux que le député ait parlé un peu de la taxe sur le carbone. Selon nos calculs, 83 députés différents ont nié que la taxe sur le carbone avait un effet sur l'inflation. Puis, l'année dernière, les comptes publics ont révélé que le gouvernement s'attendait à ce que l'inflation diminue parce qu'il avait aboli la taxe sur le carbone. On observe maintenant la même situation avec la taxe sur le carbone pour les industries et le Règlement sur les combustibles propres. Les libéraux, les uns après les autres, soutiennent que cela n'a aucun effet. Or, le Bureau de la directrice parlementaire du budget et Environnement Canada ont dit eux-mêmes que des coûts y étaient associés.

[Français]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Mission—Matsqui—Abbotsford.

[Traduction]

Comme la plupart des députés, j'ai passé l'été à discuter avec des gens de ma circonscription. L'un des enjeux dont nous entendons constamment parler en tant que parlementaires, c'est le coût de la vie, le fait que tout coûte plus cher et que les entreprises et les familles ont vraiment de la difficulté à subvenir à leurs besoins. Par ailleurs, les Canadiens, du moins dans ma circonscription, ont exprimé leur confiance envers les mesures prises par le gouvernement, le plan du gouvernement et ses tentatives en vue de stimuler l'économie canadienne.

Ce que les gens de ma circonscription m'ont dit, et je pense que c'est tout à fait juste, c'est que les difficultés et leurs répercussions sur le coût de la vie, sur les prix en général, découlent d'une série de chocs qui frappent notre économie et qui viennent de l'étranger. En fait, les problèmes concernant l'abordabilité et le coût de la vie sévissent au Canada, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, au Japon, au Brésil et partout dans le monde. Ils proviennent de la même source, c'est-à-dire des chocs d'approvisionnement que nous avons connus depuis 2022, depuis l'invasion de l'Ukraine et, à la même époque, la reprise très inégale à la suite de la pandémie. Plus récemment, la guerre au Moyen-Orient a causé d'importantes flambées des prix.

Il s'agit là d'enjeux mondiaux qui ont une incidence réelle sur le pouvoir d'achat des Canadiens et sur leur capacité à affronter les difficultés. Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures qui viendront améliorer la situation financière des Canadiens tout en contribuant de façon considérable à la diversification de notre économie et de nos marchés, à la conquête de nouveaux marchés et à la poursuite de notre croissance.

À titre d'exemple, la Banque mondiale, qui, selon moi, ne peut en aucun cas être assimilée à une organisation favorable aux libéraux, a déclaré :

Les attaques contre les infrastructures énergétiques et les fortes perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz, qui concentre environ 35 % du commerce mondial de brut par navire, ont provoqué le plus important choc d'approvisionnement pétrolier jamais enregistré, avec une réduction initiale de l'offre de quelque 10 millions de barils par jour. Même après avoir reflué depuis leur récent pic, les cours du Brent [restent très élevés, à environ 100 \$ le baril].

Le prix de l'énergie restera élevé dans le monde entier, au moins jusqu'à ce que la situation au Moyen-Orient soit corrigée.

L'économiste en chef de la Banque mondiale a ajouté : « Les gouvernements doivent résister à la tentation de mesures de soutien larges et non ciblées, qui risqueraient de fausser les marchés et d'éroder les réserves budgétaires. Ils devraient plutôt privilégier un soutien rapide et temporaire, ciblé sur les ménages les plus vulnérables. »

C'est ce que nous faisons. C'est ce que nous faisons grâce au projet de loi C-38, et nous allons poursuivre sur cette lancée. Nous allons continuer de venir en aide aux familles canadiennes au moyen de mesures temporaires et ciblées.

Le congé de taxe d'accise sur les carburants que nous avons annoncé le printemps dernier était censé prendre fin le 7 septembre. Or, comme on le sait, le 7 septembre, la situation du Moyen-Orient était loin d'être résolue. Au contraire, elle s'aggrave. Par conséquent, il est tout à fait logique de prolonger le programme encore quelques mois, jusqu'à la fin de janvier 2027. Je pense qu'un consensus règne là-dessus à la Chambre.

• (1710)

Nous avons annoncé que la suspension serait prolongée de deux mois après le 31 janvier; le retrait sera donc graduel. L'allègement de la taxe d'accise, à hauteur de 10 ¢ le litre, ne serait pas supprimé d'un seul coup. Il serait réduit de moitié jusqu'au 31 mars, puis entièrement supprimé après le 31 mars. La suppression serait graduelle, car, comme l'ont souligné la Banque mondiale et le FMI, l'aide destinée aux familles doit être temporaire et cibler les ménages les plus vulnérables.

C'est essentiellement ce que nous avons fait avec l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Elle est très ciblée. Dans ce

Ordres émanant du gouvernement

cas-ci, il s'agit d'une aide sur cinq ans, mais elle est destinée à ceux qui en ont le plus besoin. Les députés se souviendront que l'allocation est inspirée de l'ancien remboursement de la TPS, qui, par définition, est destiné aux familles au bas de l'échelle.

Il est important de résister à la tentation de mettre en place des mesures fiscales globales non ciblées, car il faut éviter de fausser les marchés. Nous devons veiller à conserver les marges de manœuvre budgétaires. Nous avons maintenant la capacité financière de le faire, donc nous le faisons, mais la mesure doit être temporaire et ciblée.

Cette aide permettrait d'alléger la pression sur les prix à la pompe. Elle peut sembler insignifiante, mais elle ne l'est pas. Une différence de 10 ¢ le litre ne passe pas inaperçue. L'autre chose que nous devons continuer à surveiller, c'est la possibilité que le secteur lui-même n'ajuste pas ses marges en conséquence et que la réduction ne soit pas relayée intégralement au consommateur final. Nous continuerons à surveiller les marchés de très près pour nous assurer qu'il n'y a aucune tentative de contourner cette mesure.

Pour en revenir à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, une famille de 4 personnes recevra 1 890 \$ cette année et environ 1 400 \$ par an pendant les 4 prochaines années. Encore une fois, cette mesure s'adresse aux familles qui en ont le plus besoin. Nous mettons davantage d'argent dans les poches de ceux qui en ont le plus besoin, et nous laissons également davantage d'argent dans les poches des gens de la classe moyenne grâce à la réduction d'impôt en faveur de cette dernière que nous avons instaurée dès notre arrivée au pouvoir.

Nous avons aussi instauré d'autres mesures avec le dernier budget, et rien ne dit que nous ne le ferons pas de nouveau au besoin. Tant que le soutien est ciblé et temporaire, je pense que nous devrions le faire. Pour l'instant, au Canada en tout cas, on ne constate pas de pénurie de produits. L'enjeu concerne plutôt les problèmes d'abordabilité qui sont causés par des événements sur lesquels nous n'avons aucune emprise. Il s'agit d'événements d'importance internationale qui causent des problèmes semblables dans tous les pays industrialisés et en développement.

Ce qui est crucial, c'est que le gouvernement canadien conserve ses marges de manœuvre et la capacité financière lui permettant d'intervenir, car nous devons continuer à protéger les familles. Nous conserverons cette capacité financière si nous demeurons prudents.

• (1715)

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, en 2022, quand les prix du pétrole ont monté en flèche à cause du choc mondial dans le secteur du pétrole et du gaz, des bénéfices exceptionnels ont été enregistrés. Selon une étude, la moitié des bénéfices ainsi réalisés a été empochée par le 1 % le plus riche. C'est insensé. Nous sommes confrontés à des circonstances très semblables en ce moment.

Si on remonte dans l'histoire, un impôt de 75 % a été instauré sur les bénéfices exceptionnels du secteur du pétrole et du gaz pendant la Seconde Guerre mondiale. On pourrait le refaire maintenant. Cet impôt générerait plus de 46 milliards de dollars. Même si le taux de cet impôt est ramené à 20 %, il générerait suffisamment d'argent pour couvrir ce que les libéraux proposent aujourd'hui, et nous pourrions le quintupler pour atténuer les difficultés des gens.

Ordres émanant du gouvernement

Pourquoi le gouvernement ne met-il pas en place une taxe sur les bénéfices exceptionnels? Pourquoi le gouvernement protège-t-il le 1 % le plus riche? La moitié des bénéfices enregistrés en 2022, aux États-Unis par exemple, a été empochée par le 1 % le plus riche, comme au Canada.

Carlos Leitão: Madame la Présidente, comme je viens de le mentionner à la fin de mon intervention, nous continuerons de surveiller les marchés afin de nous assurer qu'ils fonctionnent toujours correctement, et cela n'ira pas plus loin. Nous estimons que lorsque les marchés fonctionnent, les ressources sont allouées de la manière la plus efficace qui soit.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Madame la Présidente, pendant son intervention, le député a notamment indiqué que le problème n'était pas de courte durée et qu'il pouvait imaginer que le gouvernement soit amené à prolonger cette mesure une nouvelle fois, en fonction des circonstances. Compte tenu de l'importance de la stabilité des prix, en particulier ceux des aliments, pourquoi le gouvernement n'envisage-t-il pas de suivre notre recommandation en prolongeant cette mesure dès maintenant, de manière permanente ou pour des années à venir?

• (1720)

Carlos Leitão: Madame la Présidente, comme je l'ai effectivement souligné, et comme le recommandent des organismes indépendants tels que la Banque mondiale et le FMI, les gouvernements devraient résister à la tentation de mettre en place des mesures permanentes susceptibles de fausser les marchés.

Dans une période difficile, comme celle que nous vivons actuellement, nous devons mettre en place des mesures temporaires. Je ne sais pas ce qui se passera en janvier. Nous ne savons pas si la guerre fera toujours rage dans le détroit d'Ormuz ni si les prix du pétrole brut resteront supérieurs à 100 \$, mais à un moment donné, le marché pétrolier retrouvera un niveau plus stable, et à ce moment-là, les mesures temporaires seront levées.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue. À la fin, il nous a dit qu'il était nécessaire d'adopter, si besoin est, des mesures temporaires et ciblées. C'était les deux critères dont il a parlé.

Selon mon collègue, comment la suspension de la taxe d'accise sur l'ensemble des carburants, qui s'applique à l'ensemble des Canadiens faisant partie du premier quintile de revenus tout comme au 1 % le plus riche, peut-elle être qualifiée de mesure ciblée?

Carlos Leitão: Madame la Présidente, il s'agit en effet d'une mesure temporaire. Elle n'est pas aussi ciblée que l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, par exemple. Cependant, ce qu'on perd en ayant une mesure mieux ciblée pour le prix du carburant, on le gagne en vitesse, en rapidité. C'est quelque chose qui peut se faire rapidement. C'est ce que nous avons fait au mois d'avril dernier, et c'est ce que nous continuons à faire présentement. C'est donc rapide et temporaire.

[Traduction]

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui au nom des vaillants propriétaires de petites entreprises de Mission—Matsqui—Abbotsford et de tout le Canada.

Voilà un groupe de Canadiens qui subit plus de pression que le citoyen moyen. Ils sont confrontés aux mêmes facteurs de

stress — comme le prix des aliments, qui fait en sorte qu'ils ont du mal à nourrir leur famille, de même que la montée en flèche des loyers, qui gruge une plus grande partie de leurs revenus —, mais ils doivent en plus essayer de maintenir leur entreprise à flot. Il est clair que le gouvernement est d'accord avec les conservateurs pour dire que les Canadiens et les propriétaires de petites entreprises ne peuvent pas se permettre une hausse du prix de l'essence de sitôt. C'est une bonne chose, parce que nous avons essayé de faire adopter cette mesure il y a quelques mois, mais le gouvernement l'a rejetée.

L'incapacité des libéraux à offrir la certitude économique qu'ils avaient promise a ajouté encore plus d'incertitude pour les petites entreprises, et tous les Canadiens en paient le prix. Lorsque les entreprises paient plus cher pour fabriquer, transporter et vendre ce dont les gens ont besoin, ces hausses se répercutent sur les prix payés par les consommateurs. Tout cela à un moment où 49 % des gens, soit près de la moitié des travailleurs canadiens, se sentent moins en sécurité financière qu'il y a un an. Tout allègement pour les travailleurs est une bonne nouvelle, mais une modeste prolongation du plan actuel des libéraux ne suffira pas pour les Canadiens qui sont déjà pris à la gorge par la hausse des coûts.

Depuis les dernières élections, j'ai pris la parole à maintes reprises à la Chambre pour citer des études et des statistiques qui illustrent l'état lamentable des petites entreprises et la santé des petites entreprises dans notre pays. Je vais donner quelques autres exemples.

En avril, un taux record de propriétaires de petites entreprises, à savoir 74 %, ont déclaré que les combustibles étaient un coût d'intrant qui causait des difficultés. À l'échelle nationale, sept entreprises sur dix touchées par les pressions liées au coût du carburant déclarent en absorber les augmentations en réduisant leurs bénéfices, la moitié ont augmenté les prix facturés à leurs clients, le tiers ont retardé des investissements prévus et près d'une entreprise sur cinq a carrément annulé des investissements. Six petites entreprises sur dix citent le coût des combustibles comme l'un de leurs plus grands défis, devant les impôts, la main-d'œuvre et l'incertitude économique.

Les préoccupations liées à cette taxe ne sont pas isolées. Elles sont stimulées par la crise de l'abordabilité et la guerre commerciale avec les États-Unis. Les Canadiens ont déjà assez de soucis. Le rétablissement précipité de la taxe sur les combustibles avant la fin de la guerre commerciale ne fera que nuire aux petites entreprises déjà en difficulté et aux personnes qui achètent leurs produits. C'est particulièrement vrai dans les collectivités rurales, comme celle que je représente.

Par exemple, les récents changements apportés par l'Agence des services frontaliers du Canada au poste frontalier d'Abbotsford-Huntingdon créent de graves problèmes pour les entreprises locales. Après 20 heures, les conducteurs doivent désormais emprunter d'autres postes frontaliers, l'un situé à 20 kilomètres de là et l'autre à près de 40 kilomètres. Les entreprises qui n'ont d'autre choix que de parcourir ces 20 à 40 kilomètres de plus ne pourront certainement pas se permettre de payer la taxe d'accise qui sera rétablie l'année prochaine.

Pourquoi les libéraux continuent-ils d'envisager des demi-mesures, alors que le maintien de faibles taxes sur les carburants a fait ses preuves en donnant aux Canadiens le répit dont ils ont besoin?

Les représentants du Business Council of British Columbia sont à Ottawa cette semaine pour rencontrer des députés et marteler un message simple: nous avons besoin d'une véritable réforme réglementaire et, à l'heure actuelle, le gouvernement n'en fait pas assez pour éliminer les formalités administratives.

Sous la direction du gouvernement, le Canada est devenu, à bien des égards, un lieu peu propice à l'entrepreneuriat. Statistique Canada a analysé les effets de la multiplication des restrictions réglementaires fédérales, dont le nombre a augmenté de 37 % entre 2006 et 2021. Cet alourdissement était directement associé à une baisse de 1,7 point de pourcentage de la croissance du PIB, ainsi qu'à un recul des investissements des entreprises, de la productivité, de l'emploi et du taux de création de nouvelles entreprises. En 2000, le travail autonome représentait environ 16,1 % de l'emploi total au Canada. En 2025, cette proportion avait chuté à 12,9 %, soit son niveau le plus bas depuis des décennies.

Dans un rapport, l'Institut économique de Montréal fait remarquer que « [l]e déclin de l'entrepreneuriat s'est accentué après 2018, coïncidant avec une série de réformes fiscales fédérales qui ont alourdi les coûts et envoyé un signal hostile aux entrepreneurs ». À cause du climat économique hostile qu'ont installé les libéraux, le Canada perd des talents et des capitaux au bénéfice des États-Unis: 40 % des entreprises établies envisagent de quitter le pays, sans compter que beaucoup trop des diplômés canadiens les plus brillants partent avant même de s'être lancés en affaires.

• (1725)

D'après une analyse de Services économiques TD, « les diplômés en [science, technologie, ingénierie et mathématiques] sont moins susceptibles de rester au Canada que les autres diplômés, même parmi les citoyens canadiens [...] Les [doctorants et les] titulaires d'un doctorat [...] des universités les plus prestigieuses affichent les taux de rétention les plus faibles, en particulier au cours des cinq premières années suivant l'obtention de leur diplôme. »

Des données de l'Université de Waterloo montrent que « les étudiants qui réussissent le mieux sont les plus susceptibles de quitter le Canada après l'obtention de leur diplôme ». Parmi les étudiants qui sont nés au Canada, le taux de départ au sommet de la distribution par compétences est grosso modo le double de ce qu'il est à son plus bas. Pour que les nouveaux diplômés se lancent en affaires au pays ou qu'ils aillent travailler pour une entreprise d'ici, il faut absolument qu'ils trouvent le Canada avantageux sur le plan aussi bien de la réglementation fiscale que de la capacité concurrentielle. Or, après des décennies d'incurie fédérale, ce n'est plus le cas.

Alors que les entreprises doivent déjà composer avec les droits de douane et l'instabilité pour accéder aux marchés étatsuniens, la dernière chose qu'il leur faut, ce sont des coûts de revient plus élevés au pays. Selon de nouvelles estimations, 53 112 entreprises sont directement frappées par les droits de douane des États-Unis ou les contre-mesures tarifaires du Canada, voire les deux. Ce sont les PME d'un océan à l'autre qui font le plus les frais des droits de douane indus des États-Unis, puisque 77 % des exportateurs concernés s'attendent à des pertes de revenu.

Si le gouvernement du Canada riposte en imposant des droits compensateurs, il doit tenir compte des difficultés rencontrées par les entreprises lors des précédentes vagues de mesures de rétorsion. En raison de la complexité des procédures administratives, de nombreuses petites entreprises n'ont pas reçu le soutien dont elles avaient besoin dans le cadre des mesures précédentes. L'Initiative

Affaires émanant des députés

régionale de réponse tarifaire a connu un très faible succès: moins de 1 % des petites entreprises ont présenté une demande, et quatre sur cinq ignoraient l'existence du programme. Par conséquent, les entreprises les plus touchées par les droits de douane et les contre-mesures tarifaires se sont retrouvées sans soutien. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les programmes fédéraux d'aide liés aux droits de douane récemment annoncés continuent d'exclure environ la moitié des petites entreprises.

Plus tôt ce mois-ci, lors d'un appel téléphonique avec des députés...

• (1730)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois malheureusement interrompre le député, car nous devons passer à l'heure réservée aux affaires émanant des députés.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI INSTITUANT LA SEMAINE D'APPRÉCIATION DE LA FONCTION DE JURÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 avril, de la motion portant que le projet de loi S-226, Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour appuyer le projet de loi S-226, Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré. Il s'agit d'une mesure législative importante qui reconnaîtrait le travail difficile des jurés en désignant la deuxième semaine de mai comme la Semaine d'appréciation de la fonction de juré.

Une version précédente de ce projet de loi est morte au Feuilleton lors de la dernière session. À l'approche de la deuxième semaine de mai, j'espère que nous pourrions tous nous entendre pour que cet important projet de loi symbolique progresse rapidement à la Chambre afin que les jurés reçoivent officiellement la reconnaissance qui leur est due.

Je tiens d'abord à rappeler que la reconnaissance du rôle des jurés n'est pas une idée nouvelle. Partout au Canada, de nombreuses personnes et organisations s'emploient depuis des années à mettre en lumière la contribution essentielle des jurés au bon fonctionnement du système de justice. Depuis quatre ans, le travail des jurés est souligné de façon informelle pendant la deuxième semaine de mai, notamment par la Commission canadienne des jurés, avec le soutien d'anciens ministres de la Justice. Ces efforts ont été essentiels pour rappeler à chacun d'entre nous que l'exercice des fonctions de juré peut être exigeant, s'étendre sur une longue période et même, parfois, comporter des défis émotionnels. Ils nous rappellent aussi que les personnes qui acceptent d'assumer cette responsabilité méritent notre respect, notre compréhension et notre soutien.

Affaires émanant des députés

Ces initiatives ont permis de préparer le terrain en sensibilisant la population et en imprimant une tendance, de façon à ce que le travail des jurés soit mieux connu. Il est donc tout à fait à propos que nous débattions maintenant d'un projet de loi qui instituerait la Semaine d'appréciation de la fonction de juré. C'est un projet de loi qui est un signal clair à propos de nos valeurs communes. Il montre que la fonction de juré n'est pas qu'une responsabilité civique, mais qu'elle représente une contribution fondamentale à notre démocratie et à la protection des droits et libertés. Cette reconnaissance officielle rehausse la sensibilisation du public et souligne l'importance des personnes qui participent directement à l'administration de la justice.

Les jurés sont la pierre angulaire de notre système de justice. Lorsque des jurés sont sélectionnés, ils représentent les collectivités dont ils sont issus. Dans les procès criminels, ils déterminent la culpabilité ou l'innocence. Dans les procès civils, ils déterminent la responsabilité. Ce sont des responsabilités lourdes de conséquences. Les jurés doivent soupeser soigneusement les preuves, évaluer la crédibilité des témoins et appliquer les instructions fournies par le tribunal. Leurs décisions peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur la vie des personnes concernées, ainsi que des répercussions plus larges sur la confiance du public dans le système de justice.

Le droit à un procès devant jury est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés. Toute personne accusée d'une infraction passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans ou plus a droit à un procès devant jury. Cette protection constitutionnelle reflète le rôle fondamental que jouent les jurys dans la tenue de procès équitables et impartiaux. Elle existe parce que l'administration de la justice est renforcée lorsque des citoyens ordinaires participent au processus décisionnel et que les verdicts tiennent compte des normes de la collectivité.

À cela est étroitement lié le principe selon lequel toute personne est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire. Il s'agit d'un principe fondamental de notre système juridique. Les jurés jouent un rôle central dans le respect de ce principe, car ils évaluent les preuves qui leur sont présentées et déterminent si le procureur s'est acquitté du fardeau de la preuve. Grâce à leurs délibérations impartiales, les jurés contribuent à garantir que les décisions sont prises de manière équitable, réfléchie et indépendante.

En adoptant la Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré, le Parlement rendrait hommage aux personnes qui défendent ces principes. Nous reconnaitrions officiellement les milliers de Canadiens dont la vie est interrompue, et dont le travail et la vie familiale sont mis entre parenthèses pendant qu'ils s'acquittent de cette importante responsabilité civique. La fonction de juré oblige souvent les personnes concernées à réorganiser leurs obligations professionnelles, leurs engagements familiaux et leurs responsabilités personnelles. Malgré ces difficultés, les Canadiens continuent de faire ce qu'il faut et de remplir ce devoir. Leur contribution renforce la légitimité et l'intégrité du système.

• (1735)

Bien que l'administration de la justice relève principalement de la compétence des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la reconnaissance des jurés. Les jurés sont le point de liaison entre le gouvernement fédéral, qui établit le droit pénal, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et la justice administrative, y compris les tribunaux. La fonction de juré contribue à garantir que la justice est cohérente à l'échelle natio-

nale tout en étant administrée localement. En reconnaissant les jurés au niveau fédéral, nous renforcerions le caractère collaboratif de notre système judiciaire et la responsabilité partagée du maintien de la confiance du public.

Le projet de loi S-226 viendrait s'ajouter aux récentes initiatives législatives fédérales visant à améliorer la diversité des jurys et le bien-être des jurés. Il complèterait également les initiatives mises en place dans certaines provinces qui offrent un soutien psychologique aux jurés à l'issue des procès difficiles. Ces mesures reflètent une prise de conscience croissante du fait que la fonction de juré, bien qu'essentielle, peut avoir des répercussions personnelles importantes. Une reconnaissance officielle grâce à ce projet de loi encouragerait davantage les efforts visant à accorder une attention continue à ces questions.

En plus de rendre hommage aux jurés pour avoir exercé leur devoir civique, la Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré sensibiliserait la population à leur bien-être. Lorsque des citoyens sont appelés à exercer cette fonction, ils peuvent être exposés à des témoignages traumatisants et à des preuves choquantes, tout en devant rester impartiaux et mettre de côté leurs opinions personnelles. Cette expérience peut être éprouvante sur le plan émotionnel. Les jurés peuvent également éprouver des difficultés financières liées à leur absence au travail, en particulier lorsque le procès s'éternise. Ils doivent composer avec le poids de décisions difficiles et, parfois, avec des dynamiques de groupe complexes pendant les délibérations. Ces réalités montrent que la fonction de juré implique non seulement une participation citoyenne, mais aussi un sacrifice personnel.

En améliorant la compréhension par le public et en encourageant les conversations ouvertes, nous pouvons commencer à éliminer les obstacles qui empêchent les jurés de se sentir soutenus pendant et après leur service. Valoriser les jurés, c'est favoriser leur santé, leur dignité et leur santé mentale. La fonction de juré donne aux personnes l'occasion de servir leur collectivité et de contribuer directement à l'administration de la justice. C'est une responsabilité qui renforce la participation démocratique et la confiance dans nos institutions. Reconnaitre officiellement les jurés contribuerait à faire reconnaître leur contribution et à mieux faire comprendre ce qu'ils vivent.

Il est temps que le Canada reconnaisse officiellement les personnes qui exercent la fonction de juré en désignant la deuxième semaine de mai comme Semaine d'appréciation de la fonction de juré. Nous sensibiliserions les Canadiens, les intervenants du système de justice et les gouvernements à l'importance de cette fonction. Nous sensibiliserions les gens à ce à quoi ils doivent s'attendre, à la façon dont ils peuvent se préparer et au soutien qui peut être offert aux jurés tout au long de leur service. L'adoption du projet de loi montrerait non seulement que nous sommes reconnaissants envers les jurés, mais aussi que nous comprenons l'importance de les soutenir. Elle renforcerait la reconnaissance envers ceux qui défendent l'équité, l'impartialité et la justice dans nos tribunaux.

Je remercie les jurés passés, présents et futurs de leur contribution à un système de justice équitable et efficace, et j'exhorte tous les députés à appuyer l'adoption rapide du projet de loi S-226.

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola, et c'est d'autant plus un plaisir lorsqu'il s'agit d'un enjeu qui nous tient à cœur.

Avant de commencer, je tiens à rendre hommage à un habitant très spécial de ma collectivité. Ron Popoff a beaucoup fait pour Kamloops—Thompson—Nicola. Pendant environ 25 ans, il a coordonné l'exposition automobile Hot Nite in the City. Ron a fait tellement de travail. Il a dirigé cet événement d'envergure. D'ailleurs, nous avons organisé un rassemblement automobile à l'occasion du Rendez-vous A&W pour stopper la SP, et il m'a prêté sa Ford Mustang Bullitt pour l'occasion. Je lui ai dit que je n'avais pas conduit de voiture manuelle depuis environ 25 ans, mais il a insisté pour que je conduise sa Mustang édition spéciale sur l'autoroute à travers toute la circonscription de Kamloops—Thompson—Nicola ce jour-là pour sensibiliser la population à la sclérose en plaques et recueillir des fonds. Je tiens à saluer tout particulièrement Ron, car il a fait un travail incroyable.

Kayla Hermiston accomplit elle aussi un travail incroyable dans Kamloops—Thompson—Nicola. J'ai travaillé avec le père de Kayla, Mark Hermiston, quand il assurait ma protection lorsque j'étais avocat et procureur au palais de justice de Kamloops et qu'il travaillait pour le Service des shérifs de la Colombie-Britannique. Pendant que nous parlons ici de la semaine de reconnaissance des jurés, il est tout à fait approprié que je lui rende hommage.

Pour rendre hommage aux personnes qui ont apporté leur contribution récemment, j'aimerais plus particulièrement parler de la fille de Mark, Kayla. Kayla a lancé le projet Miles for Smiles, qui vise à recueillir des fonds pour les jeunes enfants atteints d'un cancer. Elle est au début de la vingtaine, et je suis profondément inspiré par l'engagement de Kayla envers les personnes atteintes d'un cancer. Elle a récemment organisé une excellente collecte de fonds dans Kamloops—Thompson—Nicola, et je l'en félicite.

Je ne sais pas combien de députés ont déjà pris part à un procès devant jury. Comme je l'ai fait quelques fois, je suis heureux de prendre la parole au sujet de la Semaine d'appréciation de la fonction de juré et d'appuyer l'adoption de ce projet de loi. Je me souviens encore du premier procès devant jury auquel j'ai participé. Il portait sur l'homicide d'une jeune femme de 18 ans, Taylor Van Diest. Taylor se trouvait à Armstrong, une petite municipalité de Kamloops—Shuswap—Central Rockies située à environ 15 ou 20 minutes de Vernon. Elle rentrait chez elle à pied, le jour de l'Halloween. Il était environ 18 h 30.

Taylor était costumée. Elle avait 18 ans, mais elle adorait l'Halloween. Alors qu'elle rentrait chez elle à pied, Taylor a été abordée par un prédateur sexuel que sa mère a décrit comme le mal incarné. Je ne peux pas être en désaccord avec sa mère, Marie Van Diest. Nous n'avons jamais su exactement ce qui s'était passé, mais nous savons que Taylor a refusé les avances de ce monstre et qu'il l'a tuée.

C'était ma première expérience avec le système de jury, alors que je me battais pour la vérité dans cette affaire en tant que procureur débutant. D'ailleurs, je suis encore de temps en temps en contact avec Marie Van Diest. À ce jour, je me souviens encore de son numéro de téléphone, tant cette affaire m'a marqué. La police a fait un travail remarquable dans cette affaire. En fait, j'ai dit à ma femme que s'il m'arrivait quelque chose, je voudrais que ce soit les policiers qui ont arrêté le meurtrier de Taylor qui mènent l'enquête, tant ils ont été brillants. Ils ont trouvé une infime trace d'ADN sous l'ongle de Taylor, qu'ils ont ensuite reliée à une affaire d'agression sexuelle non élucidée. Ils ont ainsi résolu cette affaire et, par la même occasion, identifié le meurtrier de Taylor. Je suis très heureux de pouvoir dire que sa demande de libération conditionnelle a

Affaires émanant des députés

récemment été rejetée. Taylor a été tuée en 2011, si je ne me trompe pas.

Je me souviens que le jury avait reçu des photos issues de l'autopsie, mais qu'il n'avait pas reçu certaines d'entre elles parce que, bien franchement, elles étaient tout simplement trop explicites. Dans notre système, les jurés, les juges et les policiers n'ont pas le choix de ce qu'ils voient, tout comme une personne qui tombe par hasard sur une scène de crime. Il y a toutefois une distinction qui, selon moi, n'est pas toujours faite: quand une personne est amenée à traiter une affaire, par exemple dans la salle des jurés où les pièces à conviction sont mises à disposition, elle peut voir ces photos ou ces vidéos 20, 30 ou 40 fois. Alors qu'une personne peut ne voir quelque chose qu'une seule fois sur le terrain, un juré, un avocat ou un policier peut y être confronté 30, 40 ou 50 fois. Sur la base de mon expérience, je peux affirmer que le fait de voir ces photos ou ces vidéos à répétition peut réellement provoquer un traumatisme par procuration.

• (1740)

J'ai discuté avec une connaissance de la circonscription de Kamloops—Thompson—Nicola qui m'a raconté qu'après avoir fait partie d'un jury, elle s'était adressée au juge en lui demandant: « Eh bien, que faire maintenant? Nous avons vu tous ces éléments de preuve traumatisants. Que faire? » Le juge ne savait pas quoi lui répondre, car au Canada, jusqu'à ce que mon collègue de l'Alberta modifie la loi grâce à son projet de loi visant à permettre aux jurés de parler de leur expérience à des professionnels de la santé tels que des psychologues ou des thérapeutes, il était interdit de révéler ce qui s'était dit au sein d'un jury. Aujourd'hui encore, les gens ne peuvent pas en parler. Quand quelqu'un est témoin d'un événement traumatisant, cela peut être très difficile, car il n'y a personne à qui en parler. Aujourd'hui encore, les jurés ne peuvent se confier qu'à leur fournisseur de soins de santé. Ils ne peuvent pas parler de leur expérience à leur conjoint, à leur partenaire ou à leurs amis.

C'est un domaine méconnu à bien des égards. Les gens ignorent également que les jurés ne sont pas vraiment rémunérés. Ils ne perçoivent qu'une modeste indemnité. Un chef de petite entreprise, par exemple, ou une personne dont le contrat de travail n'est pas couvert par une convention collective ou encore un employeur prêt à la rémunérer rend un service public. À la Chambre, nous aimons toujours nous considérer comme entrant au service public lorsque nous nous présentons aux élections. Je remercie toujours les personnes que je rencontre et qui se présentent aux élections. Je viens d'apprendre que des élections vont avoir lieu prochainement en Colombie-Britannique. Je réserve mes commentaires à ce sujet pour une autre occasion. Des élections municipales ont également lieu en Colombie-Britannique. Heureusement, il n'y a pas d'élections fédérales prévues pour le moment.

En réalité, les gens s'investissent énormément lorsqu'ils acceptent de faire partie d'un jury. D'après mon expérience, la plupart des gens le font avec plaisir. Ma mère a toujours voulu faire partie d'un jury. Je suis devenu procureur, ce qui a en quelque sorte mis fin à son rêve de siéger un jour dans un jury, car Kamloops est une ville relativement petite. Si quelqu'un porte le même nom de famille qu'un procureur, il y a peu de chances qu'il soit sélectionné pour faire partie d'un jury. Elle s'est donc contentée d'observer le cours des choses.

Affaires émanant des députés

Je dirais ceci: j'ai déjà vu des jurys délibérer pendant trois ou quatre jours, et quand on voit les jurés, on dirait qu'ils n'ont qu'une envie, c'est de dormir et de prendre une bonne journée de repos, car ils ont abattu une montagne de travail. Au Canada, les gens ont droit à un procès devant jury dans certaines circonstances, et je suis reconnaissant envers ces personnes qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie.

Je suis heureux d'appuyer le projet de loi. Je vois que ma collègue d'en face est présente. Je l'ai félicitée à l'extérieur de la Chambre, et je la remercie d'avoir présenté ce projet de loi. Il est toujours agréable de voir des projets de loi qui font l'unanimité parmi tous les partis.

• (1745)

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Monsieur le Président, je suis content de vous retrouver et de retrouver tous mes collègues à la Chambre. J'espère que tout le monde a passé un bon été et que nous aurons des débats qui seront fructueux à la recherche du bien commun.

J'ai reçu un appel d'une connaissance catastrophée, il y a quelques années. Cette personne m'appelait dans ma capacité d'avocat. La personne avait été contactée pour devenir jurée et elle voulait savoir comment s'en sortir. Elle m'a dit qu'elle n'avait pas le temps de faire ça, car elle travaillait. C'est vrai que c'est toute une tâche, être juré.

Comme juré, on cessera de travailler pendant la durée du procès et ce ne sera pas des vacances. On aura à prendre une décision d'une importance capitale pour l'accusé, mais aussi pour la victime et ses proches. En Gaspésie, par exemple, les 12 membres d'un jury ont assisté à un procès d'un mois et demi en 2015. C'était lors du premier procès de Johanne Johnson, qui était accusée du meurtre de son conjoint, James Dubé. C'est un mois et demi de procès suivi de trois jours complets à être séquestrés avant de rendre le verdict, qui a par la suite été cassé en cours d'appel, et il a fallu reprendre le procès.

Donc, être juré, c'est du temps. C'est surtout une grande responsabilité face à des événements dramatiques. Comme juré, il faut décider avec 11 autres jurés du sort d'un autre être humain en déterminant s'il est coupable ou non. On doit évaluer la preuve soumise et la crédibilité des témoignages. On sera exposé, la plupart du temps, à une histoire d'horreur avec des faits sordides. C'est le type de procès le plus solennel de notre droit criminel et il traite des infractions les plus graves, comme le meurtre. Ça ne représente environ que 1 % des causes criminelles, mais c'est généralement les plus sérieux, les plus complexes et les plus lourds de conséquences, tant pour les victimes que pour les accusés. Le poids et la responsabilité qui reposent sur les épaules des jurés sont donc considérables.

Bien sûr, c'est un devoir civique, mais c'est un devoir civique pour lequel aucun citoyen n'a été formé. Ils sont choisis au hasard à partir de la liste électorale du Québec. De là l'appel de cette connaissance qui souhaitait être exemptée. Le désir de cette connaissance d'être exemptée n'est pas un cas isolé.

La Commission canadienne des jurés a mené une étude d'opinion nationale en juin 2020 qui a révélé que seulement 18 % des Canadiens se sont dits disposés à participer aux fonctions de juré. Il y a donc un certain désengagement civique dans notre système de justice quant à la fonction de juré. C'est à un tel point que certains juges ont dû prendre l'habitude de lancer des mandats d'arrestation

et de convoquer devant eux les personnes qui ne se présentaient pas à l'appel pour améliorer les taux de participation. Au Québec, c'est la Loi sur les jurés qui le prévoit, et la personne est tenue de se présenter. Le recours aux sanctions pour assurer la participation est une conséquence de l'absence de culture positive autour de cette obligation.

Le désengagement civique n'est pas le seul enjeu. Pour avoir parlé avec certains procureurs de la Couronne, on me dit que la majorité des jurés terminent leur engagement avec un sentiment d'accomplissement, un sentiment d'avoir servi la justice. Toutefois, d'autres jurés en sortent traumatisés.

Le premier à avoir fait valoir ce point est Mark Farrant, qui était chef du jury dans un procès pour meurtre en Ontario en 2014. Après le procès, il a reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique. Il a poursuivi le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Canada en alléguant un manquement à leur devoir de diligence. Son témoignage public a déclenché une réflexion collective et une série de réformes qui a mené à la fondation de la Commission canadienne des jurés.

Cela a motivé également, à ce que j'ai compris, le travail de la sénatrice Lucie Moncion, qui a mené au dépôt du projet de loi dont nous débattons cet après-midi, le projet de loi S-226, Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré. C'est une initiative que nous appuyons au Bloc québécois. Instituer une semaine d'appréciation de la fonction de juré, c'est reconnaître et valoriser le travail essentiel qui est fait par des citoyens ordinaires, sans qui notre système de justice criminelle ne pourrait fonctionner. C'est aussi une façon de lutter contre le désengagement citoyen avec une action positive.

• (1750)

Le service de juré, c'est l'une des rares obligations citoyennes vraiment contraignantes en droit canadien. On a le droit de vote, mais on n'est pas obligé de voter, et le service militaire obligatoire est aboli. Le jury, lui, et cette obligation conservent l'aspect contraignant, et c'est pourtant la seule des obligations qui incombent aux citoyens qui ne bénéficiait d'aucune semaine de reconnaissance nationale. Le projet de loi S-226 vient combler ce vide.

Certains pourraient affirmer que la désignation d'une semaine d'appréciation pour les jurés n'a qu'une valeur symbolique. C'est le cas, mais il y a une valeur au symbolisme. Le Parlement adopte régulièrement des désignations nationales. La Semaine de la santé mentale, le Mois de l'histoire des Noirs et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en sont des exemples. Toutes ces choses ont une valeur qui réside précisément dans la reconnaissance.

Cela dit, comme députés du Bloc québécois, nous sommes fermement dévoués à la défense de la compétence du Québec en matière d'administration de la justice. Le partage des compétences prévues à la Loi constitutionnelle de 1867 attribue expressément l'administration de la justice exclusivement aux provinces. Cette compétence englobe sans ambiguïté tout ce qui entoure la fonction de juré, soit la sélection des jurés, l'indemnisation des jurés, les conditions d'exercice et le soutien post-procès.

Le Québec exerce sa compétence avec rigueur et avec une cohérence qui mérite d'être soulignée. Seule société de droit civil en Amérique du Nord, le Québec a développé sur plusieurs siècles des institutions judiciaires robustes, ancrées dans les valeurs et la culture de sa société, notamment en haussant les indemnités journalières des jurés, avec un taux beaucoup plus avantageux que la plupart des autres provinces canadiennes. Le Québec rembourse aussi des frais de psychothérapie pour des jurés qui sortent traumatisés d'un procès. Nous savons pertinemment que ces avancées sont le fruit d'une gouvernance québécoise attentive, et non d'une directive fédérale.

C'est dans cet esprit que nous appuyons le projet de loi S-226, car il reconnaît sans contraindre, il signale sans imposer et il rassemble sans uniformiser. Toute action concrète découlant de cet élan devra se réaliser par voie de collaboration volontaire, dans le plein respect de l'autonomie du Québec et des provinces. La Semaine d'appréciation de la fonction de juré tire sa valeur de sa simplicité. Qu'elle demeure donc ce qu'elle est: un hommage rendu à des citoyens qui servent la justice.

● (1755)

[Traduction]

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au nom des habitants de Bow River.

Je tiens d'abord à être franc avec la Chambre au sujet de ma position habituelle sur ce type de projets de loi, car je crois que ce sera utile pour les observations que je m'appête à faire. J'ai soutenu, tant en public qu'en privé, que le Parlement semble avoir pris une habitude bien particulière. Nous désignons des jours, des semaines et des mois commémoratifs, le tout avec de bonnes intentions. Or, nous le faisons si souvent que le calendrier finit par être saturé, à tel point que chaque nouvelle proclamation émanant de la Chambre perd un peu de sa portée. Lorsque tout devient une occasion spéciale, plus rien ne l'est vraiment. La reconnaissance est une monnaie d'échange et, comme toute monnaie, elle risque de se déprécier lorsqu'on en met trop en circulation — chose que le gouvernement connaît particulièrement bien.

Plus sérieusement, je ne participe pas à ce débat en tant que personne facilement touchée par une proposition visant à désigner une semaine. J'aborde la question avec un certain scepticisme. Je tiens à expliquer à la Chambre pourquoi. Dans ce cas-ci, je pense que faire une exception est non seulement défendable, mais que cette mesure se fait attendre depuis trop longtemps. Voici la distinction que je ferais. À la Chambre, nous reconnaissons la plupart du temps un intérêt, une industrie, une cause, une communauté ou une marchandise. Le projet de loi S-226 nous demande de reconnaître quelque chose de différent. Ce travail est un devoir. On ne le choisit pas. Il nous arrive par la poste et est obligatoire, et c'est presque la dernière obligation que nous ayons. Nous n'avons pas recours à la conscription. Nous n'obligeons pas les Canadiens à voter. Nous demandons vraiment très peu à nos citoyens dans le sens classique — pas dans le sens de ce qu'ils paient, car ils paient, mais dans le sens de ce qu'ils sont personnellement tenus de donner.

La fonction de juré est l'une des rares obligations qui incombent encore aux citoyens. Ce n'est pas simplement une cause parmi d'autres à laquelle il faut trouver une place dans son emploi du temps. Il s'agit de l'une des plus hautes responsabilités civiques qu'un citoyen canadien ordinaire puisse être appelé à assumer. Comme mon collègue l'ancien député de Brantford—Brant-Sud l'a

Affaires émanant des députés

déclaré à la Chambre plus tôt cette année: « [...] faire partie d'un jury n'est pas seulement un devoir, c'est l'un des piliers de la justice dans une société libre et démocratique et, comme pour beaucoup de piliers, on ne s'en rend souvent compte que lorsqu'on prend le temps de réfléchir à son importance. » Ces paroles résument bien l'essentiel du débat, tout comme celles de mon collègue de Kamloops—Thompson—Nicola, qui a pris la parole tout à l'heure.

Notre pays dépend d'institutions auxquelles la plupart d'entre nous ne réfléchissent que rarement. Nous dépendons des élections, du Parlement, d'une magistrature indépendante et de la primauté du droit. De plus, lorsque des Canadiens sont accusés des infractions les plus graves, notre système dépend de 12 personnes ordinaires qui répondent à une sommation, qui mettent leur vie normale de côté et qui acceptent la responsabilité de juger une autre personne. C'est une responsabilité extraordinaire.

Le droit à un procès avec jury n'est pas seulement une tradition. Comme nous le savons, l'alinéa 11f) de la Charte canadienne des droits et libertés garantit le bénéfice d'un procès avec jury, et le projet de loi S-226 reconnaît les citoyens qui font en sorte que cette garantie fonctionne.

Il est impossible de remplacer la contribution d'un jury à une salle d'audience par quoi que ce soit d'autre au tribunal. Un juge qui préside le même type d'affaires depuis 20 ans accumule de l'expérience. Cette expérience est précieuse, mais elle peut aussi se traduire par des prédispositions. Un jury n'a aucune prédisposition. Ses membres n'ont jamais entendu les éléments de preuve. Ils n'ont pas jugé 100 affaires similaires et ne se sont pas forgé d'opinion sur la manière dont ce genre d'affaires se termine habituellement. Étant donné que 12 personnes doivent parvenir ensemble à un seul jugement, ce jugement a un poids qu'aucun verdict individuel ne pourrait avoir. C'est la démocratie dans sa forme la plus directe. La justice n'est pas rendue à la population par des gens hauts placés, elle est rendue par le jury.

Nous parlons parfois du devoir civique en termes assez abstraits, mais le devoir de juré est tout sauf abstrait. Que demande-t-on à un juré? Quelqu'un peut recevoir une sommation sans trop savoir ce qui l'attend. Il a peut-être un emploi, une entreprise à gérer, des enfants dont il doit s'occuper et plus de responsabilités à la maison et dans sa collectivité. Ensuite, pendant des jours ou des semaines, parfois plus longtemps, ces responsabilités normales sont mises de côté. Il entre dans une salle d'audience. Il écoute attentivement les témoignages. Il est tenu de mettre de côté ses idées préconçues. Il applique la loi en fonction des éléments de preuve qui lui sont présentés, puis il entre dans une pièce avec les autres jurés et délibère.

● (1800)

Dans certains cas, la question à laquelle ils doivent répondre ne saurait être plus grave. Le ministère public a-t-il prouvé, au-delà de tout doute raisonnable, que la personne qui se trouve devant lui est coupable? La plupart des Canadiens ne seront jamais amenés à prendre une décision d'une telle importance. Plutôt que de confier chaque conclusion de faits à une seule personne, les citoyens délibèrent collectivement. Ils écoutent les points de vue de chacun et parviennent à un verdict en se fondant sur les preuves et la loi. Ce jugement collectif constitue un élément primordial de la confiance que les Canadiens accordent à notre système judiciaire.

Affaires émanant des députés

Cela peut sembler un peu aride, mais il ne faut pas idéaliser cette responsabilité. Elle a un coût personnel bien réel. Comme le montrent certains exemples cités par mon collègue de Kamloops—Thompson—Nicola, les jurés chargés d'affaires graves peuvent être amenés à examiner des photographies, des vidéos et des témoignages liés à de la violence, de la maltraitance, des décès et à certaines des situations les plus bouleversantes que l'on puisse imaginer. Leur devoir exige qu'ils soient attentifs, car la liberté d'une personne peut dépendre de leur capacité à comprendre les éléments de preuve et à les évaluer de manière équitable. Pour que justice soit réellement rendue à la victime, ils doivent accorder toute leur attention à cette tâche.

À la fin du procès, ces jurés rentrent chez eux et certains portent en silence des blessures à vie. Les procédures sont peut-être terminées, mais cela ne veut pas nécessairement dire que leurs effets disparaissent. En 2022, le Parlement a modifié l'article 649 du Code criminel. Les anciens jurés peuvent désormais parler à leur professionnel de la santé lorsqu'ils reçoivent un traitement médical ou psychiatrique, une thérapie ou des services de consultation liés à des problèmes de santé découlant de leur fonction de juré. Ce changement reconnaît quelque chose de très important. Notre responsabilité envers les jurés ne devrait pas prendre fin lorsqu'ils annoncent un verdict. Si notre système de justice demande à des Canadiens ordinaires de s'exposer à des preuves difficiles et d'assumer la responsabilité de déterminer la culpabilité ou l'innocence, nous devrions au moins reconnaître ce que nous leur avons demandé de faire.

C'est là qu'une telle reconnaissance peut être utile. Elle ne remplace pas les services de santé mentale. Elle ne règle pas tous les problèmes liés à la fonction de juré. Soyons clairs à ce sujet. Cependant, la reconnaissance peut donner l'occasion de parler de ces défis. Elle donne aux Canadiens l'occasion de mieux comprendre ce qu'exige la fonction de juré.

Elle nous donne aussi l'occasion de parler de la citoyenneté elle-même, ce qui est tout aussi important. Nous passons beaucoup de temps à discuter des droits qui accompagnent la citoyenneté canadienne, et à juste titre. Les droits sont importants, mais une démocratie saine repose également sur les responsabilités. Elle nécessite la participation de citoyens qui votent, qui respectent les lois, qui contribuent au bien commun et qui, lorsqu'ils sont appelés à le faire, acceptent d'exercer un des plus anciens et des plus importants devoirs civiques de notre tradition démocratique. Il est utile de nous le rappeler.

Nous vivons à une époque où il n'est plus possible de tenir pour acquise la confiance dans les institutions publiques. Le jury en est peut-être l'exemple le plus évident. Un jury n'est pas composé de représentants du gouvernement ni exclusivement de juges ou d'avocats. Il est composé de Canadiens, par exemple, des enseignants, des agriculteurs, des gens de métier, des propriétaires de petite entreprise, des parents et des retraités. Des personnes qui, autrement, ne mettraient peut-être jamais les pieds dans une salle d'audience, se voient confier la lourde responsabilité, pendant toute la durée du procès, de devenir des participants indispensables à l'administration de la justice.

Pour des raisons évidentes, la reconnaissance publique est généralement quasi inexistante. Les jurés retournent simplement auprès de leur famille, dans leur collectivité et à leur travail, emportant avec eux une expérience que peu de gens dans leur entourage sont en mesure de comprendre pleinement. Voilà pourquoi cette proposition va au-delà du simple ajout d'une date au calendrier. Elle invite

les Canadiens à réfléchir à une institution et à prendre conscience de notre devoir civique. La démocratie perdure parce que les gens sont prêts à y participer. La justice fonctionne parce que les gens sont prêts à assumer des responsabilités, même si cela peut être contraignant.

À une époque où la confiance dans les institutions est fragile et où le scepticisme à l'égard du gouvernement est profondément ancré, nous devons préserver et valoriser les mécanismes directs de la gouvernance citoyenne. Le procès devant jury incarne la démocratie classique dans sa forme la plus pure: une justice rendue non pas par une classe dirigeante, mais par le peuple lui-même.

J'exhorte tous les députés, des deux côtés de la Chambre, à soutenir cette initiative, afin de rendre hommage aux jurés et de réaffirmer notre attachement à cette institution civique essentielle.

• (1805)

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée de Dorval—Lachine—LaSalle dispose de cinq minutes pour exercer son droit de réplique.

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, le système de jury assure l'équilibre de notre système de justice. Quelle que soit la situation socioéconomique d'un juré, chacun s'acquitte de ses fonctions de manière égale et dans l'intérêt de notre système judiciaire. Sans des garanties comme le système du jury, notre démocratie ne disposerait pas des fondements solides dont elle a besoin pour exister. Ces pairs de l'accusé assurent l'équilibre entre les droits et les obligations de tous les membres d'une société fonctionnelle. Ce sont des citoyens ordinaires, issus de tous les horizons, qui, à ce moment-là, sont les gardiens de notre système. Ils nous donnent à tous une voix.

L'importance des jurés a souvent été négligée. Ce n'est que récemment que la véritable nature de cette fonction a été mise en avant. Le système de jury fait partie intégrante de la justice pénale. Sans les sacrifices consentis par ces personnes, tout serait paralysé.

La plupart des jurés assument ce rôle sans vraiment savoir à quoi s'attendre ni comment se déroulera un procès criminel. Ce qu'ils ressentent dès le début, c'est de l'appréhension et de l'incertitude, et ils comprennent que leur vie personnelle sera mise de côté.

Après avoir entendu l'ensemble des éléments de preuve, le jury délibère. Ces délibérations revêtent également une grande importance parce que, lorsqu'il s'agit de se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence d'un accusé, chaque juré doit se débattre avec sa propre conscience et sa conception du bien et du mal. Il doit se débattre avec tout ce qui fait de nous des êtres humains: nos pensées, notre compassion et notre compréhension mutuelle. Un juré peut se poser les questions suivantes: est-ce que je prends la bonne décision concernant cet accusé? Est-ce que je condamne une personne innocente à la prison? Est-ce que je déclare innocent quelqu'un qui pourrait en réalité être coupable et qui ne mérite pas d'être libéré?

Ce n'est pas le seul temps où un juré réfléchit à ce qu'il doit faire. Il vit avec ces décisions pendant des années. Il n'y pense peut-être pas tous les jours, mais de temps en temps, une pensée lui traverse l'esprit: « Ai-je pris la bonne décision? Ai-je bien agi? ».

Ce sont là des moments très importants dans la vie d'un juré, dans celle d'un accusé et, de façon plus générale, dans le système pénal. Une fois ce travail accompli, chacun repart avec le sentiment que leur avis a joué un rôle essentiel.

• (1810)

[Français]

Assumer le rôle de juré est une occasion extraordinaire de marquer profondément la vie d'une personne. C'est l'occasion de prendre la défense du plus vulnérable, de rendre justice à une victime sans voix et de veiller à ce que la justice soit réellement rendue, tant pour la victime que pour l'accusé.

Dans notre système de droit, il est impossible de protéger les plus faibles sans le concours des jurés. C'est pourquoi nous encourageons vivement chaque citoyenne et citoyen à répondre à son avis de convocation. Certes, cela peut comporter son lot de contraintes, mais, la seule façon de préserver notre système de justice et de protéger chaque membre de notre société, c'est de pouvoir compter sur des personnes éclairées, compatissantes et dévouées qui acceptent de donner de leur propre temps.

Le pouvoir d'un juré de transformer les choses est inestimable, tout comme son apport à nos institutions démocratiques. Où, ailleurs dans le monde, accorde-t-on une telle marque de confiance à un citoyen ordinaire? Où lui confie-t-on une responsabilité aussi lourde que celle de décider du destin d'une personne qui comparait devant lui? C'est un rôle tout à fait remarquable. Que l'on soit chef d'entreprise ou employé au détail, on dispose du même pouvoir une fois dans la salle d'audience. C'est précisément ainsi que nous faisons vivre l'égalité et la démocratie au quotidien. D'une certaine manière, chaque juré incarne la loi elle-même. Une fois que le verdict de culpabilité ou d'acquittement est prononcé, il ne peut être renversé que dans des circonstances exceptionnelles. Où d'autre, dans notre société, y a-t-il une capacité à changer des vies et à exiger l'intégrité de notre système de justice?

[Traduction]

Le droit fondamental à un procès devant jury ne pourrait être respecté sans la présence de jurés. La Semaine d'appréciation de la fonction de juré serait l'occasion pour les Canadiens de mieux comprendre leur propre rôle dans la société et de sensibiliser le public à l'importance du travail de juré, tout en leur permettant d'exprimer leur gratitude à ceux qui sont appelés à remplir cette fonction.

Je remercie tous ceux qui font ce travail.

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Une voix: Avec dissidence.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je déclare la motion adoptée avec dissidence. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 30.

Le vice-président adjoint (John Nater): D'accord?

Ordres émanant du gouvernement

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI SUR L'ABORDABILITÉ DES CARBURANTS AU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, le dernier point important que je voudrais soulever concernant la situation actuelle des petites entreprises au Canada porte sur la présidente de PacifiCan qui, lors d'une conférence téléphonique avec des députés de la Colombie-Britannique au début de l'été, a déclaré que son ministère ne respectait pas le calendrier prévu pour verser les remboursements de droits de douane aux entreprises qui en avaient fait la demande.

Comme le gouvernement ne cesse de le répéter, nous sommes en guerre économique avec les États-Unis. J'espère que cette mesure clé annoncée pour soutenir les entreprises canadiennes pendant cette période sera administrée avec plus de rigueur que ce que nous avons vu jusqu'ici. J'invite le ministre du Logement et de l'Infrastructure, qui est responsable de PacifiCan, à surveiller ces programmes de près et à faire mieux.

Nous tous à la Chambre devons défendre le Canada. Nous devons défendre le Canada parce que nos entreprises souffrent. De nombreux nouveaux projets de loi vont être présentés, et j'exhorte le gouvernement à tenir compte des petites entreprises. Les nouvelles qui nous viennent de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ne sont pas bonnes. La perte de confiance et le départ de nos jeunes Canadiens les plus brillants, qui estiment avoir un meilleur avenir aux États-Unis, ne correspondent pas à l'esprit canadien.

Je sais que, collectivement, à la Chambre, nous ne souhaitons pas que cela se produise. Cependant, il faudra beaucoup de travail, une collaboration accrue de la part du gouvernement et une prise en compte des idées des conservateurs pour accroître la compétitivité et mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires afin que les jeunes, lorsqu'ils obtiennent leur diplôme universitaire, considèrent que leur meilleure chance dans la vie est de créer une entreprise au Canada. Je crois que nous pouvons y parvenir.

Au cours de cette session, compte tenu du mandat qui m'a été confié, je m'attacherai à mettre en évidence les domaines dans lesquels le gouvernement n'en fait pas assez pour soutenir nos entrepreneurs. Travaillons ensemble. Contribuons à renforcer le Canada. Défendons nos entrepreneurs et faisons mieux pour les gens qui paient nos salaires, qui paient des impôts, qui n'exigent pas grand-chose et qui donnent souvent plus qu'ils ne demandent.

Ordres émanant du gouvernement

• (1815)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est l'une des raisons pour lesquelles le premier ministre et le gouvernement sont résolus à accroître les débouchés d'exportation et ont conclu plus de 20 accords sur le commerce et la sécurité au cours des 18 derniers mois. Nous pourrions parler de l'énorme Sommet de l'investissement, du demi-billion de dollars pour les infrastructures et de tant d'autres engagements à venir de la part du Canada. C'est le genre de mesures qui changent vraiment les choses, comme la mise en place d'un programme de mise en valeur des métiers désignés Sceau rouge, qui permettra d'augmenter le nombre de diplômés issus de ce programme.

Voilà le genre de mesures qui existent pour soutenir et faire croître les petites entreprises. Je me demande si nous pouvons compter sur l'appui du député d'en face à leur sujet.

Brad Vis: Monsieur le Président, pas plus tard qu'aujourd'hui, des représentants du conseil des affaires de la Colombie-Britannique et, je crois, des conseils des affaires du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient à Ottawa. Ils ont parlé de la nécessité d'en faire plus pour les petites entreprises afin de réduire le fardeau réglementaire.

En ce qui concerne les programmes décrits par le député de Winnipeg-Nord, le programme des métiers désignés Sceau rouge annoncé par le gouvernement exclut, pour une raison ou une autre, l'aviation. C'est un point sur lequel nous pourrions collaborer, afin que le secteur de l'aviation reçoive du financement d'Emploi et Développement social Canada, car c'est un secteur qui a, je le sais, beaucoup d'importance dans la circonscription du député comme dans la mienne. Quant à ce que nous ne faisons pas en ce moment pour aider les petites entreprises et qu'il serait tout à fait logique de faire, nous devrions réformer la réglementation et améliorer les programmes afin de répondre aux besoins réels.

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que certaines des mesures que les libéraux proposent aujourd'hui sont manifestement des mesures conservatrices, mais la différence, c'est que, lorsque les conservateurs ont élaboré ces mesures, c'était dans le but de nous protéger des problèmes et des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Mon collègue conviendra-t-il que les mesures proposées par les libéraux sont insuffisantes et arrivent trop tard, alors que, si un gouvernement conservateur avait été élu, nous aurions mis en œuvre des solutions avant même que ces problèmes ne se posent?

Brad Vis: Monsieur le Président, je conviens que bon nombre des mesures mises en place actuellement par les libéraux sont en réalité des idées des conservateurs, et je me réjouis de voir certaines d'entre elles adoptées, car elles apporteront des améliorations. Ce qui se passe en ce moment, c'est que le gouvernement est en train de supprimer les politiques les plus socialistes de Justin Trudeau, et je me réjouis de cette suppression, mais les dégâts causés sont considérables.

Je conclurai en soulignant que le gouvernement doit accorder davantage d'importance au maintien de l'accès au marché des États-Unis. Les conseils des affaires dont j'ai parlé, dont celui du Manitoba, ont évoqué les relations commerciales existantes avec les États-Unis, qu'il faut préserver. Nous nous attendons à plus d'efforts de la part du gouvernement à cet égard. C'est là que les petites entreprises exercent leurs activités. Nous devons les soutenir.

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je comprends que la circonscription du député connaisse des difficultés similaires à celles que traverse l'ensemble du pays. Le projet de loi C-38 rendrait le coût de la vie plus abordable aux Canadiens. Le député serait-il favorable à une mesure qui rendrait la vie plus abordable pour les Canadiens, ce que réclament les citoyens de tout le pays?

• (1820)

Brad Vis: Monsieur le Président, je soutiens sans réserve le projet de loi C-38 et je voterai en sa faveur. Je tiens à souligner que lorsque nous avons tenté de faire la même chose au printemps dernier, le gouvernement a rejeté notre proposition. Je me réjouis que ses députés aient écouté leurs électeurs et les Canadiens, comprenant que ce que les conservateurs proposaient était un pas dans la bonne direction pour soutenir nos entreprises. Mon seul espoir, c'est que le gouvernement rende cette mesure permanente.

Je vais le répéter. Les petites entreprises ont actuellement besoin de conserver leur accès au marché américain. C'est vers ce marché que s'achemine la majorité de nos exportations. J'ai travaillé au ministère des Affaires mondiales, et même si je suis d'accord avec la nécessité de nous ouvrir aux marchés mondiaux, nous ne pouvons pas renoncer aux relations économiques existantes sur lesquelles repose l'ensemble de l'économie canadienne.

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre alors que j'entame mon parcours de députée de la magnifique circonscription de Scarborough-Sud-Ouest. Je suis ravie d'être de retour à la Chambre après la pause estivale, période durant laquelle nous avons eu l'occasion de discuter avec nos concitoyens, de participer à des événements et de rencontrer de nombreuses personnes afin de mieux comprendre les difficultés auxquelles elles sont confrontées. C'est formidable d'être de retour pour aborder les enjeux dont nos concitoyens nous ont fait part. Ma circonscription compte des personnes issues de tous les horizons; c'est une circonscription très diversifiée. Partout dans ma circonscription, comme partout ailleurs au Canada, les gens traversent actuellement une période difficile, notamment en ce qui concerne l'abordabilité et la capacité à joindre les deux bouts. Aujourd'hui, je suis ravie de m'exprimer au nom des habitants de ma circonscription au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Tout au long de l'après-midi, nous avons entendu les députés d'en face souligner l'importance de ce projet de loi. Le gouvernement s'est efforcé de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens partout au pays. Les Canadiens traversent actuellement une période d'incertitude économique marquée par l'instabilité dans le monde et la hausse des coûts. Comme nous le savons, les États-Unis ont imposé de nouveaux droits de douane au Canada dans le but de nous nuire et de nous diviser. Parallèlement, nous savons ce qui se passe en Europe et au Moyen-Orient, une situation qui contribue également à la hausse des prix partout dans le monde, et tout particulièrement chez nous. En réponse à cela, le gouvernement continue de se concentrer sur ce qu'il peut contrôler: bâtir une économie canadienne forte, diversifier nos partenaires commerciaux à l'étranger, assurer une gestion budgétaire responsable et soutenir les Canadiens qui subissent des pressions financières au quotidien.

Tout au long de l'été, mes concitoyens m'ont parlé de la hausse du coût de la vie. Beaucoup s'inquiètent de l'augmentation du coût des éléments essentiels tels que le carburant, l'épicerie, le logement et d'autres besoins de la vie quotidienne.

Avant d'oublier, je tiens à préciser que je partagerai mon temps de parole avec le député de Portage—Lisgar.

Le gouvernement comprend ces difficultés. Il prend des mesures concrètes et responsables qui allègent le fardeau de nombreux Canadiens et, à la fois, il protège la stabilité économique à long terme. Parmi ces mesures, notons un soutien immédiat pour les dépenses quotidiennes. Nous savons qu'il faut faire des plans à long terme, mais qu'il faut quand même aider les gens qui ont du mal à joindre les deux bouts aujourd'hui.

En avril, nous avons temporairement levé la taxe d'accise sur l'essence et le diésel pendant l'été, initialement jusqu'à la fête du Travail. Le premier jour où la taxe a été levée, qui tombe le jour même de mon arrivée à la Chambre, le prix de l'essence a baissé de 11 ¢ le litre. Ce sont des espèces sonnantes et trébuchantes qui vont dans les poches des travailleurs canadiens. Cette mesure a apporté une aide immédiate aux consommateurs, dont ceux de ma circonscription, Scarborough-Sud-Ouest.

Sachant que les Canadiens ressentent encore de la pression, le ministre des Finances a annoncé plus tôt ce mois-ci une prolongation de cette mesure jusqu'au 31 janvier 2027, après quoi la moitié du taux normal de la taxe d'accise s'appliquerait du 1^{er} février au 31 mars 2027. Cette mesure devrait maintenir la réduction du prix que les Canadiens paient à la pompe, soit de 10 ¢ le litre d'essence et de 4 ¢ le litre de diésel jusqu'en février 2027 ainsi que de 5 ¢ le litre d'essence et de 2 ¢ le litre de diésel jusqu'en avril 2027.

Nous savons que ces mesures fonctionnent, et nous allons les maintenir. Somme toute, elles devraient procurer aux Canadiens un allègement fiscal total de 5,3 milliards de dollars, dont 2,9 milliards de dollars découlent, à eux seuls, de la prolongation annoncée en septembre. La suspension de la taxe d'accise contribue à faire baisser les prix à la pompe et à réduire les coûts de transport et de production dans l'ensemble de l'économie. Nous avons entendu parler des répercussions, tant à la Chambre que dans nos circonscriptions. Cette mesure soutient les familles, les agriculteurs, mais aussi les camionneurs et les entreprises qui confient à ces derniers l'acheminement de leurs marchandises. En fait, tous les Canadiens y trouveront leur compte.

• (1825)

Cela dit, ce n'est pas la seule mesure que nous avons prise pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Il y a aussi la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui apporte un soutien supplémentaire important à plus de 12 millions de Canadiens. Cette allocation fait fond sur l'ancien crédit pour la taxe sur les produits et services, mais elle est plus généreuse. En juillet 2026, le montant de l'allocation a augmenté de 25 %, et cette augmentation sera maintenue pendant cinq ans. En juin, ces 12 millions de Canadiens ont reçu un montant supplémentaire unique. Encore une fois, c'est de l'argent bien réel qui ira dans les poches des travailleurs canadiens. Ensemble, ces mesures font qu'une famille de quatre personnes recevra jusqu'à 1 890 \$ cette année, et une personne seule recevra jusqu'à 950 \$.

Nous savons que le coût du logement demeure un enjeu important pour de nombreux Canadiens, surtout pour ceux qui tentent d'accéder à la propriété pour la première fois. C'est pourquoi nous avons éliminé la TPS pour les acheteurs d'une première habitation neuve d'une valeur maximale de 1 million de dollars, une mesure qui permettra à ces acheteurs d'économiser jusqu'à 50 000 \$. Nous avons également prolongé jusqu'à la fin de 2028 le délai de grâce

Ordres émanant du gouvernement

dans le cadre du Régime d'accession à la propriété, qui est passé de deux à cinq ans pour les participants effectuant un premier retrait. Cette prolongation représente un allègement pouvant atteindre 4 000 \$ par personne, par année, pendant trois ans. Elle offrira un coup de pouce aux ménages durant cette première année déterminante de la vie de propriétaire, alors que les dépenses s'accumulent. Je sais à quel point c'est important, car plusieurs jeunes que je rencontre se demandent s'il leur sera même possible un jour de rêver de devenir propriétaires.

Ensemble, ces mesures et d'autres mesures constituent une approche équilibrée, ce qui signifie un allègement immédiat des coûts, une aide ciblée pour ceux qui en ont le plus besoin et une gestion prudente des fonds publics.

Le Canada a la capacité financière de tirer parti de ses forces et de relever les défis mondiaux. C'est exactement ce que nous faisons. Notre économie a connu la croissance la plus rapide du G7 au deuxième trimestre de 2026, et nous avons géré nos finances de manière à réduire notre déficit pour 2025-2026. Même si les recettes ont augmenté, nous avons consacré l'essentiel de cette hausse à des mesures visant à aider les Canadiens à faire face au coût de la vie. Voilà l'équilibre que les Canadiens attendent de leur gouvernement: relever les défis mondiaux en adoptant une approche financière responsable et pragmatique.

Nous ne pouvons pas contrôler les forces mondiales. Comme l'a dit le premier ministre, nous ne pouvons pas prétendre contrôler ce qui se passe ailleurs dans le monde, mais nous pouvons contrôler ce qui se passe ici. Nous ne pouvons pas contrôler les forces mondiales qui font grimper les prix, mais nous pouvons contrôler la façon dont nous y réagissons.

Le gouvernement réduit le fardeau fiscal pour aider les Canadiens à gérer leurs dépenses quotidiennes tout en bâtissant une économie forte et indépendante. Nous continuerons de répondre aux pressions liées au coût de la vie en faisant preuve d'équité et de discipline et en mettant l'accent sur les résultats pour les Canadiens, car c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent et c'est ce qu'ils méritent. C'est ce que ferait le projet de loi C-38. C'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort pour tous.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux que ma collègue ait souligné à quel point cette mesure est judicieuse. Plus tôt dans la journée, le ministre des Finances a déclaré que lorsqu'ils l'avaient suspendue pendant un certain temps, ils avaient constaté des résultats immédiats et que cela avait eu un effet bénéfique sur l'économie. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi ils ne souhaiteraient pas maintenir ces résultats à long terme et éliminer définitivement ce problème?

• (1830)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je voudrais simplement rappeler au député qu'il doit adresser ses questions par l'intermédiaire de la présidence.

La députée de Scarborough-Sud-Ouest a la parole.

Doly Begum: Monsieur le Président, nous croyons qu'il faut bâtir une économie solide, qui aide les gens à s'épanouir et à être autonomes à leur manière, même lorsqu'ils ont besoin d'aide, comme nous l'avons vu pendant la pandémie de COVID, par exemple. La situation actuelle est sans précédent, c'est pourquoi nous devons apporter une aide immédiate. C'est ce que ferait cette mesure. Elle aiderait les gens à joindre les deux bouts.

Ordres émanant du gouvernement

Nous allons également déployer des efforts à long terme. Ce sont deux objectifs distincts, et nous devons nous concentrer pleinement sur chacun d'entre eux.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Comme beaucoup d'autres députés, monsieur le Président, j'ai évidemment été ravi d'écouter le discours d'une des plus récentes recrues de ce côté-ci de la Chambre. J'ai été très attentif et je l'ai entendue dire qu'elle trouve important de défendre les intérêts des Canadiens et du Canada à l'étranger grâce à la multiplication des alliances et à la diversification de nos relations commerciales tout en défendant les intérêts des Canadiens chez nous, en particulier ceux qui en archent le plus avec le coût de la vie.

De l'avis de la députée, pourquoi faut-il faire les deux, surtout vu ce que disent les députés de l'opposition, selon qui le premier ministre ne devrait pas chercher à mener ces deux luttes de front?

Doly Begum: Monsieur le Président, nous avons entretenu de bonnes relations avec nos voisins, les États-Unis. Par le passé, elles se sont avérées très fructueuses. Hélas, aujourd'hui, nous ne pouvons plus compter sur ces voisins, alors il faut diversifier nos échanges, il faut consolider l'économie et il faut relever les défis de l'heure, mais parallèlement, il faut aussi resserrer les liens que nous entretenons dans le monde entier. Nous avons d'excellents partenaires, partout sur la planète, qui manifestent un intérêt certain. Nous l'avons bien constaté au cours du sommet.

Il est grand temps de diversifier nos échanges commerciaux en misant sur les partenariats. Après tout, le Canada est une destination d'investissement attrayante. Nous avons la chance d'avoir un pays formidable, et il y a des gens désireux d'en libérer le potentiel.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée d'en face pour dire qu'une aide immédiate est nécessaire en cette période difficile. Je me demande si elle pourrait nous expliquer pourquoi il a fallu attendre aussi longtemps. Les conservateurs ont fait pression sur le gouvernement pour que cette aide se concrétise. Les libéraux ont admis qu'il s'agissait d'une aide immédiate pour les Canadiens. Pourquoi ne vont-ils pas jusqu'au bout et ne suppriment-ils pas toutes les taxes fédérales sur le carburant à l'avenir? Puisque nous avons besoin d'aide aujourd'hui, profitons-en pour en finir avec ces taxes en même temps.

Doly Begum: Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous faisons.

Le premier ministre est aux commandes depuis un peu plus d'un an. Je me suis jointe à la députation ministérielle au cours des derniers mois, et je suis très fière que le gouvernement soit vraiment à l'écoute des collectivités que nous représentons, qu'il comprenne les difficultés vécues par les Canadiens et qu'il fasse exactement ce que la population attend de nous, c'est-à-dire nous battre pour elle et prendre les mesures de soutien dont elle a besoin.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, la députée libérale nous parle de bâtir une économie forte, alors comment se fait-il que 500 projets, y compris des pipelines, dorment sur le bureau du premier ministre et que rien ne soit réalisé?

Doly Begum: Monsieur le Président, nous travaillons sur beaucoup de mesures. J'aimerais que les députés d'en face, l'opposition, les appuient et contribuent à accélérer leur adoption afin que nous puissions réellement aider les Canadiens d'un océan à l'autre. Les gens ont besoin de notre soutien. Les gens ont besoin que nous gouvernions. J'aimerais que l'opposition, au lieu de faire obstruction et

de parler de différentes tactiques, se joigne à nous et fasse ce que les gens veulent que nous fassions.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour la première fois au cours de la session d'automne. J'aimerais parler de ce que signifie être un Canadien moyen.

Je vais décrire une situation que de nombreux Canadiens connaissent très bien. Une personne arrive à une station-service, sort de sa voiture, insère le pistolet dans le réservoir et reste debout, à regarder deux nombres rivaliser de vitesse. Le premier indique la quantité de litres achetés, et le second, le montant d'argent qui disparaît du compte bancaire. Pour beaucoup de familles, il fut un temps où faire le plein était presque une considération secondaire. Si une personne avait besoin d'essence, elle s'arrêtait et en mettait dans son véhicule. Aujourd'hui, toutefois, les gens comptent chaque dollar.

Il y a deux façons de mesurer le coût de la vie. Le gouvernement regarde l'indicateur de vitesse, mais les familles regardent l'odomètre. Je m'explique. L'indicateur de vitesse nous indique à quelle vitesse les prix augmentent aujourd'hui. C'est le taux d'inflation. L'odomètre nous indique jusqu'où les prix se sont rendus par rapport à leur point de départ. Ce nombre, les Canadiens ne peuvent simplement pas le réinitialiser.

Nous entendons dire que l'inflation s'élève maintenant à environ 3 %, ce qui semble être une bonne nouvelle. Une inflation plus lente est certainement préférable à une inflation plus rapide; toutefois, selon Statistique Canada, les prix à l'épicerie sont toujours 29 % plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a cinq ans. L'indicateur de vitesse affiche un ralentissement, mais l'odomètre n'affiche aucun recul. C'est ce que les Canadiens ressentent en ce moment.

Nous pourrions mettre un billet de 100 \$ sur la table de cuisine d'une personne et lui demander ce que cette somme lui permettrait d'acheter pour cette famille il y a cinq ans. Nous pouvons ensuite lui demander ce que ce billet de 100 \$ lui permettrait d'acheter aujourd'hui. Personne ne fait l'épicerie avec l'indice des prix à la consommation. Les gens paient avec des dollars réels et ces dollars ne leur permettent tout simplement plus d'acheter autant qu'avant. C'est dans ce contexte que nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-38.

La taxe d'accise fédérale ordinaire sur l'essence et le diésel s'élève à 10 ¢ et 4 ¢ le litre, respectivement. Conformément à ce projet de loi, ces taux resteraient à zéro jusqu'au 31 janvier. Cependant, quelque chose de curieux se produirait après cette date. Le 1^{er} février, le gouvernement rétablirait la moitié de cette taxe et, le 1^{er} avril, il la rétablirait dans son intégralité. Nous débattons aujourd'hui de l'allègement de la taxe, alors que la date à laquelle cet allègement prendra fin est déjà inscrite au calendrier.

Le caucus conservateur a dit qu'il appuierait le maintien de cette aide, mais ce débat n'a pas commencé cette semaine. En avril, les conservateurs ont présenté une motion à la Chambre pour supprimer la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'à la fin de 2026 et réduire de manière importante les coûts fédéraux sur l'essence et le diésel. Cette motion a malheureusement été défaite par 192 voix contre 134. La question a été soulevée de nouveau en mai. Les députés peuvent ne pas s'entendre sur la portée ou la durée de l'aide, mais les faits sont là.

Je pense qu'il faut comprendre quelque chose d'autre au sujet du carburant, en particulier dans le cas des députés qui représentent des régions rurales du Canada. Il y a une taxe que les gens paient et qui n'apparaît jamais sur aucun formulaire gouvernemental. C'est le coût de la distance. Si quelqu'un vit dans une grande ville, il peut y avoir des jours où la conduite est simplement une activité facultative. Ce n'est pas la réalité des gens qui vivent dans les régions rurales du Canada. Il n'y a pas de métro qui passe devant la ferme.

Le spécialiste pour les consultations médicales se trouve probablement à une heure de route, voire plus. La patinoire où l'un des enfants joue au hockey est située dans la ville voisine, et les matchs à l'extérieur sont encore plus loin, dans la ville suivante. La quincaillerie se trouve peut-être à une cinquantaine de kilomètres sur l'autoroute, et la pièce nécessaire pour remettre la moissonneuse-batteuse en état de marche est très probablement encore plus loin. Ces familles pourraient aussi bien avoir dans leur budget une ligne intitulée « la taxe sur la conduite », non pas parce que le gouvernement la prélève littéralement, mais parce que la géographie l'impose. Chaque rendez-vous nécessite du carburant. Chaque sortie pour faire l'épicerie nécessite du carburant. Pour la grande majorité des personnes que je représente, chaque trajet pour se rendre au travail nécessite du carburant.

Pour de nombreux aînés, la voiture n'est pas un luxe: c'est une question d'autonomie. Elle leur permet d'aller à l'église le dimanche et de voir leurs petits-enfants pendant la fin de semaine. Un aîné ne peut pas rapprocher l'hôpital de chez lui parce que l'essence est devenue trop chère pour qu'il puisse se rendre à ses rendez-vous. Un agriculteur ne peut pas rapprocher son champ de la cour de sa ferme. Un camionneur ne peut pas faire de Winnipeg et de Calgary des villes voisines comme par enchantement. La distance s'impose dans le budget des familles.

Pensons aussi au diésel que consomment les tracteurs au Manitoba pour produire des cultures. Ensuite, les moissonneuses-batteuses fonctionnent à environ 250 \$ de l'heure pour ramasser la récolte, puis il faut faire un autre plein pour le camion qui transporte la récolte. De l'essence est aussi nécessaire pour acheminer la récolte jusqu'à l'usine de transformation. Ensuite, un camion transporte le produit fini à un centre de distribution, puis un autre véhicule le livre aux magasins.

• (1835)

Une grande partie de ce coût est absorbée par les agriculteurs eux-mêmes, mais c'est le consommateur qui, au bout du compte, paie le reste quand il achète le produit fini. C'est ce qui distingue l'essence de tant d'autres dépenses courantes. Son coût se répercute sur l'ensemble de l'économie. Le camion d'un entrepreneur transporte des outils jusqu'à un chantier. Une fourgonnette de livraison transporte une commande. Un semi-remorque transporte des aliments d'un bout à l'autre de notre grand pays. Le coût de l'essence se cache dans le coût du transport de pratiquement tout ce dont nous jouissons au quotidien. Cela ne signifie pas qu'une réduction de taxe de 10 ¢ réduira de 10 ¢ le prix du pain comme par magie. Bien sûr que non, mais les coûts liés au transport des marchandises s'accumulent.

Même l'annonce du gouvernement mentionne spécifiquement les secteurs du transport routier, de l'agriculture, de l'alimentation, du logement, de la construction et de la livraison lorsqu'il explique qui bénéficierait de cet allègement de la taxe. Plus tôt cette année, le gouvernement a mené ce qui s'apparentait à une expérience économique en conditions réelles. Pendant des années, les libéraux ont

Ordres émanant du gouvernement

contesté l'incidence réelle des taxes à la pompe. Puis, en avril, la taxe d'accise a été suspendue et, selon les chiffres du gouvernement lui-même, le prix de l'essence a chuté d'environ 11 ¢ le litre dès le premier jour. Suspension de la taxe égale baisse des prix. Personne ne pense que le gouvernement du Canada contrôle le cours mondial du pétrole. Il ne peut pas contrôler chaque arrêt de raffinerie, chaque guerre ou chaque perturbation internationale, mais le gouvernement contrôle bel et bien les taxes qu'il ajoute aux prix, et les Canadiens en ressentent la différence.

Ce qui m'inquiète dans le débat plus large sur le coût de la vie, c'est que, parfois, on semble dire que le ralentissement de l'inflation a réparé les dégâts causés par l'inflation qui l'a précédé. Ce n'est pas le cas. L'inflation fonctionne un peu comme un cliquet. Les prix peuvent grimper très rapidement et ils reviennent rarement exactement à leur niveau initial. Prenons l'exemple d'un ascenseur. Au fil des ans, le coût de la vie a fait monter l'ascenseur. Le gouvernement souligne maintenant que l'ascenseur monte un peu plus lentement, mais on peut comprendre que la famille qui se trouve quelques étages au-dessus de son point de départ ne se réjouisse pas encore.

Voilà pourquoi ce que les Canadiens jugeaient trop cher il y a quelques années est encore trop cher aujourd'hui: la nourriture, le logement, les réparations, les déplacements, l'essence et pratiquement toutes les dépenses du quotidien. La crise se transforme, mais la facture accumulée demeure, ce qui me ramène à la date du 1^{er} avril inscrite au calendrier par le gouvernement et redoutée par les Canadiens. Il y a quelque chose d'étrange à dire aux gens qu'ils ont besoin d'un répit aujourd'hui, tout en prévoyant le retour de la taxe dans quelques mois à peine, un poisson d'avril, sauf que ce n'est pas une blague pour les Canadiens.

C'est essentiellement dans cette situation que cette politique, telle qu'elle est rédigée, laisse le pays. Le soulagement dure un peu plus longtemps, mais le compteur recommence à tourner. Pendant ce temps, la facture d'épicerie n'a pas de date d'expiration, pas plus que l'hypothèque. L'agriculteur ne pourra pas simplement suspendre ses semences le printemps prochain jusqu'à ce que le diésel devienne moins cher pour lui. L'aîné ne peut pas reporter un rendez-vous médical au moment où le prix à la pompe aura baissé. Les familles doivent vivre dans l'économie jour après jour.

Il y a un principe essentiel que nous devrions tous garder à l'esprit: quand le coût de la vie devient un fardeau, les gouvernements se mettent instinctivement à chercher quelque chose de nouveau à créer, comme un nouveau programme, une nouvelle prestation, un nouveau formulaire de demande ou une nouvelle structure administrative chargée de gérer le programme qu'ils ont imaginé. Cela peut s'avérer nécessaire, mais il y a parfois une question bien plus simple qu'il convient de se poser en premier lieu: le gouvernement ne pourrait-il pas simplement nous en prendre moins? Nous n'avons pas besoin de remplir un formulaire du gouvernement pour récupérer de l'argent qui n'a jamais quitté nos poches. Pas besoin d'un service administratif à Ottawa, et pas besoin de remplir des conditions particulières. L'argent resterait tout simplement à nous, comme il se doit.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi C-38 permettrait la suspension temporaire d'une taxe fédérale. Le débat plus large sur le coût de la vie est toutefois loin d'être clos, car ce n'est pas en lisant les communiqués mensuels de Statistique Canada que les Canadiens perçoivent la réalité économique. Ils la ressentent quand ils ouvrent leur portefeuille. Ils la ressentent quand ils voient qu'ils peuvent maintenant acheter moins avec 100 \$. Ils la ressentent quand le trajet en voiture jusqu'en ville leur coûte bien plus cher. Ils la ressentent à l'épicerie, car le camion qui transporte les aliments depuis la ferme carbure au diesel. L'indicateur de vitesse nous signale peut-être que l'inflation a ralenti, ce qui est bien, mais les familles continuent de regarder l'odomètre, et elles savent exactement quelle distance elles ont parcourue.

• (1840)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé le débat d'aujourd'hui et je tenais à exprimer l'idée générale qui le sous-tend. Je l'ai déjà dit. Le néo-démocrate Wab Kinew a été élu et a mis en place l'élimination de la taxe sur l'essence les six premiers mois, et je pense qu'il l'a également prolongée. C'était une excellente idée. J'ai parlé des avantages de l'élimination de la taxe sur l'essence. C'est une des raisons pour lesquelles le premier ministre a éliminé la taxe sur le carbone. C'était sa toute première initiative.

Le problème, c'est que la personne qui a l'idée importe peu. Je suis heureux que nous nous apprêtions à adopter le projet de loi C-38, parce qu'il serait avantageux pour les Canadiens. Le député n'est-il pas d'accord?

• (1845)

Branden Leslie: Monsieur le Président, les Canadiens devraient se réjouir que la loyale opposition de Sa Majesté soit là pour présenter de bonnes idées qui ont parfois été adoptées par le gouvernement, comme la prolongation de la taxe d'accise, ou sa mise en œuvre. J'aimerais pouvoir compter dans le hansard le nombre de fois où le député a défendu la taxe sur le carbone en disant que son effet était neutre pour les familles et que tout le monde y gagnait. Il prend la parole à la Chambre et s'attribue du mérite, comme si c'était son idée. Ce qu'il ne faut pas entendre.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, les libéraux agissent comme s'ils venaient de trouver du plutonium et comme si c'était la première fois qu'on proposait de suspendre une taxe pour réduire le prix du carburant. Toutefois, lorsque je consulte le hansard, je constate que les conservateurs réclament cette mesure depuis plus d'un an, après avoir entendu des témoignages de gens qui n'avaient tout simplement pas les moyens de subvenir à leurs besoins. Or, la taxe dont nous parlons n'est qu'un élément parmi d'autres qui servent à rendre le coût de la vie abordable.

Puis-je demander au député de nous dire pourquoi les conservateurs ont eu l'idée de suspendre certaines taxes et de les éliminer complètement?

Branden Leslie: Monsieur le Président, pour nous tous, l'un des aspects les plus gratifiants mais aussi les plus difficiles de notre travail est d'entendre les histoires des gens, car il est important que nous les connaissions, mais elles sont parfois très dures à entendre. Je suis sûr que nous avons tous entendu des personnes âgées dire qu'elles gagnent 20 000 \$ et que nous nous demandons comment diable elles font pour vivre et se nourrir. Nous allons tous à l'épicerie. Nous essayons tous de nous rendre à nos rendez-vous médicaux en voiture, et il y a des choses que j'ai décrites dans mon discours.

Il est déchirant d'entendre parler des difficultés que vivent ces gens. Nous devrions faire de notre mieux, et il s'agit là d'une petite contribution en ce sens. Nous devons contrôler ce que nous pouvons contrôler. Nous ne pouvons pas contrôler les guerres au Moyen-Orient ou la fermeture du détroit d'Ormuz. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus. Les seules choses que nous pouvons contrôler, ce sont les taxes que nous imposons aux Canadiens et la façon dont nous gaspillons l'argent ici, à Ottawa. Il est temps de faire mieux à ces deux égards et d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens afin d'améliorer leur qualité de vie.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député a parlé de l'ainé qui gagne 20 000 \$ par année. J'imagine qu'une personne âgée à revenu fixe qui gagne 20 000 \$ par année peut recevoir des soins dentaires, mais les conservateurs veulent lui enlever ce programme de soins dentaires. D'une part, le député veut défendre les intérêts des aînés, d'autre part, il vote contre des mesures qui rendent le coût de la vie plus abordable pour les aînés. Est-ce que cela signifie que le député voit les choses sous un nouveau jour et qu'il dira aux aînés à revenu fixe qui gagnent 20 000 \$ par année qu'il appuie le programme de soins dentaires offert par le gouvernement fédéral?

Branden Leslie: Monsieur le Président, je suis favorable à ce que les aînés à revenu fixe, les familles et tous ceux qui vivent dans ma circonscription ou ailleurs au pays aient le niveau de vie le plus élevé possible. Nous avons des points de vue très différents. Comme je l'ai souligné dans mon discours, le gouvernement voit tout problème comme une nouvelle occasion de créer une lourde bureaucratie et de dépenser beaucoup d'argent, et de dire combien d'argent il a dépensé lorsqu'on le questionne sur les résultats. Les gens sont en difficulté. Publier des communiqués pour dire qu'ils ont dépensé tant d'argent n'aidera pas à nourrir les Canadiens, à les loger ou à les garder au chaud en hiver.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Kitchener-Centre.

Voici le premier point que je tiens à mentionner: après les pressions que nous avons exercées sur le gouvernement actuel et notre travail dans ce dossier, le gouvernement accepte enfin de mettre en œuvre, en partie, une section de notre plan visant à réduire le coût de la vie pour les Canadiens. Tout a commencé le 2 avril dernier, quand nous avons commencé à préconiser l'élimination de toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel jusqu'à l'année prochaine afin d'alléger la facture que paient les Canadiens à la pompe et à l'épicerie. On nous a écoutés, en partie, mais nous sommes de nouveau en train de débattre de cette question, car la suspension accordée est censée prendre fin et le prix de l'essence augmentera immédiatement.

Une fois de plus, cet été, nous avons commencé à militer, à exercer des pressions publiques et à parler de cet enjeu. Notre chef, Pierre Poilievre, dit que nous devons...

• (1850)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle à la députée qu'il faut désigner les députés par leur titre, sans les nommer.

La députée a la parole.

Kelly DeRidder: Notre chef a défendu les intérêts des Canadiens en disant que le prix de l'essence doit être exempt de taxe. C'est le cas en ce moment.

Enfin, je tiens à dire que c'est un bon début. Une partie des taxes sur l'essence a été retirée pour les Canadiens, mais je tiens à dire clairement que ce n'est pas suffisant. Les conservateurs demandent l'élimination de toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027. La Chambre doit veiller à ce que les prix demeurent raisonnables au pays afin de rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens. Le gouvernement doit écouter les conservateurs et mettre en place une pleine mesure, pas une demi-mesure. L'ensemble des taxes fédérales sur l'essence et le diésel doivent être supprimées au moins jusqu'à la fête du Canada 2027.

Le fait est que les libéraux ont mis en œuvre un élément du plan des conservateurs, et je suis sûr que les gens peuvent constater qu'ils s'en servent maintenant comme argument, ce qui est très révélateur. Leur argument, c'est qu'ils ont mis en place des mesures pour faire économiser de l'argent aux Canadiens, soit 11 ¢ à la pompe. Depuis le début, nous avons donc raison de dire qu'il fallait apporter une aide immédiate aux Canadiens.

C'est tout à fait vrai, cela représente 11 ¢, mais, si cette mesure était mise en œuvre dans son intégralité, les Canadiens réaliseraient à l'avenir une économie de 25 ¢ le litre à la pompe. Ce que j'aimerais que le gouvernement actuel fasse, c'est adopter l'intégralité de notre plan. Il pourrait alors s'en servir à l'avenir pour affirmer qu'il a permis aux Canadiens d'économiser 25 ¢ le litre.

En fin de compte, ce que nous faisons, c'est permettre aux Canadiens qui en ont désespérément besoin de faire des économies en rendant le coût de la vie plus abordable. Bien entendu, nous soutiendrons cette mesure issue du programme des conservateurs. Il ne fait nul doute que nous la soutiendrons. Le Parti conservateur demande maintenant au gouvernement actuel de suspendre toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027, afin de faire économiser aux Canadiens 25 ¢ le litre, plutôt que seulement 11 ¢ le litre.

Au cours de l'été, nous avons travaillé sans relâche pour les Canadiens. En tant que parti de l'opposition, nous avons maintenu nos efforts cet été pour faire valoir ce que nous pouvons faire à l'intérieur de nos frontières afin d'alléger les pressions et d'apporter le soulagement dont les Canadiens ont besoin pour aller de l'avant. Nous avons écouté leurs témoignages autour de la table. Nous avons rencontré des Canadiens. Nous avons eu, cet été, des discussions difficiles sur le fait de devoir choisir entre chauffer son logement ou remplir son réfrigérateur. Certaines personnes sont sur le point de perdre leur emploi parce qu'elles n'ont même pas les moyens de faire le plein d'essence pour se rendre au travail. C'est cet effet boule de neige que nous observons.

Tout au long de la session parlementaire, nous continuerons à travailler pour les Canadiens, à défendre leurs intérêts, à réduire le coût de la vie et à aider les gens à surmonter les difficultés auxquelles ils sont actuellement confrontés. Nous continuerons à faire pression sur le gouvernement parce que nous sommes à l'écoute. Je tiens à ce que tous les Canadiens, y compris les habitants de Kitchener-Centre, sachent que la situation politique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui n'est pas de leur faute. Ils travaillent fort, élèvent une famille ou vivent peut-être seuls et n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins essentiels. C'est ce qui ne va pas au Canada aujourd'hui. C'est ce que nous pouvons contrôler au Canada aujourd'hui.

Nous voulons que le Canada redevienne un pays où les Canadiens peuvent mettre du pain sur la table, se rendre au travail, faire

Ordres émanant du gouvernement

le plein d'essence et avoir encore de l'argent dans leur portefeuille, tout en épargnant pour leur avenir. Il y a des jeunes qui pensent qu'ils ne pourront jamais accéder à la propriété. Ce n'est pas le Canada que nous méritons. Ce n'est pas dans ce Canada que nous devrions vivre. Nous continuerons de défendre cette vision et de faire pression sur le gouvernement actuel pour que nous puissions retrouver le Canada que nous connaissions autrefois.

Hier, le premier ministre actuel a pris la parole à la Chambre et a dit aux Canadiens que la guerre tarifaire, la guerre en Iran et la guerre en Ukraine sont à l'origine de la hausse du coût de la vie au Canada. Pour ma part, je pense que le gouvernement doit se concentrer sur ce que nous pouvons contrôler à l'intérieur de nos frontières.

• (1855)

Nous devons nous concentrer sur les allègements et les mesures que nous pouvons mettre en place. Les Canadiens ne veulent pas entendre parler de crises qui ne cessent de s'aggraver pour expliquer pourquoi ils n'arrivent pas à mettre du pain sur la table. Ils veulent entendre que des mesures sont mises en place pour les aider à vivre une vie à laquelle ils sont habitués à l'intérieur des frontières canadiennes.

Je ne pense pas que John, de Kitchener, qui achète maintenant des repas préparés pour lui et son épouse parce qu'il doit occuper deux emplois simplement pour se maintenir à flot et qu'il n'a plus le temps de cuisiner pour sa famille, veuille entendre parler de ce qui se passe en Ukraine ou en Iran. John veut entendre parler d'allègements fiscaux et de la suppression de la taxe liée à la norme sur les combustibles afin de faire baisser le prix des aliments et de l'essence. Voilà les mesures dont John veut entendre parler. Paul, de Kitchener, dit qu'il est trop taxé, qu'il n'a plus les moyens de vivre et qu'il ne sait pas ce qu'il fera pour assurer son avenir. Je m'adresse directement à John et à Paul en ce moment. Les conservateurs comprennent. Nous travaillons sans relâche, nous exerçons des pressions et nous veillons à ce que le gouvernement mette en place des mesures qui les aideront dans leur vie quotidienne. Nous donnons suite aux préoccupations qu'ils expriment autour de leur table de cuisine et nous veillons à ce que leur voix soit entendue à Ottawa afin de réduire le coût de la vie, de freiner les dépenses inflationnistes et d'ouvrir la voie à un avenir plus abordable pour les Canadiens.

Nous avons trouvé d'autres solutions que celle proposée dans le projet de loi C-38. Nos solutions demandent au gouvernement d'adopter toutes ces mesures. Comme je l'ai déjà dit à quelques reprises aujourd'hui, il faut d'abord éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027 afin de réduire le prix à la pompe de 25 ¢, et non de 11 ¢. Cela changera les prix à l'épicerie aussi, sans compter que les gens constateront tout de suite la différence à la pompe. Nous voulons que le gouvernement abolisse définitivement le règlement sur les combustibles et la taxe sur le carbone pour les industries afin que ces taxes ne soient plus jamais imposées aux Canadiens. Mes collègues se sont battus pendant 10 ans. Je n'étais pas encore là, car j'ai l'honneur d'exercer mon premier mandat, mais mes collègues ont répété sans relâche pendant 10 ans que cette taxe sur le carbone était nuisible. Nous avons gagné ce débat, mais les libéraux doivent aller jusqu'au bout. Ils doivent éliminer la taxe sur le carbone pour les industries et la taxe liée à la norme sur les combustibles pour les Canadiens aussi, ce qui représente une réduction de plus de 1 % pour la tranche d'imposition la plus basse.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à mentionner qu'au cours de l'été, l'équipe conservatrice a trouvé 150 milliards de dollars d'économies. On croit étrangement que les conservateurs veulent économiser de l'argent en réduisant les services ou les programmes sociaux. Ce n'est absolument pas vrai. Ces économies de 150 milliards de dollars visent des dépenses inflationnistes liées à des consultants et à des projets qui ne voient jamais le jour, mais pour lesquels de l'argent est dépensé, de même qu'à de fausses demandes d'asile. La liste continue.

Ce que je dis aux Canadiens aujourd'hui, c'est que les conservateurs sont là pour eux. Nous avons présenté nos solutions au gouvernement. Nous écoutons les Canadiens. Nous ferons pression sur le gouvernement et travaillerons pour qu'il rende la vie plus abordable pour les Canadiens.

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, après avoir écouté les conservateurs, on a l'impression que le gouvernement a tardé à réagir. Je tiens à rappeler à ma collègue d'en face que la guerre en Iran a commencé le 28 février et que, dès le mois d'avril, le gouvernement a suspendu la taxe sur les carburants. Il est faux de dire que nous avons mis du temps à réagir. Je pense que nous avons en fait réagi assez rapidement.

Les conservateurs voudraient rendre cette mesure permanente. Je dois donc supposer qu'ils estiment pouvoir prédire en toute confiance le prix du pétrole au cours des 6 à 12 prochains mois. Je n'ai entendu aucun expert affirmer pouvoir le faire, alors je suis curieux de savoir comment eux le peuvent.

• (1900)

Kelly DeRidder: Monsieur le Président, je tiens à remettre les pendules à l'heure. Je n'ai pas dit que le gouvernement avait été lent à réagir. J'ai dit que les conservateurs exerçaient des pressions depuis dix ans à ce sujet. Nous avons dit que la taxe sur le carbone allait nuire à notre économie. Nous avons eu gain de cause à cet égard, et nous allons poursuivre nos efforts en ce sens. Nous demandons maintenant au gouvernement d'abolir complètement cette taxe, et de ne pas se contenter de demi-mesures ou d'ajustements. Elle ne devrait pas dépendre du prix du pétrole ni d'autres facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle.

Nous avons le pouvoir de réduire le coût de la vie pour les Canadiens, et c'est ce que nous devrions faire aujourd'hui.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, un député libéral vient de dire que l'origine de l'idée importe peu. Au contraire, c'est important pour le gouvernement libéral, car cette idée a été proposée en avril, et avant cela, d'autres mesures ont été présentées par les conservateurs. Elles ont toutes été rejetées par la majorité des députés à la Chambre. C'est exactement ce dont nous parlons aujourd'hui.

Je pose la question suivante au député: si la proposition conservatrice présentée en avril avait été approuvée le même mois, combien d'argent les familles et les citoyens de tout le Canada auraient-ils pu économiser?

Kelly DeRidder: Monsieur le Président, nous avons fait le calcul, et si la mesure complète avait été mise en œuvre immédiatement, le Canadien moyen aurait économisé 1 000 \$ à la pompe au cours de l'année.

[Français]

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, la réponse des conservateurs à chaque événement, c'est toujours de réduire les taxes de façon permanente. Comment est-ce

que ça va accroître l'abordabilité? Comment cela va-t-il aider les gens lorsque, la réalité, c'est que si le gouvernement canadien réduit les taxes de façon permanente, les pétrolières vont augmenter leurs prix?

[Traduction]

Kelly DeRidder: Monsieur le Président, nous n'avons jamais dit que nous voulions éliminer complètement les taxes pour tous les Canadiens. Nous voulons éliminer la taxe liée à la norme sur les combustibles et la taxe pour les industries. Ce n'est qu'une autre version de la taxe précédente des libéraux contre laquelle nous nous sommes battus pendant 10 ans. Ces taxes ont des conséquences économiques pour notre société, et il est temps de les éliminer complètement pour que le coût de la vie redevienne abordable.

Ellis Ross: Monsieur le Président, le gouvernement libéral est tout simplement incapable de faire les choses correctement. D'une part, ses députés disent que le coût de la vie n'a jamais été aussi bas depuis 10 ans, d'autre part, ils reconnaissent la crise de l'abordabilité à laquelle nos concitoyens sont confrontés au Canada.

Ma question à la députée est la suivante. D'où viennent ces histoires de Canadiens qui ont du mal à se nourrir ou à faire le plein d'essence?

Kelly DeRidder: Monsieur le Président, je ne crois pas que ces propos proviennent des Canadiens ordinaires. Les Canadiens ordinaires traversent actuellement une période très difficile. Tous les aspects de leur vie leur posent problème. Même leur santé mentale en pâtit, car ils sont contraints de choisir entre se chauffer et se nourrir. Ces propos ne viennent pas des citoyens ordinaires. Ils ne proviennent pas de gens assis à leur table de cuisine. Ils proviennent de consultants ou de personnes qui estiment qu'il vaut mieux faire autre chose que d'apporter un peu de répit aux Canadiens.

Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada, qui prolongerait temporairement la suspension de la taxe sur les carburants par le gouvernement, pour un coût supplémentaire de 2,9 milliards de dollars.

Aucun parti que le Nouveau Parti démocratique à la Chambre ne manifeste plus d'inquiétude à l'égard de la crise du coût de la vie qui touche les travailleurs canadiens et leur famille. Nous savons à quel point la vie coûte cher aujourd'hui, étant donné le prix exorbitant des denrées alimentaires, des carburants et du logement, et nous savons que les Canadiens ont besoin dès maintenant de mesures d'allègement efficaces. Malheureusement, la mesure que ce projet de loi vise à prolonger, au coût de plus de 5 milliards de dollars, ne réduit pas le prix des carburants comme cela avait été promis aux Canadiens.

Lorsque la taxe a été suspendue pour la première fois en avril dernier, les néo-démocrates avaient averti que l'incidence sur le prix à la pompe serait limitée, car rien dans la loi ne garantissait que les consommateurs bénéficieraient réellement de ces économies. Nous avions alors fait valoir que rien n'empêchait les sociétés pétrolières d'absorber elles-mêmes, en tout ou en partie, cette réduction de taxe. Nous avions raison.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens paient aujourd'hui l'essence plus cher qu'en avril, et nettement plus cher qu'avant le début de la dernière crise énergétique mondiale. Le jour où la suspension de la taxe est entrée en vigueur, le prix moyen national de l'essence était de 1,69 \$ le litre. Il s'élève aujourd'hui à 1,83 \$ le litre. Il est également supérieur de plus de 60 ¢ le litre à ce qu'il était à Noël dernier, avant que l'invasion américano-israélienne de l'Iran ne plonge les marchés pétroliers dans la tourmente.

Le gouvernement a essentiellement donné des milliards de dollars des contribuables directement aux compagnies pétrolières, qui comptent parmi les entreprises les plus rentables de la planète. Alors que les Canadiens sont aux prises avec le coût de la vie, les géants du pétrole et du gaz engrangeront 90 milliards de dollars de bénéfices cette année seulement, non pas grâce à l'innovation ou à une productivité accrue, mais parce qu'ils exploitent les consommateurs. C'est pourquoi les néo-démocrates se sont opposés à cette politique dès le départ, et pourquoi nous continuons à plaider en faveur d'une solution meilleure et plus efficace pour aider les consommateurs en difficulté: un impôt sur les bénéfices exceptionnels des compagnies pétrolières et gazières, dont le produit serait reversé aux Canadiens qui ont besoin d'aide.

Ce n'est pas une idée radicale. Nous l'avons déjà fait en temps de crise. Le Canada a imposé des impôts sur les profits excessifs pendant les deux guerres mondiales. Les libéraux ont eux-mêmes imposé un impôt sur les profits excessifs des banques pendant la pandémie. C'est une approche sensée. Un impôt sur les bénéfices exceptionnels permet d'éviter les écueils que nous venons de constater avec la politique déficiente contenue dans ce projet de loi. Ces sommes ne peuvent être accaparées sous forme de profits par les entreprises. Cet impôt garantit que le soutien est accordé en priorité à ceux qui en ont le plus besoin. Il n'encourage pas une plus grande consommation de combustibles fossiles à un moment où le monde est confronté à une urgence climatique.

On peut difficilement faire fi du ridicule de cette suspension de la taxe sur les carburants. Les Canadiens qui ont choisi de réduire leurs émissions en achetant des véhicules électriques, en utilisant les transports en commun, en faisant du vélo ou en faisant d'autres choix responsables sur le plan environnemental sont obligés de payer une autre subvention aux combustibles fossiles sans en tirer aucun avantage.

Nous ne pouvons pas faire fi du coût de renonciation lié au fait de retarder notre transition vers les sources d'énergie durables de l'avenir. Chaque dollar dépensé pour soutenir une industrie qui est déjà extrêmement rentable est un dollar qui n'est pas investi dans les technologies qui pourraient réduire les coûts énergétiques, renforcer notre économie et libérer les Canadiens des montagnes russes interminables des prix du pétrole et du gaz.

Le monde change beaucoup plus vite que bien des gens ne le pensent. Au début des années 2020, nous avons franchi un seuil important. Pour la première fois, l'énergie solaire est devenue moins chère que les combustibles fossiles et le charbon, ce qui en fait la source d'électricité la moins coûteuse disponible. L'éolien a suivi de près au deuxième rang des énergies les moins chères. En 2024, plus de 92 % des nouvelles capacités de production d'électricité à l'échelle mondiale provenait de sources renouvelables. L'énergie solaire est maintenant installée à un rythme effarant dans le monde entier, et une capacité de plus d'un gigawatt est ajoutée chaque jour. C'est l'équivalent de la production d'une grande centrale au charbon ou d'un réacteur nucléaire.

• (1905)

Le monde possède désormais la capacité de production nécessaire pour fabriquer autant de panneaux solaires que les climatologues estiment nécessaires. Les anciens arguments selon lesquels l'énergie propre serait trop coûteuse, pas assez fiable ou incapable de répondre à nos besoins énergétiques ne tiennent tout simplement plus la route. La transition énergétique mondiale n'est plus une question de possibilité. Elle est déjà en marche. Alors que le gouvernement libéral dépense des milliards de dollars pour subventionner les énergies fossiles, d'autres pays, de l'Europe à la Chine, investissent dans les secteurs qui créeront les emplois, les exportations, les gains de productivité et les possibilités économiques de demain.

Cette transformation ne se limite pas aux pays riches. Selon le Rocky Mountain Institute, la capacité en énergies renouvelables augmente deux fois plus vite dans les pays de l'hémisphère Sud que dans les pays développés. Les populations qui, historiquement, n'avaient pas accès à une énergie fiable passent de plus en plus directement à l'électricité propre. Ces exemples sont importants, car ils montrent que la transition va bien au-delà de la simple réduction des émissions. Ce qui est en jeu, c'est la liberté: la liberté face à la volatilité des prix de l'énergie, la liberté face à la domination des monopoles du pétrole et du gaz, et la liberté face aux dangers géopolitiques qui ont toujours accompagné les combustibles fossiles, car l'accès à cette énergie peut être manipulé, restreint et brandi comme une arme.

Nous pouvons voir les conséquences de cette réalité en ce moment même à Cuba. Depuis plus de 60 ans, les États-Unis soumettent Cuba à un blocus économique illégal qui a été condamné à maintes reprises par la grande majorité des pays aux Nations unies. Aujourd'hui, cette pression s'intensifie, car les États-Unis cherchent à couper complètement l'approvisionnement énergétique de Cuba. Quand il n'y a plus de carburant, les hôpitaux ont du mal à fonctionner, les systèmes d'alimentation en eau tombent en panne, la nourriture se gâte et les gens ordinaires souffrent. Soyons clairs: il ne s'agit pas d'une conséquence imprévue. L'objectif est de provoquer une catastrophe humanitaire.

Le Canada entretient depuis longtemps des relations indépendantes avec Cuba. Nous entretenons des relations diplomatiques depuis 1945, nous nous sommes toujours opposés au blocus économique des États-Unis, et nos deux pays ont tissé de profonds liens culturels et commerciaux. Pourtant, alors que les conditions humanitaires à Cuba s'aggravent et que le gouvernement Trump bloque de manière cruelle et illégale l'approvisionnement en carburant du pays, le gouvernement libéral refuse de dénoncer la situation.

Ce mutisme est difficilement explicable vu les principes énoncés par le premier ministre dans son discours à Davos. Il y a fait valoir que les puissances moyennes comme le Canada ont la responsabilité de défendre la souveraineté, les droits de la personne et la solidarité plutôt que de se plier à l'exercice du pouvoir par des États plus forts. Il nous a mis en garde contre la tentation de « suivre le mouvement pour rester en bons termes » avec les superpuissances qui exercent de la coercition et de l'intimidation. Ce sont des principes louables, mais pour qu'ils veuillent dire quelque chose, ils doivent aussi s'appliquer au Canada et à Cuba.

Ordres émanant du gouvernement

Le Canada devrait dénoncer la situation haut et fort en exigeant que Donald Trump lève son blocus illégal. Nous devons nous montrer solidaires des Cubains: fournissons sur-le-champ les secours énergétiques nécessaires pour maintenir les services essentiels tout en aidant le pays à accroître rapidement sa production d'énergies renouvelables, de manière à ce qu'il se libère du carcan des combustibles fossiles importés ainsi que de la menace d'éventuels blocus énergétiques. Voilà, en fin de compte, la leçon qu'il faut tirer aujourd'hui.

Les investissements dans les énergies renouvelables ne relèvent pas strictement de la politique climatique, mais aussi de la politique relative au coût de la vie, de la politique industrielle et de la politique en matière de sécurité. Il s'agit d'investir dans un avenir où la population sera moins vulnérable aux conflits géopolitiques, moins dépendante de ressources limitées et mieux en mesure de prendre son propre destin en main. La technologie existe. Les prix ont chuté. Les solutions sont là, alors pour cette planète qui a désespérément besoin de répit, renonçons à l'expansion aussi insensée que destructrice des infrastructures relatives aux combustibles fossiles et à la consommation de ceux-ci. Cessons de subventionner l'industrie pétrogazière. Elle n'a pas besoin de cet argent, mais les Canadiens, oui. Commençons à investir dans les sources d'énergie de demain, celles qui feront baisser les prix, qui stimuleront l'emploi et qui dynamiseront l'économie tout en protégeant notre planète.

Les Canadiens peuvent compter sur les néo-démocrates pour appuyer à la Chambre les mesures positives et constructives qui les aideront vraiment à traverser la crise du coût de la vie. Nous allons continuer de nous opposer à ce que le gouvernement libéral, avec la collaboration du Parti conservateur, fasse des cadeaux aux entreprises, car pendant que celles-ci mettent ainsi plein les poches, les Canadiens, eux, vivent jour après jour.

• (1910)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec mon collègue: la façon dont le monde consomme l'énergie est en train de changer. Je ne suis peut-être pas convaincu que cette transition se fera aussi vite qu'il l'espère, mais je conviens que l'électrification progresse et que les technologies propres gagnent du terrain dans le monde. Les tendances observées dans les coûts des énergies renouvelables et du stockage pointent dans cette direction. Cela dit, rien de tout cela n'offre un répit immédiat aux Canadiens touchés par les hausses de prix attribuables à l'incertitude mondiale ni aux propriétaires de véhicules équipés d'un moteur à combustion. Dans ce contexte, la suspension de la taxe d'accise me semble constituer une mesure prudente et pragmatique à court terme.

J'aimerais demander à mon collègue s'il estime qu'il existe une place pour des mesures temporaires visant à alléger le coût de la vie, comme la suspension de la taxe d'accise.

Don Davies: Monsieur le Président, je pense que mon collègue et moi sommes d'accord sur un point: les Canadiens ont besoin d'une aide immédiate pour faire face à la crise de l'abordabilité. J'ai indiqué, chiffres à l'appui, que la réduction de la taxe d'accise sur le pétrole et le gaz consentie par le gouvernement libéral n'a pas donné les résultats escomptés. Ce n'est pas seulement mon point de vue, les chiffres le démontrent.

J'ai fait remarquer que le prix de l'essence était plus bas la veille de la réduction de la taxe d'accise par les libéraux en avril dernier qu'il ne l'est aujourd'hui. Les prix sont beaucoup plus élevés au-

jourd'hui à la pompe, et aucun mécanisme n'avait été prévu pour empêcher les sociétés pétrolières de hausser leurs prix au moment même où la taxe était réduite. C'est une critique que nous avons formulée à l'époque. Il serait sans doute pertinent d'inclure un tel mécanisme dans le projet de loi pour veiller à ce que chaque sou de cet allègement fiscal reste dans les poches des consommateurs. Une telle mesure pourrait réellement aider les Canadiens, mais le projet de loi ne l'exige pas.

• (1915)

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, la façon dont le député néo-démocrate calcule les choses me laisse un peu perplexe. Je ne veux pas lui reprocher de s'écarter trop du sujet, car j'en serai sans doute moi-même coupable lorsque je prendrai la parole dans trois heures, mais il a dit entre autres que l'élimination de cette taxe subventionnerait en quelque sorte les sociétés pétrolières. Je ne vois pas comment il peut avancer cela alors que l'élimination contribuera à alléger le fardeau fiscal des consommateurs à la pompe. Pourrait-il expliquer comment il fait ses calculs?

Don Davies: Monsieur le Président, c'est très facile à calculer. En fait, ce n'est pas seulement une question de calculs. C'est ce qui s'est réellement passé au cours des cinq derniers mois.

Lorsque la taxe a été réduite à la pompe, rien n'a empêché les sociétés pétrolières d'augmenter leurs prix, de sorte que le consommateur a fini par payer plus cher de toute façon. C'est de cela que nous parlons, et il n'y a aucun contrôle des prix imposés par les sociétés pétrolières. Voici les chiffres tirés du site Web de Statistique Canada. C'est ce que dit le gouvernement. Le jour où la suspension de la taxe est entrée en vigueur, le prix moyen de l'essence était de 1,69 \$ le litre au Canada. Aujourd'hui, il est de 1,83 \$ le litre. Il est assez évident que l'essence coûte plus cher aujourd'hui si le prix est 1,83 \$ le litre et qu'il était de 1,69 \$ le litre avant l'entrée en vigueur de la politique. Cette politique a échoué.

[Français]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec mon collègue. L'intention est peut-être louable, mais les indicateurs nous laissent présager que l'aide ne se rendra peut-être pas aux gens qui ont le plus de difficultés au sein de la population. La dernière chose qu'on veut faire, en tant que législateur, c'est aider les gloutons du secteur gazier-pétrolier à faire davantage de profits.

Assurément, il faut un mécanisme pour vérifier si la pause qu'on offre sur la taxation se rend directement aux gens qui sont le plus affaiblis. J'ai une solution, et je me demande si mon collègue serait d'accord avec moi. Au lieu d'envoyer des milliards de dollars en crédit d'impôt et en soutien au secteur gazier-pétrolier, est-ce que ce ne serait pas mieux d'augmenter la Sécurité de la vieillesse pour les plus vulnérables, les aînés qui ont seulement le Supplément de revenu garanti et la pension de la Sécurité de la vieillesse et qui ont de la difficulté à se nourrir?

Ce serait peut-être une meilleure solution.

[Traduction]

Don Davies: Monsieur le Président, mon collègue a tout à fait raison. Cette politique partait peut-être d'une bonne intention, mais sa mise en œuvre a été un échec lamentable. Si les gens paient aujourd'hui 14 ¢ de plus pour le litre d'essence qu'avant que le gouvernement ne décide de réduire de 5 milliards de dollars la taxe d'accise sur le carburant, c'est que les pétrolières ont empêché la différence.

Voici un autre calcul du domaine public. Les sociétés pétrolières et gazières sont en voie de réaliser des profits de 90 milliards de dollars cette année. Où sont passés les 5 milliards de dollars? Ils ne sont pas dans les poches des gens qui ont fait le plein d'essence, car ils paient plus cher aujourd'hui pendant que les pétrolières font plus d'argent. Nous savons très bien où est allé cet argent, et c'est la raison pour laquelle le NPD réclame un impôt sur les bénéfices exceptionnels qui permettra de reprendre une partie de ces profits à l'industrie pétrolière et gazière et de s'en servir pour aider les Canadiens qui en ont cruellement besoin.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur d'intervenir au nom des gens de ma circonscription, Edmonton-Sud-Est. Alors que le Parlement reprend ses travaux pour la session d'automne, je suis fier de prendre la parole à la Chambre avec mes collègues conservateurs alors que nous nous battons pour une vie plus abordable pour tous les Canadiens.

Ce soir, j'ai le privilège de débattre d'un projet de loi qui est non seulement conservateur en principe, mais qui reflète une politique que les conservateurs réclament depuis des mois. Le dépôt du projet de loi C-38 par le gouvernement est une initiative politique des conservateurs qui a fait ses preuves et qui contribuerait à alléger la pression sur le portefeuille de millions de Canadiens. Toutefois, bien que ce projet de loi constitue un pas dans la bonne direction, il ne va pas assez loin.

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a suspendu temporairement la taxe d'accise sur le carburant, ce qui a réduit la taxe sur l'essence de 10 ¢ le litre et celle sur le diésel de 4 ¢ le litre. Cet allègement était censé expirer après la fête du Travail. Les conservateurs se sont opposés à cette augmentation de taxe et ont demandé au gouvernement de prolonger l'allègement. Le gouvernement a maintenant changé de cap. Conformément au projet de loi C-38, la taxe d'accise restera suspendue jusqu'à la fin de janvier, puis sera rétablie à moitié en février et en mars, avant d'être rétablie dans son intégralité en avril.

Tout allègement pour les travailleurs canadiens est une bonne nouvelle, mais les Canadiens doivent comprendre ce que le projet de loi fera réellement. Il n'éliminera pas la taxe. Il retardera son rétablissement, tout en maintenant les autres taxes fédérales et les coûts liés à la réglementation qui continuent d'influer sur le prix que les Canadiens paient pour le carburant. C'est important parce que le carburant n'est pas simplement une dépense des ménages comme les autres. Le carburant fait tourner l'économie. Il permet aux travailleurs de se rendre au travail. Il alimente le matériel agricole. Il permet d'acheminer les matériaux de construction vers les chantiers, les aliments vers les épiceries et les produits vers les entreprises partout dans notre vaste pays. Lorsque le coût du carburant augmente, cette hausse ne s'arrête pas à la station-service. Les coûts se répercutent tout au long des chaînes d'approvisionnement et finissent par être refilés aux familles canadiennes.

Nous en constatons déjà les effets. En juillet dernier, le prix de l'essence avait augmenté de plus de 25 % par rapport à l'année précédente. Le coût de l'énergie avait augmenté de plus de 16 %. Le coût du transport avait augmenté de plus de 7 %, alors que le prix du panier d'épicerie avait encore augmenté de 3 %. Les ménages canadiens ont maintenant une dette d'environ 1,76 \$ pour chaque dollar de revenu disponible. Parallèlement, l'insolvabilité chez les consommateurs a augmenté de plus de 5 % par rapport à l'année précédente. Ce ne sont pas de simples chiffres sur une feuille de

Ordres émanant du gouvernement

calcul. Ils témoignent de la réalité de vrais Canadiens qui tentent de joindre les deux bouts.

Pas plus tard que dimanche dernier, en route vers l'aéroport d'Edmonton, le chauffeur qui me conduisait m'a parlé des difficultés qu'il vit au quotidien. Peter, qui habite dans le Sud d'Edmonton, est arrivé au Canada il y a 25 ans et il a travaillé fort afin de bâtir un avenir pour lui et sa famille. Il possédait et exploitait une petite entreprise dans notre collectivité. Il employait des gens du coin et contribuait à la vitalité économique du pays. Après presque trois décennies à travailler fort et à subvenir aux besoins de sa famille avec un seul salaire, il pensait pouvoir enfin prendre sa retraite. Malheureusement, l'augmentation rapide du coût de la vie a fait en sorte que l'argent qu'il avait mis de côté pour la retraite ne suffisait plus à payer les produits essentiels.

● (1920)

Après avoir contribué pendant des décennies à la base économique du Canada et à subvenir aux besoins de sa famille, l'épouse de Peter est maintenant obligée d'occuper un emploi dans le commerce de détail. Parallèlement, Peter ne peut pas profiter de ses années de retraite bien méritées. Au lieu de cela, il conduit cinq jours par semaine pour un service de covoiturage, simplement pour garder la tête hors de l'eau. Malheureusement, l'histoire de Peter n'est que trop courante parmi les Canadiens.

Auparavant, au Canada, il y avait une entente simple: si on travaillait fort, on gagnait un salaire décent, on subvenait aux besoins de sa famille, on achetait une maison dans un quartier sûr et, après des décennies de travail, on profitait d'une retraite confortable. Après 11 ans de gouvernement libéral, cette entente a été déchirée. Les Canadiens comme Peter ne peuvent plus jouir des fruits de leur travail parce que le coût des produits de première nécessité continue de gruger leurs chèques de paie et leurs économies.

Voilà pourquoi le débat ne doit pas s'arrêter au projet de loi C-38. Le gouvernement lui-même reconnaît que l'allègement de la taxe sur les carburants profite au transport par camion, à l'agriculture, au logement, à la construction et aux entreprises de livraison. Si la réduction de la taxe sur les carburants aide ces secteurs aujourd'hui, les Canadiens ne devraient pas accepter de voir ces taxes être perçues à nouveau dans quelques mois seulement.

Les conservateurs proposent quelque chose de plus substantiel. Nous avons demandé au gouvernement d'éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027. Cela signifie aller au-delà de la suspension de la taxe d'accise et s'attaquer aux coûts attribués au Règlement sur les combustibles propres et à la taxe sur le carbone pour les industries. La proposition pleine de bon sens des conservateurs permettrait aux conducteurs d'économiser jusqu'à 25 ¢ le litre et de laisser jusqu'à 1 000 \$ dans les poches des familles canadiennes. Voilà la différence entre une aide temporaire et une aide véritable.

Les conservateurs se sont opposés au retour de la taxe d'accise sur les carburants après la fête du Travail. Le gouvernement a changé de cap, ce qui permettra aux Canadiens d'économiser de l'argent. C'est un changement positif, mais il ne faut pas confondre une prolongation temporaire avec une solution à la crise de l'abordabilité au Canada. Les Canadiens sont toujours confrontés aux prix élevés des carburants, à des notes d'épicerie en hausse et à un budget familial trop serré.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs se battent toujours pour des mesures qui laissent plus d'argent dans les poches des Canadiens tout en continuant de réclamer des allègements plus importants et plus durables, parce que les Canadiens comme Peter ont fait tout ce qu'il fallait. Ils ont travaillé fort, bâti des entreprises, élevé leurs enfants, payé leurs impôts et contribué à leur collectivité. Ils méritent mieux qu'un autre allègement temporaire. Ils méritent un Canada où l'ardeur au travail leur donne de nouveau la possibilité d'améliorer leur sort, de se bâtir une bonne vie et de prendre leur retraite dans la sécurité. Cela ne peut se faire qu'en prolongeant l'allègement fiscal du gouvernement au moins jusqu'au 1^{er} juillet 2027 et en supprimant définitivement la Norme sur les combustibles propres et la taxe sur le carbone pour les industries.

• (1925)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les propos du député sont intéressants. Le gouvernement du Canada a choisi d'aborder le problème de l'abordabilité d'une façon plus globale. Ce n'est pas une nouveauté. Il s'agit d'un engagement que le premier ministre a pris depuis les dernières élections fédérales, et même avant. Il est premier ministre depuis 18 mois, et le gouvernement a pris différentes mesures pendant cette période. Nous pourrions parler de l'élimination de la taxe sur le carbone. Nous pourrions parler de l'allègement fiscal accordé à plus de 20 millions de Canadiens. Aujourd'hui, nous parlons de la taxe d'accise sur l'essence et d'un projet de loi important à ce sujet. Je suis heureux que les conservateurs l'appuient.

Qu'en est-il des autres initiatives qui contribuent aussi à rendre la vie plus abordable, comme le programme de soins dentaires, le programme d'assurance-médicaments et le Programme national d'alimentation scolaire? Le député appuie-t-il l'ensemble de ces mesures?

Jagsharan Singh Mahal: Comme je l'ai dit dans mon discours, monsieur le Président, quand quelque chose fait économiser de l'argent aux Canadiens, les conservateurs sont toujours partants.

En revanche, quand il s'agit d'une mesure plutôt que d'un plan en bonne et due forme, alors nous nous devons de demander au gouvernement de faire le nécessaire pour que les Canadiens aient un maximum d'argent en poche et que la vie ne coûte pas les yeux de la tête. Le gouvernement propose de supprimer les taxes seulement jusqu'en avril. Ce que nous demandons, c'est de prolonger ce répit jusqu'à la fête du Canada prochaine et aussi de se débarrasser pour de bon de la taxe liée à la norme sur les combustibles ainsi que de la taxe sur le carbone pour les industries, qui font grimper le prix des combustibles et, de ce fait, le coût de la vie.

• (1930)

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, mon collègue pourrait-il nous dire si, selon lui, les citoyens du Canada gagneraient en fait beaucoup plus que 25 ¢ le litre si nous suivions le plan des conservateurs et que nous réduisions toutes les taxes pour leur donner les moyens de sortir, d'aller travailler et de faire leur épicerie? Le député pense-t-il que ce serait mieux pour l'économie en général que la demi-mesure proposée par le gouvernement?

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur le Président, mon éminent collègue a été comptable professionnel agréé dans sa vie antérieure, et je crois que personne ne connaît les chiffres mieux que lui. Je suis tout à fait d'accord avec lui pour dire que les politiques que le gouvernement a au moins accepté d'adopter ne donneront pas les

résultats souhaités, ou qu'elles ne seront utiles que pour un petit bout de temps.

Nous disons que le gouvernement devrait éliminer ces taxes, celles qui n'ont aucun sens et qui rendent la vie inabordable pour les Canadiens. L'analogie de mon collègue reflète exactement ma pensée, et j'y souscris mot pour mot.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député n'a pas répondu à l'aspect de ma question au sujet des mesures visant à améliorer l'abordabilité. Prenons l'exemple concret d'un aîné vivant avec un revenu fixe de 20 000 \$ par année. Grâce au Régime canadien de soins dentaires mis en place par le gouvernement, cette personne a désormais accès à des soins dentaires plus abordables. Le député appuie-t-il ce type d'initiative? Estime-t-il que le gouvernement a un rôle à jouer dans la mise en œuvre de programmes qui contribuent à réduire le coût de la vie?

Jagsharan Singh Mahal: Monsieur le Président, revenons à la source du problème. S'il est louable que le gouvernement mette en place des mesures d'allègement, qui en assumera les coûts réels? Pourquoi ne nous débarrassons-nous pas plutôt des lois anti-énergie qui rendent la vie hors de prix? C'est comme si le gouvernement créait un problème, puis le réglait. Nous ne voulons pas de simples solutions de fortune. Nous voulons de véritables solutions. Pour nous, cela passe par l'élimination des taxes sur les carburants qui font grimper le coût de la vie, qu'il s'agisse de la taxe sur l'essence ou des lois anti-énergie.

[Français]

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, ça me fait grand plaisir de prendre part au débat sur la Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada. Il s'agit d'une mesure qui bénéficie réellement aux citoyens de ma circonscription, La Prairie—Atateken, qui doivent parfois parcourir de grandes distances pour se rendre au travail ou, tout simplement, dans le cadre de celui-ci.

Notre gouvernement est bien au fait des pressions liées à l'augmentation du coût de la vie au Canada, et, plus particulièrement, de la hausse du prix des carburants alors que le monde traverse de graves tensions géopolitiques. Partout au pays, nous avons vu le prix de l'essence augmenter en flèche. Cela cause des difficultés à bien des Canadiens et Canadiennes, tellement que faire le plein à la station-service est devenu une source d'anxiété pour plusieurs personnes.

Notre gouvernement comprend bien cette situation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de prolonger une mesure concrète qui donne un répit aux consommateurs. Un jour, les Canadiens et Canadiennes auront tous des véhicules électriques et, dès lors, ils ne seront plus à la merci des événements internationaux, comme la fermeture du détroit d'Ormuz. Toutefois, ce jour n'est pas encore arrivé. C'est pourquoi, en avril, le premier ministre a annoncé que le gouvernement allait suspendre la taxe d'accise fédérale sur l'essence et le diesel jusqu'à la fête du Travail, le 7 septembre. Toutefois, notre approche a toujours été flexible. Il nous est apparu, au cours de l'été, que les tensions géopolitiques persistaient, ce qui maintenait les prix à la pompe à un niveau élevé. C'est la raison pour laquelle, ce mois-ci, le ministre des Finances a annoncé la prolongation de cette suspension totale jusqu'au 31 janvier 2027 ainsi qu'une prolongation supplémentaire de 50 % jusqu'au mois de mars prochain.

Cette décision, quant à moi, témoigne du fait que notre gouvernement a véritablement écouté les Canadiens, a analysé les faits, puis a élaboré des mesures concrètes pour soutenir nos familles et nos entreprises. Avec cette annonce disparaît la taxe d'accise fédérale de 10 ¢ le litre d'essence et de 4 ¢ le litre de diésel. Nous estimons que cette suspension de la taxe d'accise permet aux consommateurs canadiens d'économiser environ 5,75 \$ sur le plein de 50 litres d'essence ordinaire. Cette suspension s'ajoute d'ailleurs à l'annulation de la redevance fédérale sur les combustibles pour les consommateurs, promulguée le 1^{er} avril 2025, laquelle permettait déjà aux Canadiens de réaliser des économies directes à la pompe. Cette mesure avait aidé à réduire l'inflation globale et à alléger les coûts pour tous les Canadiens. La suspension de la taxe d'accise fédérale va dans le même sens.

Ce n'est là qu'une des façons dont notre gouvernement travaille à rendre la vie de tous les Canadiens plus abordable.

Je tiens à mentionner la réduction d'impôt pour alléger le fardeau fiscal des Canadiens, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2025. Les Canadiens paient moins d'impôt, car le gouvernement a abaissé le premier taux marginal d'imposition du revenu des particuliers de 15 à 14 %. Grâce à ce changement, 22 millions de Canadiens bénéficient désormais d'un allègement fiscal pouvant atteindre 840 \$ par année pour une famille à deux revenus.

Le gouvernement a également supprimé la TPS pour les premiers acheteurs de logements neufs valant jusqu'à 1 million de dollars et l'a réduite pour les logements neufs dont les prix se situent entre 1 et 1,5 million de dollars. Il s'agit d'une économie pouvant aller jusqu'à 50 000 \$.

De plus, nous aidons 12 millions de Canadiens et Canadiennes à faible revenu ou à revenu modeste à payer les produits de première nécessité grâce à la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Depuis le printemps dernier, nous versons à ces familles et à ces particuliers admissibles des paiements réguliers bonifiés au titre de cette allocation. Le montant de la prestation augmentera de 25 % pendant 5 ans à compter de juillet 2026. Ces prestations, versées au début de chaque trimestre, vont permettre un accès rapide à des fonds pour aider les familles à couvrir leurs dépenses courantes. Au total, ces mesures signifient qu'une famille de quatre personnes reçoit, grâce à la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, jusqu'à 1 890 \$ cette année; par la suite, elle recevra 1 400 \$ par année au cours des 4 années suivantes. Quant à elle, une personne seule recevra 950 \$ cette année, et 700 \$ par la suite.

● (1935)

Par ailleurs, notre gouvernement a pérennisé le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, une mesure dont je suis particulièrement fier et qui fournit des repas à l'école à près de 400 000 enfants chaque année, permettant ainsi aux familles participantes ayant deux enfants scolarisés d'économiser environ 800 \$ par année en dépenses d'épicerie. Cela est moins connu, mais également fondamental: nous avons mis en place les prestations fédérales automatiques pour garantir que 5,5 millions de Canadiens à faible revenu reçoivent automatiquement, d'ici l'année d'imposition 2028, les prestations auxquelles ils ont droit, notamment l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, de même que l'Allocation canadienne pour enfants. Le fait de produire automatiquement les déclarations de revenu de ces Canadiens et de ces Canadiennes fait en sorte qu'ils reçoivent de facto ces prestations qu'ils sont en droit de recevoir.

Ordres émanant du gouvernement

Enfin, je veux terminer en mentionnant aussi les mesures ambitieuses que nous avons prises pour favoriser la concurrence dans les secteurs des télécommunications et des services financiers afin de réduire les prix, permettant ainsi aux Canadiens de changer plus facilement de fournisseur et de payer moins de frais bancaires et de service. À une époque où les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les tensions géopolitiques font augmenter les prix, notre gouvernement agit. Ce que notre gouvernement souhaite faire, c'est bâtir une économie plus forte afin de créer plus d'occasions d'emploi et de meilleurs salaires. Parallèlement, nous réduisons les coûts pour rendre la vie plus abordable partout au pays. C'est ainsi que nous pourrions offrir à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes plus de certitude, de sécurité et de prospérité, maintenant et à l'avenir. Avec ce projet de loi, nous donnons, je l'espère, un répit apprécié aux consommateurs canadiens pour ce qui est de l'essence et du diésel.

● (1940)

[Traduction]

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue insiste sur l'importance de réduire les coûts pour les Canadiens. Pourrait-il faire le point sur les mesures en vigueur et expliquer pourquoi le gouvernement ne va pas plus loin en éliminant l'ensemble des taxes fédérales sur l'essence?

[Français]

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, ce qu'il est important de comprendre, c'est que la suspension de la taxe arrive à un moment précis. Nos amis les conservateurs vont nous dire que ça fait des années qu'ils prêchent cette mesure. Or, la mesure n'est efficace que lorsqu'elle arrive au bon moment. Ce moment, ce sont les tensions géopolitiques que nous vivons actuellement avec la guerre en Ukraine, mais surtout avec la guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz. Une mesure est efficace dans la mesure où elle arrive pour une raison précise, et nous pourrions l'enlever par la suite lorsque ce risque disparaîtra; le plus tôt possible, je l'espère.

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, je comprends qu'il y a une conjoncture pour mettre en place une telle mesure, mais il faut aussi avoir les indicateurs pour nous démontrer que ça va avoir l'effet escompté auprès des plus vulnérables. Ça, c'est un peu plus difficile.

Nous sommes en faveur du fait d'aider les gens qui peinent à se loger, à se vêtir et à se nourrir dans un contexte qui est difficile. L'essence, c'est un bien de consommation qui est essentiel. Toutefois, encore faut-il s'assurer qu'à la fin de cette mesure, ce ne sera pas les gloutons du secteur gazier et pétrolier qui empocheront davantage de profits. Déjà, on a une politique axée sur eux, où on les soutient à coups de milliards de dollars. Moi, je trouve que le gouvernement pourrait faire un effort qui va dans le sens du soutien des aînés aussi et augmenter la pension de vieillesse en mettant fin au soutien des gaziers et des pétroliers. Peut-être mon collègue est-il en faveur de ça.

Ordres émanant du gouvernement

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, mon collègue escamote le fait que cette mesure est temporaire alors qu'il propose une mesure qui, elle, sera permanente et qui n'est peut-être pas indiquée. Cela dit, ses préoccupations sont tout à fait légitimes. Je pense qu'il faut effectivement faire de la surveillance. Je n'ai pas d'indication et je n'ai rien entendu à propos du fait que la suspension de la taxe avait été remise aux compagnies pétrolières. Évidemment, le coût de l'essence a continué à augmenter, mais je pense qu'il faut plutôt l'attribuer à la fermeture du détroit d'Ormuz. Je pense que, sans la suspension de la taxe, les prix seraient encore plus élevés à la pompe, probablement au-delà de 2 \$ le litre, aujourd'hui.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, comme médecin de famille, mon collègue a traité des milliers de patients durant sa carrière. J'aimerais savoir pourquoi l'abordabilité est si importante pour lui.

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Brome—Missisquoi de cette excellente question.

Comme on le sait, l'abordabilité, c'est la sécurité économique, le revenu, l'emploi, la sécurité alimentaire, le type d'alimentation saine. Ce sont tous là des déterminants de la santé qui font en sorte que les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir une vie productive et jouir de la vie. Dans mon bureau, effectivement, c'était des constats de tous les jours. Au-delà des maux à guérir, il y a aussi cette qualité de vie qu'il faut défendre, et ça commence en regardant les déterminants de la santé, la sécurité économique étant probablement le déterminant le plus fondamental de la santé.

Mon gouvernement — je suis très satisfait de le dire — a cette préoccupation-là en tête à tous les instants.

• (1945)

[Traduction]

Amarjeet Gill (Brampton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole, au nom des formidables habitants de Brampton-Ouest, au sujet du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, également connue sous le nom de Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada, ainsi que de l'impact des prix élevés sur les entreprises et les familles canadiennes.

Après être allé à la rencontre des habitants de Brampton-Ouest et m'être entretenu avec eux cet été, je peux affirmer qu'il s'agit là d'un enjeu extrêmement important pour les Canadiens. Depuis des mois, les conservateurs lancent un message simple: il faut arrêter d'augmenter les coûts, réduire le fardeau fiscal, baisser le prix du carburant et laisser dans les poches des Canadiens une plus grande partie de l'argent qu'ils gagnent. Aujourd'hui, après des mois de pressions exercées par les conservateurs, le gouvernement s'apprêterait à prolonger l'allègement de la taxe sur le carburant. C'est une bonne nouvelle pour les Canadiens, mais soyons clairs. Il ne s'agira pas d'un allègement fiscal permanent, mais d'une prolongation temporaire. La reprise de cette taxe est toujours prévue, et les Canadiens méritent mieux qu'un répit temporaire face à la flambée des prix.

Si nous, les conservateurs, réclamons une baisse des taxes sur les carburants, c'est parce que nous comprenons une chose que le gouvernement tarde à reconnaître: les taxes sur les carburants ne s'arrêtent pas à la pompe. Elles se répercutent sur l'ensemble de l'économie. Quand le carburant coûte plus cher, produire notre nourriture, construire nos logements et approvisionner nos entreprises coûte plus cher, et au bout du compte, nous finissons tous par payer des prix plus élevés.

Le gouvernement lui-même reconnaît désormais que l'allègement de la taxe sur les carburants est avantageux pour les camionneurs. Il est également avantageux pour les secteurs de l'agriculture, de la construction et du logement. Les conservateurs en conviennent. En effet, nous faisons valoir cet argument depuis des années. Voilà pourquoi nous nous sommes battus contre la hausse du prix des carburants et avons réclamé un allègement. En fait, le gouvernement devrait aller plus loin. Si réduire la taxe sur les carburants aide les Canadiens aujourd'hui, pourquoi la rétablir demain? Voilà la question à laquelle le gouvernement doit répondre.

Le plan actuel consiste à prolonger jusqu'à la fin janvier la suspension de la taxe d'accise fédérale, qui normalement s'élève à 10 cents le litre pour l'essence et à 4 cents le litre pour le diesel, puis à rétablir la taxe à la moitié du taux normal en février et mars, avant de revenir au taux complet en avril 2027. Réfléchissons-y. Les Canadiens bénéficieraient d'un allègement aujourd'hui, mais le gouvernement prévoit rétablir la taxe. Il ne s'agit donc pas d'une mesure qui permettrait de réduire le coût de la vie à long terme. Les conservateurs estiment que les Canadiens ont besoin d'un allègement à long terme, car la crise du coût de la vie ne disparaîtra pas en février. Les factures d'épicerie et les paiements hypothécaires ne disparaîtront pas non plus en février. La famille qui a besoin de sa voiture pour se rendre au travail aura besoin d'essence en février et dans les mois à venir. Pourquoi cet allègement fiscal devrait-il prendre fin?

Je représente la merveilleuse circonscription de Brampton-Ouest. Cette question touche de très près les gens que je représente. Brampton est une ville de travailleurs. C'est une ville où prospèrent le transport routier, l'industrie manufacturière et les petites entreprises. Chaque matin, les gens se lèvent tôt, montent dans leur voiture ou leur camion et partent travailler. Ils ne prennent pas la route par goût du luxe. Ils le font parce qu'ils doivent gérer une entreprise, se rendre sur un chantier ou reconduire les enfants à l'école. Ces Canadiens travaillent fort. Ils ont l'impression grandissante que le gouvernement en prend toujours plus, tandis que leur pouvoir d'achat, lui, diminue. Ils le constatent à l'épicerie, dans le coût pour se loger et chaque fois qu'ils font le plein. C'est pourquoi les conservateurs réclament des mesures d'abordabilité qui laissent plus d'argent dans les poches des gens.

Les Canadiens n'ont pas besoin de plus de bureaucratie ni d'un nouveau programme compliqué. Le Canada est en concurrence avec d'autres pays pour les emplois. Nous sommes en concurrence pour les investissements et pour l'industrie manufacturière. Des collectivités comme Brampton savent ce qui se passe quand ces emplois disparaissent. Récemment, Brampton a connu l'incertitude dévastatrice entourant l'usine d'assemblage de Stellantis. Des milliers de travailleurs et leur famille ont été touchés. Ces travailleurs n'ont pas besoin de discours supplémentaires sur la compétitivité. Ils ont besoin que le Canada devienne compétitif et abordable, ainsi qu'une terre de possibilités. Il faut donc réduire les coûts d'exploitation et encourager les entreprises à embaucher ici.

• (1950)

Les conservateurs estiment que le Canada doit être compétitif en renforçant son économie grâce à une baisse des taxes, à des procédures d'autorisation plus rapides, à davantage d'investissements, à une production accrue et à la création d'emplois au Canada. Nous devrions faire du Canada le meilleur endroit au monde pour investir, pour créer et pour embaucher, car chaque investissement est plus important qu'une simple annonce gouvernementale. Il représente un chèque de paie. Il représente un travailleur. Il représente une famille. Le gouvernement estime que la prolongation de la suspension de la taxe sur les carburants apporterait des milliards de dollars d'allègement supplémentaire. C'est une bonne chose, mais cela soulève une question: si le fait de laisser cet argent dans l'économie aide les Canadiens, pourquoi le gouvernement serait-il si pressé de le récupérer?

Les conservateurs estiment que l'argent que gagnent les Canadiens appartient aux Canadiens. Le gouvernement doit expliquer pourquoi il le prélève. Les familles savent où leur argent doit aller. Il peut s'agir d'un prêt hypothécaire, de l'épicerie, de la facture d'électricité, de l'inscription au hockey ou de la survie d'une petite entreprise. Les Canadiens n'ont pas besoin que le gouvernement leur dise comment dépenser chaque dollar supplémentaire. Les conservateurs comprennent également qui, en fin de compte, supporte le fardeau lorsque le gouvernement augmente les coûts. C'est le camionneur qui quitte Brampton avant le lever du soleil, l'entrepreneur qui tente de respecter le budget d'un projet, les propriétaires de petites entreprises qui se demandent s'il leur restera assez d'argent à la fin du mois et les parents assis à leur table de cuisine qui décident quelles factures payer en priorité. Les politiques gouvernementales devraient leur faciliter la vie, pas la rendre plus difficile.

Les conservateurs appuieront des allègements fiscaux substantiels. Nous appuierons les mesures qui rendent le coût de la vie plus abordable. Cependant, nous allons aussi continuer d'exhorter le gouvernement à aller plus loin, car une mesure fiscale temporaire ne peut pas compenser des années de hausse des coûts. Le Canada a besoin d'un plan économique axé sur la croissance qui récompense le travail, les investissements et l'entrepreneuriat. Nous devons construire des logements, bâtir des infrastructures et réaliser des projets énergétiques qui créent des emplois, et nous devons réduire les coûts d'exploitation. C'est ainsi que le Canada peut devenir concurrentiel, que les salaires peuvent augmenter, qu'on peut créer des possibilités et qu'on peut donner aux jeunes Canadiens l'espoir de pouvoir améliorer leur sort en travaillant fort.

Le projet de loi C-38 offre au gouvernement une occasion à saisir. Il peut reconnaître ce que disent les conservateurs: les Canadiens sont surtaxés, les familles ont besoin d'un répit, les entreprises ont besoin d'un allègement fiscal et notre économie doit devenir plus concurrentielle. Par conséquent, il faut prolonger l'aide, faire de l'abordabilité la priorité, maintenir le prix du carburant à un bas niveau, réduire les impôts sur le travail et les investissements, permettre la réalisation des projets canadiens, ramener les investissements au Canada, protéger le secteur manufacturier canadien et faire en sorte que les travailleurs canadiens reçoivent de bons chèques de paie.

Les conservateurs font confiance aux travailleurs canadiens. Nous faisons confiance aux agriculteurs, aux camionneurs, aux gens de métier et aux entrepreneurs d'ici. Nous croyons que les Canadiens devraient être récompensés pour leur dur labeur. Notre

Ordres émanant du gouvernement

message en ce qui concerne le projet de loi C-38 est donc simple: toute aide est la bienvenue, mais une aide temporaire ne suffit pas. Il faut maintenir les impôts à un bas niveau, réduire les coûts, rendre le Canada concurrentiel, protéger les emplois des Canadiens et permettre à ces derniers de conserver une plus grande part de ce qu'ils gagnent, car les Canadiens n'ont pas besoin d'une autre solution de fortune. Ils ont besoin d'une abordabilité durable. Ils ont besoin de bons emplois, de meilleurs débouchés et d'une économie où le dur labeur est de nouveau payant.

Un gouvernement ne peut pas se soustraire à sa responsabilité fondamentale de protéger et d'aider les citoyens. Les Canadiens méritent la sécurité et l'abordabilité. C'est ce que demandent les familles de Brampton-Ouest et de tout le Canada, et c'est pour cela que les conservateurs continueront de se battre.

• (1955)

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le député reconnaître l'importance de l'abordabilité en cette période et en ce qui a trait à cette mesure particulière, mais j'aimerais en savoir plus. Comment se fait-il que le député ait refusé d'appuyer tant d'autres mesures d'abordabilité qui ont été présentées au Parlement, alors qu'il avait l'occasion de les appuyer, mais qu'il a choisi chaque fois de ne pas le faire?

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, si le député avait écouté mon discours, il saurait que j'ai dit que toutes les mesures étaient les bienvenues. Toutes les mesures qui aident les Canadiens, les familles canadiennes, les travailleurs canadiens ou les entreprises canadiennes sont les bienvenues. Du côté des conservateurs, nous croyons que ce projet de loi est une demi-mesure qui ne donnerait pas aux familles et aux entreprises canadiennes le répit à long terme dont elles ont besoin. Ce n'est qu'après des mois de pression de la part des conservateurs que le gouvernement prolonge maintenant cette mesure temporaire. Nous continuerons de faire pression sur le gouvernement jusqu'à ce qu'il donne aux Canadiens un véritable répit à long terme et qu'il supprime toutes les taxes sur les carburants.

Je tiens à dire que nous sommes ouverts à toutes les idées et que, si les libéraux sont prêts à accepter nos idées, nous serons ravis qu'ils les acceptent pour faire...

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous passons aux questions et observations.

Le député de Yellowhead a la parole.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement la déclaration du député et je partage son point de vue sur tous les points mentionnés. Voici ma question à son intention: pense-t-il qu'il serait préférable que les libéraux aient un plan à long terme au lieu d'avoir recours à des ajustements provisoires de courte durée et à des dispositions qui ne dureront pas nécessairement, tant pour l'économie que pour les citoyens canadiens?

Amarjeet Gill: Je suis d'accord avec le député, monsieur le Président. Nous cherchons une solution permanente aux problèmes que les libéraux ont créés durant leurs 11 années au pouvoir. Il faut fournir une meilleure structure pour que les Canadiens arrivent à reprendre leur souffle, mais aussi abolir la taxe sur le carbone pour les industries, éliminer les taxes et impôts injustifiés que doivent payer les entreprises, alléger le fardeau administratif, bref, faire tout ce qu'il faut pour aider les Canadiens et ramener le coût de la vie au pays à un niveau raisonnable, de façon à ce que les Canadiens aient les moyens d'acheter une propriété sans se ruiner et de mettre du pain sur la table tous les jours.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la dernière question m'a un peu étonné. Le gouvernement s'occupe depuis un moment du coût de la vie. Nous sommes conscients du problème et nous continuons de chercher des moyens d'y remédier. Aujourd'hui, c'est grâce au projet de loi C-38, qui porte sur la taxe d'accise applicable à l'essence. Je suis heureux que les conservateurs y soient favorables, mais il n'en reste pas moins que nous avons aussi mis en œuvre beaucoup d'autres mesures, comme le répit fiscal pour la classe moyenne, dont plus de 20 millions de Canadiens ont bénéficié, et une série de programmes pour que les retraités aient les moyens d'aller chez le dentiste ou encore que les écoliers aient le ventre plein. Pourtant, le Parti conservateur s'y est opposé.

Le député expliquerait-il à la Chambre, et ce faisant à son électeur, pourquoi les conservateurs ne sont pas favorables aux mesures d'accessibilité financière lorsqu'il s'agit de nourrir les écoliers ou de fournir des soins dentaires aux retraités à faible revenu?

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, nous sommes toujours en faveur des mesures qui vont aider les Canadiens. Je suis d'accord avec mon collègue pour dire que les Canadiens à revenu fixe sont particulièrement touchés par les taxes sur le carburant. Aucun Canadien ne devrait avoir à choisir entre se chauffer ou se nourrir, ni entre payer son loyer ou son souper. Nous continuerons de faire pression sur le gouvernement pour qu'il élimine toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027, afin que les Canadiens économisent jusqu'à 25 ¢ le litre.

Pour faire suite à votre question, nous appuierons toute idée pragmatique que vous proposerez pour améliorer, de quelque façon que ce soit, la santé des Canadiens. Nous continuerons également à travailler pour les Canadiens au cours de la présente législature et au-delà afin qu'ils puissent avoir une vie meilleure au Canada.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses observations à la présidence, et non directement aux autres députés.

Nous reprenons le débat.

• (2000)

[Français]

L'honorable député de Québec-Centre a la parole.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je suis très reconnaissant de pouvoir prendre la parole, ce soir, pour souligner les efforts du gouvernement du Canada visant à rendre la vie plus abordable, y compris par l'entremise de ce texte législatif très important, qui est le projet de loi C-38.

Les Canadiens doivent, comme on le sait, composer avec un monde de plus en plus complexe et imprévisible et, malheureusement, ce monde est aussi, à bien des égards, plus dangereux et plus coûteux.

Devant cela, le gouvernement canadien continue de se concentrer sur ce qu'il peut contrôler, c'est-à-dire bâtir une économie canadienne plus forte, diversifier nos échanges commerciaux à l'étranger, assurer davantage d'alliances avec les pays partageant nos valeurs, assurer une gestion budgétaire responsable et soutenir les Canadiennes et les Canadiens en matière de coût de la vie.

Je vais prendre un exemple bien concret. Depuis plusieurs mois, le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz a été perturbé. Cela a en-

traîné une flambée des coûts du pétrole, une forte hausse des prix de l'essence et une augmentation des coûts d'autres produits essentiels.

Le gouvernement canadien ou le Canada a-t-il déclenché cette guerre en Iran? Bien sûr que non.

Le gouvernement canadien a-t-il agi et doit-il agir pour réduire les coûts pour les Canadiens? Bien sûr que oui.

Les conflits mondiaux et les perturbations persistantes et importantes de ces problèmes d'approvisionnement venant entre autres du Moyen-Orient ou de partout ailleurs, y compris de par le conflit en Ukraine, ne sont pas des choses que le gouvernement du Canada peut arrêter ou même contrôler.

Toutefois, ce qu'on peut faire ici au Canada et à la Chambre des communes, et ce que nous faisons déjà, c'est aider les Canadiennes et les Canadiens qui subissent les contrecoups de ces conflits sans aucune faute de leur part.

Depuis le 20 avril, la taxe d'accise fédérale sur le carburant est suspendue. Plus tôt en septembre, le ministre des Finances et du Revenu national a annoncé que le gouvernement canadien avait décidé de prolonger la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au 31 janvier 2027, puis d'appliquer un taux correspondant à 50 % du taux régulier de la taxe d'accise du 1^{er} février 2027 au 31 mars 2027. Cela permettra de réduire les dépenses quotidiennes des Canadiens, notamment celles des transports routiers et des entreprises et secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison.

La suspension de cette taxe devrait permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'économiser jusqu'à environ 5,75 \$ sur un plein de 50 litres d'essence. Ce sont des économies bien réelles pour les familles. C'est aussi une réduction des coûts pour les camionneurs et les entreprises. On prévoit que cette mesure procurera un allègement de plus de 2,4 milliards de dollars aux Canadiens en 2026-2027.

En réduisant le prix de l'essence et du diesel à la pompe, le gouvernement du Canada pose un geste concret pour appuyer tous ceux et toutes celles qui font face à des difficultés actuelles bien réelles.

Cette suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant, je tiens à le préciser, s'ajoute à d'autres mesures déjà annoncées et déjà mises en place. Je vais donner un exemple. Avant même le conflit dans le détroit d'Ormuz, la hausse historique des droits de douane a plongé dans l'incertitude les économies, les entreprises et les travailleurs de plusieurs pays, dont le Canada.

Le Canada est-il à l'origine des bouleversements qui secouent les échanges commerciaux à l'échelle mondiale? Le Canada a-t-il ainsi mené à l'augmentation des coûts des produits essentiels? Bien sûr que non.

Le gouvernement du Canada doit-il agir et a-t-il agi? Bien sûr que oui.

Ordres émanant du gouvernement

Pour aider les familles canadiennes à joindre les deux bouts, par exemple, nous avons lancé, plus tôt, cette année, la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cette nouvelle allocation est fondée sur le crédit d'impôt pour la TPS et permet d'offrir un soutien accru à 2 millions de Canadiens à revenu faible ou modeste. Or ce n'est pas tout. À compter de juillet cette année, les Canadiens à revenu moyen ou plus faible ont reçu des paiements trimestriels plus élevés. La prestation sera bonifiée de 25 % pour une période de cinq années de plus et cela ajoutera environ 8,6 milliards de dollars en soutien supplémentaire aux familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, les familles à revenu moyen et à revenu modeste.

● (2005)

Au total, une famille de quatre personnes pourra recevoir jusqu'à 1 890 \$ cette année, puis environ 1 400 \$ par année au cours des quatre prochaines années. Une personne seule pourra, quant à elle, recevoir jusqu'à 950 \$ cette année, puis environ 700 \$ par année au cours des quatre années suivantes. C'est un soutien bien réel, bien concret et bien tangible pour aider à payer l'épicerie, les factures et les dépenses en besoins essentiels.

Ce n'est pas tout. Nous avons aussi baissé les impôts de 22 millions de Canadiennes et de Canadiens en faisant passer le taux d'imposition de la première tranche des revenus des particuliers de 15 % à 14 %. En 2026, cela représente une économie de 420 \$ par personne et de 840 \$ pour une famille à deux revenus. Nous avons aussi éliminé la taxe sur les produits et services, soit la TPS, pour les acheteurs d'une première habitation neuve d'une valeur de 1 million de dollars ou moins et nous l'avons réduite pour les propriétés dont la valeur se situe entre 1 million et 1,5 million de dollars.

De plus, nous avons rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada, qui aide 400 000 enfants et, par conséquent, leurs familles aussi, à avoir accès à des repas de bonne qualité chez eux et à l'école, permettant ainsi aux parents de deux enfants d'économiser en moyenne 800 \$ par année en frais d'épicerie.

Nous avons aussi pris des mesures bien réelles pour rendre le système bancaire plus juste et plus abordable pour les Canadiens, en particulier pour ceux qui ont des difficultés à joindre les deux bouts. Depuis le mois de mars, par exemple, les consommateurs ne peuvent plus se faire facturer des frais de plus de 10 \$ lorsqu'il n'y a pas assez d'argent dans leur compte de dépôt personnel pour couvrir un paiement. De plus, aucuns frais pour insuffisance de fonds ne peuvent être exigés lorsque le découvert du compte de banque est inférieur à 10 \$.

Par ailleurs, nous commencerons à automatiser le versement des prestations fédérales à compter de cette année, ce qui contribuera à aider jusqu'à 5,5 millions de Canadiens à faible revenu à recevoir les prestations dont ils ont besoin et auxquelles ils sont admissibles.

En conclusion, le gouvernement canadien se concentre sur ce qu'il peut contrôler, comme bâtir une économie canadienne plus résiliente et plus forte tout en aidant en même temps les Canadiens qui subissent la pression du coût de la vie au quotidien à la suite des turbulences multiples et graves que nous subissons en raison des événements que nous connaissons sur la scène mondiale.

Pour toutes ces raisons, j'invite très sincèrement tous les députés de la Chambre, à voter en faveur du projet de loi.

[Traduction]

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je n'ai pas saisi toutes les observations du député d'en face, mais il a parlé d'un grand nombre de programmes pour lesquels les libéraux dépensent de l'argent. Ne pense-t-il pas qu'il serait préférable de prendre moins d'argent aux contribuables, aux consommateurs, et de ne pas leur imposer une taxe d'accise comme le fait le gouvernement? Ne serait-il pas préférable de leur laisser cet argent pour qu'il soit redistribué plutôt que de le consacrer à tous les autres programmes des libéraux?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Nous faisons deux choses, monsieur le Président. Premièrement, nous avons réduit l'impôt sur le revenu pour 22 millions de Canadiens — un chiffre assez conséquent. Les conservateurs se sont malheureusement opposés à cette mesure. Deuxièmement, nous venons en aide aux Canadiens qui ont plus de difficultés que les gens aisés. Le député a entendu ma liste de mesures. Le Programme national d'alimentation scolaire, par exemple, aide des milliers d'enfants — plus de 10 000 dans ma région — qui ne pourraient autrement pas aller à l'école le ventre plein et qui auraient donc du mal à acquérir les connaissances nécessaires pour devenir de bons citoyens.

● (2010)

[Français]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, mon collègue a savamment fait remarquer que la mesure dont on parle aujourd'hui est liée à la conjoncture. Il a aussi parlé des mesures que le gouvernement a mises en place pour aider les gens à faire face au coût de la vie, même si on n'est pas d'accord sur tout.

Cependant, il y a une chose sur laquelle le gouvernement libéral fait souvent l'impasse. C'est la question des aînés. Ceux qui ont le plus souffert depuis la sortie de la pandémie, ce sont les aînés de 65 à 74 ans, qui souffrent encore d'une iniquité et qui n'ont jamais vu leur pouvoir d'achat augmenter.

Comme mon collègue avait bien commencé en disant que le gouvernement doit aider les gens quand il y a un passage à vide et quand il y a une conjoncture qui leur est défavorable, est-il d'accord avec moi pour dire qu'augmenter la Sécurité de la vieillesse pour les 65 à 74 ans serait une bonne mesure?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je suis très reconnaissant de cette excellente question. Rapidement, je vais mentionner trois choses.

La première, c'est la pension de vieillesse, comme mon collègue le sait, qui a été augmentée pour les 75 ans et plus parce qu'il a été démontré très clairement qu'après 75 ans, non seulement les besoins sont plus importants pour ces aînés, mais les revenus sont aussi plus faibles et que les femmes aînées, entre autres, se retrouvent dans des circonstances plus précaires, pour toutes sortes de raisons que l'on comprend bien.

La deuxième chose, c'est le Régime canadien de soins dentaires, qui aide dans sa circonscription à peu près 25 000 personnes, dont plusieurs milliers d'aînés. Ce sont des économies d'environ 800 \$ par année. J'encourage mon collègue, dont le chef s'oppose malheureusement au Régime canadien de soins dentaires, en à parler beaucoup aux aînés de sa circonscription lorsqu'il les rencontre. Je suis sûr qu'il fait ces rencontres régulièrement.

Ordres émanant du gouvernement

La troisième chose, c'est l'automatisation du versement des prestations. Comme je le disais, il y a presque 5,5 millions de Canadiens dont les déclarations de revenus seront automatisées, ce qui va maximiser les chances pour ces aînés, en grande partie, de recevoir les prestations dont ils ont besoin.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, je me rappelle très bien que mon collègue est venu me visiter à plusieurs reprises dans ma circonscription par le passé.

On parle justement d'un allègement du prix de l'essence de 10 ¢ le litre et de 4 ¢ le litre pour le diesel, sans compter l'élimination de la taxe sur le carbone. Mon collègue a aussi parlé des nombreux programmes que notre gouvernement a mis en place depuis le début.

Selon lui, quel est le programme qui aide le plus les concitoyens de sa région? Lequel a le plus d'effet sur les familles et les gens de sa région?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je suis toujours très heureux d'entendre et de voir même mon collègue d'Acadie—Bathurst. Comme mon collègue le sait, et je l'ai constaté moi-même, ses concitoyens l'aiment beaucoup. Ils considèrent que c'est un excellent député qui est sur place et qui est toujours prêt à défendre les intérêts de sa circonscription. C'est une circonscription qui est particulièrement importante dans le nord du Nouveau-Brunswick. La communauté acadienne a besoin de lui, et il est toujours là pour la soutenir, malgré toutes les difficultés qu'il y a à servir une région un peu plus éloignée des grands centres.

Puisqu'on parle des programmes les plus importants, je sais qu'il y a à peu près 20 000 familles dans sa circonscription qui reçoivent l'Allocation canadienne pour les enfants. Ça réduit de 50 % la pauvreté des enfants dans sa circonscription. Il est là depuis le début pour appuyer cette mesure.

[Traduction]

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre pour représenter les formidables habitants de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. Leurs témoignages et leurs observations me guideront toujours dans cette enceinte, comme c'est le cas dans le cadre du présent débat sur le projet de loi C-38.

Pour les régions rurales et isolées comme celle que je représente, la voiture est une nécessité. Ce n'est pas un choix. Quand j'ai consulté GasBuddy avant de venir à la Chambre aujourd'hui, j'ai constaté que le prix de l'essence ordinaire atteignait 2,09 \$ le litre, et celui du diesel, 2,95 \$ le litre. Que l'on habite à Tulameen, Princeton, Keremeos, Cawston, Osoyoos, Rock Creek, Midway, Greenwood, Grand Forks, Christina Lake ou Castlegar, le fait est que l'on se déplace en voiture, ce qui signifie que presque tout le monde paie le prix fort à la pompe.

Le trajet à travers ma circonscription que je viens de décrire fait 360 kilomètres. Contrairement aux régions urbaines du pays que représentent de nombreux collègues libéraux en face de moi, il n'y a pas de SkyTrain. Il n'y a ni métro, ni LimeBike, ni trottinette électrique auxquels mes concitoyens peuvent avoir recours pour se déplacer dans ma circonscription.

Le prix élevé de l'essence touche également les coûts de transport, qui se répercutent ensuite sur presque tous les articles vendus dans les magasins. Maintenir les prix bas à la pompe, ce dont nous

parlons depuis un an, c'est maintenir les prix bas sur les produits essentiels chez Walmart, Canadian Tire et Safeway. C'est vrai non seulement pour les habitants de ma circonscription, mais aussi pour tous les Canadiens qui vivent dans une région éloignée ou rurale, des collectivités insulaires aux territoires arctiques.

C'est pourquoi, depuis le printemps, mes collègues et moi, de ce côté-ci de la Chambre, soutenons qu'à une époque où le prix de l'essence est plus élevé, en raison des conflits à l'étranger et des décisions politiques prises chez nous, il est de la plus haute importance que tous les députés agissent pour réduire le prix de l'essence là où nous le pouvons. Personne ne prétend qu'il peut ou qu'il doit tomber à zéro comme par magie. Cependant, offrir un allègement fiscal à la pompe est le moins que nous puissions faire alors que tant de Canadiens sont dans le besoin.

Ce n'est pas une coïncidence si le manque de logements abordables est la principale préoccupation dont mes concitoyens m'ont fait part cet été. Je suppose que tous les députés ont entendu la même chose lorsqu'ils étaient dans leur circonscription cet été. Bien sûr, il y avait d'autres préoccupations, notamment les soins de santé, les droits de douane et les feux de forêt. Dans ma région, comme beaucoup le savent, les feux de forêt ont frappé de plein fouet Summerland et la région de Penticton. C'était évidemment le sujet de conversation principal, mais le prix de l'essence était très important, car il a grimpé de 25,7 %, alors que les coûts énergétiques globaux ont bondi de 16 %. Cela a fait grimper les coûts de transport de 7 % et le prix des aliments de 3 %.

Un récent sondage a révélé que 63 % des Canadiens s'opposent à ce que les libéraux rétablissent la taxe d'accise sur le carburant, dont 43 % qui s'y opposent fermement. Cela inclut 72 % des aînés, 68 % des femmes et 61 % des personnes de 35 à 54 ans. L'opposition est présente dans toutes les régions du pays: 71 % au Manitoba et en Saskatchewan; 64 % en Colombie-Britannique, en Alberta et dans le Canada atlantique; 62 % en Ontario; et 60 % au Québec. Autrement dit, tout le monde s'oppose à cette taxe. Il n'y a aucune raison pour que la Chambre ne puisse pas satisfaire à leur demande.

● (2015)

Lorsque les libéraux ont annoncé ce qu'ils ont présenté comme un allègement de la taxe sur l'essence pour la période estivale, il était évident que la mesure était non seulement insuffisante, mais aussi très déroutante. Lorsque j'ai interrogé des députés ministériels au sujet de cette politique, aucun n'a été en mesure de confirmer son maintien au-delà de l'été. La députée de Delta a même laissé entendre que cette mesure visait à encourager les gens d'explorer la province et d'y faire du camping.

Même si j'ai pu sillonner une grande partie de ma belle province cet été, tous ces déplacements ont coûté une petite fortune. Je connais d'ailleurs plusieurs Britanno-Colombiens qui ont dû renoncer à leurs voyages en voiture ou à leurs expéditions de chasse cet été parce que tout était hors de prix, notamment l'essence.

Ces coûts ne feront qu'augmenter dès que la neige se mettra à tomber. Voilà pourquoi mes collègues et moi avons insisté sur la nécessité de prolonger la réduction de la taxe sur l'essence afin qu'elle offre un répit aux Canadiens bien après la fête du Travail. Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui découle de cette volonté d'éviter une augmentation de taxe punitive qui serait entrée en vigueur ce mois-ci à la pompe.

Ordres émanant du gouvernement

Les beaux discours des libéraux ne se reflètent ni dans le portefeuille ni dans le compte de banque des Canadiens. Ils n'ont pas les moyens de payer plus de taxes. Grâce à la pression exercée par les conservateurs pour faire baisser le coût de la vie, les Canadiens garderont plus d'argent dans leurs poches lorsqu'ils feront le plein ce mois-ci. Cela dit, il est possible d'aller encore plus loin en améliorant le projet de loi à l'étude.

Selon son libellé actuel, le projet de loi C-38 suspendrait la taxe sur les carburants jusqu'au 31 janvier prochain. Le 1^{er} février, elle serait rétablie, mais réduite de moitié, puis elle recommencerait à s'appliquer pleinement le 1^{er} avril. Le gouvernement est-il en train de prédire que, d'ici au 1^{er} avril, les Canadiens n'auront plus de problèmes avec les prix à l'épicerie, leurs factures de chauffage ou le prix à la pompe? Est-ce que la situation changera complètement d'ici là? Je doute que les libéraux aient inventé un genre de boule de cristal, alors pourquoi mettre une date limite sur le répit dont les gens ont besoin? Pourquoi rétablir des taxes que les libéraux ne considèrent pas comme nécessaires actuellement?

Les libéraux ont rempli les coffres de l'État à coup de mesures fiscales et de droits injustifiés, prélevés dans les poches des Canadiens. Ils ont gaspillé beaucoup plus de deniers publics que ce que requiert le financement adéquat de la santé, de la réfection des routes et de la défense nationale. Les Canadiens ne devraient pas avoir à mettre davantage la main à la bourse parce que les libéraux lancent l'argent par les fenêtres.

Le ministre des Finances a lui-même dit que le congé de taxe sur les carburants profite aux camionneurs, aux agriculteurs, aux constructeurs domiciliaires et aux livreurs. Or, ne serait-ce pas encore plus profitable pour eux que le gouvernement le prolonge jusqu'à la prochaine fête du Canada, comme nous le réclamons? Ne serait-ce pas profitable pour eux qu'il élimine pour de bon certaines des taxes à la pompe, comme le réclament les conservateurs? La seule raison de laisser les taxes sur les carburants remonter, c'est évidemment parce que le gouvernement choisit de privilégier l'augmentation des taxes plutôt qu'un répit limité.

Nous demandons la suppression de toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel, y compris la taxe d'accise sur les carburants. L'élimination définitive des taxes coûteuses sur les carburants, comme la taxe liée à la norme sur les combustibles, contribuerait à maintenir les prix à un niveau plus bas. Le gouvernement libéral n'a pas besoin de percevoir plus d'argent auprès des Canadiens par la voie de taxes sur l'essence pour financer des projets fantaisistes et inutilement coûteux comme le projet ferroviaire Alto, qui coûtera aux Canadiens entre 60 et 90 milliards de dollars pendant son cycle de vie. Au lieu de se voir obligées de dépenser entre 8 000 et 9 000 dollars pour des priorités de l'Est du Canada, les familles de quatre personnes de ma circonscription souhaitent que l'argent provenant de la taxe sur l'essence soit consacré à des infrastructures locales efficaces, comme la route secondaire reliant Okanagan-Sud à Kelowna, que nous réclamons depuis des années.

Les conservateurs appuient les demi-mesures proposées par les libéraux, comme celles contenues dans le projet de loi C-38, si cela permet aux Canadiens de réaliser quelques économies, mais nous ferons pression pour obtenir davantage. Ce projet de loi pourrait offrir un allègement plus important et plus durable, mais seulement si nous l'amendons. J'espère que tous mes collègues de la Chambre pourront travailler ensemble pour y parvenir.

• (2020)

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, entendre ma collègue parler des pressions exercées par les conservateurs pour maintenir l'abordabilité pour les Canadiens m'a singulièrement intriguée. Je trouve ça un peu paradoxal. Si c'est le cas, je me demande si ma collègue peut expliquer pourquoi ils ont voté à maintes reprises contre toutes les mesures qui visaient à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, comme le régime de soins dentaires, la réduction d'impôt pour 22 millions de Canadiens, l'assurance-médicaments et le programme national d'alimentation scolaire. Je pourrais continuer, mais la Chambre ne siège que jusqu'à minuit.

Helena Konanz: Monsieur le Président, les conservateurs font pression pour rendre la vie plus abordable. Quand des séries de projets de loi ou des politiques insensées nous sont présentées, nous ne les acceptons évidemment pas toutes. Il faut que le coût de la vie soit plus abordable pour les Canadiens. Nous réclamons une réduction des taxes sur l'essence partout, mais dans une circonscription comme la mienne, qu'il faut sept à huit heures de route pour traverser, on peut comprendre pourquoi les Canadiens ou les habitants de ma circonscription ont besoin d'une baisse du prix de l'essence. C'est ce que nous réclamons depuis l'année dernière.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Merci, monsieur le Président.

J'étais récemment dans votre circonscription, et j'ai observé certains des problèmes dont vous avez parlé...

Le vice-président: Je dois interrompre le député. Je sais qu'il est tard, mais on ne peut pas utiliser le « vous » en parlant d'un autre député. Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence lorsqu'il s'adresse à un autre député.

J'invite le député à poursuivre.

William Stevenson: Monsieur le Président, si l'on examine les délais fixés, je ne sais pas ce qu'il en est de la circonscription britannico-colombienne, mais je sais que, dans ma circonscription, Yellowhead, le prix de l'essence est très souvent à son plus bas niveau en janvier. Il recommence à grimper au printemps. Cela me frappe chaque fois. C'est à ce moment-là que les prix atteignent leur niveau le plus élevé.

Pensez-vous que la suspension temporaire de cette taxe, puis sa réinstauration, aideront vraiment les Canadiens à l'avenir?

• (2025)

Le vice-président: Ce n'est pas à moi de répondre. Encore une fois, je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence plutôt qu'aux autres députés directement.

La députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest a la parole.

Helena Konanz: Monsieur le Président, il s'agit manifestement d'une solution provisoire. Je ne pense pas qu'il y ait présentement, à la Chambre ou ailleurs au Canada, la moindre personne qui s'attende à ce que le coût de la vie soit beaucoup plus bas à compter du mois d'avril, date à laquelle cet allègement fiscal prévu dans le projet de loi doit prendre fin. Nous devons envisager les choses à long terme. L'hiver s'annonce rude. La situation va être très difficile dans ma circonscription.

Ordres émanant du gouvernement

Comme de nombreux députés le savent, beaucoup d'habitants de ma circonscription ont notamment été victimes des récents feux de forêt. Notre secteur touristique a malheureusement touché le fond en raison des feux qui se sont déclarés pendant la haute saison touristique. Cela ne concerne pas uniquement ma circonscription. Partout au Canada, les temps sont très durs, et nous aurons besoin d'une aide qui s'étendra bien au-delà du mois d'avril.

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, la réponse que ma collègue a donnée à ma collègue du Québec il y a deux questions me laisse perplexe. Elle a dit qu'elle appuierait toujours les mesures favorisant l'abordabilité, mais pas toutes. Elle est heureuse d'appuyer cette mesure-ci. Je souhaite d'ailleurs la féliciter d'avoir appuyé le renvoi du projet de loi au comité.

Quelle autre mesure d'abordabilité a-t-elle appuyée? Je sais qu'elle n'a pas appuyé les réductions d'impôt pour 22 millions de Canadiens. Lorsqu'il a été question d'offrir aux aînés un programme de soins dentaires, elle s'y est opposée. Quand on a voulu faire en sorte que les jeunes enfants bénéficient d'un meilleur accès à des aliments sains pour les aider à apprendre à l'école, elle n'était pas non plus d'accord.

Je pense que c'est la première fois qu'elle appuie une mesure d'abordabilité. Je suis bien content que la députée appuie l'adoption du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. Après tout, à cheval donné, on ne regarde pas la bride, mais je me demande si elle pourrait nous dire pourquoi cette mesure est la première qu'elle appuie.

Helena Konanz: Monsieur le Président, je constate avec grand amusement que le député ne fait que regarder la bride du cheval qui lui est donné. Les libéraux ont un déficit de près de 100 milliards de dollars, un des déficits les plus élevés jamais enregistrés. Ce sont mes enfants et les enfants des Canadiens qui vont souffrir lorsqu'ils essaieront d'éponger ce déficit.

[Français]

Caroline Desrochers (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-38.

Chacun sait que nous vivons une période tumultueuse depuis plus d'un an maintenant. Pendant la période électorale de 2025, nous nous sommes vraiment engagés à être là pour aider les Canadiens et c'est ce que nous avons fait depuis le début de notre nouveau gouvernement. Nous avons mis de l'avant des mesures pour améliorer l'abordabilité pour les Canadiens. Nous sommes aussi en train de jeter les bases d'une vision économique à plus long terme afin de bâtir une économie plus forte et plus résiliente, en faisant face à tout ce qui se passe concernant la guerre commerciale injuste. Nous avons mis de l'avant des programmes pour soutenir les travailleurs et les entreprises pendant la tempête. Évidemment, ce qui nous touche ce soir, particulièrement dans nos débats, c'est la manière d'appuyer les familles pour rendre la vie plus abordable. Depuis le début de notre mandat, nous avons vraiment gardé le cap. Nous mettons en œuvre ce que nous avons dit que nous ferions et nous jetons les bases d'une économie qui va être plus forte et plus solide à l'avenir.

Nous avons déjà mis beaucoup de mesures en place pour l'abordabilité. Tout à l'heure, c'était intéressant d'entendre ma collègue de l'autre côté de la Chambre parler du conflit militaire actuel qui a un impact sur le prix de l'essence. Si je me rappelle bien, au printemps

dernier, quand nous avons commencé à parler des effets potentiels de ce conflit militaire, il y avait beaucoup de rires de l'autre côté de la Chambre indiquant que nous allions chercher ça dans les nuages. Aujourd'hui, c'est très clair: chaque fois que les Canadiens vont faire le plein d'essence, ils constatent à quel point ils sont touchés par les conflits et la situation géopolitique mondiale.

Ce que nous mettons de l'avant aujourd'hui, ce sont vraiment des mesures pour maintenir la suspension de la taxe d'accise que nous avons annoncée au printemps. Nous avons annoncé plus tôt ce mois-ci que nous prolongerons la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au 31 janvier 2027. Ensuite, nous appliquerons une réduction graduelle de 50 % jusqu'à la fin du mois de mars 2027.

Comme toutes les mesures que nous prenons depuis le début du mandat de notre nouveau gouvernement, ce sont des mesures qui sont bien considérées, qui sont graduelles et qui sont ancrées dans la réalité. Nous, nous vivons dans la réalité, soit ce qui se passe dans la vraie vie des Canadiens. Nous voulons prendre le temps d'examiner la situation et voir si elle changera. C'est pour ça que nous prenons cette approche graduelle. Ça va vraiment permettre de réduire les dépenses quotidiennes des familles, des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'aider les entreprises dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison.

Avec la suspension que nous avons annoncée au printemps et qui se prolonge, la taxe d'accise fédérale de 10 ¢ le litre pour l'essence et de 4 ¢ le litre pour le diesel est suspendue. On estime que ça va permettre d'économiser environ 5,75 \$ par plein d'essence. Si on pense qu'une famille fait le plein environ une fois par semaine, ça fait quand même des économies assez importantes à la fin de l'année. C'est seulement un exemple parmi tant d'autres de tout ce que nous mettons en œuvre pour continuer d'aider les Canadiens à faire face aux défis de l'époque et aux défis du coût de la vie.

Nous faisons tout ça en mettant aussi en place les bases solides, comme je le disais tout à l'heure, d'une économie. En ce moment, nous avons la croissance la plus forte du G7. Nous revenons d'une semaine exceptionnelle où le monde a vraiment convergé à Toronto parce qu'il est intéressé par tout ce qui se passe au Canada et au message que notre gouvernement envoie aux entreprises et aux investisseurs tant étrangers que nos grands fonds de pension canadiens. C'est pour cette raison qu'on a vu la semaine dernière des engagements records d'investir ici, au Canada, s'élevant à 500 milliards de dollars.

La suspension de la taxe d'accise, c'est une mesure parmi plusieurs pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Nous en avons annoncé plusieurs, nous en avons pris plusieurs et nous en avons reconduit plusieurs depuis le début de notre mandat.

• (2030)

Ce qui ressort clairement de ce que nous avons fait, c'est que notre gouvernement va continuer d'être là pour les Canadiens, et que les programmes sociaux que nous avons mis en place continuent de jouer un rôle central et d'être vraiment la clé de tout ce que nous faisons. Nous ne laisserons aucun Canadien ou Canadienne derrière. On sait que trop de familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Les gens n'ont pas besoin de promesses abstraites, mais ils ont besoin d'un soutien tangible, immédiat et durable. C'est ce que nous accomplissons depuis que nous sommes arrivés, depuis que le mandat de notre nouveau gouvernement a débuté l'année dernière, en avril 2025.

Je vais nommer quelques mesures que nous avons mises en place. Il y a l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui touche 12 millions de Canadiens. Ces 12 millions de Canadiens bénéficient déjà, à l'heure où on se parle, d'un supplément du crédit de TPS. Ça va vraiment leur offrir un soutien accru. Cette aide peut atteindre jusqu'à 1 890 \$ à une famille de quatre personnes au cours de la première année, puis 1 400 \$ les années suivantes. C'est un soutien concret pour l'épicerie, pour les factures et pour les dépenses quotidiennes. Cependant, ce n'est pas tout ce que nous avons fait. C'est aussi pour ça que nous avons éliminé la redevance fédérale sur les combustibles pour les consommateurs. Cette mesure a été officialisée il y a maintenant un an, lors de l'adoption du projet de loi C-4.

Nous avons également réduit les impôts de près de 22 millions de Canadiens. Nous avons fait passer le taux pour la première tranche de revenus de 15 % à 14 %. Ce sont des économies tangibles qui s'additionnent les unes aux autres. Plus tôt, mon collègue parlait du Régime canadien de soins dentaires qui a été lancé. Quand je parle aux gens dans ma circonscription, Trois-Rivières, je vois que le coût de la vie est un enjeu qui est au cœur de leurs préoccupations. C'est un enjeu prioritaire, tout comme la guerre tarifaire et la situation économique. Ce sont les choses qui leur tiennent à cœur. On me parle toujours du régime dentaire. Quand je vais visiter des résidences de personnes âgées, on me parle toujours du régime dentaire. Ça change la vie des gens. Ça donne un vrai soutien aux familles qui n'ont pas la chance d'avoir des régimes d'assurance très généreux. Le fait de pouvoir compter sur le régime dentaire change les choses concrètement.

Nous avons aussi éliminé la taxe sur les produits et services pour les acheteurs d'une première maison de moins de 1 million de dollars. Évidemment, ça s'ajoute à tout le travail que nous faisons pour rendre le logement plus abordable, notamment au moyen de Maisons Canada. Évidemment, nous sommes en train de construire du logement abordable, du logement social partout au pays, mais c'est important d'appuyer aussi les Canadiens et les Canadiennes, les jeunes familles pour qu'ils puissent un jour penser à avoir accès à la propriété. Ça, ce sont des mesures concrètes.

Nous avons aussi instauré des mesures pour diminuer les coûts du système bancaire. On sait que, parfois, quand les familles ont de la difficulté, il peut arriver que des chèques sans fond passent dans un compte. Une chose s'ajoute à une autre, puis à une autre, ce qui augmente le niveau de stress des gens et des familles qui ont de la difficulté à boucler leur budget. C'est pour ça que nous avons mis un plafond de 10 \$ sur les frais que les banques peuvent facturer aux clients lorsque leur compte est à découvert.

Pour conclure, je dirai que nous sommes là pour les Canadiens. Nous l'avons démontré au moyen de mesures concrètes. La prolon-

Ordres émanant du gouvernement

gation de la suspension de la taxe d'accise sur l'essence est une autre de ces mesures qui s'ajoute à tout ce que nous avons déjà fait. C'est vrai que nous vivons des temps difficiles. C'est vrai que les Canadiens et les Canadiennes, partout, traversent des périodes difficiles, mais de notre côté de la Chambre, nous serons toujours là pour aider les Canadiens en rendant la vie plus abordable.

• (2035)

[Traduction]

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, j'ai posé une question à notre collègue plus tôt aujourd'hui et je vais la poser de nouveau.

Je me demande simplement si la députée d'en face pense qu'il est préférable de continuer à ne pas percevoir la taxe afin de donner un répit aux Canadiens, au lieu de ramener une taxe et de compenser les coûts, ce qui veut dire qu'on prend de l'argent dans une poche des Canadiens pour leur redonner dans une autre poche.

Ne serait-il pas préférable de ne pas percevoir la taxe, tout simplement, et de prolonger indéfiniment ce congé de taxe d'accise sur le carburant?

[Français]

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes à l'écoute des Canadiens et des Canadiennes. Nous avons fait des consultations prébudgétaires. Nous nous promenons dans nos circonscriptions et nous écoutons ce que disent les gens.

Les Canadiens nous ont élus en 2025 sur la base du plan, du vrai plan, chiffré en plus, que nous leur avons présenté. C'est sur cette base qu'ils nous ont élus. Nous avons pris l'engagement envers les Canadiens de continuer de mettre en avant ces mesures et c'est ce que nous faisons. Nous respectons l'engagement. Nous continuons d'être là pour les Canadiens avec des mesures comme celle que nous étudions ce soir, d'ailleurs.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, comme ma collègue est la secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de l'Infrastructure, je suis sûr qu'elle va être capable de nous parler de certains programmes dans ce domaine.

Dans ma circonscription, les logements poussent comme des champignons, si je peux m'exprimer ainsi. À la grandeur de la circonscription, des municipalités dépassent quand même leurs objectifs de construction à plus de 300 %.

Quand on parle d'abordabilité, on parle de faire en sorte que les gens puissent se loger à un coût moindre. Je me demande si ma collègue peut nous parler des différents programmes relatifs à l'infrastructure et au logement, dans le portefeuille du ministre qui en est responsable.

• (2040)

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Nous avons justement aujourd'hui fait une annonce pour le Fonds canadien de protection des loyers. Nous avons maintenant ouvert le Fonds d'acquisition de logements canadiens qui va préserver les logements abordables qui existent déjà pour s'assurer qu'ils ne sont pas remis sur le marché avec un loyer augmenté après qu'ils ont été rénovés. Nous investissons 1,5 milliard de dollars dans le Fonds d'acquisition de logements canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Cela s'ajoute évidemment à tout ce que nous faisons avec Maisons Canada. Nous avons déjà conclu des ententes avec 19 provinces, entités et organisations pour construire du logement abordable partout au Canada. On parle de logement social, de logement abordable. Nous avons aussi changé la définition de logement abordable pour ramener ça à 30 % du revenu d'une famille, afin de veiller à ce que les familles canadiennes puissent se payer le logement qui convient à leurs besoins et à leur budget.

[Traduction]

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, je trouve vraiment encourageant d'entendre les députés libéraux reconnaître, aujourd'hui, à quel point la taxe d'accise a une incidence sur l'abordabilité. Parmi les autres choses qui ont été mentionnées, notons particulièrement les fluctuations du prix du diesel, qui continueront d'avoir une incidence sur le prix des aliments. Ce problème ne sera pas de courte durée, mais le gouvernement propose une solution de courte durée.

Je me demande donc si la députée pourrait expliquer pourquoi le gouvernement a choisi une approche qui l'oblige à renouveler constamment cette mesure et à y consacrer du temps à la Chambre, alors qu'il s'agit manifestement d'un problème à long terme. Il pourrait transformer sa solution temporaire en solution à long terme en annulant la taxe. Il contribuerait ainsi à rendre la vie plus abordable, en particulier pour les producteurs d'aliments, tout en apportant de la stabilité dans le contexte actuel.

[Français]

Caroline Desrochers: Monsieur le Président, dans mon discours, à l'instar de mes collègues, j'ai parlé de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Ce sont toutes des mesures qui aident les familles canadiennes à faire face aux coûts d'épicerie plus élevés. Au-delà de ça, nous avons adopté la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui va vraiment venir aider le milieu de la transformation et aider à faire baisser les coûts de l'épicerie.

[Traduction]

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un grand privilège et un honneur de prendre la parole au nom des habitants d'Elgin—St. Thomas—London-Sud, même si, malgré notre absence de la Chambre au cours des derniers mois, je constate que peu de choses ont changé avec les libéraux. Ils sont encore tout aussi déconnectés de ce que vivent la majorité des Canadiens, qui constatent qu'ils n'ont pas les moyens de vivre dans ce pays après 11 ans de gouvernement libéral. Ils refusent toujours de se regarder dans le miroir et d'admettre qu'ils font partie du problème et qu'ils ne peuvent donc pas faire partie de la solution. Plus important encore, il faut les forcer, à leur corps défendant, à faire ce qui s'impose. Le projet de loi qu'ils présentent aujourd'hui est un pas dans la bonne direction, mais seulement un pas, tout petit, vers le résultat visé.

En avril dernier, alors que nous assistions à la flambée du prix de l'essence dans ce pays, les conservateurs ont déclaré qu'il fallait supprimer toutes les taxes fédérales sur les carburants afin de donner un peu de répit aux Canadiens. Les libéraux ont fini par se rallier à cette idée, mais ils n'ont proposé qu'une fraction de l'allègement fiscal que nous réclamions, et pour une durée bien plus courte. Même la prolongation proposée aujourd'hui est loin d'être suffisante, alors que les Canadiens n'ont toujours pas les moyens de faire le plein. Je dirais que cela est particulièrement évident dans des circonscriptions comme la mienne, où la voiture est une néces-

sité et non un luxe. Si l'on vit à Vienna, à Fingal ou à Port Stanley, en Ontario, il faut prendre la voiture pour se déplacer. Souvent, les travailleurs doivent emprunter la voiture pour se rendre au travail. Les élèves doivent emprunter la voiture pour se rendre à l'école. C'est la réalité.

Le prix élevé des carburants et les taxes élevées sur ceux-ci constituent un fardeau disproportionné pour les Canadiens des régions rurales, ces gens que les libéraux méprisent souvent et qu'ils ne reconnaissent pas vraiment. Il suffit d'examiner ce que les libéraux eux-mêmes ont déclaré par le passé au sujet des taxes sur les carburants.

Fait intéressant, en avril, quand nous avons initialement demandé cette réduction de la taxe sur les carburants, la plus forte, et non celle des libéraux, les libéraux ont rejeté l'idée. Ils ont en quelque sorte balayé la question du revers de la main. Quand nous avons demandé s'ils allaient réduire les taxes sur les carburants, le ministre des Finances a répondu: « Nous n'avons pas de leçons à recevoir des conservateurs. » C'était un lundi. Le mardi, ils ont adopté notre politique.

Nous avons eu d'autres exemples de cette situation où des députés conservateurs ont pris la parole à la Chambre des communes pour demander au gouvernement libéral quand il allait accorder aux Canadiens un allègement fiscal à la pompe, et les libéraux ont répondu par la négative, parce que, fondamentalement, ils ne croient pas en cette mesure. Nous le savons.

Par exemple, le député de Winnipeg-Nord a dit que s'opposer à la taxe libérale sur le carbone, c'était être d'extrême droite. Mark Holland, l'ancien ministre libéral de la Santé, a pris la parole à la Chambre et, aussi incroyable que cela puisse paraître, a déclaré que si une famille fait un voyage en voiture, elle laisse la planète brûler parce qu'elle fait le plein pour partir en vacances en famille à un prix abordable.

C'est le genre de discours que nous entendons constamment de la part des libéraux et qui révèle leurs véritables priorités. En réalité, ils défendent les taxes sur le carburant parce qu'ils souhaitent décourager l'utilisation de véhicules à essence. L'ancien ministre libéral Steven Guilbeault a affirmé que s'opposer à la taxe sur le carbone revenait à « laisser la planète brûler » et que c'était « immoral ».

Voilà ce que l'on obtient de la part des libéraux: lorsque c'est politiquement à leur avantage, ils prétendent être opposés à la taxe sur le carbone et aux taxes sur le carburant. Une taxe sur le carburant, c'est une taxe sur la productivité. C'est une taxe sur tout ce qui doit être expédié. C'est une taxe sur le panier d'épicerie. C'est une taxe sur le transport. C'est une taxe sur littéralement tout ce qui est produit ou consommé dans une économie productive. Or, les libéraux semblent voir dans chaque taxe une occasion à saisir.

Curieusement, en avril, lorsque nous avons demandé au gouvernement libéral de réduire les taxes sur le carburant, la ministre de l'Emploi et des Familles a pris la parole à la Chambre, et il y avait des signes de dollar dans ses yeux. Elle a parlé d'une « une manne de portée historique ». Pendant la période des questions, elle a répondu à ma collègue, la cheffe adjointe du Parti conservateur, que les libéraux sauraient mieux dépenser cet argent que les conservateurs.

Voilà ce que voient les libéraux: des occasions à saisir. Les libéraux voient les Canadiens comme une vache à lait, tandis que les Canadiens voient leur pouvoir d'achat diminuer et le coût de la vie continuer d'augmenter sous les libéraux. C'est pourquoi nous réitérons notre demande d'éliminer toutes les taxes fédérales sur le carburant. Selon nous, cette mesure devrait être maintenue au moins jusqu'à la fête du Canada. Pour ma part, j'estime qu'il faudrait envisager l'élimination définitive de ces taxes.

• (2045)

C'est un levier que le gouvernement a à sa disposition. C'est un moyen direct de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et d'alléger la pression, non seulement pour les Canadiens des régions rurales, mais aussi pour l'industrie, les étudiants, les parents seuls, les aînés et tous ceux qui ont besoin de carburant pour vivre, que ce soit directement ou indirectement. C'est une question de bon sens. Les libéraux ont déjà fait un pas dans la bonne direction. Pourquoi ne vont-ils pas jusqu'au bout? Pourquoi ne se prononcent-ils pas en faveur d'une mesure d'abordabilité concrète qui aiderait les Canadiens dans leur situation actuelle?

J'en reviens à la thèse que j'ai présentée au début de mon intervention. Il faut forcer les libéraux à faire ce qui s'impose à leur corps défendant. C'était le cas avec la taxe sur le carbone pour les consommateurs, et c'est le cas avec le congé de la taxe d'accise fédérale sur les carburants. Ce sera probablement le cas avec la taxe sur le carbone pour les industries. À un moment donné, ils finiront par se rallier à nous lorsqu'ils se rendront compte qu'ils faisaient fausse route, puis ils feront semblant d'avoir été avec nous depuis le début.

Paradoxalement, lorsque ce sont les libéraux qui s'y emploient, la manipulation ne s'accompagne pas d'une taxe sur le carbone. Je ne sais pas comment ils y sont arrivés, mais pourquoi ont-ils mis autant de temps à le faire? Je ne sais pas s'ils attendaient la publication des sondages. Je ne sais pas s'ils attendaient de savoir si cela leur était politiquement avantageux, mais c'est la bonne chose à faire.

Il est intéressant de constater que tous les défenseurs acharnés de la réduction du déficit surgissent comme par magie des banquettes libérales dès qu'on évoque la nécessité d'alléger la facture de carburant des Canadiens. On ne voit pas la trace de ces gens-là quand le premier ministre affiche des déficits de l'ordre de 70 milliards de dollars. À ce moment-là, le déficit ne les préoccupe pas.

Juste pour anticiper une question que pourrait poser un député d'en face, cela s'explique par la hausse des prix des carburants, qui est due à des facteurs qui échappent au contrôle du gouvernement. Personne ne prétend que le gouvernement est responsable de certains de ces facteurs mondiaux, mais il est responsable des taxes. Cette hausse soudaine des prix signifie que les recettes fiscales sur les carburants que le gouvernement va percevoir n'avaient en réalité jamais été prévues au budget.

À moins que le budget précédent du gouvernement n'ait été établi en fonction de cette guerre, ce dont je doute, le gouvernement n'avait pas prévu cette augmentation des recettes tirées des carburants. Cette mesure ne porte donc pas réellement préjudice aux caisses de l'État, qui a pourtant grand besoin d'être dégraissé, mais c'est là un sujet pour une autre fois. Cette mesure ne nuirait pas réellement aux caisses de l'État, mais ne pas la mettre en œuvre cause du tort aux Canadiens. Ne pas la mettre en œuvre exerce une pression sur des familles qui ne peuvent déjà plus la supporter.

Ordres émanant du gouvernement

Plus tôt aujourd'hui, j'ai mentionné à la Chambre une histoire qui m'a été très difficile à entendre. Cela dit, elle a été bien plus difficile à vivre pour les personnes qui l'ont racontée. Un groupe de personnes âgées que j'ai rencontré m'a expliqué qu'elles sautaient littéralement des repas en raison du prix des aliments. Depuis que j'ai publié cette vidéo sur les réseaux sociaux, d'autres personnes m'ont contacté pour me faire part d'histoires très similaires, des histoires à briser le cœur. Ce sont les visages humains qui se cachent derrière les statistiques sur les millions de Canadiens qui ont désormais recours aux banques alimentaires, alors qu'ils n'avaient jamais eu à le faire auparavant.

Il y a des travailleurs, des gens qui ont un emploi, une carrière, qui se rendent compte qu'après 11 ans de pouvoir libéral, ça ne suffit pas pour survivre au Canada. Les libéraux ne priorisent pas la baisse du coût de la vie, ils ne cherchent pas à tout prix à faire économiser de l'argent aux Canadiens, ils ne proposent pas de plan en bonne et due forme pour sauver les emplois au Canada et ils suivent le premier ministre, ce grand parleur, petit faiseur dans l'âme.

Conséquence: parce que les libéraux n'ont pas été à la hauteur pour les Canadiens, ils ont dû présenter ce projet de loi. Ils l'ont présenté parce qu'ils ont fait grimper absolument tous les prix, alors les Canadiens n'ont plus les moyens de faire le plein.

C'est notre parti qui se bat pour les Canadiens. C'est notre parti qui se bat pour le Canada. C'est notre parti qui veillera à ce que les taxes sur les carburants ne plongent pas davantage de ménages dans des situations désespérées, avec une situation financière qui les conduit tout droit à la banque alimentaire. C'est une triste réalité que personne n'aurait cru possible dans un pays du G7: les statistiques des banques alimentaires font maintenant partie du quotidien. Nous ne nous en étonnons même pas. Quand nous évoquons ces statistiques, les libéraux ricanent, car pour eux, c'est juste du blabla. Néanmoins, nous allons continuer de nous battre.

Je tiens à dire dès maintenant aux libéraux que c'est avec plaisir que je donnerai mon aval à n'importe quelle mesure qui fera économiser de l'argent aux Canadiens, sauf que je me pose une question: puisque les libéraux reprennent notre politique à leur compte, alors pourquoi ne la reprennent-ils pas dans son intégralité? Ils devraient se débarrasser des taxes fédérales sur les carburants pour de bon, et non pour quelques mois seulement, de façon à pérenniser le répit.

Si c'est une bonne chose pour les Canadiens aujourd'hui, ce sera toujours une bonne chose pour les Canadiens.

• (2050)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, j'ai été frappée par les propos de mon collègue, en particulier par ce qu'il a dit vers la fin de son intervention: si cette mesure est bonne pour les Canadiens aujourd'hui, pourquoi les libéraux ne vont-ils pas jusqu'au bout et ne suppriment-ils pas définitivement cette taxe?

Si ces propos m'ont tant interpellée, c'est parce que l'incertitude a un coût. Nous sommes ici, à la Chambre, pour renouveler cette exemption, et il a été admis aujourd'hui que nous risquons de devoir le faire à répétition. Étant donné qu'il y a tant à accomplir à la Chambre, je me demande si mon collègue pourrait nous en dire plus sur certaines des autres mesures que nous pourrions prendre en faveur des Canadiens si nous n'avions pas à revenir ici tous les trois mois pour consacrer une journée à ce sujet.

Ordres émanant du gouvernement

Andrew Lawton: Monsieur le Président, ma collègue de Nanaimo—Ladysmith a accompli un travail remarquable sur la question du coût de la vie, et c'est un honneur de siéger à nouveau à ses côtés, à mon nouveau pupitre à la Chambre.

La stabilité est d'une importance capitale. J'ai déjà entendu des entrepreneurs se plaindre de l'incapacité des libéraux et du premier ministre à conclure un accord qui protégerait les emplois canadiens. Ils ont déjà du mal à planifier l'avenir, ne sachant pas à quels droits de douane et contre-mesures tarifaires ils devront faire face. Le prix du carburant en est un autre excellent exemple. Ils ne savent pas comment budgéter une dépense pendant que le gouvernement libéral tente d'adopter cette approche progressive sans s'attaquer à l'ensemble du problème.

Ce que j'ai dit dans mon intervention initiale s'applique également ici. Les gouvernements doivent utiliser tous les mécanismes à leur disposition pour préserver un coût de la vie abordable pour les Canadiens. Or, le gouvernement n'actionne ces mécanismes que très légèrement et ne dit pas aux Canadiens à quoi ils peuvent s'attendre à l'avenir.

• (2055)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, puisque cette observation vient de l'extrême droite, on pourrait faire valoir que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. Le projet de loi C-38 n'est qu'un exemple parmi d'autres qui montre que nous accordons un allègement fiscal très important pour rendre la vie plus abordable.

Depuis l'élection du premier ministre et de plus de 70 nouveaux députés libéraux, le gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives — et nous attendons toujours que les conservateurs accordent eux aussi leur appui à certaines d'entre elles —, notamment le programme pour l'épicerie, qui met de l'argent dans les poches des Canadiens, le Régime canadien de soins dentaires, sans oublier le programme qui vient en aide à des centaines de milliers d'enfants au Canada. Le Parti conservateur s'oppose à toutes ces mesures, mais il dit appuyer les mesures visant à rendre la vie plus abordable. Pourquoi n'appuie-t-il pas toutes les mesures que le gouvernement et le premier ministre ont mises en place pour aider les Canadiens à composer avec le coût de la vie?

Andrew Lawton: Monsieur le Président, j'ai étudié l'histoire et j'ai toujours voué un profond respect à la Chambre. J'ai beaucoup de respect pour la loquacité du député de Winnipeg-Nord. Par exemple, en décembre 2023, il a dit que quiconque s'opposait à la taxe sur le carbone était d'extrême droite. En février 2024, il a dit que les conservateurs étaient climatosceptiques parce qu'ils s'opposaient à cette taxe, et, plus tard la même journée, il a dit que parce que nous nous opposons à la taxe, nous voulions laisser les choses aller. Je ne sais pas ce qu'il voulait dire par là, mais je pense qu'il dramatisait une situation dont les libéraux s'attribuent aujourd'hui le mérite.

Ils n'ont aucune crédibilité sur cette question. Plus vite ils se rallieront à notre position, plus vite les Canadiens obtiendront le répit qu'ils méritent.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est une question délicate à poser au député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud. Je suis consterné. Lorsqu'il demande aux députés libéraux pourquoi ils n'appuient pas l'intégralité de la plateforme conservatrice, je ne pense pas qu'il s'agisse simplement d'une question rhétorique. Je me demande pourquoi les libéraux ne

le font pas, car ils ont abandonné leur propre plateforme. Presque tous les députés d'en face ont fait campagne en promettant de lutter contre les changements climatiques à 38 reprises et, comme Steven Guilbeault l'a souligné, ils n'ont pas mentionné les pipelines une seule fois.

Je siége dans une Chambre où les députés des deux côtés de la Chambre croient que nous pouvons lancer des pierres sur des maisons de verre et que le verre ne se brise jamais. Je ne pense pas que ce soit crédible, mais je me demande si mon collègue a quelque chose à dire à ce sujet.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, malgré nos désaccords sur les politiques, je sais que ma collègue est extrêmement cohérente et claire dans sa position, et comme elle l'a souligné, on ne peut pas en dire autant des libéraux.

Le premier ministre est pour les pipelines en Alberta, mais contre en Colombie-Britannique. Certains membres de son caucus sont tout à fait contre les pipelines, et d'autres affirment avoir tourné la page. Tôt ou tard, les Canadiens vont se demander où sont les résultats. La raison pour laquelle le premier ministre est un grand parleur, mais un petit faiseur, c'est que pour arriver à des résultats, il va falloir choisir parmi ces positions contradictoires.

Je suis heureux qu'on fasse preuve d'une certaine probité morale sur cette question d'un côté de la Chambre. Ce n'est certainement pas ce que font les libéraux.

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada. Ce projet de loi répond de façon ciblée et pragmatique aux pressions bien réelles auxquelles les familles et les entreprises canadiennes doivent faire face en raison de la forte augmentation du coût du carburant causée par les conflits mondiaux et les perturbations des marchés internationaux de l'énergie.

Les Canadiens ne sont pas responsables de cette situation, mais ils en paient le prix. Le projet de loi C-38 prolongerait jusqu'au 31 janvier 2027 la suspension totale de la taxe fédérale d'accise sur les carburants mise en place plus tôt cette année. Il rétablirait ensuite cette taxe à la moitié de son taux normal pour les mois de février et mars, avant de revenir au taux normal le 1^{er} avril.

[Français]

Dans le cas de l'essence, la suspension complète représente une économie de 10 ¢ le litre, comparativement à 4 ¢ le litre pour le diesel et le carburant d'aviation, et à 10 ¢ le litre pour l'essence d'aviation sans plomb. Ces économies sont importantes partout au Canada, mais elles le sont particulièrement dans les collectivités rurales et nordiques, incluant celle que je représente, la circonscription de Nipissing—Timiskaming.

• (2100)

[Traduction]

Dans ma circonscription, conduire n'est pas un choix. C'est souvent le seul moyen pratique de se rendre au travail, d'aller à un rendez-vous médical ou d'emmener un enfant à son entraînement de hockey. Les habitants de Mattawa, d'Englehart et de nos nombreuses collectivités rurales parcourent régulièrement de longues distances pour accéder à des services que les résidents des grands centres urbains peuvent trouver à quelques rues de chez eux. Pour bon nombre de nos concitoyens, il n'y a ni métro, ni train de banlieue, ni bus à deux pas de chez eux. Les distances ne raccourcissent pas parce que les prix du carburant augmentent, et les rendez-vous chez le médecin ne peuvent pas être reportés jusqu'à ce que les prix baissent. C'est pourquoi toute politique nationale en matière d'abordabilité doit tenir compte des réalités des régions rurales et nordiques du Canada, et c'est exactement ce que fait le projet de loi C-38.

Les dépenses en carburant ont également un impact sur les entreprises et les travailleurs qui font vivre notre économie régionale. Dans ce qu'on appelle la petite ceinture d'argile, l'une des régions agricoles les plus productives du Nord de l'Ontario, les agriculteurs utilisent du diesel pour faire fonctionner leurs tracteurs et autres machines, afin de transporter le bétail et d'acheminer les denrées alimentaires vers les marchés. Dans une région où la saison de croissance est plus courte, ce travail doit souvent être accompli dans un laps de temps très restreint. Un agriculteur ne peut pas simplement laisser son tracteur au repos parce que le diesel est devenu plus cher. Le carburant n'est pas une dépense facultative dans le secteur agricole. Il fait partie intégrante du coût de production des aliments dont dépendent les Canadiens.

C'est la même chose en foresterie. L'équipement de récolte fonctionne au carburant. Des camions se rendent dans la forêt, transportent les billes de bois vers les scieries et transportent les produits finis vers les clients. À un moment où le secteur forestier du Nord de l'Ontario est déjà confronté à des droits de douane, à l'incertitude du marché et à des conditions d'exploitation difficiles, la réduction du coût du diesel offre un allègement significatif aux travailleurs et aux entreprises. L'avantage de cette mesure s'étend bien au-delà du secteur manufacturier.

[Français]

À Mattawa, la compagnie Gincor Werx fabrique des camions spécialisés. De plus, partout dans la circonscription de Nipissing—Timiskaming, des entreprises manufacturières et des fournisseurs du secteur minier expédient des équipements et des pièces dans le Nord de l'Ontario, au Québec et ailleurs au Canada. Ces produits ne se transportent pas seuls. La diminution du coût du diesel se fait sentir bien au-delà des stations-service. Elle aide le camionneur qui transporte des produits alimentaires vers le nord, l'entreprise de construction qui déplace des agrégats et des matériaux de construction, l'entrepreneur forestier qui transporte de l'équipement ainsi que le service de messagerie qui livre des fournitures à une petite entreprise. En fin de compte, la diminution du prix du diesel contribue à réduire les coûts dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

[Traduction]

Le projet de loi C-38 prolongerait également l'allègement sur le carburant d'aviation, ce qui est particulièrement important dans le Nord de l'Ontario, où l'aviation ne se limite pas aux voyages liés

Ordres émanant du gouvernement

aux vacances et aux voyages d'affaires. En effet, ce secteur relie les collectivités rurales et éloignées et soutient le transport médical, les interventions d'urgence, la lutte contre les incendies, la recherche et le sauvetage, le déplacement de la main-d'œuvre et la prestation de services essentiels.

Aucune mesure ne règlera à elle seule tous les problèmes d'abordabilité. Le projet de loi C-38 n'est pas présenté comme une réponse permanente à l'instabilité énergétique mondiale. Il offre une aide immédiate et limitée dans le temps en réponse à une pression externe extraordinaire, point. Certains diront que ce projet de loi ne va pas assez loin et que la taxe d'accise doit être abolie de façon permanente. Je répondrais qu'être un gouvernement responsable signifie s'attaquer aux pressions immédiates tout en préservant la capacité fiscale requise pour financer les soins de santé, les infrastructures, la défense nationale et d'autres services essentiels qui sont importants pour nous tous à la Chambre.

Le projet de loi C-38 propose une approche mesurée, soit une suspension totale jusqu'en janvier, puis une période de transition de deux mois à la moitié du taux normal. Nous pouvons apporter un allègement immédiat du coût de la vie sans pour autant renoncer à l'effort à long terme visant à rendre notre économie plus concurrentielle. Il n'est pas contradictoire de viser des ambitions à long terme tout en allégeant le coût de la vie dans l'immédiat. Un gouvernement responsable doit être capable d'avancer sur ces deux fronts simultanément, et cette démarche globale se reflète dans le programme législatif actuel du gouvernement.

Parallèlement au projet de loi C-38, le gouvernement a présenté le projet de loi C-39, la Loi visant à bâtir un Canada fort. Ce projet de loi vise à apporter plus de rapidité, de certitude et de prévisibilité aux processus d'évaluation des projets fédéraux, à renforcer les corridors commerciaux et les chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'à soutenir les travailleurs qui construisent la prochaine génération d'infrastructures canadiennes. Nous avons pu constater le potentiel économique du Canada lors du Sommet canadien de l'investissement qui s'est tenu la semaine dernière à Toronto. En effet, il en a résulté près de 500 milliards de dollars en promesses d'investissement et de financement dans les infrastructures, les entreprises et les industries stratégiques canadiennes.

Nous observons aussi des progrès dans les résultats économiques du Canada. Aujourd'hui, le ministre des Finances nous a présenté ces résultats. Selon l'OCDE, le PIB réel du Canada a progressé de 0,8 % au deuxième trimestre, ce qui représente la plus forte croissance trimestrielle parmi les pays du G7. C'est important. À titre de comparaison, les économies des États-Unis et du Royaume-Uni ont progressé de 0,4 %, celle du Japon de 0,3 %, et celles de la France, de l'Allemagne et de l'Italie de 0,2 %.

Cela dit, je reconnais que ces chiffres ne signifient pas pour autant que tous les ménages se sentent en sécurité sur le plan financier. La croissance économique n'atténue pas les difficultés qu'éprouvent les Canadiens, y compris les citoyens de ma circonscription, Nipissing—Timiskaming. Elle n'atténue pas leur difficulté à payer leur épicerie, leur logement ou leur carburant. Toutefois, ces chiffres montrent que le Canada a d'importants atouts sur lesquels s'appuyer.

Ordres émanant du gouvernement

Au sein du G7 et du G20, les pays sont aux prises avec une hausse des coûts liée à la guerre, aux droits de douane, aux perturbations commerciales et à la volatilité des marchés mondiaux de l'énergie. La même situation se produit dans d'autres pays. Ce qui distingue les gouvernements, c'est la manière dont ils y font face. Notre réponse consiste à apporter une aide immédiate. C'est ce que nous faisons au Canada: nous protégeons les travailleurs et les entreprises, nous attirons les investissements, nous diversifions nos échanges commerciaux et nous accélérons la réalisation de projets qui rendront le Canada plus productif et plus résilient, tout en créant des emplois bien rémunérés. Ce sont là des objectifs que nous partageons tous dans cette Chambre.

Le projet de loi C-38 laisserait plus d'argent dans les poches des Canadiens. Il soutiendrait les entreprises qui font rouler l'économie et reconnaît l'importance de la réalité des collectivités rurales et du Nord en matière de transport. Pour toutes ces raisons, je tiens à dire aux citoyens de Nipissing—Timiskaming qui regardent cet exposé que j'appuierai le projet de loi C-38, car il revêt une importance capitale pour notre circonscription.

• (2105)

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations de la députée d'en face. Je suis sûr qu'elle a lu le projet de loi, puisqu'il ne fait que quelques lignes. Elle a dit qu'il serait positif pour une multitude de programmes gouvernementaux et qu'il apporterait beaucoup, mais quand on regarde ce qu'il ferait, on constate qu'il se limite à ne pas percevoir plus de taxe auprès des Canadiens.

La députée d'en face pourrait-elle me dire comment le fait de ne pas percevoir plus de taxe soutiendrait la création d'un plus grand nombre d'entreprises, aiderait les gens à retourner au travail et soutiendrait tous les programmes sociaux qu'elle a mentionnés? Je n'arrive pas à suivre la logique, dans ce contexte où nous avons une multitude de dépenses supplémentaires. On parle simplement ici de percevoir moins de taxe et d'aider les gens à réduire leur facture à la pompe.

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, tout à fait, l'économie est d'environ 5 \$ sur un plein typique de 50 litres. Cependant, les économies s'accumulent rapidement quand on prend conscience que ça touche les camionneurs et de nombreux types de véhicules différents qui circulent sur les routes. Ça aide à soutenir notre économie. Autrement dit, l'effet ne se limite pas à la pompe. Il est plus large.

Pour le gouvernement et pour nous tous à la Chambre des communes, c'est important. Cet allègement en particulier coûte au gouvernement 5,3 milliards de dollars si on y ajoute la mesure prise à l'origine plus tôt cette année. C'est une somme considérable. Comme je l'ai souligné, à un moment où nous cherchons à maintenir en équilibre de nombreux éléments dans l'économie, la société et le pays, il est important que nous nous assurions d'avoir la capacité financière de maintenir en équilibre toutes ces différentes mesures.

Enfin, c'est la deuxième fois que notre pays agit parce que nous reconnaissons que le conflit au Moyen-Orient se poursuit. Nous travaillerons tous de concert et nous continuerons de surveiller cette situation particulière.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue, que j'apprécie beaucoup, de son excellent discours.

Tout comme elle, je représente une grande circonscription rurale. Durant l'été, lorsque je parlais à mes concitoyens, la question du coût de la vie a souvent été soulevée, ainsi que celle du coût de l'essence. Les gens de ma circonscription comprenaient bien que la récente flambée du coût de l'essence était due à différents éléments internationaux et à l'instabilité internationale. Nous, en tant que gouvernement fédéral, devons nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler. Nous devons aussi être à l'écoute des gens. Ce projet de loi prolonge la suspension de la taxe d'accise. Je le vois comme une mesure qui répond aux besoins exprimés par les gens de ma circonscription.

J'aimerais demander à ma collègue pourquoi il est important d'être à l'écoute des gens et d'agir. Nous avons entendu parler de certaines questions pendant l'été, nous sommes revenus au Parlement et, dès la première semaine, nous avons mis en place des mesures concrètes pour aider avec le coût de la vie.

J'aimerais demander à ma collègue quelle est sa lecture de la situation.

• (2110)

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, j'apprécie vraiment la question de mon collègue. Je suis tout le travail qu'il fait dans sa circonscription. Il est effectivement très important d'être à l'écoute de nos citoyens. C'est la raison pour laquelle je suis très heureuse de voir que notre gouvernement répond aux besoins des citoyens.

Ce soir, plusieurs de mes collègues ont parlé des différentes mesures qui ont été prises. Un ensemble de mesures ont été prises pour aider à répondre à la question du coût de la vie pour les citoyens.

[Traduction]

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises aujourd'hui, il est réconfortant d'entendre les députés d'en face reconnaître que les prix du diesel et de l'essence ont une incidence sur le coût de la vie. C'est une bonne chose qu'ils reconnaissent que leurs concitoyens réclament ce type d'allègements.

Je me demande pourquoi ils recourent à nouveau à des mesures à court terme. Ils ont reconnu qu'il s'agissait d'un conflit qui n'est pas près de disparaître et qui a des répercussions. Ils ont reconnu la nécessité de se concentrer sur les éléments qu'ils peuvent contrôler. Pourquoi s'arrêter là?

Pauline Rochefort: Monsieur le Président, c'est une question légitime. Je comprends bien que certains puissent estimer que ce n'est pas suffisant et que d'autres puissent trouver que c'est trop. En somme, comme je l'ai souligné, cela coûte 5,3 milliards de dollars au gouvernement. Je pense que cela peut aussi constituer une réponse.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, je pense que je vais partager mon temps de parole avec l'un de mes collègues.

Le vice-président: Je vais interrompre la députée. Pour être clair, il n'y a pas de partage du temps de parole. Il s'agit uniquement de créneaux de 10 minutes et de 5 minutes. La députée peut disposer de ses 10 minutes, mais elle n'est pas tenue d'utiliser la totalité de son temps de parole.

Je vais laisser la députée poursuivre son intervention.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, tout comme la lasagne ou la moussaka, le prix des aliments se compose de plusieurs couches. Une taxe d'accise de quatre cents vient s'ajouter à une surtaxe de transport, elle-même superposée à des exigences supplémentaires en matière d'étiquetage, à de nouvelles restrictions d'emballage, ainsi qu'au coût associé aux engrais, à la réfrigération, à l'expédition, aux droits de douane et aux taxes.

Aucun coût ne justifie à lui seul le montant total de la facture d'épicerie. Toutefois, ce montant est l'aboutissement d'une longue chaîne de production, et chaque coût supplémentaire ajouté à cette chaîne finit par se répercuter sur le consommateur. À l'heure où le recours aux banques alimentaires atteint des niveaux records, où ceux d'entre nous qui font leurs courses comparent avec effarement les prix, et où des gens sautent des repas pour économiser de l'argent, nous avons le devoir envers les Canadiens de nous interroger sur les répercussions de chacune de nos décisions prises à la Chambre sur le prix des aliments.

Quand le premier ministre affirme, comme il l'a fait à la Chambre le 25 mars, que « [l']abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie », il me semble évident qu'il n'a pas mis les pieds dans une épicerie. Le prix des aliments a augmenté de 29 % en cinq ans, alors qu'ils n'avaient augmenté que de 9 % au cours des cinq années précédentes. Si nous avons l'impression que l'inflation alimentaire s'est accélérée, c'est parce que c'est effectivement le cas.

Le projet de loi C-38 est très court et il ferait trois choses. Il prolongerait la suspension de la taxe sur l'essence, l'essence d'aviation et le diésel jusqu'au 31 janvier 2027; il fixerait temporairement les taux de la taxe d'accise sur le carburant à 50 % des taux réguliers pour la période commençant le 1^{er} février 2027 et se terminant le 31 mars 2027; ensuite, il rétablirait les taux réguliers à partir du 1^{er} avril 2027.

J'appuie cet allègement, mais je pense qu'il ne devrait pas être temporaire. Le cycle qui consiste à offrir une aide temporaire, à paniquer à l'approche de la date d'expiration et à prolonger l'aide de quelques mois amène trop d'entreprises à se demander ce qui se passera ensuite. Le prix du diésel est déjà extrêmement instable. Le 17 septembre, Statistique Canada a indiqué que le prix du diésel pour les producteurs avait augmenté de 9,6 % en août seulement et qu'il était 75 % plus élevé qu'il y a un an. Ces fluctuations du prix d'un intrant essentiel pour les entreprises sont énormes.

Le gouvernement fédéral ne peut pas fixer le prix mondial du pétrole. Le Parlement ne peut pas promulguer de loi pour apporter la paix au Moyen-Orient ni garantir le prix du baril de pétrole brut au printemps prochain. Cependant, lorsque le marché est instable, le gouvernement a une responsabilité encore plus grande d'apporter de la stabilité dans les domaines où il peut exercer un contrôle. C'est particulièrement important dans le domaine de l'alimentation.

Agriculture et Agroalimentaire Canada estime que le transport représente 7 ¢ sur chaque dollar que les Canadiens consacrent à l'achat d'aliments produits au pays. À titre de comparaison, ce chiffre est inférieur à 5 ¢ aux États-Unis. La différence est attribuable aux grandes distances à parcourir au Canada, à la dispersion de la population et au climat, qui nous oblige à transporter les aliments sur d'énormes distances, particulièrement en hiver. Le prix du carburant a donc une incidence directe sur ce qu'il en coûte pour nourrir la population canadienne.

Ordres émanant du gouvernement

Nous le constatons dans les collectivités de ma circonscription, sur l'île de Vancouver. Ici, on parle d'avions, de trains et d'automobiles, alors qu'en Colombie-Britannique, on parle aussi d'hélicoptères et de traversiers. Une grande part de notre nourriture a été acheminée par camion, par train, par bateau ou par une combinaison des trois. Il reste toujours une autre étape à franchir dans le transport des aliments avant qu'ils n'arrivent dans une épicerie de Nanaimo, de Ladysmith ou de Gabriola. Le coût du diésel se répercute donc sur notre système alimentaire bien avant que le camion de produits frais arrive au quai de chargement de l'épicerie.

Les agriculteurs utilisent du diésel pour alimenter leur équipement pendant les semailles et les récoltes. Les ingrédients sont acheminés vers les transformateurs. Les emballages doivent être fabriqués et livrés. Les entrepôts consomment de l'énergie. Les entrepôts réfrigérés consomment encore plus d'énergie. Les produits finis sont acheminés vers les centres de distribution, les épiceries, les restaurants et les institutions.

Je préside un groupe de travail national sur l'abordabilité des aliments, et tous les agriculteurs, transformateurs et épiciers que j'ai rencontrés cet été m'ont parlé du coût du diésel. Le coût élevé du diésel a un effet domino sur toute la chaîne d'approvisionnement, et l'incertitude amplifie cet effet.

● (2115)

Le Laboratoire des sciences analytiques en agroalimentaire de l'Université Dalhousie a constaté que les prix du diésel et des produits d'épicerie ont suivi des trajectoires remarquablement similaires au cours des 30 dernières années. Cela ne veut pas dire que le diésel est le seul facteur qui influe sur le prix des aliments, mais ça confirme une réalité bien connue dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, soit que les coûts énergétiques et les coûts de transport, y compris ceux liés à l'essence, au carburant d'aviation et au diésel, sont intimement liés au prix que les Canadiens paient à l'épicerie.

Le laboratoire de l'Université Dalhousie a établi un modèle de ce que pourrait signifier le choc actuel causé par le diésel. Si les prix élevés persistent tout l'hiver, les hausses du prix des aliments pourraient être jusqu'à 0,5 à 0,7 point de pourcentage plus importantes que prévu. Un pic de courte durée pourrait avoir un effet plus près de 0,3 ou 0,4 point de pourcentage. D'une façon ou d'une autre, il nous en coûtera cher. L'analyse de l'Université Dalhousie tient compte de la façon dont les hausses du coût du diésel et d'autres chocs de prix se répercutent, pendant plusieurs mois, à travers les contrats, les stocks et la chaîne d'approvisionnement. Elle donne de solides raisons de croire, comme l'ont souligné de nombreux députés aujourd'hui dans leurs réponses et leurs interventions, que le gouvernement devra prolonger cette mesure encore une fois, voire à plusieurs reprises.

Ordres émanant du gouvernement

Nous dépensons énormément d'énergie à la Chambre à débattre du prix des aliments après qu'il a augmenté. Nous devons commencer à réfléchir aux problèmes d'abordabilité avant qu'ils ne se manifestent à la caisse, car l'incertitude et la volatilité ont un prix. Les entreprises s'en prémunissent en concluant des contrats de courte durée, en créant un plus gros fonds de prévoyance, en augmentant leurs besoins en matière de fonds de roulement ou en retardant leurs investissements. Les petites entreprises disposent généralement de moins de moyens pour se protéger des risques et d'une capacité financière moindre pour faire face à un changement soudain. Le laboratoire en agroalimentaire de l'Université Dalhousie a souligné que cette vulnérabilité des petits transformateurs et des distributeurs indépendants est l'une des nombreuses raisons qui expliquent l'inflation alimentaire.

De plus, il existe ici un principe plus large qui ne dépend pas d'un accord sur le taux définitif de la taxe. Si l'objectif stratégique est de maintenir cette taxe à zéro tant que les marchés de l'énergie sont gravement perturbés, pourquoi ne pas donner aux entreprises un horizon qui se mesure en années plutôt qu'en semaines ou en mois? Ce serait utile pour ce qui est du prix des aliments. Un gouvernement aux prises avec la volatilité des marchés devrait s'efforcer de réduire l'incertitude, pas la renforcer.

Le premier ministre parle beaucoup des choses que nous pouvons contrôler. Eh bien, la politique fiscale du gouvernement en fait partie. Les hausses du prix des aliments n'ont pas toutes la même cause, et le gouvernement ne peut pas toutes les contrôler, mais quand celui-ci ajoute des coûts ou nourrit l'incertitude, il est de notre devoir d'agir.

Les entreprises agricoles et alimentaires subissent de façon cumulative les décisions politiques de chaque ministère. Cela signifie qu'elles paient à la fois les coûts de transport, les coûts de l'emballage, les droits de douane, les coûts liés à la réglementation, les coûts énergétiques et la taxe. Chaque ministère peut conclure que ses mesures individuelles peuvent avoir un effet modeste, mais les coûts des produits alimentaires ne se limitent pas aux cloisonnements ministériels, et le coût de l'ensemble est parfois plus élevé que ses parties. Le prix final reflète l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et tous les changements de politique en cours de route.

Le Canada sera toujours un pays où la nourriture parcourt des distances considérables. Le diésel et l'essence d'aviation sont des intrants cruciaux. Une aide temporaire peut nous faire gagner du temps. Nous devrions utiliser ce temps. Quatre cents le litre, ce n'est qu'une partie du prix des aliments, mais c'est une partie qui relève entièrement du contrôle du Parlement. Étant donné que le prix du diésel a déjà augmenté de 75 % en un an, nous devrions chercher des parties que nous pouvons supprimer, et non décider du moment où nous devons les remettre en place.

J'appuie les mesures d'allègement prévues dans le projet de loi C-38. Cependant, j'aimerais que nous allions plus loin et que nous offrions la certitude à long terme qui permet aux entreprises de planifier.

• (2120)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la question de la taxe d'accise sur l'essence est une priorité absolue pour le premier ministre et le gouvernement, qui reconnaissent le problème du coût de la vie. Cette mesure est importante, et le gouvernement souhaite la faire adopter. Je tiens à ex-

primer ma gratitude et à reconnaître que nous ne pourrions pas adopter cette mesure aujourd'hui sans la collaboration de tous les députés. Nous comprenons que cette mesure est vraiment dans l'intérêt des Canadiens. Elle constitue un élément très important du programme du premier ministre et du gouvernement dans son ensemble; je tiens donc à exprimer ma reconnaissance pour cette collaboration. Je crois que c'est important.

J'aimerais simplement connaître l'avis de la députée sur l'idée que, si nous voulons réellement travailler ensemble pour répondre aux attentes des Canadiens, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, j'ai l'impression que je devrais acheter un billet de loterie. Je vous remercie de ces bons mots, et je vous remercie de reconnaître que nous sommes ici aujourd'hui pour accorder ce répit aux Canadiens parce que les conservateurs ont insisté sur ce point à maintes reprises. C'est parce que nous continuons à parler d'abordabilité, à nous concentrer sur les gens que nous servons dans nos circonscriptions et à raconter leurs histoires à la Chambre encore et encore.

Je dirais que c'est merveilleux de travailler ensemble, mais j'aimerais que vous payiez...

Le vice-président: La députée ne peut pas s'adresser directement au secrétaire parlementaire. Elle doit s'adresser au député par l'entremise de la présidence. La députée l'a fait trois fois.

Je vais la laisser terminer ses observations, puis nous reviendrons aux questions et observations.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, il est très tard, et je m'excuse de ne pas m'être adressé à la présidence. J'ai le plus grand respect pour vous, en tant que personne et en tant qu'institution.

Je dirais aux députés d'en face que les meilleures idées n'émergent jamais sans débat et sans écoute. Le gouvernement a fait adopter beaucoup de mesures législatives au printemps. Je l'exhorte à prendre le temps d'écouter et à nous permettre de faire notre travail en tant qu'opposition, c'est-à-dire de formuler des commentaires constructifs qui, espérons-le, aideront le gouvernement à comprendre qu'il pourrait en faire plus. Dans le cas présent, il s'agit de prolonger de façon plus permanente l'allègement de la taxe d'accise.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le merveilleux discours de ma collègue et j'aimerais qu'elle nous en dise un peu plus. Elle a dit qu'une grande partie de ce que fait le gouvernement consiste à contrôler ce qu'il peut contrôler, ce qui a un effet important. Les libéraux ont prévu un déficit de 78 milliards de dollars et des dépenses supplémentaires de plus de 6 milliards de dollars après avoir présenté le budget. Ils ont donc contrôlé une grande partie de ce qu'ils vont dépenser. Pendant ce temps, ils ne tiennent pas compte de la TPS ni des recettes pétrolières supplémentaires découlant du prix élevé de l'essence et du pétrole, qu'ils consomment. Cette mesure pourrait aller beaucoup plus loin s'ils le voulaient.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont les choix des libéraux touchent nos citoyens?

• (2125)

Le vice-président: Je sais qu'il est tard, mais je rappelle encore une fois aux députés de ne pas utiliser le mot « vous ».

Je ne répondrai pas, mais je vais laisser la députée de Nanaimo—Ladysmith répondre.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, je suis heureuse que mon collègue ait soulevé la question du contrôle. Si nous voulons qu'on prolonge l'allègement de la taxe sur l'essence et qu'on le rende permanent, c'est pour donner aux entreprises la possibilité d'exercer ce contrôle elles-mêmes.

Nous savons que les agriculteurs planifient leurs activités en fonction des saisons de croissance. Évidemment, j'entends souvent des agriculteurs me dire que les coûts de l'énergie nuisent à leur capacité de planifier. Les entreprises de camionnage négocient des contrats, mais leurs marges de profit sont si minces qu'elles ont du mal à se maintenir à flot, et offrir plus de certitudes par rapport au prix du carburant ferait une grande différence à long terme. Les distributeurs en alimentation créent des réseaux, mais les changements dans les habitudes d'achat en raison de l'instabilité des prix perturbent les niveaux des stocks et entraînent même plus de gaspillage alimentaire. Les transformateurs font des investissements dont les coûts s'étalent sur plusieurs années, et l'incertitude les fait hésiter, ce qui freine l'innovation et nuit davantage à la productivité.

Le gouvernement dit vouloir contrôler ce qu'il peut contrôler. L'allègement permanent du fardeau fiscal nous permettrait non seulement de contrôler ce que nous devons contrôler, mais aussi d'aider les entreprises à planifier.

Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole au sujet du projet de loi C-38, Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada.

Alors que le Canada se trouve en position de force, l'économie mondiale devient de plus en plus incertaine. De nouveaux droits de douane injustifiés, des tensions commerciales et des conflits au Moyen-Orient et en Europe font grimper les coûts pour les ménages et les entreprises et créent de l'incertitude économique ici, au pays, pour tous les Canadiens. Le gouvernement en est conscient et prend des mesures pour aider les Canadiens à gérer la hausse des coûts et à traverser cette période d'incertitude économique mondiale. Plus tôt cette année, nous avons temporairement suspendu la taxe d'accise fédérale sur les carburants, ce qui a permis aux Canadiens et aux entreprises canadiennes d'économiser 10 ¢ le litre sur l'essence et 11 ¢ le litre sur le carburant d'aviation au plomb. L'effet a été immédiat: le prix de l'essence a baissé de 11 ¢ le litre dès le premier jour de la mise en œuvre. Cela a été un véritable répit pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

Faisant fond sur la décision que nous avons prise plus tôt ce mois-ci, le ministre des Finances et du Revenu national a annoncé notre intention de prolonger cette suspension temporaire jusqu'au 31 janvier 2027 et d'appliquer 50 % du taux normal de la taxe d'accise du 1^{er} février au 31 mars 2027. Cela signifie que les Canadiens de ma circonscription, Mississauga—Lakeshore, sur les rives du grand lac Ontario, continueraient de bénéficier d'une réduction du coût de l'essence et du diesel. Soyons clairs: cette mesure contribuerait à réduire les coûts pour les Canadiens, y compris les camionneurs et les entreprises des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du logement, de la construction et de la livraison. Voilà un autre exemple de l'aide rapide et substantielle que le gouvernement offre aux Canadiens au moment où ils en ont le plus besoin.

En réduisant la pression sur les prix de l'essence et du diesel, nous aiderions les Canadiens à relever les défis d'aujourd'hui tout en jetant les bases d'une croissance et d'une prospérité à long terme alors que nous bâtissons l'économie la plus forte du G7. Ce n'est là qu'une partie d'un effort plus vaste visant à réduire les coûts pour

Ordres émanant du gouvernement

les Canadiens. C'est l'une des premières mesures que notre gouvernement a prises après les élections. Les députés d'en face se souviendront que l'une des premières choses que le premier ministre a faites a été d'annuler la redevance sur les combustibles imposée aux consommateurs, ce qui a aidé les Canadiens à économiser de l'argent à la pompe dans la plupart des provinces et territoires. Le gouvernement a également supprimé l'obligation pour les provinces et les territoires d'instaurer une tarification du carbone pour les consommateurs depuis le 1^{er} avril 2025.

Parallèlement, le gouvernement reconnaît que les problèmes d'abordabilité vont bien au-delà du coût du carburant, et c'est pourquoi nous avons pris des mesures supplémentaires pour remettre de l'argent, et plus d'argent, dans les poches des Canadiens. Par exemple, nous avons instauré la nouvelle Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. En nous appuyant sur l'ancien crédit pour la taxe sur les produits et services, nous augmentons de 25 % le montant versé aux Canadiens à revenu faible ou modeste pour les cinq premières années, à compter de juillet 2026. De plus, nous avons versé un paiement unique en juin, équivalant à 50 % des augmentations en 2025-2026, dont la valeur annuelle est celle du crédit pour la TPS.

Le gouvernement réagit aux défis mondiaux en adoptant une approche financière responsable et pragmatique. Il est important de noter que, même si nous ne contrôlons peut-être pas tous les événements mondiaux, en ce qui concerne ceux qui ont une incidence sur les prix, je tiens à assurer à mes collègues et à tous les Canadiens que le gouvernement fait le nécessaire pour conclure un accord qui atténuera ces répercussions. En réduisant les coûts pour les Canadiens d'un océan à l'autre, le gouvernement les aide à faire face au problème d'abordabilité tout en créant une économie où les Canadiens ont plus de contrôle sur leur propre avenir. Par-dessus tout, ces mesures gouvernementales permettront aux Canadiens d'améliorer leur sort et de réduire au minimum les répercussions sur le coût de la vie.

Les Canadiens veulent naturellement garder une plus grande partie de l'argent qu'ils gagnent. Ils veulent que plus de débouchés leur soient offerts pour qu'ils puissent subvenir aux besoins de leur famille, investir dans leur collectivité et bâtir leur avenir avec confiance. Notre pays est à la croisée des chemins. Beaucoup de gens dans le monde choisissent le Canada. Les néo-Canadiens sont en quête de liberté et de belles perspectives. Tout au long de l'histoire, les Canadiens se sont montrés résilients, capables de surmonter l'adversité. Au fil des ans, ils sont devenus plus prospères. Ils continueront à bâtir. Nous allons persévérer, plus unis et déterminés que jamais, pour protéger notre souveraineté et devenir plus forts. Ensemble, nous allons prendre le virage vers l'avenir.

● (2130)

Je suis revenu dernièrement d'un voyage à l'étranger, et j'ai vu de nombreuses personnes dans le monde louer le Canada. Les qualités de chef de file et l'expérience du premier ministre sont recherchées, tout comme les minéraux critiques et le potentiel inexploité du Canada. Le Canada est considéré comme un partenaire de confiance qui respecte la primauté du droit et défend la justice sociale.

Ordres émanant du gouvernement

En tant que président du comité de la défense, je suis bien placé pour dire que le renforcement de la stratégie industrielle de défense du Canada renouvelle notre confiance tout en stimulant notre économie. Qui plus est, nous cimentons notre fierté nationale. Les événements récents en disent long, notamment l'annonce faite par le gouvernement qui a été le clou du sommet de l'investissement. Nous pourrions réaliser de grands projets et renforcer notre économie, ce qui est essentiel pour financer les programmes sociaux dont les Canadiens ont besoin et qui font partie de leurs attentes. Tout comme l'Union européenne et beaucoup d'autres pays dans le monde accueillent favorablement le Canada, nous accueillons favorablement les efforts visant à élargir notre champ d'action et à cultiver nos relations, de manière à atténuer les risques géopolitiques qui ont une incidence sur les prix au pays.

Ce projet de loi serait un bon moyen d'aider les Canadiens, et j'espère que mes collègues l'appuieront dans l'intérêt de tous les Canadiens.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je me dois de réagir à l'intervention de mon collègue d'en face. J'avais l'impression d'écouter la radio. Il a une voix très radiophonique. J'ai d'ailleurs été captivé par certaines de ses observations. Il a notamment dit qu'il venait de rentrer d'un voyage à l'étranger. Je voudrais lui demander si, parmi les pays qu'il a visités, certains étaient des pays producteurs de pétrole qui imposent à leurs citoyens une taxe sur le carburant qu'ils produisent eux-mêmes, par opposition à celui qu'ils importent. Je suppose qu'en fait, ces pays importent la totalité de leur pétrole et ne tirent aucun profit du pétrole dont ils disposent sur leur propre territoire.

Y a-t-il un pays où vous vous êtes rendu qui impose réellement une taxe d'accise sur le carburant à ses citoyens?

Le vice-président: Avant de donner la parole au député de Mississauga—Lakeshore, je tiens à rappeler une énième fois que les députés doivent s'adresser à la présidence et ne pas utiliser le « vous ». Si le député commence son intervention en disant « par l'intermédiaire de la présidence », puis s'égare quelque peu vers d'autres sujets, il doit tout de même revenir à la règle et s'abstenir d'utiliser le « vous ».

Le député de Mississauga—Lakeshore a la parole pour répondre.

Charles Sousa: Monsieur le Président, le député a fait référence aux taxes d'accise qui existent dans d'autres régions du monde. Je suis allé en Europe, et la plupart des pays européens imposent des taxes d'accise sur leur carburant. En fait, le carburant y était beaucoup plus cher qu'ici, au Canada. Plus important encore, les pays où je suis allé exploitent également des énergies renouvelables. Ils sont à l'avant-garde de certaines mesures absolument cruciales pour promouvoir l'énergie éolienne et l'énergie solaire. Ils dépendent beaucoup plus d'autres sources d'énergie. Pour répondre à la question du député, ils paient, en fait, des taxes d'accise très élevées sur leur carburant.

• (2135)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je demanderais peut-être au député de Mississauga—Lakeshore de revenir en arrière et de réfléchir à l'une de ses expériences professionnelles. Je pense qu'il était ministre des Finances de l'Ontario quand cette province a fermé ses centrales au charbon et est ainsi devenue la province qui en a fait le plus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il s'y connaît donc peut-être un peu quand il s'agit de réduire la pollution, de sauver des vies, et de ré-

duire les gaz à effet de serre tout en faisant économiser de l'argent aux habitants d'une province.

Je me demande s'il aurait des réflexions à partager. Je suis déçue que nous nous contentions d'accorder un allègement temporaire de la taxe d'accise sur le carburant au lieu de faire payer aux grandes sociétés pétrolières et gazières un impôt sur les bénéfices exceptionnels qu'elles engrangent en ce moment. Peut-être que l'ancien ministre des Finances aurait quelque chose à dire à ce sujet.

Charles Sousa: Monsieur le Président, durant mon mandat, nous avons déployé beaucoup d'efforts au niveau provincial pour réduire la dépendance de l'Ontario au charbon. Grâce à ces mesures, nous sommes devenus l'une des provinces produisant le moins d'émissions. Nous avons tout mis en œuvre pour moderniser ce système, ce qui a représenté un investissement coûteux mais porteur à long terme, avec des retombées très positives tant sur les coûts globaux que sur le climat. Nous cherchions à faire de notre transition vers l'énergie verte un processus économique offrant des avantages accrus à long terme.

Je remercie la députée de sa question. J'apprécie son désir de nous voir aller plus loin dans ce domaine, et je sais que le premier ministre a également un grand désir de mettre en œuvre des initiatives climatiques pour exploiter l'énergie verte parallèlement aux actions que nous menions en tant que superpuissance énergétique.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait nous faire part de ses réflexions sur une question très importante, celle de l'abordabilité, et sur la façon dont le premier ministre et le gouvernement dans son ensemble se sont attaqués à cet enjeu au moyen de diverses mesures.

Le projet de loi C-38 représente une étape importante à cet égard. Il prévoit un allègement fiscal de 10 ¢ le litre, qui passera à 5 ¢ le litre à la fin de janvier. Toutefois, cette mesure ne constitue qu'un élément d'un plan plus vaste visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il en pense?

Charles Sousa: Monsieur le Président, j'apprécie la volonté du secrétaire parlementaire d'aborder cette question dans une perspective globale.

Le projet de loi C-38 ne représente qu'une partie des efforts déployés par le gouvernement pour réduire les coûts en général et rendre la vie des Canadiens plus abordable. Ces efforts comptent notamment les mesures suivantes: l'instauration de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, la réduction des impôts pour 22 millions de Canadiens, l'octroi d'une exonération de la taxe sur les produits et services aux acheteurs d'une première maison, l'annulation de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, la pérennisation du Programme national d'alimentation scolaire, la mise en place de prestations fédérales automatiques, la réduction des coûts et le renforcement de la concurrence pour les services essentiels, l'élargissement et la consolidation de l'Allocation canadienne pour enfants, la réduction des coûts liés à la garde d'enfants et aux services essentiels destinés aux enfants — comme les services de garde d'enfants à 10 \$ par jour et les prêts étudiants sans intérêt, d'ailleurs — ainsi que le Régime canadien de soins dentaires...

Le vice-président: Nous reprenons le débat. Le député de Yellowhead a la parole.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-38 et de l'enjeu bien réel qui se trouve au cœur de ce projet de loi, à savoir l'abordabilité.

Depuis plus d'une génération, la politique fiscale a été conçue pour avoir un effet sur la politique sociale. Les taxes et les impôts ont été conçus pour freiner le comportement de nos citoyens, et non pour avantager les contribuables. La politique fiscale n'a pas été élaborée en fonction de ce qui est le mieux pour l'avenir à long terme des Canadiens. Lorsque les taxes interfèrent avec le mode de vie des gens, et font en sorte qu'il coûte plus cher d'acheter de la nourriture, de se rendre au travail ou de se rendre à des rendez-vous médicaux, il y a quelque chose qui cloche dans notre régime fiscal.

Pour les familles de l'Alberta et de tout le Canada, l'abordabilité n'est pas un concept économique abstrait. C'est le prix à la pompe. C'est la facture d'épicerie, le coût pour se rendre au travail, le coût pour transporter un camion rempli de produits agricoles. C'est le coût de la construction d'une maison. Pour de nombreux Albertains, il s'agit simplement de savoir s'ils ont les moyens de parcourir les distances qu'exige la vie dans une grande province rurale et productrice de ressources. C'est pourquoi la décision du gouvernement de prolonger la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant est importante. Cependant, c'est aussi pourquoi nous devons examiner attentivement comment nous en sommes arrivés là et ce qui se passera ensuite.

Les conservateurs soulèvent cette question à la Chambre depuis des mois. Pendant la période des questions en avril — le jour de mon anniversaire —, j'ai demandé si le gouvernement allait prolonger la suspension de la taxe d'accise jusqu'à la fin de l'année. La ministre de la Gestion des urgences et de la Résilience des communautés a refusé de s'engager à offrir une aide aux Canadiens au-delà du 7 septembre. Si les libéraux avaient réglé la question au printemps, nous n'aurions pas la même discussion aujourd'hui. Devrions-nous recommencer en janvier, quand le gouvernement se rendra à nouveau compte que la suspension ne suffit pas? Je pense que tous les députés préféreraient ne pas avoir à débattre du sujet une troisième fois et demanderaient aux libéraux d'envisager de prolonger la suspension jusqu'à la fête du Canada.

Nous avons poussé les libéraux à réduire la taxe. Nous les avons ensuite poussés à ne pas mettre fin à la suspension de la taxe d'accise, mais il faut aller plus loin. Remarquez que notre proposition d'avril allait au-delà de la taxe d'accise. Nous avons également demandé la suspension de la TPS sur l'essence et le diesel, la suppression des coûts liés au Règlement sur les combustibles propres et l'élimination de la taxe sur le carbone pour les industries. Cependant, le gouvernement a choisi une mesure beaucoup plus limitée en ne suspendant que la taxe d'accise fédérale. Selon les chiffres du gouvernement lui-même, c'est une mesure qui équivaut à une aide de plus de 2,4 milliards de dollars. Maintenant, le gouvernement envisage de la prolonger au-delà de la date où elle devait prendre fin.

Le projet de loi C-38 maintiendrait la suspension de taxe d'accise fédérale jusqu'en janvier 2027. En février et en mars, la taxe serait rétablie, mais elle serait de la moitié du taux normal. Le 1^{er} avril, le jour du poisson d'avril de l'année prochaine, le taux normal de la taxe d'accise fédérale serait de nouveau en vigueur. Ce n'est pas une blague. Cela représente environ 10 ¢ le litre d'essence et 4 ¢ le litre de diesel. Si la réduction de la taxe sur les carburants constitue une aide importante aujourd'hui, pourquoi les Canadiens devraient-ils

Ordres émanant du gouvernement

automatiquement recommencer à payer la taxe en entier à compter du 1^{er} avril? Pourquoi le gouvernement continue-t-il d'ignorer les Canadiens qui ont désespérément besoin d'aide?

Alors que nous débattons du projet de loi C-38, je veux profiter de l'occasion pour parler d'une question qui touche tous les Canadiens, toutes les familles de travailleurs et toutes les entreprises du pays. En tant que seul comptable professionnel agréé ayant de l'expérience en fiscalité à la Chambre des communes, je comprends à la fois l'importance et la complexité des différentes couches avec lesquelles les Canadiens doivent composer en matière de fiscalité. Le régime fiscal canadien est devenu beaucoup trop compliqué. Pour trop de Canadiens, comprendre leurs obligations fiscales exige de s'y retrouver dans un dédale de règles, d'exemptions, de crédits, de déductions et d'exigences administratives. Cette complexité a un coût. Elle gruge du temps précieux et d'importantes ressources pour les familles et les entreprises. Elle crée de l'incertitude pour ceux qui essaient d'investir et de planifier leur avenir, et elle fait en sorte qu'il est plus difficile pour les Canadiens de comprendre combien ils paient réellement en impôts.

Réformer notre système fiscal ne consiste pas simplement à en changer le taux d'imposition. Il s'agit de bâtir un système plus simple, plus transparent et plus équitable, un système que les Canadiens peuvent comprendre et que les entreprises peuvent naviguer en toute confiance. Les travailleurs et les entreprises du Canada méritent un régime fiscal qui récompense le travail plutôt que de faire en sorte qu'il soit plus difficile d'améliorer son sort. Les petites entreprises, en particulier, ont besoin d'un système qui leur permet de passer moins de temps à remplir des formalités administratives et plus de temps à créer des emplois, à investir dans leur collectivité et à faire croître leurs activités. Notre régime fiscal devrait travailler pour les Canadiens, et non l'inverse.

● (2140)

L'aspect le plus frustrant du projet de loi, c'est que le gouvernement l'a initialement décrit comme une mesure d'allègement temporaire. Il prolonge maintenant cette mesure, et je ne serai pas surpris qu'il doive la prolonger de nouveau à notre retour l'année prochaine. La mesure de suspension initiale devait prendre fin il y a deux semaines, et le gouvernement s'empresse maintenant de la prolonger jusqu'à la fin janvier pour ensuite rétablir progressivement la taxe au cours des deux mois suivants.

Ce changement reflète la situation économique à laquelle les Canadiens sont actuellement confrontés. Il montre aussi que le problème d'abordabilité n'a pas disparu quand la mesure temporaire devait prendre fin il y a deux semaines. Le gouvernement l'a reconnu, et je pense que les Canadiens l'en remercieront. La question est maintenant de savoir si la prolongation est suffisante. Pour de nombreux Canadiens, en particulier ceux qui parcourent de longues distances ou qui ont une entreprise qui dépend du transport, la réponse dépendra de ce qui se passera après le 31 mars, car le coût du carburant au Canada ne changera pas soudainement le 1^{er} avril.

Ordres émanant du gouvernement

Nous devons également reconnaître le rôle que joue le carburant dans la compétitivité du Canada. Le transport n'est pas un élément optionnel de notre économie. C'est fondamental. Quand le coût du transport des marchandises augmente, les entreprises doivent faire face à des coûts d'exploitation plus élevés. Quand les coûts de transport augmentent, la compétitivité en souffre. Peu importe le climat politique actuel, nous sommes toujours très en concurrence avec les États-Unis, qui n'ont pas les couches de taxes et de bureaucratie que nous avons ici, chez nous. Ce n'est qu'une brèche de plus dans notre compétitivité mondiale, et les entreprises canadiennes en souffrent.

Une autre idée que nous pourrions envisager est d'éliminer de façon permanente la taxe d'accise sur les produits pétroliers canadiens au profit des entreprises canadiennes. C'est pourquoi la politique de la taxe sur les carburants ne se limite pas à ce que l'on voit à la pompe. Il s'agit aussi de ce qu'il en coûte pour faire avancer l'économie canadienne.

La Chambre ne devrait pas cesser de poser des questions simplement parce que le gouvernement a fait un pas. Nous devrions nous demander ce qui se passera ensuite. Nous devrions nous demander quelle aide sera maintenue. Nous devrions nous demander quelle incidence les politiques fiscales fédérales ont sur le coût du transport. Nous devrions nous demander comment ces coûts se répercutent dans les chaînes d'approvisionnement, et nous devrions nous demander si les Canadiens pourront réellement se permettre de payer les impôts qu'ils devront en avril 2027.

Les conservateurs soulèvent ces questions depuis des mois. Le gouvernement compte maintenant prolonger une mesure qu'il avait initialement qualifiée de temporaire, et c'est pourquoi le projet de loi C-38 est important, mais le présent débat ne devrait pas se terminer par l'adoption d'une prolongation temporaire. Le projet de loi est nécessaire. Personne n'en doute. Les Canadiens ont besoin de cette aide pour payer le carburant à la pompe, mais nous pouvons en faire plus. Nous devons en faire plus.

Nous devons continuer à faire pression pour que toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel soient éliminées au moins jusqu'à la fête du Canada l'année prochaine. Le Règlement sur les combustibles propres doit être aboli, et la taxe sur le carbone pour les industries doit disparaître. Les Canadiens pourraient ainsi économiser environ 25 ¢ le litre. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à poursuivre cette lutte et nous espérons continuer à réaliser des progrès mesurables.

Au bout du compte, le projet de loi serait bon pour les Canadiens et, pour cette raison, je vais l'appuyer. Les Canadiens méritent une économie où le travail, la production, le transport et la construction sont abordables.

• (2145)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je reviens d'une réunion du G20 organisée récemment par le plus grand producteur de pétrole brut au monde, les États-Unis, où la taxe d'accise combinée au Texas est de 38 ¢ le gallon. Partout dans le monde, les pays doivent composer avec les effets mondiaux de cette guerre, et ils explorent différentes façons de le faire. La plupart d'entre eux n'ont pas éliminé ou même réduit les taxes d'accise. En dehors du Canada, les deux seuls pays à l'avoir fait sont, à ma connaissance, la Norvège, qui a rétabli sa taxe le 31 août, et l'Allemagne, qui a réduit sa taxe jusqu'en décembre.

Je me demande si vous en tenez compte, si vous y réfléchissez et si vous pensez aux répercussions de ces politiques. Quand on regarde ce qui se passe à l'étranger, y a-t-il d'autres politiques en matière d'abordabilité dont nous pourrions nous inspirer ou que le Canada devrait envisager?

Le vice-président: Avant que je laisse le député de Yellowhead répondre, encore une fois, le député a utilisé le pronom « vous ». Je tiens simplement à rappeler amicalement à tous les députés — et je sais qu'il est tard — de ne pas utiliser le pronom « vous » et de s'adresser à la présidence, et non directement à l'autre député.

Le député de Yellowhead a la parole.

William Stevenson: Monsieur le Président, je sais que j'ai commis cette erreur à maintes reprises ce soir, et je finirai par me débarrasser de cette habitude, j'en suis sûr.

Les conservateurs poursuivront leurs efforts visant à examiner les mesures et à soulever les préoccupations des Albertains et des Canadiens, qui continuent de demander au gouvernement où sont leurs allègements temporaires. Il est très difficile de se comparer à de nombreux autres pays lorsqu'il est question de notre régime fiscal, en particulier la Norvège, mentionnée par le député d'en face.

La Norvège a peut-être modifié sa taxe d'accise, mais son système est complètement différent, et l'impôt des particuliers ainsi que l'impôt des sociétés y sont beaucoup plus élevés qu'au Canada. En examinant son système, on constate une grande différence au chapitre des dépenses.

Cependant, cela nous ramène à nos choix, et c'est ce dont nous débattons ici, à la Chambre. Nous débattons des choix que nous allons faire, à l'avenir, au sujet de ce que nous dépensons et de la façon dont nous taxons et imposons nos citoyens.

• (2150)

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander à mon collègue s'il pense que les libéraux ont plagié notre plateforme avec ce projet de loi.

William Stevenson: Monsieur le Président, en tant que conservateurs, nous sommes fiers du rôle que nous avons joué dans cette victoire. J'ai l'impression que c'est un gain du côté des conservateurs. Nous n'avons jamais cessé de nous battre et nous ne cessons jamais de nous battre pour obtenir davantage de mesures d'abordabilité. Nous avons fait pression en ce sens dès le début, et nous avons obtenu ce que nous voulions en avril. Cet aspect a été très bénéfique.

Oui, les libéraux plagient notre plateforme, comme l'a dit le député.

Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le Canada ne peut pas contrôler les forces mondiales qui font grimper les prix de l'énergie, mais il peut contrôler la façon dont il réagit. Notre plan établit un équilibre entre le soutien aux Canadiens et notre situation financière. Le député d'en face convient-il que le fait de prolonger la suspension jusqu'à l'hiver donnerait aux Canadiens une plus grande certitude dans la gestion des coûts de transport de leur ménage?

William Stevenson: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes certainement en faveur de tout allègement fiscal. Cependant, comme la taxe reviendra en avril, compte tenu de ce que l'on propose, sa suspension n'offre guère de certitude à long terme. Savoir ce qui se passe au cours des six prochains mois aidera à planifier, mais les gens doivent planifier bien au-delà de six mois pour leur avenir, que ce soit pour le travail ou pour ce qu'ils feront au cours de la prochaine année. Il est impératif de prolonger les mesures au-delà du mois d'avril.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, le député parle de stabilité. Je me demande s'il pourrait nous en dire plus sur l'utilité des garanties à long terme pour favoriser la stabilité et l'abordabilité.

William Stevenson: Monsieur le Président, les garanties, la prévisibilité et la clarté sont très importantes pour les entreprises et les particuliers dans la planification de leurs activités futures. Nous en avons besoin. Le gouvernement pourrait offrir cela aux citoyens s'il avait de bonnes politiques pour l'avenir.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, à 22 heures ce soir, je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que la journée a été longue. Nous pouvons tous être d'accord là-dessus. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que nous sommes en train de débattre d'une question importante.

Alors que nous reprenons nos travaux à la Chambre, je pense qu'il est utile de nous rappeler quelque chose que nos désaccords dans cette enceinte peuvent parfois nous faire oublier. Les Canadiens s'attendent à ce que nous ne fassions pas que débattre. Ils veulent que nous obtenions des résultats. Ils s'attendent à ce que nous examinions minutieusement les projets de loi. Ils s'attendent à ce que nous posions des questions difficiles et à ce que l'opposition que nous formons demande des comptes au gouvernement. Cependant, ils s'attendent également à ce que nous sachions reconnaître une bonne idée quand nous en voyons une. Ils veulent que nous collaborions lorsque les projets de loi peuvent faciliter un peu la vie des citoyens que nous avons été élus pour servir. C'est dans cet esprit que nous contemplons le projet de loi C-38.

De ce côté-ci de la Chambre, nous disons depuis longtemps que nous sommes prêts à appuyer les mesures sensées qui apportent une aide financière réelle aux Canadiens. Il n'y a rien de contradictoire à ce que nous nous opposions à un projet de loi quand nous estimons qu'il ne répond pas aux attentes tout en appuyant un autre projet de loi parce qu'il va dans la bonne direction. Ce n'est pas de la partisanerie. Le Parlement fait son travail. Le projet de loi C-38 est une mesure que nous pouvons appuyer parce qu'à mon avis, les députés de tous les partis devraient pouvoir souscrire à son objectif principal, qui est de donner aux Canadiens l'oxygène dont ils ont besoin.

Les familles doivent faire des choix très difficiles en ce moment. Lorsqu'ils regardent leur facture d'épicerie, les parents doivent éliminer ce qui peut attendre jusqu'à la semaine suivante. Les jeunes Canadiens se demandent s'ils pourront un jour accéder à la propriété. Les aînés à revenu fixe comptent chaque dollar, et les propriétaires de petites entreprises absorbent les augmentations de coûts chaque fois qu'ils le peuvent. Les agriculteurs et les producteurs paient pour faire le plein de l'équipement et des véhicules dont ils ont besoin simplement pour faire leur travail. Les gouvernements ne peuvent pas et ne doivent pas résoudre tous les problèmes auxquels les ménages sont confrontés, mais ils peuvent faire des choix

Ordres émanant du gouvernement

qui laissent aux Canadiens plus d'argent dans leurs poches et qui évitent d'augmenter inutilement le coût de la vie au quotidien.

Bien sûr, un allègement permanent est préférable à un allègement temporaire, mais maintenant que nous sommes de retour à Ottawa, les députés de tous les partis devraient réfléchir à ce qu'ils ont entendu dans leurs collectivités au cours de l'été. Pour moi — et je soupçonne que c'est le cas pour tous les députés —, un sujet revenait sans cesse: l'abordabilité.

Les habitants d'Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga ne parlent pas de l'abordabilité comme s'il s'agissait d'un concept économique abstrait. Ils parlent de ce qui reste dans leur compte bancaire après avoir payé leur hypothèque ou leur loyer. Ils parlent du coût de l'épicerie, du chauffage, du transport des enfants aux entraînements de hockey et du plein d'essence pour aller travailler. Cette dernière dépense est extrêmement importante, surtout dans les régions rurales et les petites municipalités du Canada. Cela ne diminue en rien les problèmes d'abordabilité bien réels auxquels sont confrontés les habitants de Toronto, de Vancouver, de Montréal ou des autres grands centres urbains, mais le transport est un enjeu très différent à l'extérieur des grandes villes canadiennes.

Pour des millions de Canadiens, conduire n'est pas un choix de vie, c'est une nécessité. Il n'y a pas de métro à bien des endroits. Il n'y a peut-être pas de train de banlieue. Dans de nombreuses collectivités, l'offre de transport en commun est faible, voire inexistante. L'épicerie peut se trouver à des kilomètres. Un rendez-vous médical peut nécessiter un déplacement vers une autre communauté. Pour se rendre au travail, amener un enfant à l'école ou exploiter une ferme, on doit souvent prendre le volant parce qu'il n'y a tout simplement pas d'autre solution pratique. Quand le coût du carburant augmente, ces Canadiens n'ont pas l'option de ne pas conduire. Ils doivent trouver l'argent ailleurs dans leur budget familial. C'est pourquoi l'allègement de la taxe fédérale sur les carburants est important.

La suspension temporaire du gouvernement a réduit la taxe d'accise fédérale de 10 ¢ le litre sur l'essence et de 4 ¢ le litre sur le diésel, entre autres catégories de carburant. Le gouvernement lui-même a estimé que la mesure temporaire fournirait plus de 2,4 millions de dollars en allègements fiscaux en 2026. Prolonger cet allègement est donc un pas dans la bonne direction, et les conservateurs y sont favorables, mais cela soulève également une question raisonnable: si la suppression temporaire de cette taxe apporte un soulagement qui en vaut la peine aux familles, aux travailleurs, aux agriculteurs et aux entreprises, pourquoi le Parlement ne devrait-il pas discuter sérieusement de la possibilité de rendre ce soutien permanent? Voilà le débat plus large que les Canadiens méritent, selon nous, car chaque dollar compte pour un ménage qui est à bout de souffle.

● (2155)

Dix cents le litre peuvent sembler insignifiants lorsqu'on les inscrit sur une feuille de calcul à Ottawa, mais les Canadiens n'achètent pas un litre d'essence à la fois. Un agriculteur ne parcourt pas seulement un kilomètre avec ses pièces d'équipement. Un homme de métier ne se rend pas sur un seul chantier par an, et un parent vivant en milieu rural au Canada ne se rend pas seulement une fois à l'épicerie. Ces coûts s'accumulent. Il en va de même pour les économies réalisées lorsque le gouvernement décide de les réduire.

Ordres émanant du gouvernement

Nous préfererions un allègement fiscal permanent. Nous l'exprimons clairement depuis le départ. Toutefois, nous ne devons pas oublier ce vieil adage qui dit que le mieux ne doit pas être l'ennemi du bien. Si ce projet de loi permet aux Canadiens de conserver une plus grande partie de ce qu'ils gagnent, alors il mérite notre appui. Peut-être représente-t-il également autre chose: la reconnaissance que les préoccupations exprimées depuis des années par les Canadiens des régions rurales, les familles des petites villes, les agriculteurs, les gens de métier et les navetteurs sont légitimes et méritent d'être entendues dans cette enceinte.

Le problème du coût de la vie, cependant, va bien au-delà du prix de l'essence. Statistique Canada vient de publier les nouveaux résultats de l'Enquête canadienne sur le logement, qui montrent qu'en 2024, 23,2 % des ménages canadiens vivaient dans un logement considéré comme inabordable, selon le critère conventionnel qui consiste à consacrer 30 % ou plus du revenu du ménage aux frais de logement. Chez les locataires, ce chiffre s'élevait à 33,7 %.

Ce même sondage révèle une autre réalité préoccupante. En 2018, 11,1 % des ménages canadiens ont déclaré être insatisfaits ou très insatisfaits du coût du logement. En 2022, ce taux était passé à 14,5 %. En 2024, il a atteint 23,3 %. Autrement dit, l'insatisfaction à l'égard du coût du logement a plus que doublé entre 2018 et 2024, dont une hausse de 8,8 points de pourcentage en seulement 2 ans.

Derrière chacune de ces statistiques, il y a une personne. C'est le jeune couple qui se demande s'il devrait reporter sa décision de fonder une famille parce qu'il n'a pas les moyens d'acheter une maison plus grande. C'est le locataire qui voit approcher avec inquiétude le prochain renouvellement de son bail. C'est la famille dont les paiements hypothécaires ont augmenté et qui doit maintenant décider où réduire encore ses dépenses dans son budget mensuel.

La pression ne se limite pas au logement. Selon Statistique Canada, au printemps 2024, 45 % des Canadiens ont déclaré que la hausse des prix avait une grande incidence sur leur capacité à subvenir à leurs besoins quotidiens. C'est une augmentation de 33 % par rapport à 2 ans plus tôt. Le fardeau était particulièrement lourd pour les Canadiens à faible revenu. En effet, 59 % des personnes faisant partie du quintile de revenu le plus bas ont déclaré être grandement touchées, tout comme 52 % de celles du deuxième quintile et 48 % de celles du troisième. Plus de la moitié des Canadiens âgés de 25 à 44 ans, soit 55 %, ont déclaré que la hausse des prix avait une grande incidence sur leur capacité à subvenir à leurs besoins quotidiens.

Ces chiffres devraient retenir l'attention de tous les députés, quelle que soit leur appartenance politique, parce que l'abordabilité ne doit pas se résumer à un simple slogan que l'on brandit quand cela nous arrange. Elle doit constituer un critère que nous appliquons aux décisions que nous prenons ici même.

Une mesure simplifie-t-elle ou complique-t-elle la tâche d'une famille canadienne qui veut équilibrer son budget? Permet-elle à un travailleur de disposer de plus ou de moins d'argent à la fin du mois? Tient-elle compte des réalités que vivent un agriculteur, un aîné, un jeune ou une personne dans une région où la voiture est indispensable? Ce sont là des questions concrètes, et les Canadiens méritent des réponses concrètes.

Le projet de loi C-38 ne résoudrait pas les problèmes d'abordabilité au Canada, et aucun député responsable ne devrait prétendre le contraire. Toutefois, il apporterait un certain soulagement. Il tient compte des pressions réelles que connaissent les ménages cana-

diens et va, même s'il le fait de façon graduelle, dans le sens de permettre aux Canadiens de conserver une plus grande partie de leur argent.

Nous continuerons à réclamer l'abolition permanente de la taxe sur les carburants. Nous continuerons à contester les décisions du gouvernement quand nous estimons que les Canadiens méritent mieux. Telle est notre responsabilité en tant que loyale opposition de Sa Majesté, mais il nous incombe également d'appuyer les mesures qui viennent en aide aux Canadiens lorsqu'elles sont présentées à la Chambre. Les Canadiens font chaque jour des choix difficiles. Le Parlement devrait chercher des moyens responsables de rendre certains de ces choix un peu moins difficiles. Avec cette mesure, c'est précisément ce que nous avons l'occasion de faire, et c'est pourquoi nous l'appuierons.

• (2200)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre ma collègue mentionner que, pour une fois, les conservateurs vont appuyer une mesure qui va remettre de l'argent dans les poches des Canadiens.

Toutefois, je ne peux m'empêcher de constater une certaine hypocrisie dans le discours de ma collègue. Elle a mentionné que l'abordabilité ne devrait pas être un slogan. Pourtant, lorsqu'on regarde l'historique de ses votes, on remarque qu'elle a voté contre presque toutes les mesures que nous avons mises en place pour aider les Canadiens et les Canadiennes à faire face au coût de la vie, soit la baisse d'impôt pour plus de 21 millions de Canadiens, le programme d'alimentation scolaire qui est rendu permanent, les places abordables en garderie, pour ne nommer que ces exemples.

Est-ce que ma collègue ne voit pas un certain écart important entre l'historique de ses votes et ce qu'elle nous a dit, ce soir, sur l'importance de l'abordabilité? Comment est-ce qu'elle réconcilie son discours avec ses actions passées, avec ses votes à la Chambre?

[Traduction]

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, ici même, ce soir, devant tout le monde, nous devons reconnaître que notre mission consiste à défendre les intérêts des Canadiens et à nous battre en leur faveur. Depuis 11 ans, le gouvernement ne cesse de multiplier les promesses et les annonces. Or, ce qu'il faut, c'est beaucoup plus d'action, et beaucoup moins de beaux discours.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je me demande si la députée pourrait revenir brièvement sur le cheminement qui nous a menés là où nous en sommes aujourd'hui et peut-être évoquer le fait que les libéraux semblent s'approprier nos bonnes idées pour les mettre en œuvre. Ce projet de loi en est un autre exemple. Je me demande si elle pourrait nous parler un peu de l'évolution de cette idée de réduire la taxe sur l'essence au cours des deux dernières années.

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, à titre de loyale opposition, je pense que nous devrions prendre cela comme un compliment. Mon père m'a appris un jour qu'il ne fallait jamais se soucier de savoir à qui revient le mérite, tant que le travail est bien fait. Je pense que, dans ce cas précis, l'origine de cette idée ne fait aucun doute. Quoi qu'il en soit, ce qui importe avant tout, ce sont les résultats et le fait que les Canadiens en ressentent les effets à la pompe.

• (2205)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, dans sa réponse à ma question, ma collègue a mentionné qu'on voulait plus de mesures et moins de discours. Pourtant, au cours de la dernière année et demie, nous avons mis en place des mesures concrètes. Nous avons rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Nous avons réduit les impôts de plus de 21 millions de Canadiens et de Canadiennes.

Ça, c'est en plus de toutes les autres mesures que nous avons mises en place dans le budget de 2025, dans la mise à jour économique. Pourtant, lorsque nous avons mis en place ces mesures concrètes, pas seulement des paroles, pour aider à mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens et des Canadiennes, ma collègue a voté contre. J'aimerais pouvoir réconcilier cela avec ce qu'on entend ce soir.

Je suis tout à fait d'accord avec elle sur le fait qu'il faut être là pour la population, mais comment réconcilie-t-elle ses propos de ce soir et l'histoire de ses votes?

[Traduction]

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je répondrai à cette question. Ce que je suggère ce soir, c'est que nous devons amener le gouvernement à cesser de dépenser. Nous devons reprendre le contrôle des dépenses. Le déficit a doublé par rapport à ce qu'il était lorsque le gouvernement en a hérité. En tant qu'opposition, nous avons cerné des économies potentielles de 150 milliards de dollars, soit environ 10 000 \$ par Canadien. Au lieu d'engouffrer de l'argent dans des dépenses inutiles, comme payer des consultants ou poursuivre le fiasco qu'est le projet Alto, le gouvernement devrait peut-être joindre le geste à la parole et contribuer au bien-être des Canadiens.

Arnold Viersen: Monsieur le Président, nous avons eu tout un débat ce soir. Je sais qu'au cours des dernières années, nous avons vu les libéraux alourdir constamment le fardeau qui pèse sur les épaules des Canadiens, en particulier avec leurs dépenses déficitaires. Nous voyons maintenant le gouvernement changer son fusil d'épaule dans bon nombre de ces domaines, qu'il s'agisse de cette idée-ci ou de certaines des annonces de grands projets dont nous avons entendu parler. Je me demande simplement si la députée a constaté un changement dans le discours. A-t-elle constaté un changement sur le terrain dans sa circonscription?

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, notre appui à cette mesure est très facile à comprendre. Le Parlement a l'occasion de laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens en réduisant les taxes sur les carburants, alors cette mesure n'est qu'une prérogative pleine de bon sens. Lorsque je vais à l'épicerie ou que je participe à différents événements communautaires, les habitants d'Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga me disent toujours la même chose. Leurs préoccupations portent d'abord et avant tout sur le coût de la vie, et nous devons reprendre le contrôle de la situation.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai une impression de déjà vu. Il n'y a pas si longtemps, nous étions ici à débattre pratiquement du même problème que celui qui nous occupe aujourd'hui.

Aujourd'hui, la Chambre est saisie d'un projet de loi. En tant que députés de l'opposition, nous avons la possibilité de présenter des motions lors des journées de l'opposition, des motions qui ne lient

Ordres émanant du gouvernement

pas nécessairement la Chambre ni le gouvernement. En avril dernier, nous débattions pratiquement de la même chose. Je tiens à souligner que les libéraux avaient voté, en avril, contre la suppression de la taxe sur l'essence et le diésel. C'est à contrecœur que je dois féliciter les libéraux pour leur projet de loi.

Une autre particularité de ce projet de loi est qu'il est assez concis, ce qui est étonnant de la part des libéraux. En général, les libéraux disent qu'ils font une chose, puis ils présentent un projet de loi qui en fait trois à cinq; certaines choses nous plaisent, d'autres non. Ils nous ont grandement facilité la tâche pour appuyer ce projet de loi. Ce projet de loi arrive peut-être un peu tard et ne va pas tout à fait assez loin, mais il n'en reste pas moins que c'est un bon projet de loi.

Ce projet de loi prolongerait la suspension de la taxe sur l'essence au-delà de janvier. Nous le demandons depuis longtemps, je crois. C'est une idée que les conservateurs avaient proposée. Une tendance qui se dessine dans la législature actuelle, c'est que les bonnes idées viennent des conservateurs, et qu'elles sont ensuite volées, plagiées et mises en œuvre par le gouvernement libéral. Nous allons continuer d'avoir et de proposer de bonnes idées que le gouvernement pourra ensuite prendre et mettre en œuvre.

Je prends un moment pour parler de ce que cette mesure signifie pour les habitants du Nord de l'Alberta. Plus une personne vit loin d'Edmonton, plus son kilométrage annuel moyen est élevé. Un résident moyen d'Enilda, une localité située à quelques heures au nord de chez moi et à environ trois heures et demie au nord d'Edmonton, parcourt probablement 28 000 kilomètres par année. Une personne qui vit à Keg River, à environ trois heures au sud de la frontière des Territoires du Nord-Ouest, parcourt en moyenne 38 000 kilomètres par année. Une personne qui vit à Edmonton parcourt en moyenne 14 000 kilomètres par année et une personne qui vit à Vancouver, environ 10 000 kilomètres par année.

Je dis cela pour montrer que les gens qui vivent à l'extérieur des grands centres urbains conduisent généralement beaucoup plus que les autres. C'est pourquoi nous avons proposé ce type de projet de loi. C'est une mesure qui aiderait certainement ces gens. Les économies sont peut-être modestes, mais elles toucheraient beaucoup plus les personnes au bas de l'échelle. Économiser 500 \$ par année en carburant représente essentiellement 10 pleins d'essence. Pour quelqu'un de Keg River ou de Peace River, ce coin de pays, une telle réduction du prix du carburant pourrait se traduire par des économies d'environ 500 \$ par année.

En avril, j'ai fait valoir que la saison des récoltes approchait et que les agriculteurs utilisaient beaucoup de diésel pour leurs récoltes. C'est ça, la réalité. Le diésel fait fonctionner notre économie. Le carburant diésel permet aux agriculteurs de cueillir ce qu'ils font pousser dans les champs. Cela leur permet de transporter leurs produits par camion jusqu'à un terminal. Cela leur permet de transporter leurs produits du terminal à l'usine de transformation. Si c'est de la farine, elle est ensuite transportée par camion jusqu'à une boulangerie, qui en fait du pain. Souvent, ce pain est ensuite transporté par camion jusqu'à une épicerie. À chaque étape, il faut du carburant diésel. Quand le prix du diésel baisse légèrement, cela peut avoir un effet important en raison de toutes les étapes en cours de route, et cet effet se multiplie. C'est l'un des arguments que nous avons fait valoir et que nous continuerons de faire valoir.

Ordres émanant du gouvernement

L'autre chose dont nous voulons parler au cours de cette session, c'est de faire passer les intérêts du Canada en premier. Nous voulons nous assurer d'avoir un gouvernement qui s'occupe d'abord des Canadiens.

• (2210)

Pour ce faire, il faut notamment modifier la structure fiscale, et nous appuyons ce projet de loi. Cependant, d'autres mesures visent simplement à faire en sorte que l'industrie et les entreprises canadiennes disposent des outils nécessaires. Le gouvernement doit veiller sur les entreprises canadiennes. Tout récemment, aux États-Unis, Donald Trump a imposé des droits de douane aux producteurs de miel canadiens. Il s'agit d'un problème de taille, en particulier pour l'Ouest canadien et l'Alberta, car de 70 % à 90 % de notre miel, selon les années, traverse la frontière et est vendu aux États-Unis.

Ce qui est très intéressant à ce sujet, c'est que nous importons plus de miel au Canada que nous n'en exportons aux États-Unis. Ces droits de douane ne font qu'augmenter le coût du miel canadien. Les droits de douane de 50 % qui sont perçus lorsque le miel franchit la frontière pour être venu aux États-Unis le rendent trop cher pour les États-Uniens. Nous importons du miel du monde entier, et nous en importons plus que nous n'en exportons aux États-Unis. Nous pourrions peut-être remplacer ce miel étranger par notre propre miel, à condition de protéger un peu plus notre marché. Il est vrai que nous avons des accords de libre-échange qui permettent l'importation de miel en provenance d'autres régions du monde.

Le problème des producteurs de miel au Canada, à l'heure actuelle, c'est qu'il y a ce qu'on appelle du miel adulteré ou du faux miel. C'est un produit sur lequel on peut lire « miel », mais qui, en réalité, n'est pas du miel. Il est fait à partir de sirop de maïs, de sirop de riz ou d'un autre produit sucré et il ressemble à du miel. Dans le passé, nous avons découvert que ça existait. Nous testions le produit à l'intérieur du flacon où on pouvait lire « miel », et il s'avérait qu'il ne contenait pas de pollen. C'était un test assez facile. Nous pouvions simplement vérifier la présence de pollen. S'il n'y a pas de pollen dans le miel, il n'a évidemment pas été fait par une abeille, parce que les abeilles récoltent le pollen et ont tendance à le déposer accidentellement dans le miel, en général. Grâce à ce pollen, on peut savoir dans quelle région du monde le miel a été récolté. Il y avait un produit sur les tablettes ici, au Canada, dans un flacon où on pouvait lire « miel », et il ne contenait pas du tout de pollen. Nous savions donc qu'il ne s'agissait pas de miel. Les producteurs de miel du Canada ont dit que c'était un problème, et nous avons donc commencé à faire des tests. Ô surprise, peu après, ce produit contenait du pollen. Il s'est avéré que des acteurs du monde entier achetaient du pollen du Canada, le versaient dans l'eau sucrée, essentiellement, et le réexpédiaient sous l'appellation de miel.

Tout cela pour dire qu'il y a des mécanismes en place, des choses que nous pouvons faire, pour aider nos producteurs de miel à faire en sorte que notre miel soit consommé au Canada. Si nous travaillons fort pour protéger nos consommateurs contre ce miel adulteré, si nous prenons des mesures de contrôle à la frontière pour ce miel adulteré, cela réduira la concurrence à laquelle nos producteurs de miel doivent faire face à cause des produits qui ne sont pas du miel. Nous réclamons de telles mesures depuis très longtemps, mais on semble maintenant avoir une belle occasion de régler ce problème. J'attends avec impatience que le gouvernement prenne des mesures à cet égard, notamment parce que nos producteurs de miel sont pénalisés de façon disproportionnée par les droits de

douane de 50 % que les États-Unis ont imposés sur le miel. Nous avons imposé des contre-mesures tarifaires sur le miel provenant des États-Unis, et je m'attends à ce que cela ait un certain effet. Au lieu de voir 80 à 90 % de nos produits traverser la frontière vers les États-Unis, on pourra les distribuer un peu partout dans les provinces du pays. Je suis sûr qu'une partie du miel provenait des États-Unis et d'autres pays.

Les abeilles mellifères au Canada sont extrêmement importantes. Environ le tiers de notre production alimentaire est tributaire de la pollinisation par les abeilles. Il est donc extrêmement important que notre secteur apicole demeure viable afin d'assurer la stabilité de notre approvisionnement alimentaire.

• (2215)

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé les remarques de mon collègue au sujet du miel. Dans ma propre famille, nous produisons du miel et du sirop d'érable dans nos temps libres; ses remarques m'ont donc particulièrement interpellée. Je suis aussi d'accord avec le député sur la nécessité d'indiquer sur les étiquettes des produits s'ils viennent du Canada.

Ce soir, nous avons entendu bon nombre de nos collègues d'en face affirmer qu'il serait formidable que l'aide devienne permanente ou qu'elle puisse être prolongée. Selon moi, la difficulté réside dans l'incertitude. Il y a six mois, nous ne savions pas où nous en serions aujourd'hui et nous ne savons pas aujourd'hui où nous en serons dans six mois. J'aimerais entendre les observations du député sur la façon dont nous pouvons régler les problèmes à long terme alors qu'il y a tant d'incertitude.

Arnold Viersen: Monsieur le Président, en 2007, Stephen Harper a cherché à nous dissocier des États-Unis parce que, bien que nous étions alors en bons termes avec les États-Unis, selon lui, le fait que 90 % de nos échanges commerciaux se faisaient avec eux représentait un grand risque pour le Canada. Il a travaillé à la signature de 42 accords de libre-échange partout dans le monde. Il a travaillé très fort pour diversifier nos marchés dans le secteur énergétique, puisque le Canada est une superpuissance énergétique. Nous avions 14 projets de pipeline au programme. Plusieurs projets de gaz naturel liquéfié étaient prévus. Tout a été abandonné quand les libéraux sont arrivés au pouvoir il y a plus d'une décennie.

On peut dire que le premier ministre a repris le flambeau, quoiqu'il procède différemment, mais tant qu'il sera prêt à prendre nos bonnes idées et à poursuivre la vision de Stephen Harper, nous continuerons à appuyer ses efforts.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, j'espère que mon collègue peut reconnaître qu'appuyer le projet de loi dont nous sommes saisis ne revient pas à donner un chèque en blanc au gouvernement. Pourrait-il nous parler des difficultés et des répercussions que le prix du carburant a sur les habitants de sa circonscription, qu'il s'agisse des propriétaires d'entreprise, des agriculteurs ou des jeunes familles?

Ordres émanant du gouvernement

Arnold Viersen: Monsieur le Président, Steve Van Raalte m'a envoyé un texto l'autre jour. C'est un mécanicien de machinerie lourde. Il prend souvent la route pour se rendre d'un contrat à l'autre. Il se plaignait des répercussions du coût du carburant sur ses finances. Il vit dans un endroit compétitif et doit fixer son taux en fonction des autres mécaniciens de la région. Il vit assez loin de la ville, ce qui fait qu'il n'a pas le choix d'acheter du diésel. Il disait que cela nuit à sa capacité de gagner sa vie, car il est souvent sur la route pour fournir ses services de mécanicien mobile.

• (2220)

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement et j'ai été très intriguée par l'histoire que le député a racontée au sujet des producteurs de miel.

J'aime bien en apprendre plus sur des sujets qui m'intéressent.

J'aimerais poser une question qui porte un peu sur ce dont vous avez parlé, mais pas nécessairement sur ce projet de loi en particulier. Que suggéreriez-vous que nous fassions en tant que Parlement, en tant que gouvernement, pour soutenir les producteurs comme celui dont vous avez parlé, les producteurs de miel, par exemple, qui possèdent une exploitation locale? Parfois, nous nous retrouvons avec des produits qui ne sont pas vraiment du miel, par exemple, et il serait formidable d'avoir quelques idées à ce sujet.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle à la députée qu'elle doit adresser ses observations à la présidence.

Le député de Peace River—Westlock a la parole.

Arnold Viersen: Monsieur le Président, je ne sais pas si la députée est au courant, mais le Nord de l'Alberta produit environ le quart du miel canadien. L'Alberta produit environ la moitié du miel du Canada, et le Nord de l'Alberta en produit environ la moitié, ce qui signifie qu'environ le quart du miel du Canada provient du Nord de l'Alberta. Je dis toujours que ma circonscription est la terre promise, une terre où coulent littéralement le lait et le miel.

Certains endroits du monde posent problème en ce qui concerne le miel falsifié. L'une des choses que nous pourrions faire serait d'interdire à certains de ces produits de traverser la frontière. Certains des acariens pouvant entrer au pays avec ce miel représentent un biorisque. De plus, certains pays se sont avérés des acteurs malveillants dans ce domaine. Nous pourrions simplement dire que la porte est fermée à ces pays, en particulier en ce moment.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, vers la fin de l'époque médiévale en Europe, l'Église vendait ce qu'on appelle des indulgences. Les gens donnaient de l'argent à l'Église en croyant pouvoir ainsi éliminer ou réduire les conséquences de leurs péchés. Ce système s'est révélé extrêmement lucratif jusqu'à ce qu'il suscite une réaction qui allait alimenter deux siècles de Réforme.

Les libéraux ont trouvé leur propre version des indulgences. Ils prétendent ainsi agir dans l'intérêt des Canadiens. Tout d'abord, ils exigent de l'argent en disant que c'est pour sauver la planète. Ensuite, ils transforment cette contribution en taxe pour que les gens n'aient pas le choix de payer. Puis, lorsque les conservateurs essaient de les en empêcher, ils nous accusent d'adopter une attitude rétrograde parce que, apparemment, nous ne voulons pas sauver la planète. Enfin, les libéraux se rendent à l'évidence et se rangent au gros bon sens. Ils finissent par adopter la moitié des idées proposées par les conservateurs, puis ils s'attendent à des félicitations pour avoir abandonné des politiques qu'ils défendaient auparavant,

comme si les Canadiens devaient les remercier pour ce changement de cap.

C'est ce qu'ils ont fait avec la première taxe sur le carbone. Ils ont commencé par taxer l'énergie puis, quand les Canadiens se sont plaints qu'à cause de la hausse du coût de l'énergie, tout coûtait plus cher, les libéraux leur ont dit que ça assainirait l'air. Lorsque les Canadiens ont fini par en avoir ras le bol, les libéraux ont cessé de prélever une partie de la taxe et ils ont tenu une conférence de presse pour annoncer qu'ils les avaient sauvés d'un problème qu'ils leur avaient eux-mêmes causé. Ils s'y remettent maintenant avec la taxe d'accise, celle qu'ils ont instituée il y a 50 ans, mais dont ils viennent tout d'un coup de se rendre compte qu'elle n'est finalement pas nécessaire, mais juste d'ici l'an prochain, après quoi ils devront la rétablir à moitié.

Les doubles discours et la pensée magique sont devenus le propre des gouvernements libéraux des 10 dernières années. Il s'agit non pas de vouloir le bien des Canadiens, mais plutôt de garnir les coffres de l'État qui, à cause de dépenses aussi irréflechies qu'irresponsables, sonnent déjà bien creux.

Ne devrions-nous pas plutôt nous demander en quoi cette taxe profite aux Canadiens, au lieu de nous demander en quoi elle profite au gouvernement libéral et à Brookfield? La taxe d'accise fédérale sur les carburants est-elle bonne ou mauvaise pour les Canadiens? Aide-t-elle ou nuit-elle aux petites et grandes entreprises et à la productivité du pays? Aide-t-elle les familles? Rend-elle les emplois et notre pays plus sûrs, et les rues plus propres? N'est-ce pas ce genre de questions que nous devrions nous poser au sujet de la taxe d'accise?

Le message d'Ottawa semble maintenant être que la taxe est nécessaire jusqu'au jour où elle ne l'est plus. Éliminer la taxe est irresponsable jusqu'à ce que les libéraux le fassent eux-mêmes; une fois qu'ils le font, nous sommes censés les féliciter parce qu'ils nous en protègent. C'est un peu comme mettre le feu au pantalon de quelqu'un, lui tendre un seau d'eau et s'attendre à recevoir une lettre de remerciement.

Il n'y a pas grand-chose à dire sur ce projet de loi. Je vais voter en sa faveur, non pas parce que c'est un excellent projet de loi, mais parce que c'est le meilleur que cette bande puisse nous proposer. Je vais plutôt aborder un autre sujet.

Le premier ministre s'est exprimé devant le Parlement européen et a reçu une ovation. La présidente de l'Union européenne a déclaré qu'elle souhaitait que le Canada devienne le tout premier membre associé de l'Union européenne. On entend même dire qu'il serait merveilleux que le Canada devienne le 28^e État de l'Union européenne plutôt que le 51^e État des États-Unis. Ce sont là de belles paroles qui cadrent bien avec la tendance du premier ministre à se pavaner dans les salons européens, à siroter du vin et à déguster du caviar, ou quoi que ce soit d'autre qui fasse grimper en flèche la facture à la charge des contribuables canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je ne doute pas un instant que l'Union européenne aimerait mettre la main sur les ressources naturelles canadiennes, mais il faut être réaliste. En 2008, l'économie européenne et l'économie américaine étaient à peu près de la même taille. Aujourd'hui, l'économie américaine est environ 50 % plus importante. En 18 ans, l'une d'elles a grandi comme un adolescent et l'autre comme un morceau de charbon. Mario Draghi, ancien dirigeant de la Banque centrale européenne, un homme aux convictions politiques semblables à celles des libéraux, a rédigé un rapport pour l'Union européenne. Il conclut qu'au cours des 50 dernières années, l'Europe n'a pas créé une seule entreprise qui vaudrait aujourd'hui plus de 100 milliards d'euros, pas une seule. Au cours des 50 mêmes années, les États-Unis ont créé 6 entreprises qui valent aujourd'hui plus de 1 billion de dollars.

La réponse de l'Europe au rapport Draghi a été, bien sûr, de tenir un sommet sur le rapport Draghi. Et puisque nous sommes au rayon de lourdeurs administratives, je rappelle aux députés les règles sur les concombres courbés, dont ils ont probablement entendu parler. L'Europe est allée jusqu'à se doter de règles sur la courbe d'un concombre. Elle les a abrogées en 2009 et, à ce jour, c'est la décision la plus rapide que l'Union européenne ait jamais prise. Elle a tenté d'interdire les contenants réutilisables d'huile d'olive dans les restaurants. Elle nous a même fait cadeau des bandeaux sur les témoins de navigation qui surgissent quand nous atterrissons dans un site Web et qui nous demandent si nous voulons tout accepter ou non. Il s'agit de la plus grande perte de productivité humaine depuis que le jeu Solitaire a été installé sur Windows.

• (2225)

Mais le plus beau, c'est notre accord de libre-échange avec l'Europe, l'AECG, que nous avons commencé à négocier en 2009 et que nous avons signé en 2016. Nous sommes maintenant en 2026, et il n'est toujours en vigueur que provisoirement parce que les États membres ne l'ont pas ratifié en entier. Le Sénat français l'a rejeté il y a deux ans. Cela fait 17 ans. Ma fille est passée de la maternelle à l'université avant que l'Europe décide si elle aimait le bœuf canadien.

On nous dit maintenant que l'Union européenne sera également notre nouveau partenaire en matière de sécurité. De toute évidence, cela s'est fait sans que personne ne pense à en faire la demande aux Forces armées canadiennes. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'Europe a annoncé son autonomie stratégique: ne plus dépendre de l'Amérique. Ensuite, et ce chiffre provient directement de l'Agence européenne de la défense, près de 80 % de ce que le gouvernement européen a acheté pour ses forces armées provenait de l'extérieur de l'Union européenne, et environ 60 % provenait des États-Unis. Près de 100 % des discours de l'Union européenne sur des sujets stratégiques sont consacrés à exhorter les États-Unis à en envoyer davantage. Apparemment, l'autonomie stratégique, c'est quand quelqu'un déclare son indépendance d'un pays et qu'il envoie ensuite sa carte de crédit à ceux contre qui il vient de déclarer son indépendance.

L'Europe compte 27 armées, une monnaie et aucun numéro de téléphone. Henry Kissinger aurait demandé il y a 50 ans: « À qui dois-je téléphoner si je veux parler à l'Europe? » Depuis, l'Europe lui a répondu d'appeler un standard téléphonique et d'appuyer sur le « 4 » pour la défense, et quelqu'un va s'occuper de lui lorsqu'elle aura réglé le problème de Chypre, sur lequel elle travaille depuis 60 ans.

De plus, il y a une guerre ouverte en Europe, la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale, et elle risque de dégénérer en une troisième guerre à la grandeur de l'Europe. Ce sera certainement une conflagration d'une ampleur sans précédent. Nous devrions aider l'Occident de toutes les façons possibles, mais les libéraux veulent aussi faire de nous des partenaires politiques et économiques avec les combattants. Encore une fois, ce sera bon pour l'Europe et merveilleux pour Brookfield, mais est-ce bon pour les Canadiens?

Voici la situation du Canada en chiffres clairs. Près des trois quarts de tout ce que nous exportons sont destinés aux États-Unis. L'Union européenne, avec l'Accord économique et commercial global sur lequel nous avons travaillé pendant 17 ans, reçoit moins de 10 % de nos exportations. Environ 3,5 milliards de dollars de marchandises traversent la frontière américaine chaque jour. Pour remplacer les États-Unis par l'Union européenne, nous devrions vendre à l'Europe huit fois plus de biens que nous ne le faisons actuellement, et nous devrions le faire en surpassant les exportations du pays qui se trouve juste à côté de nous.

Les États-Unis sont désormais le premier producteur mondial de pétrole et le premier exportateur mondial de gaz naturel. En Europe, l'industrie paie son électricité deux à trois fois plus cher qu'aux États-Unis, et, après avoir fermé ses centrales nucléaires, elle se chauffe désormais en brûlant des communiqués de presse sur l'hydrogène. On ne quitte pas un voisin en plein essor pour un continent anxieux et déchiré par la guerre simplement parce que ce voisin va se montrer désagréable pendant les deux prochaines années. Je préfère un client désagréable qui achète 75 % de mes produits à un client poli qui n'en achète que 8 % et qui a besoin d'un sous-comité rien que pour approuver la facture.

C'est la partie que les rédacteurs de discours du premier ministre omettent. Donald Trump quittera ses fonctions le 20 janvier 2029. C'est une date ferme. C'est une date fixée par la Constitution, qui arrive dans moins de deux ans et demi à compter de ce soir.

Il aime conclure des accords. C'est la seule chose sur laquelle tout le monde s'entend: il aime ça, et nous avons des moyens pour l'influencer. Il a besoin de notre potasse, de notre pétrole, de notre uranium, de notre électricité et de l'aluminium présent dans chaque canette de bière, de Buffalo à Bakersfield. La deuxième solution consiste à tenir bon, à protéger nos industries, à ne rien céder de manière permanente et à attendre 28 mois. C'est tout. C'est moins de temps qu'il n'en a fallu à l'Europe pour programmer l'étape de la deuxième lecture de l'accord commercial avec nous.

Quoi qu'il en soit, la pire option est la troisième, qui consiste à reconstruire l'ensemble de notre économie autour d'un partenaire qui est engagé dans une guerre et dont la plus grande réalisation stratégique de la décennie a été la création d'un chargeur de téléphone unifié, ce qui, je le concède, est une réalisation notable. J'en ai un, qui est excellent, mais ce n'est pas de la politique étrangère.

Voici mon message à l'intention du premier ministre: je le livre avec toute l'affection qu'un conservateur d'une région rurale porte à un banquier central. Les Européens l'ont ovationné. Il peut se réjouir de cette ovation et en garder un souvenir à accrocher au mur. Ils savent très bien applaudir puisque, depuis 70 ans, ils applaudissent les mesures historiques que d'autres prennent. Une fois les applaudissements terminés, notre plus grand client se trouvera encore tout près de nous de l'autre côté de la frontière; ce sera encore un pays en croissance offrant la plus grande économie au monde et, dans 28 mois, il sera géré par un nouveau gouvernement.

Monsieur Carney, si vous voulez déménager en Europe, allez-y déguster du vin et du caviar, mais ne nous emmenez pas avec vous, car nous n'en avons pas les moyens. Réglez le...

• (2230)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député qu'il ne doit pas désigner le premier ministre ou un autre député par son nom.

Scott Anderson: Toutes mes excuses, monsieur le Président.

Je demande au premier ministre de plutôt réparer la clôture qui sépare notre cour de celle de notre voisin et, tant qu'à y être, d'éliminer définitivement la taxe d'accise.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, le contenu des discours de mes collègues conservateurs n'arrêtera pas de me surprendre, je crois, parce qu'il semble y avoir une vraie déconnexion entre ce qu'on entend de leur part et la réalité. La réalité est que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce qu'on travaille à rendre l'économie plus forte et plus résiliente.

Cela passe par la diversification de nos partenariats économiques à l'étranger. Il faut maintenir une relation avec les États-Unis, mais il faut aussi voir comment on peut diversifier les marchés ailleurs, incluant celui de l'Europe. Cela passe aussi par la mise en place de mesures pour l'abordabilité, dont celle dont on discute ce soir.

Ce doit être un peu étrange pour mon collègue de voter en faveur d'une mesure pour l'abordabilité, puisque les conservateurs votent toujours contre. Cette fois-ci, ils vont faire exception. Je pense que les Canadiens voient clair dans le jeu de l'opposition officielle. On regarde les résultats des six dernières élections partielles, et c'est clair. Les gens voient que notre plan que travaille réellement à rendre l'économie plus résiliente et plus forte.

Mon collègue est-il d'accord avec nous pour dire que les Canadiens s'attendent à ce que nous travaillions réellement à rendre l'économie canadienne plus forte et qu'il faut cesser ce genre de discours qui n'a aucun lien avec la réalité?

[Traduction]

Scott Anderson: Monsieur le Président, voilà qui était un mélange d'insultes gratuites et de propagande, mais je n'en suis pas tout à fait sûr. Il va sans dire que nous souhaitons tous que l'économie canadienne soit forte. Je pense que cela va de soi. Je ne pense pas que le fait que je soutienne ce projet de loi laisse entendre que je ne souhaite pas que l'économie canadienne soit forte. Je ne sais pas d'où vient cette idée.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai énormément apprécié l'intervention de mon collègue. J'ai simplement été surpris qu'il n'ait pas fait mention des relations que le premier ministre semble entretenir avec la Chine en matière de défense. Je me demandais simplement s'il avait des observations à faire à ce sujet.

Scott Anderson: Monsieur le Président, je pense que le premier ministre a toujours eu pour intention de nous rapprocher de l'Union européenne et de nous y intégrer autant que possible. Les nombreuses crises qui agitent actuellement nos voisins du Sud lui ont offert une occasion en or. La rencontre avec les Chinois est très probablement un autre drapeau rouge lancé gratuitement au nez de M. Trump, qui va, comme d'habitude, piquer une crise, rendant la tâche encore plus difficile pour la prochaine administration améri-

Ordres émanant du gouvernement

caine de réparer les dégâts causés. M. Carney rend la tâche presque impossible à la prochaine administration...

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député qu'il ne doit pas désigner les députés par leur nom.

[Français]

L'honorable député de Madawaska—Restigouche a la parole.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, ce soir, en fait, le projet de loi que nous étudions est une mesure simple. C'est sur l'abordabilité. Il s'agit de prolonger la suspension de la taxe d'accise sur l'essence. C'est donc une mesure qui va mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens.

Mon collègue n'en a pas beaucoup parlé dans son discours, mais, précédemment, mon collègue de Peace River—Westlock a mentionné que c'était un bon projet de loi. Il a même qualifié de travail exceptionnel la prolongation de la suspension de la taxe d'accise.

Comment mon collègue se sent-il d'appuyer, pour une fois, une mesure qui aide réellement à l'abordabilité? S'attend-il, en cette période de travaux parlementaires, à continuer à appuyer les mesures que nous mettons en place pour aider les Canadiens et les Canadiennes avec l'abordabilité? Pour reprendre les mots de son collègue, s'attend-il à appuyer le travail exceptionnel que notre gouvernement fait pour aider à l'abordabilité et pour rendre l'économie plus forte et plus résiliente?

• (2235)

[Traduction]

Scott Anderson: Monsieur le Président, je ne qualifierais pas le travail du gouvernement d'exceptionnel. Je dirais plutôt qu'il a accouché d'une demi-mesure qui deviendra bientôt encore moins que cela. S'il est bon de réduire ou d'éliminer la taxe d'accise maintenant, pourquoi serait-ce une mauvaise idée l'année prochaine?

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, je veux terminer la discussion avec mon collègue. Ce soir, on parle d'abordabilité, on ne parle pas de tout ce qu'il a pu aborder dans son discours.

Si l'abordabilité est importante pour lui, pourquoi a-t-il toujours voté à l'encontre des différentes mesures, que ce soit la baisse d'impôt pour la classe moyenne, le Programme national d'alimentation scolaire du Canada ou toutes les autres mesures que nous avons mises en place durant la dernière année et demie?

Pourquoi est-ce que, ce soir, finalement, il se décide à appuyer des mesures d'abordabilité alors qu'il a voté contre elles depuis un an et demi?

[Traduction]

Scott Anderson: Monsieur le Président, c'est parce que, cette fois-ci, les libéraux n'ont pas inclus, dans le projet de loi, toutes sortes d'autres dispositions qui l'auraient rendu indigeste.

Ordres émanant du gouvernement

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Bow River. Comme la plupart des députés, j'ai passé l'été dans ma circonscription. Ce fut un grand plaisir de rendre visite à mes voisins et à mes collègues et de vivre au rythme du monde agricole: être à la ferme, être sur un tracteur et voir la moissonneuse-batteuse faire la récolte à l'automne. C'est un moment fort et une saison où le travail des agriculteurs porte ses fruits. Ils vont pouvoir enfin encaisser des chèques. C'est ce que vivent beaucoup de gens dans ma circonscription. La récolte des pommes de terre est en cours et elle comporte ses difficultés. La récolte des betteraves à sucre n'a pas encore commencé, mais c'est le moment de l'année où les rentrées d'argent permettent de payer des factures. Toutefois, c'est aussi une période où il y a des coûts.

Avant de commencer à parler des mesures prévues dans le projet de loi C-38, j'aimerais commencer par décrire brièvement l'absurdité pure et simple qui caractérise le recours par le gouvernement libéral à la taxe sur le carbone. Les uns après les autres, les gens de ma circonscription m'ont dit que les problèmes d'abordabilité des dix dernières années sont devenus une crise de l'abordabilité. La hausse des prix des produits de première nécessité comme la nourriture et le logement oblige les familles à se démener constamment pour joindre les deux bouts. Les conservateurs ont toujours proposé une solution pour réduire le coût de la vie: cesser de tout taxer.

La taxe la plus notoire des dernières années a été la taxe sur le carbone pour les consommateurs, qui s'applique à toutes sortes de carburants. Les Canadiens la détestent, en particulier les habitants de circonscriptions comme la mienne, qui ont besoin d'une essence à bon prix pour se déplacer, pour transporter des marchandises, pour aller au travail et pour vivre leur vie. Cette taxe a prélevé sans pitié de l'argent aux producteurs, aux transformateurs, aux fabricants et au consommateur canadien moyen.

Les conservateurs ont réclamé à maintes reprises l'élimination de cette taxe coûteuse. Les demandes d'aide des Canadiens ont été rejetées par le gouvernement libéral, qui les a tournées en dérision. N'oublions pas que, pendant cette période, l'actuel premier ministre était l'un des principaux conseillers économiques de Trudeau.

On nous a répété que la taxe était efficace, que les difficultés des Canadiens à subvenir à leurs besoins fondamentaux en valaient la peine, et que quiconque prétendait le contraire ne comprenait tout simplement pas l'importance de la taxe sur le carbone. Que s'est-il passé à l'approche de l'élection de 2025? Les libéraux ont fait une volte-face miraculeuse concernant la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Du jour au lendemain, tous les ministres ont changé leur fusil d'épaule alors qu'ils étaient déterminés, quelques jours ou quelques semaines auparavant, à conserver cette politique destructrice.

La conclusion qui ressort très clairement de cette volte-face flagrante est que l'ajustement des taxes sur le carbone ne témoigne pas d'une volonté sincère d'améliorer l'abordabilité pour les Canadiens. Ces changements sont mis en place à titre de stratagème minable lorsque le gouvernement estime que le moment est propice, ou pour contrer la pression incessante qu'il subit de la part des conservateurs pleins de bon sens. L'illusion verte du caucus libéral commence à s'effriter.

Tout ce contexte nous amène au sujet de la discussion d'aujourd'hui, à savoir la prolongation de la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant jusqu'au début de l'année prochaine. De toute évidence, la fin de la taxe sur le carbone pour les consomma-

teurs après des années de pression de la part des conservateurs ne constituait pas la fin de la taxation des carburants. La taxe sur le carbone pour les industries, le Règlement sur les combustibles propres et la taxe d'accise sur le carburant étaient tous prêts à combler le vide laissé par l'abolition de la taxe sur le carbone pour les consommateurs.

Les effets sont les mêmes. Les coûts de ces taxes percolent dans l'économie et continuent d'augmenter le prix des produits de première nécessité pour tous les Canadiens. Nos secteurs du camionnage, de l'agriculture, de la pêche, de la foresterie, du logement, de la construction et de la livraison sont les plus durement touchés par ces coûts, mais ce sont tous les ménages qui en portent le fardeau ultime.

Il y a cumul des taxes chaque fois que l'économie utilise de l'énergie. À chacune des 7 à 15 fois où des pièces automobiles traversent le pont Gordie-Howe, les coûts se multiplient pour les entreprises. Chaque fois que l'on transporte les aliments, de l'ensemencement à la récolte et à la transformation, puis de l'entrepôt au commerce de détail et, enfin, à la cuisine familiale, il y a cumul des taxes pour les familles.

Autrement dit, et quiconque traverse Bow River ce mois-ci pourra le constater de ses propres yeux, c'est le temps des récoltes. À l'heure actuelle, les moissonneuses-batteuses sont en marche à partir du moment où la rosée s'évapore jusqu'après le coucher du soleil. Une moissonneuse-batteuse moderne consomme de 60 à 80 litres de diesel à l'heure. Pour une journée de récolte de 12 heures, cela représente environ 800 litres pour une seule machine, dans une seule ferme pour une seule journée donnée. C'est sans compter les camions qui transportent le grain jusqu'aux silos, le tracteur qui tire le chariot à grains ou le séchoir qui fonctionne toute la nuit.

● (2240)

On estime que 50 000 moissonneuses-batteuses sont en service dans l'Ouest canadien. Si chacune fonctionne durant environ 300 heures, cela représente plus de 1 milliard de litres de diesel brûlés rien que pour faire la récolte de cette année. Ce nombre signifie aussi que, pour cette récolte, chaque cent de la taxe fédérale sur le litre de diesel coûtera aux agriculteurs de l'Ouest plus de 10 millions de dollars. À elle seule, la taxe d'accise fédérale coûte plus de 40 millions de dollars. Les 25 ¢ par litre de taxe sur le carburant que les conservateurs demandent d'éliminer représentent plus d'un quart de milliard de dollars puisé dans les poches des familles d'agriculteurs pour une seule récolte, juste pour l'utilisation des moissonneuses-batteuses.

Les conservateurs ont passé des mois à lutter contre la taxe d'accise sur le carburant afin de permettre aux Canadiens de réaliser davantage d'économies, car tout coûte plus cher qu'avant. Après un délai atrocement long, le ministre des Finances a finalement annoncé la demi-mesure consistant à retarder temporairement la hausse de la taxe sur l'essence prévue par les libéraux après la fête du Travail. Après des mois de pressions supplémentaires exercées par les conservateurs, les libéraux proposent maintenant de reporter cette hausse. Mes concitoyens aimeraient savoir pourquoi le gouvernement continue de se battre avec autant d'acharnement contre l'allègement à long terme de cette taxe pour les Canadiens.

Si les libéraux reconnaissent maintenant que les taxes sur les carburants ont de l'importance et que le coût de la vie est déterminé par le prix de ce produit essentiel, pourquoi ne peuvent-ils pas s'engager à réduire de façon permanente le coût du carburant pour tout le monde? On dirait presque que les libéraux s'amusent à garder les Canadiens constamment sur le qui-vive en ne leur disant pas si cette taxe sera suspendue ou rebaptisée. N'oublions pas que la pauvreté énergétique mène à la véritable pauvreté et que l'économie en général est en crise.

Tout à l'heure, j'écoutais les députés ministériels parler de ce projet de loi comme d'une excellente mesure pour les Canadiens. L'un d'entre eux l'a décrit comme un exemple de l'engagement du premier ministre à rendre la vie plus abordable. Une suspension temporaire de la taxe sur les carburants n'est pas un engagement. C'est une autre demi-mesure libérale qui est mise en œuvre après des mois de pressions de la part des conservateurs. À un moment où les citoyens ont besoin d'un véritable répit face à la crise du coût de la vie qui a été créée par les libéraux, les conservateurs exhortent le gouvernement à supprimer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada en 2027.

Le prix de l'essence a grimpé de près de 26 %. Cette mesure permettrait aux Canadiens d'économiser jusqu'à 25 ¢ le litre et permettrait à la famille canadienne moyenne d'économiser jusqu'à 1 000 \$. Cette somme n'est ni modeste ni négligeable. Alors que les Canadiens sont confrontés à un coût de la vie sans précédent, et que bon nombre d'entre eux sont à 200 \$ de ne pas pouvoir équilibrer leur budget à la fin du mois, toutes les économies comptent.

Bien sûr, il n'y a pas que les conservateurs qui réclament un changement permanent. D'après les sondages, 63 % des Canadiens s'opposent au rétablissement de la taxe d'accise sur les carburants, dont 43 % s'y opposent fermement. Alors que tant de Canadiens s'opposent à une hausse de cette taxe, le gouvernement bénéficie d'un appui plus que suffisant pour suivre le plan des conservateurs visant à réduire le coût des carburants.

Je voudrais parler encore un peu de mes voisins. Une famille qui utilise deux moissonneuses-batteuses dans une exploitation céréalière près de Tabor consommera environ 40 000 litres de diésel cet automne, rien qu'avec ces deux machines. Comme les taxes fédérales sur les carburants équivalent à 25 ¢ le litre, une seule récolte obligera mes voisins à payer plus de 10 000 \$ en taxes, et cette somme ne pourra pas servir à acheter de nouveaux pneus pour le camion de grain, à acheter des vêtements aux enfants, à rembourser la marge de crédit d'exploitation qui représente les risques financiers de l'année entière et à se rendre à divers endroits localement. Les agriculteurs ne peuvent pas refiler leurs coûts aux consommateurs parce qu'ils ne fixent pas le prix du blé ou du canola. Ils prennent ce que le marché leur donne, et chaque dollar supplémentaire dépensé à la pompe est prélevé directement sur le budget de cette famille.

À elle seule, la taxe d'accise fédérale coûtera environ 1 700 \$ à une famille pour la récolte de cette année. Chaque semaine où le gouvernement se traîne les pieds au sujet de cette taxe, ce sont les familles de Bow River qui en paient le prix. Partout au pays, les Canadiens ont du mal à faire le plein d'essence. Le mieux que le gouvernement libéral trouve à faire, c'est de suspendre temporairement sa taxe sur l'essence. Ce n'est pas suffisant. Si le premier ministre tient vraiment à rendre le coût de la vie plus abordable, il dispose d'une occasion en or de démontrer son engagement en supprimant définitivement la taxe.

Ordres émanant du gouvernement

Le premier ministre parle de son engagement à réduire le coût de la vie. Je l'invite donc à venir à Bow River et à se rendre dans les champs en octobre, à 22 heures, quand un agriculteur et son fils travaillent à toute vitesse parce qu'on prévoit de la pluie. Il devrait demander aux membres de cette famille ce qu'une demi-mesure temporaire signifie pour eux. Ils diront qu'ils ont besoin de certitude et qu'ils ont besoin de savoir combien le carburant coûtera.

En conclusion, les conservateurs ne demandent rien de compliqué. Nous demandons l'élimination de cette taxe et des autres taxes sur les carburants, une mesure pleine de bon sens, au lieu d'une demi-mesure hypocrite. Les Canadiens veulent un véritable répit, et une mesure temporaire ne suffira pas. J'espère que le gouvernement sera en mesure de se rallier à cette demande pour faire avancer cet important dossier.

● (2245)

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je veux revenir sur un point que je trouve important.

Mon collègue a parlé du fait que le premier ministre a été conseiller auprès d'un ancien gouvernement. Je veux simplement souligner que c'est un premier ministre conservateur qui l'a nommé gouverneur de la Banque du Canada. Lors du récent sommet des investisseurs, ce même premier ministre conservateur a fait l'éloge de notre premier ministre actuel. Je veux simplement entendre mon collègue dire de ce que les citoyens de sa circonscription pensent de notre premier ministre.

David Bexte: Monsieur le Président, la députée d'en face pose une question très intéressante. Dans l'ensemble, les habitants de ma circonscription ne pensent pas que le premier ministre les aide vraiment pour ce qui est du coût de la vie. En regardant le bilan des 11 dernières années du gouvernement libéral, ils constatent que le discours des libéraux repose toujours sur leur dogme habituel. Ce n'est pas une bonne chose. Le premier ministre était l'éminence grise de son prédécesseur, et la politique économique de la dernière législature porte son empreinte.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je sais que les 10 années pendant lesquelles Stephen Harper a été premier ministre de ce pays sont enfin considérées rétrospectivement comme une époque de grande prospérité pour le Canada, et je sais que les libéraux prennent nos bonnes idées et les mettent en œuvre. Peut-être que le premier ministre poursuivra l'héritage de Stephen Harper en signant des accords de libre-échange aux quatre coins du monde, en dissociant notre économie de celle des États-Unis, en construisant des pipelines vers les deux côtes et en réalisant des projets de gaz naturel liquéfié afin que nous puissions fournir au monde l'énergie dont il a besoin.

Si le gouvernement libéral continue à agir de la sorte, allons-nous appuyer ce genre d'initiatives?

David Bexte: Monsieur le Président, mon estimé collègue, qui représente la plus grande circonscription du Nord de l'Alberta, pose là une excellente question.

Ordres émanant du gouvernement

Pourvu que le bon sens prévale, c'est ce que les conservateurs réclament depuis toujours: des allègements fiscaux et un coût de la vie abordable pour les Canadiens. Si le gouvernement propose des mesures législatives sensées, il est facile de les appuyer, mais si elles sont truffées de dispositions sournoises, si elles sont contradictoires en elles-mêmes ou si elles entraînent toutes sortes de conséquences typiques des projets de loi omnibus, il est alors très difficile de les appuyer. Si le gouvernement s'en tient au sujet et présente des projets de loi fondés sur le bon sens, il sera plus facile de les appuyer.

• (2250)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a parlé du leadership. Du vrai leadership, c'est lorsqu'on s'intéresse à la question du coût de la vie et que, dès la première semaine de la rentrée parlementaire, on présente un projet de loi pour prolonger la suspension de la taxe d'accise. Le leadership, c'est mettre en place différentes mesures — nous l'avons fait depuis le premier jour de notre élection —, qu'il s'agisse de baisser les taxes pour la classe moyenne, de rendre permanent le programme d'alimentation scolaire ou de mettre en place différentes mesures liées à l'assurance-emploi, comme la suspension temporaire de la période d'attente d'une semaine. Ça, c'est du leadership qui aide les Canadiens et Canadiennes à faire face au coût de la vie. Ce qui n'est pas du leadership, c'est de parler d'abordabilité à la Chambre et, le temps venu, de voter contre chacune des mesures.

J'aimerais savoir si mon collègue est d'avis que ce projet de loi est un exemple qui s'inscrit dans la continuité du leadership de notre gouvernement pour aider les Canadiens et les Canadiennes à faire face au coût de la vie.

[Traduction]

David Bexte: Monsieur le Président, à mon avis, c'est un exemple d'hypocrisie. Je pense que c'est un bon projet de loi. Il rendrait le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens, mais il s'agit d'une mesure à court terme. S'il est si bon aujourd'hui, pourquoi ne l'était-il pas il y a six mois? Pourquoi ne l'était-il pas il y a un an? Pourquoi ne l'était-il pas il y a cinq ans, quand ces mesures et ces taxes sur les carburants et l'énergie ont été augmentées encore et encore? C'est l'actuel premier ministre qui chuchotait à l'oreille des députés au cours de la législature précédente qu'il fallait instaurer la taxe sur le carbone. Il pensait que c'était une excellente politique. Cette hypocrisie se manifeste maintenant au vu et au su des Canadiens.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre ce soir. Je veux commencer mon intervention en parlant du genre de société que nous avons été et du genre de société que j'aimerais que nous soyons.

Je me souviens que, quand j'ai été élu en 2015, à la toute fin des années Harper, divers indicateurs montraient que le pays se portait bien. À l'époque, le premier ministre Justin Trudeau avait remporté les élections en promettant que les choses allaient peut-être bien, mais que les libéraux pensaient pouvoir faire encore mieux.

Je me souviens avoir fait valoir à l'époque, à la Chambre, que la force de notre société tenait en grande partie à notre engagement envers l'égalité des chances et au fait que le Canada alliait les politiques mises en place à une société où les impôts étaient faibles, où

le développement était encouragé et où l'activité économique pouvait s'exercer librement. C'était également une société dotée d'un socle de programmes sociaux, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, accessibles à tous. Cette combinaison entre un socle de protections sociales et un environnement propice à l'émergence et au développement de nouvelles idées, de nouveaux investissements et de nouvelles entreprises constituait la formule idéale pour favoriser une forte mobilité sociale.

Une personne issue d'un milieu moins favorisé pouvait tout à fait aspirer à figurer parmi les gens qui réussissent le mieux de notre pays. Ce potentiel et cet espoir pouvaient nourrir les rêves et l'imaginaire de la génération suivante. C'était là une source de force pour notre pays, de prospérité et de débouchés, mais aussi de cohésion sociale. Les gens estimaient bénéficier d'une certaine égalité des chances, d'une capacité égale à poursuivre le rêve canadien, quel que soit leur milieu d'origine.

Je crois qu'il est essentiel que nous demeurions, et que nous renouions avec notre engagement à demeurer, une société offrant des perspectives d'avenir, une société où les personnes de tous les horizons et de tous les âges, particulièrement les jeunes Canadiens, peu importe leur origine familiale ou leur situation, peuvent nourrir de grandes ambitions et réaliser leurs rêves.

Cependant, lorsque je discute avec de jeunes Canadiens aujourd'hui, ils me font surtout part de leur grande frustration, de leur manque d'espoir et de leur sentiment que nous sommes devenus une société profondément divisée. D'un côté, il y a les gens qui ont déjà une maison, et de l'autre, il y a ceux qui ne croient plus qu'ils arriveront un jour à accéder à la propriété. Certains affirment ne pas ressentir les difficultés économiques dont il est question dans nos publications sur les réseaux sociaux. Or, beaucoup de Canadiens peinent vraiment à joindre les deux bouts et ne croient plus pouvoir améliorer leur situation.

C'est parce que 11 ans de politiques gouvernementales ont favorisé les membres de l'élite et les détenteurs actuels de pouvoirs au détriment des personnes qui s'efforcent d'améliorer leur sort. Ces politiques ont également rendu l'accès aux emplois et l'accession à la propriété hors de portée d'un nombre croissant de jeunes. Notre société offre moins de possibilités qu'avant et, par conséquent, le fossé s'est creusé entre ceux qui ont déjà atteint un certain niveau ou une certaine position sur le plan économique et ceux qui ont du mal à imaginer qu'ils pourraient réaliser un jour les aspirations fondamentales associées à la concrétisation du rêve canadien.

D'un point de vue matériel, une jeune personne qui débute dans la vie cherche avant tout à avoir un bon emploi et à pouvoir s'offrir un logement. Ces deux piliers que sont l'emploi et le logement constituent l'assise qui permet aux gens de fonder une famille et d'atteindre non seulement leurs objectifs matériels, mais aussi leurs objectifs personnels essentiels en ayant les enfants qu'ils désirent avoir, en bâtissant leur vie et en préparant l'avenir qu'ils veulent pouvoir offrir à la prochaine génération. Cependant, de plus en plus de jeunes ont du mal à trouver un emploi, n'ont pas les moyens d'acheter une maison et retardent la constitution d'une famille. Nous constatons maintenant que, dans bien des cas, cela empêche les gens d'atteindre les objectifs familiaux qu'ils souhaitent réaliser.

• (2255)

Sur le plan statistique, la comparaison entre le nombre d'enfants que les gens disent vouloir en moyenne et le nombre d'enfants que les gens ont en moyenne montre que bon nombre de jeunes familles canadiennes n'atteignent pas les objectifs qu'elles se sont fixés, et cela reflète une tragédie beaucoup plus importante. Ce que nous sommes en train de perdre est beaucoup plus profond. Nous voyons de la frustration, de la colère, du désespoir et une division croissante à cause de notre déclin en tant que société offrant des possibilités.

Le Parti conservateur compte se battre pour les personnes en difficulté et exprimer leurs préoccupations, mais aussi proposer des politiques constructives qui rétabliront le sentiment d'espoir et les possibilités qui ont façonné notre pays. Dans toutes les régions du pays, les gens sont animés par un certain esprit de pionnier, par le sentiment que, malgré les difficultés et les efforts, une personne devrait être en mesure d'améliorer son sort, d'avoir un logement, d'avoir un emploi et d'offrir à sa famille les choses agréables et simples qu'elle désire.

S'il reste encore beaucoup à faire pour rétablir cette société de possibilités, je souligne néanmoins que le débat de ce soir met en évidence certains domaines dans lesquels les conservateurs remportent le débat sur des questions clés auxquelles le pays est confronté. Depuis 10 ans, les conservateurs font valoir la nécessité de construire des infrastructures d'intérêt national et les répercussions destructrices de la taxe sur le carbone, et nous avons remporté ces débats. Cela ne signifie pas que nos propositions visant à abroger des mesures fiscales injustes ou à construire des infrastructures d'intérêt national ont été pleinement mises en œuvre dans les politiques gouvernementales. Nous constatons encore de nombreux échecs en matière d'action gouvernementale, mais il ressort clairement des conversations et des échanges que nous avons eus que nous avons gagné ces débats.

Nous avons aussi gagné des débats culturels importants. Il n'y a pas si longtemps, les libéraux dénigraient constamment notre patrimoine et notre histoire en attaquant des personnalités comme notre premier premier ministre, sir John A. Macdonald. La célébration de la victoire canadienne de Stephen Harper lors de la guerre de 1812 a été critiquée par l'establishment libéral, pour qui cela revenait à promouvoir un militarisme extrême ou des absurdités de ce genre. Aujourd'hui, le gouvernement en dit plus sur l'héritage positif de personnes comme Isaac Brock et sir John A. Macdonald. On peut constater que, sur certaines questions culturelles et économiques, les conservateurs remportent les débats et font valoir leurs arguments. Je m'en réjouis. Parfois, les libéraux parlent comme s'il s'agissait d'une grande victoire politique qu'ils ont concédée aux principaux arguments avancés par les conservateurs, mais je suis fier du fait que, sur les questions économiques et culturelles, les conservateurs ont présenté leurs arguments et fait avancer les choses.

Nous procédons de la même manière dans le dossier du coût de la vie. Les conservateurs ont proposé des mesures d'allègement fiscal pour les Canadiens en ce qui concerne les taxes sur l'essence et, ce soir, nous débattons d'un projet de loi d'initiative ministérielle dans lequel le gouvernement dit, pas tout à fait directement, mais implicitement, que les conservateurs avaient raison. Voilà le genre de mesures qu'ils proposent parce que nous avons remporté ces débats.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs peuvent être fiers des gains obtenus, mais ils savent aussi qu'il reste du travail à faire, car le gouvernement, même s'il concède ponctuellement certains arguments, conserve un programme essentiellement étatiste en matière de développement. Les libéraux pensent toujours que les grandes idées, les grandes initiatives et les grands efforts pour faire avancer les choses doivent être contrôlés par le pouvoir centralisateur du gouvernement, alors que les conservateurs estiment qu'il faut libérer le potentiel pour tout le monde. Nous croyons en la reconstruction d'une société qui offre des possibilités à tous.

Par exemple, nous avons appuyé l'idée de permettre aux grands projets d'aller de l'avant dans certaines circonstances exceptionnelles. Cependant, la solution que nous considérons comme la meilleure consistait à réformer le processus d'évaluation d'impact dans son ensemble, afin que les promoteurs, petits ou grands, n'aient pas à venir quémander l'aide du gouvernement, et que toute personne ayant une idée ambitieuse puisse entrevoir une façon de la concrétiser.

Même si nous constatons que les conservateurs remportent certaines victoires dans ces débats, il reste encore beaucoup à faire pour réparer les dégâts causés par 11 années de gouvernement libéral et pour rétablir la société fondée sur l'égalité des chances à laquelle aspirent tous les Canadiens, en particulier les jeunes.

• (2300)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son introduction, mon collègue a parlé du type de société que nous voulons et de ce que nous voulons pour l'avenir de notre pays. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan qui se traduit par des mesures concrètes visant à renforcer et rendre l'économie canadienne plus résiliente, à avoir une économie canadienne plus forte qui nous permet d'avoir la capacité fiscale pour appuyer des mesures comme celle dont nous débattons ce soir sur la prolongation de la suspension de la taxe d'accise.

Je dirais que les Canadiens et les Canadiennes nous ont démontré, à plusieurs reprises, leur confiance en notre plan pour le Canada, que ce soit lors de la dernière élection générale ou encore dans les six élections partielles, dont les plus récentes qui se sont déroulées au courant de l'été.

J'aimerais demander à mon collègue si les résultats des dernières élections partielles ne sont pas un gage de la confiance que la population accorde dans notre plan, notamment pour avoir une économie plus forte qui répond aux besoins de tout le monde.

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je me contenterai de faire remarquer au député que notre rôle à la Chambre est d'avoir des discussions de fond sur des questions de fond. Il peut certes se féliciter de certains résultats d'élections partielles. Après 11 années à la Chambre, je peux affirmer que ce sont précisément ce genre de résultats qui connaissent des hauts et des bas.

Au final, les Canadiens jugeront les députés sur la base des résultats qu'ils constateront. En définitive, ce ne sont pas les grands discours, les promesses, les réunions ou les sommets qui compteront. Ces éléments peuvent certes constituer des étapes vers la mise en œuvre de changements politiques concrets, mais, en fin de compte, les Canadiens se demanderont: « Mon sort s'est-il amélioré ou détérioré à la suite des décisions prises par le gouvernement? » Telle est la question.

Ordres émanant du gouvernement

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, l'élimination de la taxe sur le carbone est survenue pendant la campagne électorale, mais au cours de la présente législature, nous sommes clairement dans une situation où les libéraux reprennent nos idées pour se les approprier. Maintenant, je veux simplement nous ramener une vingtaine d'années en arrière, à l'époque où Stephen Harper a lancé un programme ambitieux visant à réduire notre dépendance envers les États-Unis. Il a probablement commencé à le faire en 2007, ou peut-être même avant.

Je me demande si le député peut nous faire part de ses réflexions sur certaines des excellentes idées de Stephen Harper et si nous pouvons pousser le gouvernement libéral à les mettre en œuvre.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député soulève un excellent point en ce qui concerne les débats que les conservateurs ont remportés, comme j'en ai parlé dans mon discours. Lorsque Stephen Harper est arrivé au pouvoir, nous n'avions que très peu d'accords de libre-échange. Nous avons le libre-échange en Amérique du Nord, mais très peu avec le reste du monde. Par la suite, Stephen Harper a négocié des accords commerciaux avec des pays représentant plus de 60 % du PIB mondial, ce qui a entraîné une expansion massive de nos relations commerciales avec des démocraties aux vues similaires en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. C'était un grand pas en avant sur le plan de la diversification de nos échanges et de la réduction de notre dépendance envers les États-Unis. Or, en 11 ans de gouvernement libéral, il nous a été impossible d'en profiter en raison des obstacles imposés aux projets d'infrastructure et aux autres types de projets de développement qui nous auraient permis de saisir les occasions offertes par ces nouveaux accords commerciaux.

Diversifier nos échanges commerciaux en renforçant nos partenariats avec des démocraties aux vues similaires est un excellent concept. Ce n'est rien de nouveau. C'est simplement que nous avons perdu 11 ans de progrès non réalisés.

• (2305)

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, quand mes collègues et moi nous rendons dans nos circonscriptions, les gens nous disent à quel point ils aiment être dirigés par quelqu'un qui comprend ce qui se passe au pays, qui comprend les problèmes et qui fait exactement ce que les gens attendent de lui. Le premier ministre travaille très fort.

Je suis fascinée de voir que le gouvernement parle de tous ces problèmes, mais que ces députés-là refusent d'appuyer les projets de loi qui visent à réellement aider les gens. Pourquoi agissent-ils ainsi?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, puisqu'elle parle de choses fascinantes, j'aimerais, en tout respect, dire à la députée, qui était autrefois députée néo-démocrate au provincial, qu'elle a déjà qualifié les libéraux de « pas fiables », de « magouilleurs » et de « voie la plus sûre vers un mal plus grand ». J'aimerais que la députée nous dise honnêtement si elle est favorable aux décisions stratégiques prises par le gouvernement dont elle fait partie.

Il est ahurissant de voir autant de libéraux manquer de sens critique à ce point. Je suis content de voir que nous avons gain de cause sur des sujets comme l'élimination des taxes, mais il est difficile de concevoir que ces députés-là puissent arriver à concilier...

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs demandent depuis des années au gouvernement libéral d'apporter une aide concrète aux Canadiens.

Nous avons soulevé des préoccupations concernant la hausse des prix de l'essence, du transport et des produits alimentaires, et nous avons dénoncé les difficultés auxquelles sont confrontés les familles, les travailleurs, les aînés et les petites entreprises.

Aujourd'hui, le gouvernement prolonge une mesure d'allègement de la taxe sur les carburants qu'il avait initialement présentée comme temporaire. Pourquoi? Parce que la réalité économique a donné raison aux conservateurs. Les taxes sur l'essence ont de l'importance. Le prix que les Canadiens paient à la pompe a de l'importance. Lorsque le gouvernement impose des taxes sur les carburants, ces coûts se répercutent sur l'ensemble de notre économie.

L'essence n'est pas un luxe pour la plupart des Canadiens. C'est une dépense inévitable. Les gens doivent se rendre au travail. Les parents doivent emmener leurs enfants à l'école, à leurs rendez-vous médicaux et à leurs activités sportives, et les personnes âgées comptent sur les transports pour faire leurs courses et se rendre à leurs rendez-vous. Les entreprises ont besoin de carburant pour acheminer leurs produits et servir leurs clients. Le chauffeur routier qui livre des marchandises partout au pays ressent cette hausse, tout comme l'agriculteur qui utilise ses machines, l'ouvrier du bâtiment qui se rend sur un chantier et la petite entreprise qui paie ses livraisons, ce qui se traduit en fin de compte par une augmentation des prix à l'épicerie pour les Canadiens. Chaque coût supplémentaire le long de la chaîne d'approvisionnement est répercuté sur les familles qui achètent de la nourriture, des vêtements et d'autres produits de première nécessité.

C'est pourquoi les conservateurs se sont opposés aux hausses de taxes sur les combustibles proposées par le gouvernement libéral. Après des mois de pressions de la part des conservateurs, les libéraux sont désormais contraints de reporter cette hausse au début de l'année prochaine. Je dirai que tout allègement pour les travailleurs canadiens est le bienvenu, mais soyons clairs: ce n'est pas le résultat d'un gouvernement qui comprend soudainement la question de l'abordabilité. C'est le résultat des protestations des Canadiens et du refus des conservateurs de céder.

Dans son propre communiqué, le gouvernement reconnaît que les camionneurs, les agriculteurs, les constructeurs d'habitations, les travailleurs de la construction et les entreprises de livraison bénéficient de l'allègement de la taxe sur les combustibles. Les libéraux affirmaient auparavant que les taxes sur les combustibles avaient peu d'incidence sur l'abordabilité. Aujourd'hui, en prolongeant cet allègement, ils admettent que la réduction des taxes sur les combustibles réduit les coûts dans l'ensemble de l'économie. Si la suspension de la taxe aide les Canadiens aujourd'hui, le gouvernement devrait alors se fixer comme priorité de maintenir les taxes sur les combustibles à un faible niveau. Cette courte prolongation est une autre demi-mesure libérale. Elle ne fournit pas le répit à long terme dont les Canadiens ont besoin. Le prix de l'essence a augmenté de 25,7 %, les coûts de l'énergie ont augmenté de 16,6 % et les coûts de transport ont augmenté de 7,8 %, tandis que les prix à l'épicerie ont encore grimpé de 3,1 %. Ce ne sont pas que des chiffres. Ils déterminent si un parent a les moyens de se rendre au travail en voiture, si une personne âgée a les moyens de payer son loyer et de faire son épicerie, ou si une petite entreprise peut continuer à employer des travailleurs locaux.

Dans Hamilton-Est—Stoney Creek, j'entends ces histoires tous les jours. Neil est un résident de 63 ans qui s'est présenté à mon bureau pour obtenir de l'aide parce qu'il avait du mal à payer son loyer. Alors que nous parcourions les programmes qui étaient censés lui être offerts, il a appris qu'il n'était pas admissible à bon nombre d'entre eux. Neil a commencé à pleurer dans mon bureau. Maintenant âgé de 63 ans, il cherche un deuxième emploi simplement pour garder un toit au-dessus de sa tête. Cela devrait alarmer tous les députés. Un Canadien qui a travaillé fort et qui a contribué toute sa vie ne devrait pas avoir à se trouver un deuxième emploi à 63 ans simplement pour survivre. Les aînés ne devraient pas devoir retourner sur le marché du travail parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer leur loyer, leur épicerie et leur transport.

Voici la réalité pour trop de Canadiens: des taxes plus élevées, des prix plus élevés, des loyers inabordables, une dette croissante et moins d'espoir que le prochain mois soit plus facile. Les libéraux veulent faire croire aux Canadiens que c'est normal. Le gouvernement doit cesser de dire aux Canadiens à quel point ils se portent bien et commencer à écouter ces derniers lorsqu'ils disent qu'ils s'appauvrissent.

Les Canadiens comprennent une chose que les libéraux n'ont pas voulu voir pendant beaucoup trop longtemps, à savoir que taxer le carburant rend la vie plus chère. C'est pourquoi les conservateurs demandent au gouvernement d'éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence et le diesel. Autrement dit, il faut supprimer les 7 ¢ le litre imposés par le Règlement sur les combustibles propres, supprimer la TPS sur les carburants et annuler définitivement la taxe sur le carbone pour les industries. Ensemble, ces mesures pourraient permettre aux Canadiens d'économiser jusqu'à 25 ¢ le litre et jusqu'à 1 000 \$ par année pour une famille moyenne. Ce serait un véritable allègement, et non une pause temporaire ou une annonce de plus conçue pour conforter le gouvernement au cours des prochains mois.

• (2310)

Les Canadiens doivent payer moins cher et le constater lorsqu'ils font le plein, achètent de la nourriture et paient leurs factures mensuelles. Partout au pays, des gens sautent des repas, ont recours aux banques alimentaires, paient leur facture d'épicerie avec leur carte de crédit et cumulent plusieurs emplois simplement pour se maintenir à flot.

Parallèlement, le gouvernement libéral a consacré près de 26 milliards de dollars à l'aide étrangère au cours des deux dernières années. Ce montant comprend environ 460 millions de dollars versés à l'Éthiopie, 340 millions à Haïti, 312 millions au Bangladesh, 306 millions à la République démocratique du Congo, 275 millions au Mozambique, 265 millions à la Tanzanie et 238 millions à l'Afrique du Sud. Dans le contexte actuel, chaque dollar doit être consacré à des résultats mesurables et dépensé dans l'intérêt national des Canadiens. Cette norme n'a pas toujours été respectée. La vérificatrice générale a déjà conclu qu'Affaires mondiales Canada ne pouvait pas démontrer de manière adéquate si les 3,5 milliards de dollars consacrés à l'aide internationale dans le cadre de sa politique d'aide internationale féministe contribuaient réellement à améliorer la situation des femmes et des filles. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler de la reddition de comptes.

Nous devons cesser d'envoyer l'argent des contribuables à l'étranger. Nous devrions plutôt réduire la taxe sur l'essence. Nous sommes le gouvernement canadien. Nous devons veiller aux intérêts des Canadiens. Les Canadiens méritent de savoir où va leur ar-

Ordres émanant du gouvernement

gent, comment il est utilisé et quels résultats il produit. Au lieu d'alourdir les dépenses des familles à l'épicerie, il faudrait éliminer les dépenses superflues et réinjecter ces économies au pays.

Aussi, le gouvernement libéral devrait revoir sérieusement ses priorités avant de dire aux Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts qu'il n'a pas d'argent pour les aider. Les Canadiens ne devraient pas avoir à choisir entre faire le plein ou acheter de la nourriture. Les aînés ne devraient pas être contraints de choisir entre payer leur loyer et se procurer les médicaments dont ils ont besoin. Les parents ne devraient pas avoir à dire à leurs enfants qu'ils doivent manquer leur entraînement de hockey parce que les déplacements coûtent trop cher. Les propriétaires de petites entreprises ne devraient pas être forcés de licencier des travailleurs parce que les taxes et les coûts de transport grugent leur rentabilité.

Le Canada est un pays fort et généreux. Toutefois, un gouvernement ne peut continuer à multiplier les interventions à l'étranger et ignorer les gens qui en arrachent ici, chez nous. La décision des libéraux de maintenir la suspension de la taxe sur le carburant prouve que les pressions exercées par les conservateurs portent leurs fruits. Elle confirme que les taxes sur le carburant contribuent à la hausse des prix et qu'il est possible d'alléger ce fardeau lorsque le gouvernement est enfin forcé d'écouter. Cependant, les Canadiens ont besoin de plus qu'une prolongation temporaire. Ils ont besoin d'un gouvernement qui respecte les efforts qu'ils déploient pour gagner chaque dollar, qui contrôle ses dépenses, qui réduit les impôts et qui place les besoins des citoyens au premier rang de ses priorités.

Nous sommes heureux que les pressions exercées par les conservateurs aient contribué à obtenir cet allègement. Toutefois, nous ne nous arrêtons pas là. Nous continuerons de nous battre pour éliminer les taxes fédérales sur l'essence et le diesel, réduire le coût de l'alimentation, du transport et du logement, et défendre les aînés comme Neil, qui méritent dignité et sécurité après une vie de dur labeur. Les Canadiens ont porté assez longtemps le fardeau des politiques coûteuses du gouvernement actuel. Il est temps de réduire les impôts et de faire baisser le coût de la vie pour les Canadiens. La responsabilité première du gouvernement du Canada est de servir les intérêts des Canadiens.

• (2315)

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a fait référence à différentes histoires de citoyens de sa circonscription, notamment en lien avec le coût de la vie.

Que répond-il aux gens lorsqu'ils lui demandent: pourquoi avez-vous voté contre une baisse d'impôt qui aurait pu m'aider si je suis dans la classe moyenne? Pourquoi avez-vous voté contre le Programme national d'alimentation scolaire du Canada pour mes enfants dans les écoles? Pourquoi avez-vous voté contre des services de garde abordables pour mes enfants? Pourquoi avez-vous voté contre la suspension de la semaine d'attente pour l'assurance-emploi?

Lorsqu'il nous raconte ces histoires, j'aimerais en avoir le portrait complet. Comment mon collègue justifie-t-il ces votes devant les citoyens qui viennent le voir pour lui parler du coût de la vie?

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député de poser ses questions par l'entremise de la présidence.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek a la parole.

Ned Kuruc: Monsieur le Président, voici ce que me disent les gens de ma circonscription: « Continuez à vous battre pour moi. Continuez d'essayer de réduire les taxes et impôts. Demandez au gouvernement libéral de rendre des comptes. Nous avons confiance en vous et nous savons que vous allez vous battre pour nous au Parlement », tout comme je me bats aujourd'hui pour éliminer complètement la taxe sur les carburants afin que les Canadiens puissent garder plus d'argent dans leurs poches.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, mon collègue d'Hamilton-Est—Stoney Creek a parlé de sommes relativement modestes qui ont été envoyées à l'étranger pour venir en aide aux plus pauvres d'entre les pauvres. Je ne sais pas s'il le sait, mais les libéraux, qui avaient promis pendant la campagne de ne pas réduire l'aide étrangère, ont rompu cette promesse. Ils se sont plutôt inspirés du programme des conservateurs et ont réduit de 2,7 milliards de dollars l'aide au développement à l'étranger.

Mon collègue convient-il que nous devrions veiller à ce que le Régime de pensions du Canada, auquel nous avons cotisé plus de 714 milliards de dollars au cours de notre vie active, soit investi au Canada? La majeure partie de cet argent n'est pas investie au Canada. On investit beaucoup aux États-Unis. Ne devrions-nous pas rapatrier ces placements et modifier en ce sens la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada?

Ned Kuruc: Monsieur le Président, la députée soulève d'excellents points. Les libéraux ont effectivement manqué à cette promesse électorale, mais ils ont également manqué à bien d'autres promesses. Nous étions censés conclure un accord en juillet.

Pour en revenir à sa question, je suis d'accord avec elle. Je pense moi aussi que l'argent des Canadiens devrait rester au Canada, mais que puis-je dire? Environ 93 % du portefeuille boursier du premier ministre est constitué d'actions d'entreprises américaines, alors pourquoi penser qu'il ferait les choses autrement?

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Hamilton-Est—Stoney Creek pour son discours de ce soir. Il se bat pour sa communauté, qui a tout à gagner à l'avoir comme représentant.

Ce dont nous débattons ce soir est, sans conteste, une demi-mesure. Il s'agit d'un petit pas dans la bonne direction, et nous acceptons volontiers toute aide que nous pourrions obtenir pour les Canadiens. Selon le député, que devrions-nous faire ensuite pour offrir plus de répit aux Canadiens?

Ned Kuruc: Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. Lui aussi travaille très fort pour sa collectivité.

Que devrions-nous faire? La liste est longue, mais nous devrions commencer par éliminer la taxe sur le carburant. Les Canadiens en sentiraient les effets immédiatement.

Ce n'est pas le moment ni l'endroit pour cela, mais je proposerais le plan économique des conservateurs. Nous avons ciblé des économies de 150 milliards de dollars dont les Canadiens pourraient bénéficier. C'est un point de départ, mais nous avons un plan, et j'espère que mes collègues d'en face vont au moins y jeter un coup d'œil.

Nous sommes en pleine guerre commerciale. C'est indéniable. Le président nous a imposé des droits de douane injustifiés, et nous devons nous défendre. Ce faisant, toutefois, il faut penser aux Canadiens d'abord. Il faut que l'argent reste au Canada. Il faut éliminer les dépenses superflues, et nous en avons ciblé pour 150 milliards de dollars. Il faut faire front commun et travailler là-dessus pour le bien des Canadiens et pour pouvoir avancer.

• (2320)

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole concernant le coût de la vie, un sujet que bien des Canadiens ont à cœur, y compris de nombreux habitants de ma circonscription. Même si le premier ministre affirme que le coût de la vie n'a jamais été aussi bas depuis dix ans, les conservateurs savent que ce n'est tout simplement pas le cas.

J'aimerais commencer ce soir par lire quelques histoires de concitoyens qui m'ont écrit au cours des derniers mois pendant que les parlementaires étaient absents. Ils me parlent des épreuves qu'ils vivent et de la difficulté qu'ils ont à payer leurs factures sans arriver au bout de leur argent à la fin du mois.

Je vais commencer par Barbara, de Beaverton, dans ma circonscription. Elle m'a écrit ceci : « Je suis une personne seule. J'ai une maison, et mon travail consiste à fournir des services d'aide à la personne chez les gens. Je travaille beaucoup. J'essaie de boucler mon budget à la fin du mois, mais je suis toujours à court d'argent. » Barbara travaille fort et elle essaie de boucler son budget, mais elle est toujours à court d'argent à la fin du mois. Elle est à court d'argent à la fin du mois en raison de la hausse du coût de la vie au Canada, causée par les dépenses inflationnistes des dix années de gouvernement libéral et l'augmentation des prix, y compris le prix du carburant, dont nous parlons ce soir.

Il y a aussi Sheila, une femme qui habite à Sutton, dans ma circonscription. Elle m'a écrit pour me dire : « Nous sommes des aînés et nous devons désormais nous en tenir à un budget très serré pour pouvoir nous offrir des repas simples. » Ce n'est pas ça, vivre sa retraite dans la dignité. Dans un pays riche comme le Canada, les aînés qui ont vécu une vie de dur labeur devraient pouvoir s'offrir un peu plus que des repas simples.

Cindy, de Beaverton, m'a écrit pour me dire : « Nous sommes agriculteurs, et tout coûte plus cher, le diesel, les engrais, les pièces, l'acier, les réparations et l'entretien. » La situation est difficile pour les agriculteurs. Comme bon nombre de mes collègues du Parti conservateur, je viens d'une circonscription qui possède une longue tradition agricole. C'est dur d'être agriculteur, de travailler fort, de payer ses factures et d'essayer de nourrir non seulement sa propre famille, mais aussi des milliers de Canadiens dans tout le pays.

Cependant, comme l'a dit Cindy, tout coûte plus cher. Malheureusement, nous avons un gouvernement qui ne voit pas cette réalité, qui ne l'admet pas et qui ne comprend absolument rien à l'agriculture. À preuve, le premier ministre affirme que les Canadiens n'utilisent pas d'acier. Or, nous savons que Cindy et sa famille utilisent des machines agricoles fabriquées en acier pour produire la nourriture que nous mangeons.

Voici un élément qui n'est pas couvert dans cette mesure temporaire : les effets indirects, sur les agriculteurs, de la taxe sur le carbone pour les industries. Ils en parlent depuis des mois déjà sans obtenir de réponse de la part du gouvernement.

Carol, également de Beaverton, m'a écrit ceci: «Nous avons la chance de toucher une pension non imposable et de ne pas avoir d'hypothèque. Nous sommes des octogénaires ayant peu de besoins, mais la jeune génération a besoin d'aide en cette période de folie. »

De même, Char, de Stouffville, qui se soucie également des jeunes et de ses enfants, a écrit ceci: « Nous sommes à la retraite et nous nous débrouillons parce que nous sommes propriétaires de notre maison et que nous ne conduisons pas beaucoup ces jours-ci. Nos enfants, toutefois, sont touchés par la hausse du prix de l'essence, des hypothèques et des aliments. Il faut donc réduire les lourdeurs administratives et puis laisser l'économie se développer et prospérer. Il faut alléger le fardeau fiscal. »

Ces familles s'inquiètent pour la prochaine génération, tout comme moi et bon nombre de mes jeunes collègues du caucus conservateur, car c'est la prochaine génération qui devra rembourser les dettes du gouvernement. Nous sommes aux prises avec les déficits budgétaires les plus importants de l'histoire du Canada, à l'exception des années de pandémie. Chaque dollar dépensé par le gouvernement qui est emprunté est un dollar que la prochaine génération devra payer sous forme de taxes et d'impôt.

C'est dans le domaine du logement que la crise de l'abordabilité se fait le plus sentir pour la nouvelle génération. C'est un problème que j'ai soulevé de nombreuses fois à la Chambre, et je continuerai de le faire, car la nouvelle génération est lésée. On a promis aux jeunes le rêve canadien: travailler fort, respecter les règles, économiser de l'argent, planifier son avenir, puis acheter une maison et fonder une famille. Malheureusement, la réalité est toute autre pour cette génération, qui est constamment privée d'accès au logement. Les députés d'en face parlent beaucoup, mais ils n'agissent pas. Ils ne font pas grand-chose.

En réalité, nous savons exactement combien de mesures le gouvernement a prises parce que le ministre du Logement nous l'a dit la semaine dernière, et encore aujourd'hui à la Chambre. Malgré tous les efforts déployés ces 18 derniers mois, notamment la création d'une nouvelle structure bureaucratique, l'affectation de milliards de dollars et l'augmentation de l'effectif, qu'est-ce que le gouvernement libéral a accompli?

• (2325)

Le gouvernement s'est engagé — non pas à construire, mais il s'est simplement engagé — à construire 19 000 habitations. Son objectif était de 500 000. Au bout de 18 mois, il n'a à son actif que 19 000 habitations, qui ne sont même pas construites, mais qu'il s'est simplement engagé à construire. C'est une goutte d'eau dans l'océan. C'est négligeable. C'est insignifiant. Les libéraux n'ont même pas commencé à s'attaquer au problème, malgré leurs promesses de construire à un rythme jamais vu auparavant. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale le gouvernement n'agirait avec une telle précipitation. Le résultat de cette précipitation: 19 000 habitations sur un objectif de 500 000.

En réalité, l'agence gouvernementale chargée du logement, la SCHL, indique que, rien que cette année, le gouvernement sera à des centaines de milliers d'habitations en deçà de son objectif. Elle estime que le déficit se situera entre 180 000 et 230 000 habitations pour cette seule année, sans même parler de l'avenir. Nous allons dans la mauvaise direction.

Bien que le gouvernement et le premier ministre affirment que le coût de la vie n'a jamais été aussi favorable et que les loyers n'ont jamais été aussi bas, on ne construit aucune habitation. Il y a pire:

Ordres émanant du gouvernement

cette année, la SCHL a indiqué qu'il se construira moins d'habitations en 2026 qu'en 2025. Non seulement l'écart se creuse, mais nous allons dans la mauvaise direction.

Je compatis avec Carol et Char, qui s'inquiètent pour la nouvelle génération et qui se demandent si ces gens auront les moyens de vivre à la campagne, d'acheter une maison et de fonder une famille. Enfin, Christine, de Stouffville, m'a écrit pour me dire que, pour ce qui est de payer les frais de subsistance de base, comme la nourriture, les services publics et le transport, il ne semble pas y avoir de répit en vue.

Je suis d'accord avec elle. Il ne semble pas y avoir de répit pour les Canadiens avec le gouvernement. Cela fait 11 ans que ça dure et que les prix ne cessent d'augmenter dans tous les domaines, que ce soit l'essence ou le logement. Même les impôts augmentent chaque année. Je compatis avec mes concitoyens, et je suis ici ce soir pour leur dire que nous continuerons de nous battre pour que le coût de la vie devienne abordable au Canada. Nous continuerons de forcer le gouvernement, à son corps défendant, à faire ce qui s'impose, car il faut toujours le pousser dans la bonne direction.

En ce qui concerne la proposition dont nous discutons ce soir, à savoir la suspension de certaines taxes sur certains carburants — mais pas de toutes les taxes sur tous les carburants, bien sûr —, c'est un bon début, mais ce n'est qu'un début. Nous ne voulons pas qu'on nous félicite pour cette mesure. Je ne suis pas à la recherche de félicitations. Nous voulons un allègement pour les Canadiens, et c'est ce qui compte, mais les libéraux se sont opposés à cette mesure. Ils souffrent peut-être d'amnésie collective, mais, il y a quelques mois à peine, en mai, nous avons proposé cette mesure dans le cadre d'une motion présentée lors d'une journée de l'opposition. Les députés libéraux ont pris la parole les uns après les autres pour nous dire que c'était une mauvaise idée et ils ont voté contre.

Nous savions dès le mois de mai que c'était une bonne idée et, heureusement, le gouvernement a changé d'avis, ou du moins s'est rapproché de la solution, pour nous amener là où nous en sommes aujourd'hui. Sa proposition ne va toutefois pas assez loin. La réduction n'est pas prolongée assez longtemps et elle ne prend pas en compte d'autres taxes cachées sur les carburants. Je ne citerai qu'un seul exemple de ce qui n'est pas pris en compte. Le Règlement sur les combustibles propres est un élément majeur. Il a un impact considérable sur le prix de l'essence et du diésel, puisqu'il représente 17 ¢ par litre d'essence et 16 ¢ par litre de diésel.

Pas besoin de me croire sur parole. C'est une analyse du directeur parlementaire du budget. De plus, selon lui, le Règlement sur les combustibles propres constitue une taxe régressive. Cela signifie qu'elle pénalise les ménages les moins bien nantis. Le directeur parlementaire du budget de l'époque a déclaré: « [L]es ménages à faible revenu consacrent généralement une plus grande part de leur revenu aux transports et à d'autres biens et services énergivores [...] »

Je crois me souvenir que le député de Kingston et les Îles s'est dit contre une motion que nous avons présentée lors d'une journée de l'opposition parce que, en réalité, ce seraient les Canadiens fortunés qui profiteraient le plus de cette taxe. Avec des conseils économiques comme ceux que nous donne le député de Kingston et les Îles, il n'est pas étonnant que nous nous retrouvions avec de tels déficits.

Ordres émanant du gouvernement

Je terminerai en adressant un message à mes concitoyens. Je continuerai d'intervenir à la Chambre des communes pour raconter leurs histoires et pour contraindre le gouvernement à faire ce qui s'impose, jour après jour. Nous poursuivons notre combat pour un Canada plus abordable pour tous les Canadiens.

• (2330)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses observations, mais je suis en désaccord avec une grande partie d'entre elles. Elles sont essentiellement ancrées dans une histoire du Canada qui est loin d'être exacte. Notre déficit et notre dette se comparent avantageusement à ceux des autres pays du G7. Il y a énormément de travail à faire, mais on en a déjà accompli beaucoup. Les loyers sont en baisse, le prix des logements est en baisse, et nous ferons avancer le dossier de l'abordabilité grâce à la décision qui, nous l'espérons, sera prise à la fin du présent débat.

J'aimerais parler des agriculteurs. Le député en a parlé, et je pense que c'est très important.

Une grande partie de ce dont nous parlons n'a pas eu d'incidence sur les agriculteurs, du moins pas dans la même mesure que sur les gens des villes. Les agriculteurs utilisent de l'essence mauve. Ils ne payaient pas la taxe d'accise provinciale de 13 ¢. Dans ma province, c'était 4 ¢, tout comme au fédéral. Les activités agricoles ne sont pas assujetties à la taxe sur le carbone pour les industries. Bien sûr, en tant qu'entreprise, une ferme ne paie pas vraiment de TPS à cet égard. C'est un crédit sur les intrants.

Le diésel est un intrant coûteux à l'heure actuelle, et j'aimerais que le député nous dise ce que nous pouvons faire pour soutenir les agriculteurs à cet égard.

Jacob Mantle: Monsieur le Président, nous pouvons soutenir les agriculteurs en les aidant le plus possible à assumer le coût des intrants. Le député dit que les agriculteurs ne paient pas la taxe sur le carbone pour les industries. En réalité, ils la paient indirectement, car ces coûts s'appliquent aux engrais et aux autres produits industriels qui sont utilisés dans la production agricole et alimentaire. Quand le fabricant d'engrais paie la taxe sur le carbone pour les industries, qui paie la note, selon le député? Selon lui, à qui ces coûts sont-ils refilés? Ils sont refilés à l'agriculteur qui achète l'engrais. Ce sont évidemment les agriculteurs qui assument ce fardeau, et cela se répercute sur le coût du panier d'épicerie, qui a explosé au pays.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, les gens de la collectivité de mon collègue savent qu'il se bat pour eux et qu'il essaie de leur faire économiser de l'argent. Nous sommes ici pour faire économiser de l'argent aux Canadiens. Nous proposons d'éliminer toutes les taxes sur les carburants, mais quelles autres idées le député a-t-il pour faire économiser de l'argent à sa collectivité et à tous les Canadiens en cette période de turbulence économique?

Jacob Mantle: Monsieur le Président, la seule chose que nous avons proposée, du moins en ce qui concerne le débat de ce soir, c'est d'élargir la portée de cet allègement pour les Canadiens, par exemple en y incluant le Règlement sur les combustibles propres, qui ajoute 16 ¢ le litre sur le diésel et 17 ¢ le litre sur l'essence. Cela représente plus que l'ensemble de l'allègement qu'offre le gouvernement. Pourquoi les libéraux refusent-ils d'inclure cela?

Jake Sawatzky (New Westminster—Burnaby—Maillardville, Lib.): Monsieur le Président, le député a dit que le moment était

venu de réduire les coûts pour les Canadiens, et j'ai une question simple à lui poser: va-t-il appuyer ce projet de loi qui va dans ce sens?

Jacob Mantle: Monsieur le Président, j'appuierai tout projet de loi du gouvernement qui réduit les impôts des Canadiens moyens.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, ce soir, je veux reconnaître que nous travaillons de manière collaborative pour adopter ce projet de loi. C'est un bel exemple de ce que nous pouvons accomplir quand nous travaillons ensemble, et nous n'avons pas été habitués à ça de la part de l'opposition conservatrice. J'aimerais donc savoir si c'est un nouveau signal pour les travaux parlementaires de cet automne.

Est-ce que les conservateurs vont finalement comprendre que la population canadienne s'attend à ce que nous travaillions ensemble pour l'aider à faire face au coût de la vie? Est-ce que les conservateurs vont maintenant appuyer les différentes mesures que nous mettons en place? Est-ce un virage de la part de nos collègues conservateurs, ce que nous observons aujourd'hui?

[Traduction]

Jacob Mantle: Monsieur le Président, il va de soi que si le gouvernement présente de bonnes idées qui aident les Canadiens, il aura l'appui de l'opposition. S'il présente de mauvaises propositions qui nuisent aux Canadiens ou à notre économie, il se heurtera à l'opposition. Il serait beaucoup plus facile de travailler avec le gouvernement si, chaque fois que nous proposons une idée, les députés ministériels ne se levaient pas pour dire qu'ils n'ont pas de leçons à recevoir des conservateurs ou que c'est une mauvaise idée, comme ils l'ont fait dans le cas présent. Nous avons proposé cette mesure en mai dernier. Chacun d'entre eux s'est levé et a voté contre, et voilà qu'ils la présentent à leur tour. Quand ils parlent de collaboration, cela doit aller dans les deux sens.

• (2335)

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au nom des habitants infatigables de la grande circonscription d'Algonquin—Renfrew—Pembroke pour discuter du projet de loi C-38, qui modifie la Loi sur la taxe d'accise.

Hier, le ministre des Finances a dit à la Chambre que les libéraux n'avaient pas de leçons à recevoir des conservateurs. Aujourd'hui, les enseignants sont de retour en classe, et la leçon porte sur la diminution des taxes. Depuis des mois, les conservateurs réclament que la taxe sur les carburants soit allégée, pendant que les libéraux prennent des vacances en Toscane. Pour garantir un maximum d'incertitude, ils ont attendu à la toute dernière minute avant de prolonger la suspension de la taxe sur l'essence.

La décision des libéraux de mettre fin à l'allègement de la taxe en plein milieu de l'hiver est déconcertante. Le premier ministre affirme qu'il parle régulièrement au président des États-Unis. Le premier ministre a-t-il des informations secrètes à propos du moment où le conflit dans le détroit d'Ormuz prendra fin? Si on se fie au projet de loi dont nous sommes saisis, on dirait que les libéraux pensent que, au 31 janvier, le transport de pétrole par le détroit d'Ormuz sera rétabli à 50 % et que, à la fin mars, le détroit sera complètement ouvert. Évidemment, les libéraux n'ont aucune idée du moment où le conflit va prendre fin. Le gouvernement veut donner aussi peu de répit que possible. Faire grimper la taxe de 50 % le 1^{er} février, c'est comme faire bouillir une grenouille tout doucement.

Il faut une certaine dose d'arrogance libérale pour appeler Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada un projet de loi qui prévoit des hausses de taxes. Tout cela fait partie du plan des libéraux. Ils présentent comme une mesure d'abordabilité un projet de loi qui augmenterait les taxes. Ils présentent des dépenses inflationnistes comme des mesures d'abordabilité. Ils présentent le doublement du déficit comme de la responsabilité financière.

Malgré ses beaux discours à propos de jouer du coude, le premier ministre adopte exactement la même forme de capitalisme dirigé par l'État que la Maison-Blanche. Le fait que le premier ministre ait copié le plan du président américain visant à créer un fonds de dette souveraine en dit long sur leur façon de voir l'économie. Le président américain s'est souvent comparé à un gérant de centre commercial, alors que le premier ministre agit comme un directeur de banque. Ni l'un ni l'autre ne devrait participer aussi étroitement aux activités d'une entreprise en particulier.

C'est exactement la raison pour laquelle le fonds souverain de la Norvège n'investit pas en Norvège. C'est exactement le contraire des fonds de dette souveraine du Canada et des États-Unis. Ces fonds de dette sont spécialement conçus pour choisir des entreprises nationales. La tentation de s'ingérer politiquement dans les activités des entreprises ou en leur nom est trop grande.

Cela dit, même sans fonds de dette souveraine, c'est déjà beaucoup trop fréquent au Canada. L'entreprise naguère connue sous le nom de SNC-Lavalin en est un exemple parfait: après avoir cherché sans succès à intimider la ministre de la Justice pour qu'elle laisse l'entreprise s'en tirer à bon compte dans une affaire de pots-de-vin et de corruption, l'ancien premier ministre l'a congédiée pour la remplacer par un homme dont le premier ministre actuel a fait notre ambassadeur auprès de l'ONU. Aujourd'hui, SNC-Lavalin s'est trouvé un nouveau nom et de nouveaux partenaires qui, ensemble, ont formé le consortium Cadence.

Lorsque les libéraux ont lancé un appel de propositions pour développer le réseau ferroviaire à grande fréquence de VIA Rail, celle que Cadence a soumise demandait aux libéraux de mettre ce plan populaire à la poubelle pour miser plutôt sur un réseau à grande vitesse, beaucoup plus coûteux. Parmi les partenaires du consortium, il y a la Caisse de dépôt et de placement du Québec, dont l'ancien président se trouve comme par hasard à être le greffier du Conseil privé. Ensemble, ils ont ourdi un plan en vue de privatiser les éléments les plus profitables de VIA Rail, en laissant les contribuables payer pour le reste.

Puisque les libéraux entendent hausser les taxes, ils pourraient au minimum ne pas s'efforcer à tout prix de faire grimper le prix de tous les autres moyens de transport. C'est pourtant le plan qu'ils ont concocté, la semaine dernière, avec leurs petits amis milliardaires:

Ordres émanant du gouvernement

privatiser les aéroports et privatiser VIA Rail. En l'occurrence, leur projet de loi pour la rentrée propose de hausser la taxe sur l'essence en plein cœur de l'hiver.

Pour défendre ces décisions, les libéraux ont déjà commencé à citer des exemples européens. Les libéraux veulent les aéroports privés à l'européenne sans le secteur du transport aérien hautement concurrentiel qui va avec. Ils veulent qu'une société française construise leur train à grande vitesse sans les lois françaises sur la transparence. Ils veulent que l'essence soit aussi taxée ici qu'en Europe pour nous obliger à acheter des voitures électriques chinoises branchées sur un réseau alimenté par Brookfield.

Ce que le premier ministre veut vraiment, c'est un partenariat avec l'Europe pour imposer des droits de douane sur le carbone. Les médias traditionnels ont volontairement occulté le fait que la toute première politique proposée par le premier ministre lorsqu'il n'était que candidat à la chefferie du Parti libéral il y a 20 mois était d'imposer des droits de douane sur le carbone aux Canadiens qui osaient acheter des produits provenant de pays où il n'y avait pas de taxe sur le carbone. Est-il surprenant qu'un premier ministre amateur de droits de douane ait choisi comme secrétaire parlementaire le seul député libéral qui a reconnu que des droits de douane sur le carbone allaient être imposés?

● (2340)

Tout cela fait partie de la guerre que mènent les libéraux contre l'abordabilité. De leur interdiction des emballages alimentaires en plastique à leurs dépenses déficitaires incendiaires, tout ce qu'ils touchent devient plus cher. Lorsque le président américain a appuyé notre premier ministre, il a dit que c'était parce qu'ils s'entendaient sur beaucoup de choses. Lorsque le président Trump s'en est pris à notre chef conservateur, c'était parce que nous n'appuyions pas le programme du président.

Ce sur quoi le premier ministre libéral et le président républicain s'entendent, c'est qu'ils doivent être au cœur de toutes les décisions économiques importantes au pays. Ils s'accordent tous deux pour dire que le gouvernement devrait servir les intérêts de la classe des investisseurs. Aujourd'hui, les libéraux ont même un grand et magnifique projet de loi omnibus pour redonner sa grandeur à Bay Street. Même des journalistes financés par les libéraux qualifient ce dernier projet de loi de mesure législative « à la Trump ». On aurait pu penser qu'ils auraient remarqué les ressemblances lorsque le premier ministre a littéralement emprunté une page surdimensionnée et tape-à-l'œil du manuel du président américain dès son premier jour au pouvoir.

Heureusement pour les Canadiens et les Américains, il existe encore sur ce continent un parti politique qui croit véritablement en la liberté. Comme notre chef l'a habilement démontré la semaine dernière, il existe une voie clairement tracée vers une croissance économique durable à long terme, et c'est en donnant les moyens d'agir aux citoyens libres au sein d'un marché libre. Le premier ministre et le président américain ont une approche fondée sur la conviction pour diriger l'économie de leur pays. Ils ont la conviction que leur sens des affaires suffit amplement pour distinguer les gagnants des perdants.

Ordres émanant du gouvernement

Nous, les conservateurs, plaçons notre confiance dans le peuple canadien. Nous faisons confiance aux entrepreneurs canadiens pour qu'ils surpassent le reste du monde en matière d'innovation et de compétitivité. Nous faisons confiance aux consommateurs canadiens pour qu'ils achètent les produits et services qui leur conviennent le mieux. Nous rejetons l'idée éculée selon laquelle un président, un premier ministre ou même un roi puisse décider avec qui nous avons le droit de commercer. Nous croyons à la réduction des formalités administratives pour toutes les entreprises, et pas seulement pour celles qui engagent les meilleurs lobbyistes libéraux. Nous croyons à la baisse des impôts pour toutes les entreprises, et pas seulement pour celles qui investissent dans des projets que les libéraux jugent politiquement acceptable de soutenir. Les conservateurs font confiance aux Canadiens et croient en eux, car notre confiance est le fruit d'un véritable amour patriotique.

Les libéraux et les républicains ont succombé à la sirène du nationalisme économique et du protectionnisme. Cette approche prend racine dans l'insécurité, sape la confiance, engendre de la corruption et rend la vie moins abordable. Est-ce vraiment une coïncidence si les secteurs de notre économie qui sont protégés de la concurrence étrangère sont ceux dont les produits sont les plus coûteux, comme le transport aérien intérieur, les factures de téléphonie cellulaire, les primes d'assurance et les services Internet à large bande? Les Canadiens peuvent raisonnablement imputer la hausse du prix de l'essence aux actions du président américain, mais ils n'ont que le Parti libéral à blâmer pour le coût élevé de tout le reste.

Le ministre des Finances peut prétendre ne pas copier nos politiques, mais il ne pourra pas ignorer longtemps la réalité. Les Canadiens sont pris à la gorge, et le plan libéral visant à augmenter la taxe sur l'essence en plein hiver n'est pas la solution. Les libéraux engrangent déjà les recettes inattendues de la TPS en raison de la hausse du prix de l'essence. Ils n'ont pas besoin d'aggraver la situation au moyen d'une hausse de taxe le 1^{er} février.

Au lieu de tourmenter les Canadiens avec des allègements fiscaux temporaires, les libéraux pourraient se retrousser les manches et s'engager à procéder à une réforme fiscale en profondeur. Bien sûr, cela obligerait le premier ministre à passer du temps au Canada plutôt que de participer au circuit mondial des galas. Il est manifestement plus agréable pour le premier ministre de passer tout son temps en Europe afin d'annoncer de nouveau notre stratégie de partenariat en vue d'une nouvelle alliance pour un avenir stratégique.

Au lieu de présenter un projet de loi visant à augmenter les taxes sur l'essence et de le qualifier de « loi sur l'accessibilité des carburants », le premier ministre pourrait peut-être mettre à profit son influence internationale pour négocier la fin du conflit du détroit d'Ormuz. Avec un peu de chance, cela lui vaudrait le prix Nobel de la paix, que nous pourrions échanger contre un allègement des droits de douane; sinon, il pourrait consacrer son temps à aider ses anciens collègues de Brookfield à s'associer à une société d'État qu'il contrôle pour lancer un nouveau fonds d'investissement « à saveur d'érable ».

À moins d'une tentative de contournement de la loi sur les élections à date fixe, les Canadiens pourront se prononcer en octobre 2029 sur la manière dont ils estiment que le premier ministre a occupé son mandat.

• (2345)

Braeden Caley (North Vancouver—Capilano, Lib.): Monsieur le Président, il y a plus de 20 ans, la députée s'est gracieusement

jointe à un groupe d'étudiants en visite au Parlement, dont je faisais partie, et a expliqué pourquoi cet endroit était important. Il est quelque peu surprenant, en cette heure avancée des délibérations de la Chambre, d'entendre ce genre d'histoires tordues, d'envolées partisans et d'attaques personnelles qui nous entraînent un peu partout dans le monde et à travers le pays. La guerre commerciale à laquelle nous sommes actuellement confrontés impose aux entreprises et aux travailleurs des droits de douane que nous n'avons jamais vus de notre vivant.

Pourquoi la députée estime-t-elle que son intervention représente une bonne utilisation du temps précieux de la Chambre à un moment aussi décisif pour notre pays? Pourrait-elle confirmer comment elle compte voter sur ce projet de loi visant à réduire les coûts pour les Canadiens?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations, mais je ne suis jamais venue dans cette enceinte ou à la Chambre des communes de ma vie avant de devenir députée. Malheureusement, il a dû me confondre avec quelqu'un d'autre.

J'ai le droit de parler au nom des gens que je représente, et ceux-ci me disent que la vie leur coûte trop cher. Ils ne peuvent pratiquement plus se permettre d'aller à l'épicerie. Avant, c'était un endroit où socialiser, mais maintenant, c'est un endroit où ils ont peur d'aller. Je crois qu'il est tout à fait acceptable que je parle au nom des gens qui essaient de faire comprendre au gouvernement qu'ils ont besoin de prix plus abordables.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, ma collègue est une combattante de la liberté à la Chambre, et nous sommes fiers de la compter parmi nous.

Ma question porte sur la circonscription de la députée. Elle a indiqué qu'elle était vaste, et je la connais bien. Je sais qu'elle est plus longue que la plupart des autres, d'un bout à l'autre, et surtout plus longue que bon nombre des circonscriptions urbaines dont sont issus les députés ministériels.

Quand les prix des carburants augmentent et que les mesures prises par le gouvernement entraînent une hausse de ces prix, les concitoyens de la députée peuvent-ils réduire leurs déplacements en voiture? Peuvent-ils moins se rendre au travail en voiture? Peuvent-ils moins se rendre à l'épicerie en voiture? Que leur arrive-t-il quand ces prix augmentent? Sa circonscription est vaste, et ses concitoyens doivent se rendre dans des endroits éloignés. Que font-ils dans cette situation?

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, dans une circonscription aussi vaste, les gens ont besoin de moyens de transport pour se rendre au travail ou à l'épicerie. Nous n'avons même pas de système d'autobus. Nous n'avons pas de transport en commun, à l'exception d'un nouveau service dans la ville de Pembroke, qui n'aide personne vivant à l'extérieur de la ville. En fait, il y a des gens qui vivent dans des régions rurales et qui n'ont même pas les moyens de s'acheter une voiture pour obtenir un emploi ou garder leur emploi. Ils doivent abandonner leur emploi parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'y rendre. Les aînés doivent être maîtres dans la planification de leur semaine pour aller faire l'épicerie ou consulter le médecin, car chaque taxi leur coûte au minimum 10 \$. Quand on a un revenu fixe très faible, cela prend tout le mois.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue est l'une des plus expérimentées de la Chambre en ce qui concerne les années de service. Elle a d'ailleurs siégé pendant près d'une décennie du côté gouvernemental à l'époque du gouvernement Harper.

Dans son discours, elle a critiqué assez sévèrement les politiques économiques de notre gouvernement qui cherche à renforcer et à rendre plus résiliente l'économie canadienne. Pourtant, son ancien chef, M. Harper, a mentionné, lors de notre récent sommet économique à Toronto, la valeur des politiques économiques de notre gouvernement.

J'aimerais donc avoir son avis sur le discours de M. Harper au récent sommet économique de Toronto. J'aimerais aussi savoir comment elle concilie son discours de ce soir à celui que M. Harper a livré à Toronto.

● (2350)

[Traduction]

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, pour ramener l'esprit de l'ancien premier ministre Harper à la Chambre, il a déjà été vilipendé, mais il est maintenant considéré comme l'un des meilleurs premiers ministres que nous ayons jamais eus au Canada. Tout comme le premier ministre Harper, qui a pris des décisions fondées sur ce qui était juste, notre parti le fait également, et nous ferons notre travail au Parlement en examinant chaque proposition qui est présentée. Si, comme M. Harper, il appuie certaines choses et que nous appuyons certaines choses, nous voterons en faveur de celles-ci.

Le vice-président adjoint (John Nater): Comme aucun autre député ne souhaite prendre la parole, conformément à l'ordre adopté le lundi 21 septembre, le projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants), est réputé lu une deuxième fois avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des finances.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'EMPLOI

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir au nom des électeurs qui ont du mal à boucler leur budget.

Avant tout, je tiens à féliciter le secrétaire parlementaire du ministre des Finances d'avoir répondu à ma question sans tomber dans les insultes personnelles ni lancer de flèches partisans gratuites. Malgré tout, même si c'était une nette amélioration par rapport à sa réponse précédente, il n'a pas répondu à la question en tant que telle. Néanmoins, sa réponse en a dit long.

Puisque l'argument principal du premier ministre, durant la campagne électorale, c'est que lui seul était à même de sauver l'économie canadienne, la nouvelle d'une croissance presque à plat a dû gravement entacher son image. Les Canadiens se sont retrouvés non pas avec un technocrate qui avait dirigé des banques centrales,

Motion d'ajournement

comme ils le croyaient, mais bien avec un banquier d'investissement qui mise sur les pensions des contribuables pour déclencher la crise de l'endettement qui se dessine.

La réponse du secrétaire parlementaire révèle ainsi le dilemme des libéraux. Contrairement à certains de ses collègues, qui décrivent l'économie avec une exubérance exagérée, le secrétaire parlementaire a évoqué des « signes [qui] témoignent des progrès » et dit qu'on « pose les bases ». Or, si une économie qui se contracte entache l'image du premier ministre, une économie florissante le prive de prétexte lorsqu'il s'agit d'engager des dépenses déficitaires. Ce que veulent les libéraux, c'est donc une économie anémique, justement. C'est ce qui a servi de prétexte à Justin Trudeau lorsqu'il a replongé le pays dans le rouge et c'est ce qui sert de prétexte au premier ministre actuel pour doubler le déficit de Trudeau.

Malheureusement, comme l'a clairement indiqué la directrice parlementaire du budget en juin, il n'y a qu'une chance sur cent que le ratio de la dette publique par rapport au PIB du Canada diminue. Cet endettement sert à financer la plus grande vague de dépenses consacrées aux entreprises parasites de toute l'histoire du Canada. Cette folie dépensière survient au moment même où les investisseurs exigent des taux d'intérêt plus élevés sur la dette publique.

Les libéraux veulent que nous fermions les yeux sur la faible croissance, les pertes d'emplois et l'endettement galopant. En même temps, ils nous accusent de ne pas tenir compte du rapport sur l'emploi publié en mai. J'ai examiné ce rapport, et la situation n'est pas aussi rose que les libéraux voudraient nous le faire croire. Le titre affirme que 88 000 emplois ont été créés, mais Statistique Canada a embauché 33 000 personnes pour mener le recensement en mai, et 17 000 des emplois restants étaient dans le secteur de la construction, ce qui semble formidable jusqu'à ce que l'on se rende compte que nous sommes au Canada, où l'on construit davantage au printemps et en été, et moins en hiver.

Si l'on compare les chiffres d'une année sur l'autre, on constate qu'il n'y a pas eu de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction. On ne peut pas en dire autant du commerce de détail. En mai, 35 000 Canadiens ont perdu leur emploi dans ce secteur. En effet, depuis mai 2025, plus de 61 000 emplois ont été supprimés dans le commerce de détail. Contrairement à ce que les libéraux voudraient nous faire croire, Donald Trump ne peut pas imposer de droits de douane sur les centres commerciaux.

L'autre grand secteur où il y a eu des gains d'emplois est celui de la culture et des loisirs, car les camps, les centres de villégiature et d'autres entreprises touristiques saisonnières ont commencé à embaucher pour la saison estivale. Je sais que les libéraux pensent pouvoir contrôler la météo avec des taxes, mais ils ne peuvent pas s'attribuer du mérite quand il fait soleil. Depuis 11 longues années, les libéraux promettent que leurs dépenses déficitaires stimuleront la croissance et les investissements. Ce n'est pas ce qui est arrivé.

Récemment, le premier ministre a déclaré que le gouvernement investit des sommes colossales dans le pays comme jamais auparavant. Oh, toutes mes excuses, c'était une citation du président Trump. Voici ce que le premier ministre a dit: « Nous avons obtenu au pays de nouveaux investissements d'une ampleur qui est probablement sans précédent. » Eh bien, si on fait abstraction de l'exagération et du narcissisme du premier ministre, les Canadiens peuvent voir la vérité par eux-mêmes. Les libéraux aiment la faible croissance. Seuls les conservateurs se battent pour une économie forte.

Motion d'ajournement

● (2355)

Madeleine Chenette (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et du secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, ce que j'aime du débat d'ajournement, c'est qu'il nous donne l'occasion de remettre les pendules à l'heure publiquement.

Les conservateurs n'ont fait ni une ni deux pour affirmer que le Canada était en récession théorique. Nous savons maintenant que ce n'était pas le cas. En août, Statistique Canada a confirmé que l'économie canadienne avait crû à un taux annualisé de 3,3 % pendant le deuxième trimestre et a publié des données révisées pour le premier trimestre qui montrent qu'il y a aussi eu croissance pendant ces mois-là également.

Il serait bien que le Parti conservateur soit aussi prompt à célébrer ces bonnes nouvelles qu'à crier sur tous les toits que le Canada est brisé, mais on sait bien que s'en tenir aux faits ne donne pas de bonnes vidéos pour les médias sociaux ni de bon matériel pour les courriels de collecte de fonds.

[Français]

Le monde évolue rapidement. Les États-Unis imposent au Canada de nouveaux droits de douane conçus pour nous nuire et nous diviser. Parallèlement, les conflits en Europe et au Moyen-Orient font grimper les prix à l'échelle mondiale. Pourtant, malgré ces défis, le Canada continue de faire preuve de résilience. Si les nouveaux droits de douane américains créent des vents contraires, l'économie canadienne demeure dans une position de force relative.

Nous reconnaissons assurément que certains travailleurs, certaines familles et certaines petites entreprises continuent de subir des pressions. C'est la raison pour laquelle il est important d'examiner les faits ainsi que la performance globale de l'économie canadienne. Cette vigueur est reconnue à l'échelle internationale. Le Fonds monétaire international prévoit que le Canada comptera parmi les économies du G7 affichant la croissance la plus rapide, cette année et l'année prochaine. La croissance économique a fortement rebondi au cours du deuxième trimestre, le produit intérieur brut réel ayant augmenté de 3,3 %, comme je l'ai mentionné. Le Canada a enregistré la plus forte croissance trimestrielle du G7 ainsi qu'une deuxième hausse consécutive du produit intérieur brut réel par habitant. De plus, notre ratio de la dette nette par rapport au produit intérieur brut s'établit à seulement 10,2 %, ce qui est bien en deçà de la moyenne de 101,8 % observée dans les autres pays du G7. En fait, le fardeau de la dette nette du Canada est bien inférieur à celui de tous les autres pays du G7.

Ces faits démontrent que l'économie canadienne est bâtie pour résister à l'incertitude mondiale et pour continuer à croître. Cette résilience est le fruit direct des mesures ciblées prises par notre gouvernement pour soutenir les Canadiens, par exemple celles visant à rendre le carburant plus abordable pour les Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a déposé le projet de loi C-38, qui prolongerait la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, le diésel et le carburant d'aviation jusqu'au 31 janvier 2027, suivie d'une application de 50 % du taux habituel de la taxe d'accise du 1^{er} février au 31 mars 2027.

En réduisant les coûts du carburant et du transport, cette mesure apportera un allègement ciblé aux travailleurs, aux familles, aux

agriculteurs et aux entreprises de tout le pays, y compris dans les secteurs fortement dépendants du transport et de la construction.

Le gouvernement prend également des mesures plus larges pour rendre la vie plus abordable, notamment grâce à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, à la réduction de l'impôt sur le revenu pour 22 millions de Canadiens, à l'annulation de la taxe sur le carbone pour les consommateurs et à un allègement de la TPS pour les premiers acheteurs de logements neufs. Dans leur ensemble, ces mesures permettent aux Canadiens de conserver une plus grande part de l'argent qu'ils ont durement gagné. Chacune d'elles reflète un principe constant auquel notre gouvernement adhère: le soutien fédéral doit être opportun, ciblé et viable sur le plan budgétaire.

[Traduction]

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, le plus récent argument invoqué par les libéraux, c'est que le Canada se classe au deuxième rang des pays du G7 pour sa croissance économique. C'est comme si votre adolescent disait qu'il était la personne la moins ivre pendant une fête d'étudiants.

Ce que les libéraux n'aiment pas dire, c'est que l'économie qui connaît la croissance la plus rapide du G7, c'est celle des États-Unis. Cela signifie que le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Italie connaissent tous une croissance plus lente que la nôtre. Malgré la faible croissance en Europe, le premier ministre a passé les deux tiers de ses séjours à l'étranger sur ce continent. Il a même passé des vacances en famille en Toscane alors qu'il disait aux Canadiens de voyager davantage au pays. C'est facile pour le premier ministre de se rendre dans un bel aéroport européen appartenant à des intérêts privés et de prononcer le même discours annonçant la même nouvelle stratégie de partenariat pour une future alliance, pour un nouvel avenir stratégique avec l'Union européenne.

Il est facile de prononcer de beaux discours dans des capitales étrangères, mais ce n'est pas ce qui permet aux Canadiens de se nourrir.

● (2400)

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, au bout du compte, le gouvernement offre aux Canadiens un soutien rapide, concret et financièrement responsable au moment où ils en ont besoin. Nous le faisons à partir d'une position de force économique, et non de déclin.

Dans un monde marqué par l'incertitude, le gouvernement met l'accent sur ce qu'il peut contrôler: faire avancer les projets d'intérêt national, éliminer les obstacles à la croissance, libérer des capitaux privés et investir pour bâtir l'économie la plus forte du G7. C'est ainsi que le Canada pourra éviter les scénarios catastrophiques que bien des gens prévoient au début de la guerre commerciale lancée par les États-Unis l'an dernier. Mieux encore, nous pourrions en sortir plus forts, en offrant du soutien aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

L'ÉCONOMIE

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole ce soir.

Avant de commencer mon intervention, je tiens à souligner que nous avons débattu toute la journée du projet de loi C-38. Bon nombre des choses que je veux dire à la suite de la question que j'ai posée en juin ont également été dites pendant le débat sur le projet de loi C-38. Ce que je veux dire, et j'espère que les députés du gouvernement peuvent l'entendre, c'est que même si le premier ministre a entamé un processus pour effacer l'héritage de Justin Trudeau et renoncer à ses politiques les plus désastreuses, des réformes structurelles sont toujours nécessaires pour que les petites entreprises, les entreprises qui paient la majorité des impôts au Canada, ne soient pas lésées.

Nous y parviendrons grâce à une réforme majeure de la fiscalité et de la réglementation, mais nous l'attendons encore. J'encourage le gouvernement à tenir compte du fait que les petites entreprises, celles qui comptent de 8 à 10 employés, ont toujours besoin d'avoir accès au marché des États-Unis. Ce sont des relations vieilles de 50 ans qui sont menacées en ce moment.

Aujourd'hui, des chefs d'entreprise de tout l'Ouest canadien se sont rendus au Parlement. Je reconnais qu'ils se réjouissent du projet de loi C-39, ce grand et magnifique projet de loi des libéraux. Ils se réjouissent de l'attaque que les libéraux s'appêtent à lancer contre les syndicats, même si les conservateurs en débattent encore et tentent de s'y retrouver. Ils ont toutefois insisté sur la nécessité d'une réforme réglementaire et de mesures qui viendront en aide aux petites entreprises de l'Ouest canadien. Au Manitoba, par exemple, 50 % des exportations sont destinées aux États-Unis. Ce pourcentage est encore plus élevé dans de nombreuses autres provinces. Nous devons prendre cette relation au sérieux.

Dans ma question posée en juin dernier, j'ai souligné que le Canada a perdu 100 000 entrepreneurs au cours des deux dernières décennies et que les fermetures d'entreprises ont augmenté de 19 % depuis 2019. C'est inacceptable. À l'heure actuelle, nous sommes confrontés à des défis majeurs, mais le gouvernement peut améliorer certaines choses. Il peut se pencher sur l'Initiative régionale de réponse tarifaire. Très peu d'entreprises ont compris en quoi consistait ce programme, et le ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique a accusé un retard d'environ neuf mois dans la mise en œuvre de ce programme par rapport au calendrier qu'il avait annoncé lors de son lancement.

Si les libéraux disent que nous sommes en guerre économique, pourquoi les entreprises doivent-elles attendre neuf mois pour profiter d'un programme dont la mise en œuvre devait prendre trois mois? C'est tout à fait inacceptable. Nous devons avoir l'assurance que la fonction publique, les ministres et les secrétaires parlementaires vont prendre leurs responsabilités, exiger des normes plus élevées de la part de leurs fonctionnaires, faire ce qui est en leur pouvoir et agir à la vitesse promise lors des dernières élections. Jusqu'à présent, nous n'avons rien vu de tel. Il faut que ça change. Nous devons défendre les intérêts du Canada. Le gouvernement doit défendre les intérêts du Canada, et il ne le fait pas de manière responsable.

La dernière statistique que je mentionnerai, c'est que, selon un rapport des Services économiques TD, les diplômés en mathématiques, en informatique et en génie sont moins susceptibles de rester au Canada que les diplômés d'autres disciplines. L'Université de Waterloo constate que les meilleurs étudiants sont les plus susceptibles de quitter le Canada après l'obtention de leur diplôme. Ce sont eux, les entrepreneurs qui démarrent des entreprises, et ils se

rendent aux États-Unis pour le faire. Nous devons mettre en place des réformes structurelles pour soutenir les petites entreprises et...

● (2405)

Le vice-président adjoint (John Nater): La secrétaire parlementaire a la parole.

Madeleine Chenette (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et du secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, l'économie mondiale est en pleine rupture. Les menaces géopolitiques se multiplient, et les pays du monde entier sont aux prises avec de graves perturbations commerciales et doivent gérer des risques économiques considérables. Le conflit en cours au Moyen-Orient, qui continue de perturber l'approvisionnement mondial en énergie, de faire grimper les prix de l'énergie et d'accroître l'incertitude dans le monde, en est un exemple. Comme nous le savons tous, le Canada aussi ressent les effets de cette turbulence. C'est pourquoi nous avons présenté le projet de loi C-38, qui vise à prolonger la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant.

Comme les députés s'en souviendront, le printemps dernier, le gouvernement a temporairement réduit à zéro cent le litre les taux de la taxe d'accise fédérale sur le carburant. Cette mesure devait prendre fin le jour de la fête du Travail, mais le projet de loi C-38 propose de la prolonger jusqu'au 31 janvier 2027, après quoi 50 % du taux régulier de la taxe d'accise s'appliquerait du 1^{er} février au 31 mars 2027. Cela signifie que les Canadiens continueront de bénéficier de taxes moins élevées. Ils économiseraient 10 ¢ le litre pour l'essence et 4 ¢ le litre pour le diesel, ce qui aiderait les ménages et les entreprises à gérer les coûts de transport et d'exploitation.

[Français]

Pour de nombreuses petites entreprises, les coûts de transport et de carburant demeurent une dépense importante. La prolongation de cette mesure d'allègement aidera les entrepreneurs à gérer leurs coûts tout en continuant d'investir et de créer des emplois.

Toutefois, soutenir les Canadiens face aux défis actuels ne se résume pas à offrir un allègement immédiat. Il s'agit aussi de veiller à ce que notre économie demeure solide, concurrentielle et résiliente dans un monde incertain. Même si les nouvelles mesures tarifaires américaines ajoutent à l'incertitude pour les entreprises et les travailleurs canadiens, le Canada part d'une position de force.

Grâce à notre économie robuste et à une stratégie de croissance claire axée sur la stimulation des investissements, l'accroissement de la productivité, le renforcement des industries nationales et l'élargissement de l'accès aux marchés mondiaux, le Canada est bien placé pour faire face aux pressions extérieures.

L'activité intérieure est demeurée solide et nos chaînes d'approvisionnement continentales ont mieux résisté que prévu, grâce à la capacité d'adaptation des entreprises canadiennes et au fait que les protections de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique ont mis à l'abri environ 85 % des exportations de marchandises canadiennes des récentes mesures américaines.

Motion d'ajournement

Le climat des affaires au Canada s'est rétabli, et les entreprises diversifient tant leurs fournisseurs que leurs marchés. Les chiffres démontrent que le Canada possède ce que le monde recherche. Le Canada arrive en tête du G7 pour ce qui est des entrées d'investissements directs par habitant. Dans l'ensemble, le PIB réel a progressé de 1,9 % en 2025, malgré l'incertitude mondiale persistante.

Pour l'avenir, les perspectives demeurent encourageantes. Une enquête de Statistique Canada indique que les entreprises prévoient augmenter leurs dépenses d'investissement cette année, tandis que le Fonds monétaire international prévoit que le Canada affichera la deuxième croissance la plus rapide du G7 en 2026 et en 2027.

Depuis le début de 2025, le Canada a créé plus de deux fois plus d'emplois par habitant que les États-Unis, la majeure partie de ces emplois l'ayant été dans le secteur privé. Depuis le début de 2025, c'est vraiment de l'action. Parallèlement, l'inflation s'est établie en moyenne à 2,1 % en 2025, alors que les salaires ont augmenté plus rapidement que les prix au cours des cinq dernières années.

Dans l'ensemble, ces résultats démontrent que l'économie canadienne continue de croître, d'attirer des investissements et de créer des emplois malgré un contexte mondial très incertain. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. C'est vraiment le fruit d'un travail qui nous permet de renforcer l'économie et de placer l'abordabilité...

[Traduction]

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Mission—Matsqui—Abbotsford a la parole.

Brad Vis: Monsieur le Président, je prends note du point soulevé par la secrétaire parlementaire au sujet de l'incertitude mondiale. Je lui demanderais toutefois de reconnaître que, malgré leurs efforts et leur politique d'effacement à l'égard de Justin Trudeau, nous pouvons en faire plus pour les petites entreprises canadiennes en modifiant la réglementation, en soutenant la résilience commerciale et en

réalisant les grands projets dont nous attendions la réalisation cette année grâce au projet de loi C-5, une mesure législative que les conservateurs ont appuyée.

Je comprends que le premier projet sera approuvé dans les prochaines semaines, mais il n'en faut pas un, il en faut 100. Nous devons agir à une vitesse jamais vue auparavant, et ce n'est pas ce que fait le gouvernement actuel. De grâce, défendons les intérêts du Canada, débarrassons-nous de la bureaucratie et faisons davantage pour soutenir les petites entreprises.

• (2410)

Madeleine Chenette: Monsieur le Président, l'économie canadienne fait preuve d'une très grande résilience au cours de l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire récente, et les PME d'ici savent que le gouvernement est là pour les aider avec l'ensemble de ses programmes afin d'améliorer leur situation. C'est pourquoi, malgré l'instabilité géopolitique persistante, les perturbations commerciales et les incertitudes économiques, les Canadiens continuent de bénéficier d'une économie forte, de salaires en hausse, d'une inflation modérée et d'un marché du travail résilient. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour bâtir une économie encore plus forte et plus compétitive pour l'avenir, et les PME canadiennes savent que nous sommes là pour elles.

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Calgary Crowfoot n'étant pas présent pour aborder la question qu'il devait soulever au moment de l'ajournement conformément à l'avis qu'il avait donné, ce dernier est réputé avoir été retiré.

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à plus tard aujourd'hui, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 0 h 11.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 22 septembre 2026

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre

Bittle 9671

Finances

Gould 9671

Procédure et affaires de la Chambre

Bittle 9671

Motion d'adoption 9671

Adoption de la motion 9671

Pétitions

Le chalutage de fond

May 9671

Le droit de se défendre

Gallant 9671

La sécurité contre les inondations

Vis 9672

La santé

Johns 9672

Questions au Feuilleton

Lamoureux 9672

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada

Champagne 9672

Projet de loi C-38. Deuxième lecture 9672

Brassard 9674

May 9674

Lamoureux 9675

Vis 9675

Johns 9675

Jansen 9676

Lamoureux 9677

Anstey 9677

Kronis 9678

Brassard 9678

Lamoureux 9679

Steinley 9680

May 9680

Garon 9680

Fergus 9683

Viersen 9683

Johns 9684

DeBellefeuille 9684

Lamoureux 9684

Lamoureux 9685

Small 9687

Kronis 9687

Roberts 9687

Fonseca 9688

Gallant 9688

Ross 9688

Lamoureux 9689

Waugh 9690

May 9690

Goodridge 9690

Lamoureux 9691

Tolmie 9692

May 9692

Watchorn 9695

Tolmie 9695

Lamoureux 9696

Rempel Garner 9696

Lamoureux 9697

Thomas 9698

May 9698

Diotte 9698

Gerretsen 9700

Kirkland 9700

Gasparro 9700

Auguste 9700

Bardeesy 9701

Chagger 9701

Lamoureux 9701

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre

Bittle 9702

Motion 9702

Adoption de la motion 9702

Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada

Projet de loi C-38. Deuxième lecture 9702

Viersen 9702

Auguste 9702

Sari 9702

Deltell 9703

Bardeesy 9703

Watchorn 9704

Lantsman 9704

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Semaine de la sécurité ferroviaire

Kelloway 9705

Les conséquences des droits de douane

Strauss 9705

Le Harvest Music Festival

Myles 9705

Un participant au Concours mondial des métiers

Goodridge 9705

L'été dans Beauport—Limoulu

Lavoie 9706

Interventions contre les incendies de forêt de Bald Range	
Konanz	9706
Les pompiers forestiers	
Weiler	9706
L'antisémitisme	
Kramp-Neuman	9706
La coop Csur	
DeBellefeuille	9707
Brampton-Sud	
Sidhu (Brampton-Sud)	9707
Le coût de la vie	
McLean (Calgary-Centre)	9707
L'économie	
Gladu	9707
L'abordabilité	
Lawton	9707
La rentrée scolaire dans Trois-Rivières	
Desrochers	9708
L'économie	
Gallant	9708
Hamilton Mountain	
Hepfner	9708

QUESTIONS ORALES

L'économie	
Paul-Hus	9708
Champagne	9708
Paul-Hus	9709
Champagne	9709
Lantsman	9709
Champagne	9709
Lantsman	9709
Champagne	9709
Brassard	9709
Robertson	9709
Brassard	9710
Robertson	9710
Les priorités du gouvernement	
Blanchet	9710
LeBlanc	9710
Blanchet	9710
MacKinnon	9710
Blanchet	9710
LeBlanc	9710
L'économie	
Barlow	9710
Champagne	9711
Barlow	9711
MacDonald (Malpeque)	9711
L'industrie forestière	
Bragdon	9711
Long	9711

Bragdon	9711
Long	9711
Le logement	
Mantle	9711
Robertson	9712
Mantle	9712
Robertson	9712
L'économie	
Jackson	9712
Solomon	9712
L'identité et la culture canadiennes	
Champoux	9712
Miller	9712
Champoux	9712
Miller	9713
Le logement	
Cobena	9713
Church	9713
Cobena	9713
Church	9713
L'économie	
Davidson	9713
Blois	9713
Deltell	9713
Bendayan	9714
Deltell	9714
Bendayan	9714
Jeneroux	9714
Hodgson	9714
La sécurité publique	
Khanna	9714
Anandasangaree	9714
Khanna	9714
Anandasangaree	9714
La justice	
Seeback	9715
Fraser	9715
Seeback	9715
Fraser	9715
L'économie	
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	9715
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill)	9715
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	9715
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill)	9716
Kronis	9716
McKnight	9716
Kronis	9716
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	9716
La justice	
Jansen	9716
Sarai	9716
L'économie	
Lapointe (Sudbury)	9716
LeBlanc	9717

La justice	
Rempel Garner	9717
Fraser	9717
Rempel Garner	9717
Fraser	9717

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Gourde	9717
Diab	9717

La fiscalité	
Fancy	9717
Champagne	9718

L'économie	
Hardy	9718
Bendayan	9718

Le travail	
McPherson	9718
Church	9718
Johns	9718
MacKinnon	9718

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada	
Projet de loi C-38. Deuxième lecture	9719
Lantsman	9719
Lamoureux	9720
Steinley	9720
Johns	9720
Poilievre	9720
Lamoureux	9722
McPherson	9722
May	9723
McKelvie	9723
Steinley	9724
Johns	9724
Lamoureux	9725
Dhaliwal	9725
Steinley	9726
Johns	9726
Lamoureux	9727
Guglielmin	9727
Lamoureux	9728
Roberts	9729
Johns	9729
Berthold	9729
Lamoureux	9731
Johns	9731
Viersen	9731
Martin	9731
McCauley	9733
Johns	9733
Cormier	9733
McCauley	9734
Hogan	9736
Johns	9736
Lamoureux	9736
Leitão	9736
Johns	9737

Kronis	9738
Garon	9738
Vis	9738

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi instituant la Semaine d'appréciation de la fonction de juré	
Projet de loi S-226. Deuxième lecture	9739
Rana	9739
Caputo	9740
Deschênes	9742
Bexte	9743
Dhillon	9744
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	9745

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur l'abordabilité des carburants au Canada	
Projet de loi C-38. Deuxième lecture	9745
Vis	9745
Lamoureux	9746
Tolmie	9746
Begum	9746
Begum	9746
Stevenson	9747
Duclos	9748
DeRidder	9748
Diotte	9748
Leslie	9748
Lamoureux	9750
Ross	9750
DeRidder	9750
Ramsay	9752
Ross	9752
Fergus	9752
Davies (Vancouver Kingsway)	9752
Hogan	9754
Stevenson	9754
Simard	9754
Mahal	9755
Lamoureux	9756
Stevenson	9756
Ramsay	9756
DeRidder	9757
Simard	9757
Villeneuve	9758
Gill (Brampton-Ouest)	9758
Fergus	9759
Stevenson	9759
Lamoureux	9760
Duclos	9760
Stevenson	9761
Simard	9761
Cormier	9762
Konanz	9762
Desrochers	9763
Stevenson	9763
Fergus	9764

Desrochers	9764
Stevenson	9765
Cormier	9765
Kronis	9766
Lawton	9766
Kronis	9767
Lamoureux	9768
May	9768
Rocheport	9768
Stevenson	9770
Deschênes-Thériault	9770
Kronis	9770
Kronis	9770
Lamoureux	9772
Stevenson	9772
Sousa	9773
Stevenson	9774
May	9774
Lamoureux	9774
Stevenson	9775
Hogan	9776
Viersen	9776
Sidhu (Brampton-Sud)	9776
Kronis	9777
Kramp-Neuman	9777
Deschênes-Thériault	9778
Viersen	9778
Viersen	9779
Rocheport	9780
Kramp-Neuman	9780
Begum	9781
Anderson	9781
Deschênes-Thériault	9783
Viersen	9783

Deschênes-Thériault	9783
Bexte	9784
Rocheport	9785
Viersen	9785
Deschênes-Thériault	9786
Genuis	9786
Deschênes-Thériault	9787
Viersen	9788
Begum	9788
Kuruc	9788
Deschênes-Thériault	9789
May	9790
Mantle	9790
Mantle	9790
Hogan	9792
Kuruc	9792
Sawatzky	9792
Deschênes-Thériault	9792
Gallant	9792
Caley	9794
Mantle	9794
Deschênes-Thériault	9795
Deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité ..	9795

MOTION D'AJOURNEMENT

L'emploi

Gallant	9795
Chenette	9796

L'économie

Vis	9796
Chenette	9797

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>